

Registre des délibérations
du
Conseil de la Faculté de Théologie
de l'Académie
de
Lausanne.

—
Octobre 1885 à 1924.

Académie de Lausanne.

Professeurs en oct. 1885 (par ordre d'ancienneté):

- M. H. Vuillemin, Anc. Test. Etr. 1868, Ord. 1869.
 - L. Durand, Théol. syst. Ord. 1869 - + 25 juin 1890, remplacé provisoirement par L. Emery.
 - Eug. Dandrian, Théol. hist. Etr. 1869, Ord. 1870.
 - Paul Chapuis, Nouv. Test. Etr. 1876, Ord. - nommé pasteur à Chézib, et remplacé par Ernest
 - Paul Valotton, Th. prat. Etr. 1883; - nommé past. à Lausanne et remplacé [Combe 1886.
- Présidents de Faculté: M. Valotton 1885 - 1887. par H. Farchoud, 1889.
- M. Combe 1887 - 1889.
- M. Vuillemin 1889 - 90.

Université de Lausanne (pag. 37).

Professeurs en octobre 1890 (par ordre de disciplines):

- M. H. Vuillemin, Anc. Test. p.o.; successeur en 1913 E. Golay; + 2. VIII. 1925 (1904 par H. Harbel, ord. 1912.
 - Em. Combe, Nouv. Test. p.o. + 29 août 1900. - Remplacé en 1901 par P. Chapuis (+ 12/5. 04) - Em.
 - Eug. Dandrian, Th. hist. p.o. + 7 mars 1912 (dans sa 87^e année). - A pour successeur A. Chavan.
 - L. Emery, Th. système p. ext.; ord. en 1900. + 1915, successeur Alois Fournod
 - H. Farchoud, Th. prat. p. ext.; ord. en 1891. + 21 nov. 1901. - Remplacé en 1902 par Alix De Loës + 27/XI. 07.
- ceux qui ont été adjoints:
- P. Chapuis, pt. à Chézib, pr. ext. d'hist. de la théol. modern. 1895. Nommé pr. ord. de N.T. 1901, + 13/5. 04.
 - Alois Fournod, p. ext. d'hist. des relig. et d'un past. de la th. prat. 1895. (Devenu pasteur à Pully, en 1899, et fut élu loc. chargé de cours d'hist. des relig.)
 - H. Harbel, Hist. des missions, de 1891. Nommé privat. docent en 1901. A. Chavan, Hist. de X^e. 1901 p. 27/10/04
 - Lucien Gauthier (de la fac. lib.), géogr. hist. de la Palestine, en 1894-95. E. Butticaz, hist. eccl. suiss. 1902.
 - H. Rapin, musique religieuse, de 1895. Nommé privat. docent en la même en 1906. L. Joumaz, lecture curative du Nouv. Test. 1905
- Ont été chargés de cours [temporaires]:
- M. P. Gergens, pour l'ext. de l'Anc. Test. en 1899 (pendant une maladie de M. Vuillemin)
 - H. Harbel, pour l'ext. du Nouv. Test. en 1900 et 1901, pendant la maladie et après la t. de M. Combe
 - A. Dandrian, pour la th. analyt. de l'ext. en hiver 1901/02 (après la t. de M. Farchoud).
 - H. Harbel, pt. une partie de l'ext. de N.T. en été 1904 (pendant la maladie et après la t. de Chapuis)
 - Gabr. Chamorel, past. à Lausanne } Théol. pratique après la t. de A. De Loës (1907) prof. ext. 1904
 - Just. Colomb, pt. à Yverdon, h.-Ch. } ord. - 1912.
 - Alex. Chavan, pt. à Grandson, pt. l'hist. de la théol. modern., après la t. de P. Chapuis (1904) prof. ext. 1912.

Doyens: M. H. Vuillemin, 1890-92.

Farchoud, 1892-94.

Emery, 1894-96.

Dandrian, 1896-98 (M. Emery vice-doyen 97-98). M. M. Combe est Recteur 1896-98.

Fournod, 1898-1900 (M. Emery, en été 1900).

Vuillemin, 1900-1902.

Chapuis, 1902-1904 (M. H. Vuillemin en été 1904).

De Loës, 1904-1906.

Harbel 1906-1908 (M. De Loës succède en 1906 à sa mort le 25. XI 1907)

Emery, 1908-1910.

Vuillemin, 1910-1912.

Harbel, 1912-1914.

Emery, 1914-1915. (M. Harbel, puis M. Chavan, en 1916)

Fournod 1916-1918. M. Chavan est Recteur 1916-1918.

Chamorel 1918-1920.

Chavan 1920-1922.

Fournod 1922-1924.

Chamorel 1924-1926.

E. Lombard 1926-1928 M. Chamorel est Recteur 1926-28.

E. Golay 1928-1930.

Pour les grades voir à la fin de l'Annuaire.

ord. 1913.
recteur 1916-18
+ 26. IX. 27.

1

Séance du 24 octobre 1885.

Le Conseil de la Faculté de théologie s'est réuni le samedi 24 octobre 1885, à six heures du soir, sous la présidence de M. Vallotton, nouveau président.

Étaient présents: M. M. Louis Durand, Daudrian, Vuilleumier, Chapuis et Vallotton, professeurs.

demande de Le Conseil est saisi d'une demande de M. Paul-Otto
M. Harry de Berlin. Harry de Berlin, externe, d'être admis comme étudiant
régulier dans la Faculté de théologie. Les pièces de
M. Harry sont examinées, savoir un certificat de maturité
du Lyceum-Gymnasium de Berlin et un certificat de
l'Université de la même ville, constatant que le requérant
a déjà suivi quelques cours de théologie. Il est proposé
en faveur de l'admission de M. Harry comme étudiant
régulier de seconde année. Ce propos sera transmis à
M. le recteur.

demande de M. Charles Brossy, candidat en théologie, écrit d'Allemagne
M. Ch. Brossy à M. le recteur pour demander l'autorisation de se
soutenir sa thèse grand printemps de l'année prochaine.
Il appuie sa demande par la nécessité d'un plus long
séjour au dehors pour se familiariser suffisamment avec
la connaissance de la langue allemande. Le Conseil
accorde à cette demande un avis favorable.

Le même étudiant demande en outre un certificat
constatant qu'il a subi ^{avec succès} tous ses examens de théologie,
moins la thèse. Le nécessaire sera fait pour obtenir
délivrance de ce certificat.

lettre de M. le pasteur Vivien Cette ~~proposition~~ est donnée d'une lettre
de M. le pasteur Vivien, de Bulle, demandant à
la Commission de conservation un subside en faveur
de M. Jules Lasserre, âgé de 28 ans 1/2, ancien élève

de l'écob. Tétrangolisation de M. Philoméne (Alfred-
Heritmes) desirant de commencer des études au sein
du saint ministère. Cette lettre sera remise au respectable
adresse, soit au la Commission synodale. M. le professeur
Guilleumier veut bien se charger de la transmettre.
M. Pirion sera avisé par lettre.

Etudiants réguliers
de la Suisse
allemande.

Un membre propose de dispenser des sermons et
réglementaires ^{catégoriques} les étudiants réguliers de la Suisse
allemande qui voudraient passer des examens dans
notre faculté. Le règlement étant formel, le
Conseil décide de s'y tenir. On aura égard à la
situation spéciale des dits étudiants, mais ils ne
seront dispensés que sur leur demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Séance délibérée à Lausanne, le 24 octobre 1885
Le président: Hallotting

Le 28 octobre 1885 à 6 heures du soir, le Conseil de
Faculté, au complet, a tenu séance.

Cours de droit
naturel.

L'unique objet à l'ordre du jour est une
proposition de M. le professeur C. L. Secrétan. M.
~~Secrétan~~ Genêt de l'importance d'un cours de droit
naturel pour des théologiens et de futurs pasteurs,
desirant de combler la lacune qui existerait à
cet égard chez ceux de nos étudiants qui sortent
directement du Gymnase, sans avoir passé par la
Faculté des lettres, M. Secrétan offre d'admettre
à son cours, comme auditeurs bénévoles, les
étudiants en théologie qui se trouvent dans le cas
ci-dessus indiqué. M. Secrétan offre en outre
de changer les heures de son cours, avec le consente-
ment des étudiants qui le suivent obligatoirement.

Il pose ar ce changement une seule condition relative-
vement ar nos étudiants : c'est que trois d'entre eux
au moins s'engagent ar suivre le Cours de Droit
naturel.

Le Conseil de Faculté entre pleinement dans ces
vues. Il est bien reconnaissant ar M. le professeur Ch.
Secrétan du dévouement qu'il veut bien s'imposer
pour être utile aux étudiants en théologie. En consé-
quence, tout en constatant qu'il ne peut être question
pour ceux-ci, en l'état, d'une obligation stricte, il
charge son président de transmettre et de recommander
ar M. le. les étudiants de première année sortant du
Gymnase l'offre généreuse et bienveillante de
M. Secrétan et de recueillir les adhésions.

Délibéré ar lausanne, le 28 octobre 1885

Le président du Conseil : P. Pallottouge

N.B.
A la fin d'octobre
conférence des
Théologues de M. A.
Chambet, Ch.
David, Emile,
Emery, Louis,
Lugin, Ami,
Poussard, Em.
Tubiana, Ch.

Demande de M.
Ch. Dubois,
candidat au thobol.
ar Genève.

M. Ch. Dubois, candidat en théologie ar
l'école de théologie de Albano ar Genève
demande, par lettres en date du 12 janvier 1886
ar M. le professeur Dauderain et du 13 janvier au
président du Conseil de la Faculté de théologie,
ar quelles conditions il pourrait obtenir note
licencie en théologie. Muni du baccalaurat
es lettres genevoises et du baccalaurat ar théologie
de Albano, ^{qui s'apprête à le prendre l'été prochain} il voudrait, si possible, obtenir note
licencie en théologie par simple déclaration
d'équivalence de grade.

Equivalence de
grade

La Faculté consultée décide de
répondre ar M. Dubois, par l'organe de son
Président, qu'elle ne peut autoriser dans son
pouvoir de no. Pour obtenir le diplôme de

licencié en théologie de l'Université de Louvain
 M. Sabois devrait subir les épreuves imposées par le
 Règlement de la Faculté de théologie au complet, savoir
 les examens de 2^e série (art. 13) et les épreuves de
 licence proprement dites (art. 28.) Il devrait en outre
 justifier de l'admission d'exercices homilétiques et
 catéchétiques analogues à ceux qui sont exigés de nos
 candidats à la licence. Enfin, au préalable, il devrait
 produire un diplôme régulier de bachelier ès lettres.
 N.B. Il lui est écrit dans ce sens le 20 février 1886

Demande de M. Gaudard - M. Gaudard, candidat en théologie,
 candidat en théologie. écrit de la Cour-la-Pile en date
 du 25 février 1886 au président de
 la Faculté de théologie. Il expose que
 son état de maladie paraît devoir se prolonger
 assez longtemps encore et qu'il n'est pas possible
 d'en produire le terme. Il s'appuie sur cette
 détermination pour solliciter une prolongation
 illimitée du délai réglementaire pour la
 présentation de sa thèse (art. 28 du règlement,
 2^e alinéa.)

La Faculté consultée opiné pour un
 délai d'un an renouvelable. Un procès dans
 ce sens est engagé à M. le recteur avec prière de
 le transmettre au Département

Examens du printemps. - M. Guile Frossy se fait inscrire pour
 1886. tous les examens de 2^e série et les examens de thèse;
 M. Edouard Henry Secretan pour les examens
 de 2^e série qui sont demeurés en souffrance (morale,
 dogmatique, symbolique, histoire des dogmes, exégèse biblique)

L

et pour les épreuves de licence; M^r Paul Sabatier pour
les examens de ses séminaires, sauf les examens relatifs à
l'Ancien Testament qui a fait admettre et que
la Faculté décide de ne pas exiger à nouveau.

Liste des étudiants en théologie 1^{er} semestre 1885-86.

1^{re} année.

- 1 M. Hubschinger Emmanuel, de Langnan (Paris) —
- 2 Colomb Gustave, de St-Prix.
- 3 Genton Edouard, de St-Léonard.
- 4 Meyron Louis, d'Échallens.
- 5 Fiodr Hon Emile, de Boursuis —

2^e année —

- 6 Fornerod Alois, d'Yverches (en congé.) —
- 7 Girardet Louis, de Lutry (en congé.) —
- 8 Wyrsch-Smolz, de Buochs, (Unterwald.) —

3^e année —

- 9 Ruedet-Louis, de Dollers-le-Grand —
- 10 Willivaud Maurice, de Penthalens —

4^e année —

- 11 Suignet Jules, d'Yllon —
- 12 Bébanzer Emile, de Lausanne —
- 13 Borsch Robert, de Rogelsberg (St-Gall) —
- 14 Grottel Alexandre, de Genève —
- 15 Curchod Emmanuel, de Donnartun —
- 16 Terrier Frédéric, de Genève —
- 17 Kariz Paul Prussien —
- 18 Bogoy Edouard, de Louvain —
- 19 Cayran Georges, de Nyon —
- 20 Moreillon Henri, de Vevey —
- 21 Flüger Paul, de Zurich —

- 21 Rossier Edouard, de Lausanne -
- 22 Savary Jules, de Payerne -
- 24 Secretan Etienne, de Lausanne -
- 25 Subilia Paul, de Yverdon (externe de 1883-85) -
- 26 Costaz Charles, de Fribourg -
- 27 Eschbaud Henri, de Mülhausen -
- 28 Grisebier Julien, de Lompach (Suisse) -
- 29 Zimmermann Alfred, de Turbenthal (Suisse) -
externe
- 30. Rochat Edouard, de Yverdon -

M. B. de la Roche, Flües, ^{vig} ont quitté Lausanne, à la fin du semestre

23 Mars 1886. Informé de l'intention de M. Rossier, étudiant de première année, de passer ses examens de philosophie au bout d'une année d'études, le Conseil de Faculté est d'avis que cette manière d'agir est une infraction au Chart. 11 du règlement. Cet article dit expressément que les étudiants en philosophie subiront une première série d'examens à la fin de la deuxième année d'études. Nulle exception n'est faite par le Règlement. En conséquence, M. Rossier devra formuler une demande spéciale sur laquelle le Conseil statuera.

23 Mars 1886. M. Delteil, boulevard Ségur, 83, Paris, nous pose les questions suivantes par une lettre du 19 Mars 1886:
 1° Un jeune homme unifié de la première partie du baccalauréat français et admissible à l'écrit pour la seconde partie pourrait-il passer ses

examens de licence dans notre Faculté?

2° Si le dit jeune homme qui termine son septième semestre de théologie dans une faculté française et qui a fait 3 ans d'études dans une faculté libre de la Suisse romande termine ses études dans la faculté où il les a commencées, pourrait-il obtenir chez nous l'équivalence de grade.

3° Sur quelles branches le même jeune homme serait-il interrogé s'il voulait prendre le baccalaurat-ès-lettres vaudois, en regard de son demi-baccalaurat français (presque 3/4 de baccalaurat?)

Examinés
separés

Le président de la Faculté de théologie a répondu par cette lettre au sujet de ces diverses questions.

1° Le jeune homme en question pourrait subir nos épreuves de licence (art. 25 du Règlement), à condition de produire un diplôme de bachelier-ès-lettres et de justifier d'études théologiques équivalentes aux nôtres.

2° Réponse négative. Notre Faculté ne délivre pas de diplôme par équivalence.

3° La question est du ressort du Conseil de Gymnase. Si d'après les enseignements qui lui sont transmis avec pièces et plappi (Règlement académique, Règlement pour la Faculté de théologie, Règlement pour le Gymnase), le président de l'He. Delteil veut donner suite à sa demande en postulant le baccalaurat-ès-lettres de Lausanne, il est prié de nous adresser une demande formelle que nous soumettrons à qui de droit.

27 avril 1886. M. Edouard Bossia a adressé le 13 avril à la Faculté de théologie une demande tendant à lui faire obtenir l'autorisation de présenter ses examens de pré-série au bout d'une année.

études, soit au juillet prochain. M^e Rossier fait valoir qu'il a 21 ans et qu'il a fait l'honneur de la faculté des lettres dont la plupart des étudiants de sa ville ont été dispensés, quoique plus jeunes pour la plupart.

Prenant ces motifs en considération, le Conseil de faculté, émet un avis favorable dont communication sera donnée à M^e le recteur en lui transmettant la demande.

Si la demande est définitivement agréée, en dérogation aux articles 11 et 17 du règlement de la Faculté de théologie, M^e Rossier devra présenter, avant de subir les examens, deux sermons et un catéchisme. De fait, il a déjà fait accepter deux sermons.

Préavis sur le remplacement de M^e le professeur F. Chapuis. Le 6 mai 1886, à onze heures du matin, le Conseil de la Faculté de théologie, convoqué par son président, s'est réuni à l'Académie.

Étaient présents: M^s. les professeurs Durand, Audiran, Vuilleumier et Ballotton.

Étaient: M^r. le professeur Chapuis.

Objet de la séance était le préavis de donner sur le projet du Département ^{de l'Acad. théol. et des Lettres} relativement à la reprise de la chaire d'exégèse du Nouveau Testament que va laisser vacante la nomination de M^e le professeur Chapuis comme pasteur de la paroisse de Choppes. Le Département, ^{d'après la lettre de M^r le Conseiller d'Etat Rouffey que M^r. le recteur a communiqué à la Faculté,} avait proposé au Conseil d'Etat de remplacer M^r. Chapuis par M^r. Combe pasteur à Grandson; M^r. Combe serait nommé par appel et à titre définitif conformément à l'article 102 & 3 de la loi sur l'instruction supérieure. Il devrait entrer en fonction, dans un délai ^{très rapproché}. Après mûre délibération, le Conseil de Faculté unanime

Considérant, d'une part, que la nomination par appel ~~est~~ plutôt que la suite d'un concours paraît plus ou moins imposée par les circonstances;

Qu'il importe en particulier d'éviter les retards fâcheux qui entraîneraient un concours, sans offrir grandes chances de compensation du côté du choix des candidats;

Considérant d'ailleurs que la personne de M. le pasteur Combe, sa réputation de travailleur infatigable, consciencieux et intelligent, son attachement à l'Église nationale d'Anglique du Canton de Vaud et la culture générale dont il a fait preuve en matière théologique font très bien augurer du succès de l'enseignement théologique qui lui serait confié;

Considérant, d'autre part, que les publications de M. le pasteur Combe ^{sur le rapport pas a} ~~de la Bible~~ ^{et de la critique} de l'Ancien Testament ou, comme il exprime l'article de loi précité, aux matières qu'il devrait enseigner;

Considérant en outre qu'un appel à titre immédiatement définitif ne paraît pas suffisamment justifié dans le cas spécial, qu'il n'a guère de précédent et qu'il en créerait un qui aurait ses dangers;

Considérant enfin qu'il importe pour l'Académie, pour les étudiants et pour le nouveau professeur lui-même que celui-ci ait le temps de faire ses preuves avant d'être nommé à titre définitif,

Préavis en faveur de la nomination de M. le pasteur Combe en qualité de professeur de l'Écriture du Nouveau Testament à l'Académie de Lausanne par appel, mais, pour commencer, à titre provisoire.

Le Conseil de Faculté est davis en outre que M. le pasteur Combe ne devrait entrer en fonctions qu'à la rentrée du mois d'octobre prochain. A. Chappuis

De cette manière de voir, le Conseil invoque un double motif: 1° la nécessité pour M. Corabe d'avoir un temps suffisant pour se préparer au haut enseignement, particulièrement à un enseignement aussi vaste et aussi important que l'Exégèse et la critique du Nouveau Testament; 2° le fait que M. le professeur Chapuis se déclare - ainsi que le Conseil s'en est assuré auprès de lui - disposé à terminer ses cours de l'année académique et à faire subir à M. le-les étudiants leurs examens de fin d'année.

Ainsi délibéré à Lausanne, les jour, mois et au précités

Par le Conseil de Faculté, le président:

P. Vallotton

Le 20 août 1886, le Conseil de la Faculté de théologie désigne M. le professeur Combe pour remplacer M. le pasteur Chapuis comme membre de la Commission de consécration, celle-ci devant compter dans son sein trois professeurs ordinaires de théologie désignés par la Faculté de théologie (art. 54 de la loi local).

Le 1er septembre 1886, à 10 heures du matin, le Conseil de Faculté régulièrement convoqué s'est réuni chez M. Vallotton, président du Conseil.

Présents: M. le L. Durand, Vuilleumier, Combe, Vallotton, professeurs.

Absent: M. le professeur et prorecteur Daudin.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le recteur en date du 26 août 1886. Cette lettre invite le Conseil à délibérer sur l'opportunité qu'il y aurait de rédiger un nouveau programme

pour la première année de théologie, a l'effet d'astreindre les étudiants qui passent directement en théologie aussitôt après l'obtention du diplôme de bachelier en lettres, à suivre quelques cours de la faculté des lettres et à combler ainsi les lacunes les plus criantes de leur culture littéraire. Si la réponse du Conseil est affirmative, M. le recteur s'empresse de dresser sans retard le programme nouveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil ~~proposé~~ a pris les décisions suivantes :

1° M. le recteur sera prié de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour obtenir de M. le Chef du département de l'Instruction publique et des Cultes qu'il veuille bien fixer d'une manière définitive les conditions auxquelles les étudiants pourront dorénavant être admis à titre régulier dans la Faculté de Théologie.

Quelle que soit à cet égard la décision du département, le Conseil estime qu'il importerait de faire cesser le caractère provisoire de la mesure adoptée qui, dès 1887, a dispensé les bacheliers en lettres qui en ont fait la demande de l'obligation de subir, avant d'entrer en théologie, des examens satisfaisants sur le programme de la première année de la Faculté des lettres.

2° En prévision du cas où les étudiants continueraient à être dispensés de l'année de lettres qui leur était précédemment imposée avant leur entrée en théologie, le Conseil de la Faculté de Théologie propose qu'ils soient astreints à suivre les cours suivants :

a) le cours de littérature française ;

1° Le cours d'histoire de la philosophie;
 2° Le cours de droit naturel.

Le cours d'histoire de la philosophie durant deux années devrait être suivi en première et deuxième année de théologie. Le cours de littérature française serait suivi pendant la première année de théologie. Le cours de droit naturel, qui ne dure qu'un an, pourrait être suivi en première ou deuxième année, au choix de l'étudiant.

3° Les étudiants en théologie devraient passer des examens satisfaisants sur les cours de la Faculté des lettres auxquels ils seraient astreints. Ces examens seraient ajoutés aux examens de première série qui leur sont imposés par le règlement à la fin de leur deuxième année d'études.

~~Par conséquent~~ Si ces propositions étaient admises, le professeur Duilleumier pourrait céder une heure de ses cours qu'il reporterait sur le Gymnase afin de faire place aux nouveaux cours de lettres. M. le professeur Combe devrait donner en première ^{et 2^e} année deux heures de moins que cela n'avait lieu précédemment, trois heures seraient disponibles dans la matinée pour le cours de droit naturel en première année.

Si la fixation du cours de droit naturel à 9 heures du matin apportait trop de perturbation dans le ~~programme~~ tableau des leçons de la Faculté de théologie, le Conseil proposerait 11 heures pour ce cours.

Les cours de littérature française ayant lieu d'après ^{de ce chef} aucun conflit d'heures ne serait à prévoir, au tableau des leçons.

Trois soutenance de thèses étant ar prévues pour la session d'octobre, le Conseil de faculté les fixe au vendredi 15, samedi 16 et lundi 18 octobre prochain. Les experts suivants seront proposés au Département: M. M. Deyland, Paschoud et Kellen pour la 1^{re}; M. M. Sigron, Chellin et de Perrot pour la 2^e; M. M. de Loës, Audenaert et Perret pour la 3^e. M. M. Prodhou et Mayor, Saps-bounges et Colomb, Girardet et Wyss, étudiants, seront ^{attachés} d'office. Ainsi de Lobéris et Lusaume, les jour, mois et au que dessus

Le Président du Comité Pallotton

Le 9 octobre 1886, le Conseil de Faculté régulièrement convoqué s'est réuni chez son président. Etaient présents: M. M. Durand, Daudiran, Duillemonier, Corabe et Pallotton.

M. Pallotton donne lecture d'un projet de rapport annuel du Conseil de faculté au Synode. Le rapport est approuvé et adopté, sauf le retranchement de trois ou quatre mots et une adjonction proposée par M. le professeur Durand.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'organisation des examens de la session d'octobre -

M. Daudiran fait une proposition d'un ordre plus général. Il propose que les examens sur son cours d'histoire de l'Eglise, au lieu d'être passés en entier ~~avec~~ et uniquement avec ceux de 2^e série soient répartis entre la 1^{re} et la 2^e série. Les notes obtenues à ces deux examens seraient combinées pour former une note unique aux examens de licence - Cette proposition

paraît offrir le double avantage de décharger les examens de 2^e série sur une des matières dont la préparation exige le plus de travail et de permettre à la fois aux étudiants de mieux organiser leur cours d'histoire de l'Église. En conséquence cette proposition est adoptée.

N.B.

Fin octobre, soumission
des thèses de M. M.
Perrin, Ch. & Glatton, Ed?

Fait à Lausanne le 9 octobre 1886

Le président du Conseil: P. Ballot

Nov. 1886. Sur la demande de M. John Peter, étudiant bachelier en lettres de l'Université de Genève, ayant fait dans cette Université une année de faculté des lettres et y ayant fait admettre à la fin de la dite année les examens annuels de littérature française le Conseil de Faculté demande à l'autorité compétente de bien vouloir autoriser l'inscription au nom de M. Peter comme étudiant régulier, avec dispense des cours et des examens de littérature française et se charge pour lui de faire admettre à la session de printemps de 1887 les examens d'entrée pour le baccalauréat.

25 Mars 1887. La Faculté de Théologie ^{est} réunie au complet chez M^r le prof. Corabœ pour entendre communication d'une lettre du Doyen de la Faculté de Théologie de Zurich invitant la Faculté de Théologie de Lausanne à prendre part à la célébration du jubilé cinquantième de M^r le Dr et professeur Otto-Friedolin Fritzsche, lequel aura lieu le 29 avril 1887.

M^r le professeur Vuilleumier se charge de rédiger au nom de ses collègues, une adresse à M^r Fritzsche, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans le professorat.

15

Nous donnons ci-après le texte de ce document :

Lausanne le avril 1847

La Faculté de Théologie de l'Académie de Lausanne

à
Monsieur le docteur et professeur
Otto Stridolin Feitnsché
à Zurich.

Monsieur et vénéré collègue,

La doyenne des facultés théologiques de la Suisse française ne saurait laisser passer cette superbe journée sans s'associer de cœur aux félicitations et aux vœux qui vous seront adressés de près et de loin.

S'il est dans la nature des choses que le grand public ne témoigne trop souvent qu'un médiocre intérêt aux hommes qui se sont voués au culte austère de la science et qui ont blanchi dans les travaux de la pensée et de l'érudition, c'est un devoir d'autant plus sacré et plus doux pour ceux qui ont l'honneur de suivre cette noble carrière, d'envoyer leurs vétérans des témoignages de leur affection et de leur respect. Aussi est-ce avec empressement que nous saisissons l'occasion qui nous est offerte par ce jubilé, de déposer entre vos mains l'expression simple, mais cordiale de nos sentiments.

Avec vous, nous bénissons ce Dieu qui vous a accordé le privilège peu commun d'accomplir le centième semestre de votre enseignement académique et, qui plus est, de parvenir à ce terme dans une verte vieillesse.

Nous vous prions d'agréer l'hommage de notre faible part de respectueuse gratitude pour les fruits variés de vos veilles savantes et de vos patientes labeurs. Il est,

Dans le vaste champ des sciences religieuses, plus d'un domaine où, longtemps encore, parmi nous autres théologiens de langue française, non moins que parmi nos doctes confrères de langue allemande, votre nom fera autorité et sera cité avec honneur.

Permettez nous enfin, ^{très} vénérable collègue, d'unir nos vœux à toutes celles qui, en ce jour, feront des vœux pour votre bonheur. Puise-t-il vous être donné, durant le soir de votre vie de voir se réaliser de plus en plus à votre égard les bénédictions temporelles et spirituelles que l'un des Sages dont vous avez si bien expliqués les écrits, promet à l'homme

ὃς ἐν οὐρίᾳ πενήσει,
καὶ ὃς ἐν οὐρίᾳ αὐτοῦ διακροθήσεται.
ὁ διαροῦμενος τὰς ὁδοὺς αὐτοῦ ἐν καρδίᾳ αὐτοῦ,
καὶ ἐν τοῖς ἀσπαρῆσιν αὐτοῦ ἐρωγήσεται!

Au nom de la Faculté de Théologie
de l'Université de Lausanne

Le Président: F. Vallotton

Le Secrétaire: H. O.

juin 1887. - M. Edouard-Henry Secretan, candidat en théologie adressa au Conseil de Faculté, en date du 17 juin 1887 une demande de délai pour la présentation de sa dissertation. Cette demande est motivée par l'état de santé du requérant.

La Faculté prélaire en demandant au Département par l'intermédiaire de M. le Recteur de bien vouloir accorder à M. Secretan un délai d'un an.

22 juillet 1887. - Soutenance de la thèse de M. Emile
Brossy sur l'Espérance du salut, étude biblique,
à 3 heures après-midi.

Le Conseil de Faculté y assiste au complet,
sauf M. Daudrean qui s'est fait excuser.

Exepts: M. M. Deylard et Paschoud, pasteurs.

Ont pris la parole pour l'attaque: M. M.
Bardet (de la aumône) et Logez (de 2e), étudiants
désignés d'office.

M. L. Durand, professeur, a fait l'attaque
principale. M. M. les prof. A. Ducloux et
Combe ont en outre pris la parole.

La thèse et la soutenance ont été admises.

22 juillet 1887. - Immédiatement après la soutenance
de la thèse de M. Brossy, le Conseil
de Faculté est en séance. Tous les
membres sont présents, sauf M. Daudrean.

M. Vallotton, président du Conseil, donne
lecture du rapport annuel sur la
Faculté de Théologie, rapport qui doit être
présenté au Synode dans sa séance ordinaire
du mois de décembre. Ce rapport est adopté,
après une ou deux observations qui amènent de
très légères modifications de détail.

Le Conseil délibère ensuite sur une
pétition signée de M. M. Louis Goumer et John
Péter, étudiants en théologie, et tendant à
obtenir le système de la compensation
pour les étudiants en théologie entre les
divers examens qu'ils doivent passer devant
la faculté des lettres.

18.
Considérant que les examens dont il s'agit
sont passés devant la faculté des lettres, qui a
coutume d'admettre la compensation,

Considérant, d'autre part, qu'il s'agit
d'étudiants en théologie et que la faculté de
théologie a pour principe et pour règle de
ne pas admettre la compensation,

Considérant que l'admission de la compen-
sation pure et simple, sans restriction aucune,
offrirait certains dangers, entre autres celui de
favoriser une faiblesse extrême, très fâcheuse
chez le futur pasteur, soit en philosophie, soit
en littérature française,

Le Conseil de la faculté de théologie
propose au Conseil académique de trancher
la difficulté par un moyen terme. Il propose
que la compensation soit admise entre
les examens relatifs à des branches d'enseignement
plus ou moins similaires, c'est-à-dire entre le
droit naturel et l'histoire de la philosophie, mais
non entre ces branches philosophiques et l'histoire
de la littérature française.

Le Conseil de faculté espère que le Conseil
académique et en particulier l'honorable
professeur qui représente la faculté des lettres
dans ce corps voudra bien apprécier les motifs
qui inspirent cette proposition. Il prend en outre
la liberté de faire remarquer qu'il importerait qu'une
prompte solution intervint, plusieurs étudiants en théol.
attendant d'être fixés sur leur sort quant aux
examens qu'ils viennent de passer devant la
faculté des lettres. Le président du Conseil: P. Vulliamy

7

26 août 1887. — Le Conseil se réunit chez M. Vallotton, son président.
Étaient présents: M. M. Daudiran, Combe et Vallotton.
Absents: M. Durand qui s'est excusé pour cause de santé et M. Guilleumier, qui était encore à la montagne.

Il s'agit de désigner les trois professeurs ordinaires qui devront siéger, au nom de la Faculté, dans la Commission de consécration.

M. Durand se refusant pour cause de santé, M. M. Daudiran, Combe et Guilleumier se trouvent de plein droit membres de la Commission de consécration.

Quatre soutenances de thèses étant annoncées pour la rentrée d'octobre, celles de M. M. Prod'homme, Sapsbourger, Mayor et Guardet,

la date de ces soutenances est fixée au samedi 14 et au lundi 17 octobre prochain. Il y aura une soutenance le matin et une

l'après-midi dans ces deux journées, de façon à ménager ^{aux candidats} les délais voulus pour la préparation du sermon qui sera prononcé

précéder devant la Commission de consécration, laquelle se réunira dans les derniers jours d'octobre. Le Conseil s'occupe aussi de la désignation des étudiants qui devront attaquer les thèses ci-dessus énumérées et des personnes qui pourront être appelées à faire partie des jurys.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président du Conseil:

J. Vallotton

11 novembre 1887. Le conseil, au complet, est réuni chez son nouveau président sousigné, à Lh.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Théophile Müller demandant l'équivalence de ses examens passés avec satisfaction à l'École de théologie de Genève, à la suite des trois années de cours qui constituent l'enseignement complet de ladite École. Nous préavisons favorablement auprès du Département, conformément aux antécédents de même nature dans la Commission de conciliation, et attendu que M. Müller est porteur d'un diplôme de licencié en lettres de l'université de Genève. Nous réservons pourtant la résolution finale pour juillet prochain. Dans le cas où M. Müller voudrait faire les derniers examens de licence, ainsi qu'il en exprime l'intention, il aurait à présenter aussi les deux sermons et le catéchisme de quatrième année, puisque, à Genève, il n'a fourni que deux sermons et deux catéchismes.

A propos d'un étudiant (M. Peter) qui a manqué l'histoire de la philosophie à la session de juillet, considérant que ce cours, comme celui de droit-naturel et la littérature française, a lieu dans la faculté de théologie, le conseil estime qu'il doit être au régime du règlement de notre faculté, et cela d'après l'art. 16 touchant les autres branches examinées et pour lesquelles il n'y a pas compensation: c'est conforme à la lettre de M. Crudeur (25 juillet 1887).

Le président du conseil
S. Combe prof.

2 décembre 1887. Présidence de M. Combe chez lui à Th. Absent
M. Dauriau qui s'est fait excuser.

M. le président annonce que M. le Chef de département, conformément à notre préavis et à la condition convenue, accorde à M. Et. Muller l'équivalence de ses examens passés à l'École de théologie de Genève.

Le conseil s'occupe ensuite d'une lettre du 21 novembre de la Commission synodale. Cette lettre appuie notre désir de voir M. les étudiants présenter dans le délai réglementaire leurs sermons et catéchismes. M. le président se fera en informer les intéressés en insistant sur la convenance pour eux et pour nous à satisfaire à cette exigence. — Sur le second point: érection de la chaire de théologie pratique en chaire ordinaire, le conseil est unanime (M. Dauriau nous avait donné son avis dans ce sens) à reconnaître l'importance de cette transformation en vue de compléter cet enseignement par des cours de diction, d'histoire de la prédication et ses besoins actuels dans le domaine de la charité et des questions sociales. Sont désignés comme délégués à la Commission synodale pour l'étude de ce projet M. les Pr. Vuillemin et Combe.

Le président du conseil

E. Combe
prof.

24 juillet 1888. Sous la présidence du sursigné, le Conseil se réunit à l'auditoire de théologie, à la suite de la souvenance de M. Edouard Serretan (appelé de M. P. Futilia et Fornierot avantsubica la veille), à 11 h., pour le rapport annuel à adresser au Synode. M. R. Trillemaier ^{absent} en avait pris connaissance; il l'approuve ainsi que les autres professeurs tous présents. Je l'adresserai au plus vite à M. le président du Synode.

Le président du Conseil
 L. Coube

22 septembre 1888. Réuni chez son président, le Conseil prend connaissance de différentes lettres. M. Gustave Colomb, vu le fâcheux état de sa santé (attesté par M. le Dr Céresole et de Céressolle) demandant au Département environ un délai de 6 mois pour la présentation de sa thèse. M. Edouard Logoz sollicite un congé de 6 mois qu'il passera à Göttingen. — M. Edouard Bonna, de Genève, nous envoie son diplôme de bachelier es-lettres, un certificat d'études et de travaux de deux ans à l'université de Genève (section de philosophie), une attestation de 3 semestres à la faculté de théologie de Berlin et d'1 à celle de Leubingen, pour obtenir d'entrer dans notre troisième année de théologie et de se soumettre aux diverses épreuves de notre règlement dans les deux années qui suivront. — M. Jules Anquet aimerait avoir quelques jours de plus pour l'impression de sa dissertation. Toutes ces demandes, pleinement justifiées, sont accordées.

Nous fixons au vendredi 19 octobre, à 8 h., la souvenance de thèse de M. Wipsh, et au samedi 20, même heure, celle de M. Jules Anquet. Choix des attachants.

L'indication des autres examens est laissée au bureau de l'académie avec lequel M. le Président s'entendra.

Il est décidé que désormais l'histoire et l'Épique sera sur le même pied que les autres examens, conformément à l'art. 15 de notre règlement. Bien que ce cours comporte 4 années, chaque des deux séries a un examen à part avec approbation spéciale qui ne se compense plus avec la somme de l'autre série.

Comme les professeurs immédiats, M. les étudiants bacheliers, qui n'ont pas fait l'année de la faculté des lettres, devront demander au Département si cette dispense subsiste pour eux.

Enfin nous nous entretenons des avances faites comme professeurs à la caisse de retraite et surtout des conditions peu avantageuses que celles imposent les statuts de cette caisse relativement à leur situation, défrayés qu'ils sont d'un logement que nous n'avons pas. Nous verrons s'il y a lieu d'en écrire au Département, tant pour nous professeurs d'histoire, que pour tels de nos collègues appartenant autrefois au corps professoral.

Président du Comité
Lambert

Mars 1889, Fontenay-le-Comte de M. Geo. Meylan.

2 juillet 1889, à l'académie. Le conseil est au complet
 sauf M. Willmannier, empêché par ses examens en ville. M. Will-
 mannier est choisi pour président de notre faculté, années 1889-1891.
 A l'unanimité, il est décidé d'appliquer les articles 1 et 2
 de notre règlement, prescrivant que les exercices honorifiques et
académiques soient présentés et admis avant le 1^{er} juin. M.
 les étudiants en sont immédiatement informés avec recommandation.
 Nous aurons deux thèses, le mardi 23: à 9h., celle de M. Bardet
 attaquée par M. le prof. Durand et M. les étudiants Logez et Kruentz;
 à 3h., celle de M. Rosier attaquée par M. le prof. Vallothon et Dau-
 vieran et M. les étudiants Gustave Secretan et Lambellet.

Le président Combe

23 juillet 1889, à l'académie. Tous les professeurs entendent
 et approuvent le rapport à adresser à la Commission syndicale.

Le président: E. Combe

Pour cette année 1888-1889, le catalogue académique
 compte trente-six étudiants, dont voici les noms dans l'ordre
 alphabétique. C signifie candidat en congé et n'ayant plus que
 la thèse finale à présenter; le chiffre romain indique la série,
 I la plus jeune, II la supérieure; 1, 2, 3, 4, l'année
 à laquelle se rattache l'étudiant; E, externe étranger en passage.

Bardet Louis C., de Villars-le-Grand

Baumann Jacques I, 1, de Richterswyl (Zurich).

Boranger Emile II, 4, " Lausanne.

Borquer Jean I, 1, " Clamont.

Bonna Edouard II, 3, " Genève.

Chamoret Gabriel I, 1, " Allon.

Colomb Gustave C, " St-Pres.

Curchod Emmanuel	II, 4,	de Dommartin.
Dedie Marc	I, 1,	" Coralles (Berne).
Divoine Paul	II, 3,	" Château-d'Os.
Ferrier Frédéric	II, 4,	" Genève.
Guilloud Henri	I, 1,	" Villeneuve.
Guignard Gabriel	II, 3,	" Paulin.
Jaccard Constant	I, 1,	" St Croix.
Lambelet Edouard	II, 3,	" Ford.
Logoz Edouard	II, 4,	" Goumoëns.
Meylan Georges	C,	" Le Lieu.
Milloud Maurice	C,	" Feithérey.
Morillon Henri	II, 4,	" Vevey.
Morel François	I, 1,	" Chardonne.
Mounoud Auguste	I, 2,	" Chioleyres.
Pelichet Gustave	I, 1,	" Gollion.
Péruisset Léon	II, 3,	" Baulmes.
Redard Maurice	I, 1,	" Echandens.
Rochat Edouard	II, 4,	" Le Lieu.
Rossier Edmond	C,	" Sausanne.
Savary Jules	II, 4,	" Payerne.
Secretan Etienne	II, 4,	" Sausanne.
Secretan Gustave	II, 3,	" Sausanne.
Subilia Emile	II, 4,	" Lucens.
Testay Charles	II, 4,	" Bea.
Trabaud Henri	II, 4,	" Drullier.
Tuscher Julien	II, 4,	" Limpach (Berne).
Waney Alfred	V, 3,	" Cugy.
Zimmer Louis	II, 3,	" Echichens.
Staub Max	E (hiver)	. Riestach (Zurich).
Villaret Hans	E (été)	. Lindenbunz (Prusse).

Par lettre du 25 août, le département de l'instruction publique et des cultes demandait à M. le recteur de savoir de la faculté de théologie ce qu'elle pensait de l'intention qu'avait le Conseil d'Etat de désigner M. le past. Paschoud, de Trilly, comme remplaçant de M. le prof. Vallotton à la chaire de théologie pratique, M. le prof. Vallotton ayant accepté d'être pasteur à Lausanne. A l'exception de ce dernier, naturellement non consulté, M. M. Daudin, Durand, Vuilleumier, Combe ne peuvent que s'incliner devant la décision de M. Vallotton et la proposition de M. le Chef du Département. — Ainsi communiqué à M. le recteur pour renseignements à la Commission académique. E. Combe présid.
Ce 2 septembre 1889.

27 septembre 1889. Le Conseil est convoqué pour la dernière fois chez son président actuel. Nous sommes au complet.

Les examens et les soutenances de thèses de la tourne sont fixés comme suit:

mardi 15 octobre,	à 8h,	exigèze Ancien Testament, Nouveau Testament et langue hébraïque;
mercredi 16 "	"	, autres cours de Nouveau Testament;
" "	3h,	soutenance de la thèse de M. <u>Lovary</u> ;
jeudi 17 "	8h,	théologie systématique;
vendredi 18 "	"	, théologie pratique;
samedi 19 "	"	, " historique;
lundi 21 "	"	, 1 ^{er} travail écrit de licence;
" "	3h,	soutenance de M. <u>Le'az</u> ;
mardi 22 "	8h,	2 ^o travail écrit de licence;
mercredi 23 "	3h,	soutenance de M. <u>Subilia</u>

Sont désignés M. les experts pasteurs à présenter au Département, ainsi que M. M. les étudiants attaquant les thèses. autres soutenuances: M. Ferris
et Et. Secretan.

Après entente avec l'autorité supérieure et jusqu'à ce que M. le past. Paschoud, appelé à la chaire extraordinaire de théologie pratique, puisse commencer ses cours, le printemps prochain, M. le prof. Pallotton continuera son enseignement et hiver, mais à raison de quatre leçons seulement par semaine, réparties de la manière suivante: 3 h. d'homilétique aux deux premières années, 1 h. d'exercices homilétiques ou catéchétiques aux élèves de 2^e et 3^e année.

Le conseil de faculté, consulté par M. le past. Formérod, sur les épreuves pour le doctorat en théologie, décide, en vertu de l'art. 43 de notre règlement, qu'il sera dispensé de deux compositions écrites: celle de théologie historique et celle de théologie systématique.

E. Combes, présid.

Année académique 1889-90.

Lundi 28 octobre 89.

à 6^h 30, à l'issue de la soutenance de M. Etienne Secretan. — Tous les membres du conseil sont présents.

M. Charles Riordet, de Genève, sur le vu de sa tige, d'étude & d'examen, à la Faculté de l'Oratoire & à l'Université de Genève, a été admis comme étudiant de 3^e année.

M. Just. Blomb obtient, sur sa demande, un sursis pour la présentation de sa dissertation. Ce délai est fixé à 6 mois.

Le conseil donne un avis favorable à une demande de réponse de finances présentée par M. E. Subitola.

Il y aura le lundi 4/11 un examen complémentaire de langue hébraïque pour les étudiants qui s'étaient de mettre en règle à cet égard. Le dit examen aurait dû se faire le 15 oct. à l'occasion des examens d'exégèse de l'A. T., mais les étudiants en question n'avaient pas été prévenus de la chose. M. le pasteur Thelin, de Noirem, veut bien assister comme expert.

Le Président: H. Orilleumet.

Mardi 15 Janvier 1890 à 5 heures.

L'imprimatur a été accordé à M. Milions p. sa thèse sur la Religion de M. Renan. - L'époque de la soutenance reste à fixer. Elle ne pourra qu'en avoir lieu avant la fin du semestre, le candidat étant retenu à Paris par les obligations de sa charge.

M. Mounoud, qui a accepté une place de maître à la position Sillig à la Tour de Peitz, demande un congé d'un an. Accordé.

Notre collègue, M. le prof. Durand, préoccupé de interruptions que le fâcheux état de sa santé apporte à l'enseignement de la th. syst. & de inconvénients qui en résultent pour les étudiants de dernier année, soumet à l'examen du C. de F. l'idée d'une demande de congé et d'un remplacement provisoire. - Le Conseil pense qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de donner suite à cette idée. M. Durand fera pendant le reste de ce semestre ce que sa santé lui permettra de faire. Mais il faudra avoir en temps utile à ce qu'il conviendra de faire pour le semestre d'été. Le Président ira voir M. Durand de la part du Conseil et lui répondra dans ce sens.

Le Président: Flvrickemire.

Mardi 12 Mars 1890 à 5 heures

Chez M. Combe. - Tous les membres ordinaires de la Faculté sont présents sauf M. Durand.

1. M. le prof. Durand, vu l'état de plus en plus précaire de sa santé, a l'intention positive de demander un congé pour le semestre d'été. Il y a lieu dès lors de s'occuper de mesures à prendre & de propositions à faire au Département au sujet de l'enseignement systématique. Le programme porte: Morale officielle (3^e & 4^e année); suite & fin de l'Apologétique (1^{re} & 2^e année). - Après discussion, le Conseil arrive à la conclusion, comme suit: a) Il importe que l'enseignement ne soit pas réduit, mais se donne complètement; chose d'autant plus nécessaire que les leçons ont subi déjà

de fréquents interruptions pendant ce semestre d'hiver. — b) Il importe également que l'enseignement ne soit pas réparti entre les autres professeurs, déjà suffisamment chargés, mais qu'il soit confié à un remplaçant spécial. — c) Il y aurait avantage à en charger tel des anciens élèves de M^r Durand qui serait au courant de son enseignement et pourrait plus facilement réchauffer les deux cours dans le même esprit et en suivant le même plan. — Il sera écrit dans ce sens à M^r le Recteur, le Président offrant de donner, s'il y a lieu, à M^r le Chef de Département, d'ultérieurs éclaircissements.

1^o La soutenance de la thèse de M^r Fisches (Judas Iscariote) est fixée à Vendredi 23 et à 3h. — Le Conseil désigne les noms de quatre experts à proposer au Département, et ceux de deux attaquants parmi les étudiants. — Celle de M^r Miltiond (Religion de M^r Renaud) aura lieu après Pâques. Soit également désignés les experts & les attaquants.

3^o Le Président a reçu une lettre de M^r le ministre Théod. Secretan, Directeur de l'Académie des Arts, au sujet de son fils, M^r Gustave Secretan qui, par mesure du Département, est exclu de prédications du dimanche; mesure qui, mal interprétée, pourrait donner à croire que ledit candidat s'est rendu indigne des fonctions de prédicateur auxquelles les étud^s en théol. peuvent être appelés. — Le Président est chargé de répondre à M^r S. 1) pour lui rappeler que le C. de F. comme tel n'a pas voix en chapitres au service des cultes, et 2) pour le rassurer sur les conséquences qu'il pourrait avoir, pour la réputation et l'avenir de son fils, la mesure que ledit Service a cru devoir prendre à son égard (pour le punir d'avoir signé une pétition qui n'est pas vue de bon œil au Départ^t).

H. Wickham.

P. S. Le Président a été reçu en audience par M^r le Chef de Département le Samedi 15, au sujet du remplacement de M^r Durand. M^r le Com^e Raffy prend note du nom de M^r L^e Emery, pasteur à Champoveut, mais en faisant toutes les réserves pour l'avenir.

Vendredi 21 mars à 3h.

La Faculté est réunie pour la soutenance de M^r Julien Fischer
(Judas Fischer). — Experts désignés par le Départ^t: M^r les pasteurs
Cuschod de Kozgen, & Thelin de Honneur. Le premier s'est fait excuser.
— Opposants d'office: M^r Ch. Siordet & Ximenes, étudiants, & Combe prof.
Mardi 8 avril à 3h.

La Faculté assiste en corps à la soutenance de M^{lle} M^{lle} Michoud
(La Religion de M^r Renaud). — Experts: M^r Aigroz & M^r Secretan.
— Opposants d'office: M^r Bonna et Fy Moul, stud^t, & Dandivan prof.

Séance du 10 avril à 3 heures.

Présents M^r Combe, Dandivan, Emery & Paschoud.

1) Le président souhaite la bienvenue à ces deux derniers, qui as-
sistent pour la première fois à la séance du Conseil. M^r Emery a
été présenté le jour même à M^r les étudiants comme suppléant de
M^r Durand. — La 1^{re} leçon de M^r Paschoud aura lieu le 15 et.

2) Une lettre sera écrite à M^r Valtoton, pasteur à Lausanne,
pour le remercier au nom de la Faculté de excellents services qu'il a
rendus pendant 6 ans et 1/2 comme prof. extraord. de théologie pratique.

3) A l'ordre du jour est le projet de loi sur l'Université de Lau-
sanne. Le Conseil est appelé à formuler ses observations lesquelles
seront soumises à la Commission et au Sénat Académique. Voici les
articles au sujet desquels le Conseil décide de présenter des observations:

Art. 1^{er}. (But de l'institution) Au but essentiellement pratique
qui était déjà celui de l'Académie, il faut ajouter celui de concou-
rir au progrès (ou de concourir au développement) de la science en général.

Art. 7. (Objets d'études de la Faculté des Lettres) ajouter les langues,
littératures et antiquités orientales, et faire un place, à côté de l'his-
toire générale et de l'histoire de la philosophie, à l'histoire des religions.

Art. 10. La Fac. de Théol. constate avec satisfaction que le nombre de ses chaires est porté de 4 à cinq.

Art. 15 (les prof. peuvent être tenus de donner, dans leur patrie, des leçons dans d'autres établissements cantonaux). Retrancher cet article, ce qui n'exclurait pas des arrangements particuliers en ce qui concerne le Gymnase.

Art. 16 (maximum de 15 leçons). Réviser ce max. à 12, soit 2 par jour en moy.

Art. 17 (traitement des prof. ord.). Tout en accueillant avec reconnaissance l'élévation des "limites" (de 4 à 5 mille fr., au lieu de fr. 3000 à 4000), on peut se demander si, sans entrer dans la voie des augmentations périodiques (comme pour les pasteurs), il n'y aurait pas justice à tenir compte de l'ancienneté de service, en disant p. ex. : ce dernier chiffre (fr. 5000) étant atteint de doit avec la 10^e (12^e ou 15^e) année de professorat?

Art. 18 à 22 (nominat. des prof. ord.). Placer franchement en 1^{re} ligne la nomination par appel, mode qui prévaut généralement dans les Universités, qui ne s'en trouvent pas plus mal. Mais, dans ce cas, déterminer plus exactement la forme sous laquelle l'avis de l'Université serait requis (art. 22). L'avis ne devrait pas porter sur une personne déjà désignée, mais devrait consister dans une liste de présentation que le Sénat universitaire arrêterait après avoir entendu la Faculté intéressée. — En cas de nomination par vocation d'un prof. de théol. il y aurait lieu d'entendre aussi la Commission Synodale (v. Loi ecclési. art. 149, 2^e alinéa.)

Art. 24. Les prof. de la Fac. de théol. doivent appartenir à l'Eglise nationale de C. de Vaud. Il vaudrait mieux dire se rattacher à. Le mot "appartenir" a le grand inconvénient de limiter le choix aux membres actuels de l'Egl. nationale et d'empêcher la nomination d'un homme du dehors.

Art. 32, avant-dernier alinéa (le Département apprécie la attestation de maturité qui n'émanent pas du Gymn. ou de l'Ecole industrielle de Lausanne). Ces attestations ne peuvent-elles pas être appréciées par l'Université elle-même? et ne suffirait-il pas de réserver le recours au Département?

Art. 44 et 45 (Composition du Sénat universitaire et choix du Recteur).

Les Examens de juillet ont lieu du Jeudi 10 au Jeudi 24. La Faculté se réunit Jeudi 24 après midi à la Cure de Prilly pour lire et apprécier les travaux écrits de licence, et arrêter ses conclusions sur les résultats desdits examens.

H. V.

Séance du 29 Septembre 1890.

Le Conseil est au complet, chez le Président.

A l'ordre du jour est la fixation de examens d'octobre (du 15 au 22), la nomination de la Commission de licence (M. Dauderou, Paschoud & Vrikkennier), la désignation des experts à proposer au Département, et enfin la fixation éventuelle des soutenances de six thèses ci-après :

- Le 16 oct. M. Em. Curchod, le règne d'Eséchias (Oppos. M. Gust. Secretan)
 Le 17 " M. Vaney, le sadducéisme (Oppos. M. Burgue)
 Le 20 " M. E. Rochat, la prédication d'Ép. Bersier (Oppos. M. Chamorel)
 Le 21 " M. Gust. Colomb, la Bible et la X^eme d'après Lessing (Oppos. M. Jaccard)
 Le 23 " M. H. Trabaud, les principes sociaux de l'Évangile (Oppos. M. Gailhoust)
 Le 24 " M. Ed. Logoz, Essai sur Edm. Scherer théologien (Oppos. M. Million)

H. Vrikkennier.

Jeudi 2 Octobre 1890

Le Conseil se réunit chez son Président et, après souper, commence la discussion du nouveau Règlement de Faculté, dont un projet avait été élaboré par le Président sur la base de la loi du 10 Mai, et du Règlement général du 19 juillet, en tenant compte de l'ancien Règlement et des expériences faites, et en mettant à profit les règlements de la Faculté de Borne et des Cantons Concordataires de la Suisse allemande pour les examens théologiques.

H. Vrikkennier.

Lundi 6 octobre 1890

Chy M. Combe. Tous les membres présents.

1) Suite et fin de la délibération sur le nouveau Règlement de Faculté.

— Il sera mis au net par le Président pour être soumis au Département.

— Principales innovations : a) Cycle : Les Introductions, à l'Ant. et au Nouv. Test. seront mises au programme du 1^{er} examen, dit propédeutique, ainsi que l'histoire de l'école de Jér. Les 2 Théologies bibliques seront reportées à celui du 2^o examen, dit théologique propédeut. d'histoire de Christianisme se fera tout entière en la seconde année d'étu répartie sur 4 années. La géog. bibl. et l'Encyclop. continueront à faire partie du cycle, mais ne seront pas branches d'examen. Le 1^{er} examen ne comprendra pas de branches systé. et pratiques. — b) Examens : l'un et l'autre se feront en une seule session, toute la série devant une seule et même Commission dont fera partie la Faculté entière. Chacun des deux examens comprendra 1^o une partie écrite et 2^o une série orale; la 1^{re} devant être admise pour que le candidat puisse se présenter à la 2^e. Une moyenne trop faible et un examen complètement manqué entraînent l'ajournement du candidat à la session suivante. Cependant le candidat ajourné pour insuffisance des épreuves orales reste au bénéfice des épreuves écrites. Celles-ci se composent, p^o l'examen propédeutique, de 2 versions de l'A. et du N.T. et de réponses à une ou plusieurs questions d'hist. ecclési.; pour l'examen théol. p^opt dit, de trois travaux sur des sujets pris dans le programme de ce 2^o examen. Dans les examens oraux on ne s'en tiendra pas à un seul sujet tiré ^{au} par le sort, mais les questions pourront porter sur d'autres points. — c) Les exercices pratiques sont réduits au minimum de 4 sermons et de 2 catéchismes (au lieu de 6 et 3), mais les candidats au 2^o examen devront justifier d'une part active prise aux exercices d'analyse de textes. — d) La thèse est supprimée. En revanche, le candidat devra, ^{au moment de} s'inscrire p^o le 2^o examen, avoir fait pendant le cours de ses études 4 monographies théol. (une et admise par la prof^o de la spécialité). — e) Par mesure de transition, les étud^{ts} qui ont fait l'examen de 1^{re} série d'après le régime actuel présenteront encore une thèse, mais ne seront pas obligés

de l'imprimerie.

2) Le Conseil, appelé à désigner son Doyen, confirme en cette qualité son président actuel pour la durée de 2 ans.

H. Vreillemines.

Le 13 octobre

Le Rapport de la Faculté au Synode, rédigé par le Président, est mis en circulation et adopté.

Les Examens d'Octobre 1890

ont lieu, selon le tableau arrêté à la séance du 29 sept., du 15 au 20.

Les travaux écrits (M. Beranger et Gust. Secretan) mardi 21 et jeudi 23.

M. Beranger s'étant trouvé indisposé a dû être ajourné à une autre session

— Les soutenances ont lieu pareillement aux jours ci-dessus fixés.

Le président: H. Vreillemines

Fin

des Procès-Verbaux du Conseil de la Faculté de Théologie
de l'Académie de Lausanne.

UNIVERSITÉ de LAUSANNE.

fondée par décret du Grand Conseil
le 22 août 1828,

organisée par la Loi du 10 Mai 1890
et le Règlement général du 19 Juillet,
ouverte

en séance solennelle, à la Salle du Grand Conseil,
le 22 Octobre 1890,

par M. le Conseiller d'Etat Eug. Ruffey,

sous le Rectorat

de M. Aug. Maurer, prof. en Lettres.

La Faculté de Théologie est composée en Octobre 1890 de

M. <u>Gleuri Vuilleumier</u> , professeur de théol. exégét. de l'Anc. Test. et Doyen.	} Prof. ord. ^{es}
<u>Ernest Combe</u> , professeur de théol. exégétique du Nouv. Test.	
<u>Eugène Dandriaux</u> , professeur de théologie historique,	
<u>Louis Emery</u> , professeur de théologie systématique (ord. ^{es} en 1890)	
<u>Gleuri Paschoud</u> , professeur de théologie pratique (ordin. ^{es} en 1891).	

Décanat de St. Villorenois.

Semestre d'Hiver 1890-91.

Lundi 27 octobre

à 8 heures du matin, le Doyen avait convoqué les Etudiants de la Faculté à l'Auditoire de Théologie. Il leur adresse une allocution à l'occasion de l'entrée en vigueur du régime universitaire, leur expose les principes sur lesquels repose et dont s'inspire ce régime et leur communique les traits essentiels du Règlement élaboré par le Conseil de Faculté. En terminant il fait appel à leur bonne volonté, l'année qui commence étant une période de transition et d'apprentissage tant pour les professeurs que pour les Etudiants, et invoque sur les uns et les autres la bénédiction de Dieu.

Vendredi 30 octobre à 10 h.

La Faculté assiste à la leçon inaugurale de M. Louis Emery, nommé par le Conseil d'Etat en qualité de professeur extraordinaire de Théologie systématique. Le professeur s'est appliqué, dans cette leçon d'ouverture, à déterminer ce qu'est la piété ou la foi chrétienne d'une part, la théologie de l'autre, et quels sont leurs rapports réciproques.

Publié dans la
Revue de Théol. et
phil., t. II, p. 107,
et reproduit dans
le vol. de Discours et leçons.

Le Samedi 8 Novembre

Le Doyen assiste, avec les Doyens des autres Facultés et des représentants de nos sociétés savantes, ainsi que de la presse, à la constitution de la Commission chargée, sous la présidence de M. le Chef du Département, d'organiser les fêtes, par lesquelles sera solennisée, au mois de mai 1891, l'inauguration publique de la nouvelle Université.

(Dans la suite, la Commission des fêtes s'est subdivisée en 9 Comités spéciaux en s'adjoignant un certain nombre de membres auxiliaires, pris dans le sein et en dehors du corps universitaire. Au Doyen de la Faculté de Théol. est échu l'honneur de présider le Comité dit du Recueil universitaire, c'est-à-dire d'un recueil de mémoires savants à publier par les prof. de diverses Facultés à l'occasion ou en souvenir des fêtes inaugurales. Il a été chargé en outre de rédiger une Historie abrégée de l'ancienne Académie).

Séance du 22 décembre 1890.

Le Conseil, à l'invitation du Recteur, s'occupe de l'élaboration du Programme des cours pour le semestre d'été 1891. Il s'agit spécialement de ménager la transition de l'ancien cycle d'études au nouveau. On arrête également les Sujets de concours. D'après le nouveau règlement sur la matière, chaque professeur ne propose qu'un seul sujet.

L. Crivellier.

Du Mercredi 8 au Mardi 14 avril 1891

ont eu lieu un certain nombre d'examen, complémentaires, depuis l'ancien régime.

Semestre d'Été 1891.

Nouvelles immatriculations en théologie :

- M. Chastellain, Henri (avec maturité du gymnase de Berthoud),
- Curchod, Robert (maturité du gymnase de Bâle).
- Jordan, Otto, prussien.

Le Avril 1891.

Séance présidée par M. Combe, vice-Doyen. Le Doyen étant empêché, pour raison de santé, de se charger de la prédication que le Chef du Département lui avait demandé de faire pour l'ouverture des Fêtes Universitaires, le Département prie le Conseil de Faculté de désigner dans son sein le prédicateur. M. Paschoud, professeur de théologie pratique, veut bien se charger de cet office.

18, 19 et 20 Mai 1891.

Fêtes inaugurales de l'Université de Lausanne.

(Voir le petit vol. commémoratif publié par le Bureau de la Fac. d. Théol.)

Lundi 18 (lendemain de Pentecôte), à 9 h. à la Cathédrale. Culte solennel. Morceau de Musique instrumentale. Prém. de M. H. Secretan, pasteur de la Cité. - Chant. - Prédication de M. le professeur Paschoud sur 1 Cor. XIII, 1.2. - Cantique de Luther exécuté par les Sociétés chorales avec accompagnement de musique instrumentale.

Séance académique au Casino-Théâtre.

Mercredi 20 à 9 1/2 h. dans la salle inférieure de la Chapelle du Valentin.

Séance des Sociétés de théologie et pastorales réunies, sous la présidence de M. le ministre, Narbet, président de la 1^{re} de ces Sociétés. Travail de M. le pasteur Chapuis, ancien

+ V. Revue de
H. Est. et de
phil.

professeur d'exégèse et de critique du N. T., sur les transformations du Dogme
christologique. — A cette séance assistent, outre les membres en grand
nombre des deux sociétés, M. Frank Puaur, directeur de la Revue chré-
tienne, ancien chargé de cours à la Faculté de théologie de Paris, et délégué
de cette Faculté aux fêtes universitaires; Leenhardt, professeur à Montauban,
délégué de cette Faculté; Michaud, Doyen et délégué de la Faculté
vieille catholique de Berne; Charley, secrétaire, prof. de philosophie à
l'Université de Lausanne. — M. Frank Puaur profite de la circonstance
pour s'acquitter d'une mission que l'ordre du jour, déjà trop chargé, de
la séance universitaire de Lundi 18 au Casino-Théâtre ne lui avait pas
permis de remplir: celle d'exprimer à la Faculté académique de Lausanne
les félicitations et les vœux de la Faculté de Paris et, d'une manière plus gé-
nérale, d'attester la reconnaissance du protestantisme français envers la
vieille Académie de Lausanne. « Un grand destin ^{s'achève} finit, dit-il, un grand
destin commence! » — Le Doyen de la Faculté de Théologie remercie l'ora-
teur et exprime l'espoir de voir les facultés protestantes de langue française
vives même isolées que par le passé et acquiescer à un plus haut degré
le sentiment de la solidarité fraternelle qui doit exister entre elles.

Il ne sera pas sans intérêt de consigner ici le fait que la Commission
des fêtes universitaires avait invité la Faculté libre de théologie à s'associer
à nos solennités, et que M. Adhé', Bovon, Gautier et Ch. Porret ont ré-
pondu à cette invitation (M. Leconte en a été empêché par le mauvais
état de sa santé). — De la Faculté de Genève étaient venus M. Chambre
et Montet; de celle de Neuchâtel, M. le pasteur prof. H. Du Bois. — Les Fa-
cultés de la Suisse allemande ont brillé par leur absence.

H. Willeminet.

Le 7 Juillet 1891

ont commencé au Château, à la salle de lecture du Conseil d'Etat, sous la
présidence de M. le Conseiller d'Etat Ruffy, chef du Dép. de l'Instr. publ.
les Conférences des Doyens de Faculté pour arriver à une rédaction aussi

uniforme que possible des différents Règlements élaborés par les Conseils de Faculté. Le projet de la Faculté de Théologie sert de base à l'étude comparée des projets de règlement et à la discussion. La discussion aboutit à l'adoption d'un certain nombre de principes communs à tous les règlements, d'après lesquels ces derniers devront être revus, seu partie revués. Mais on finit par reconnaître que, à part ces principes généraux nécessaires pour établir une certaine concordance, il convient de laisser ^{aux différents} ~~à~~ Faculté une latitude inséparable de la nature ^{de leurs} sciences respectives, et de méthodes qui leur sont propres. Les différences portent surtout sur la marche des études et le mode des examens. — Le projet de Règlement de la Faculté de Théologie sort de cette discussion, qui s'est prolongée pendant plusieurs séances, sans modifications essentielles.

J. Vaukenunier.

Séance du Mercredi 15 juillet 91

Chez le Doyen. Tous les membres sont présents, sauf M. Paschoud (qui avait appointé les étudiants pour leur faire visiter l'île de Cery).

1) Fixation des soutenances de M. Gustave Secretan et Ed. Bonna. La 1^{re} (sur les premières missions évangéliques en pays païens) aura lieu lundi 20 et à 3h. Opposants d'office M. Redard, étud.^t, & Paschoud professeur; — la 2^e (sur l'opposition des lettres romaines au X^e^m sous Marc-Aurèle) vendredi 24 et à 3h. Opposants M. Pelichet étud.^t & Daudin prof.^t. — Sont proposés comme experts M. de Perrot, Rapiu, Théod. Secretan et Aigroz.

2) Examens complémentaires de M. Divorin, Lambelin et Zimmer, mardi 21; les travaux écrits éventuellement mercredi et jeudi. — La Commission de licence est composée de M. Combe, Emery & Vaukenunier. — Expert: M. Thélia.

3) Le Doyen renseigne le Conseil sur le point où en est la discussion des règlements de Faculté & fait rapport sur les principes adoptés par la Conférence des Doyens pour établir entre les différents règlements une certaine concordance. — Il est chargé de préparer pour une prochaine séance une édition revue du projet de règlement de notre Faculté.

4). En sa qualité de Président de la Commission du Recueil universitaire le Doyen invite ses collègues à fournir leur contribution à ce recueil de mémoires savants. Les manuscrits devraient être livrés, si possible, pour le 1^{er} Novembre, les mémoires devant être rangés par Faculté, et la Faculté de Théologie occupant, selon la tradition, le premier rang. Le volume devra être prêt pour l'anniversaire des fêtes universitaires, soit avant la fin de mai 1892.

5) Un arrangement intervient entre M. Vandierau et Emery pour l'enseignement de l'histoire des religions. Ce dernier prendra à sa charge l'introduction générale à cette histoire. Ceci pour éviter un double emploi.

Sturikennius.

Les examens de juillet 1891

ont lieu du Lundi 20 au Vendredi 24. — Mercredi et Jeudi les examens écrits de M. Lambillet (sur Hébr. 12/4-17 et sur: Jésus Roi). — Lundi et Vendredi à 3h. les soutenance, de M. G. Secretan & Doma.

Séance du 24 juillet

à l'issue de la soutenance de M. Doma. — Tous les membres présents. —

Le Doyen soumet au Conseil la nouvelle "édition" revue et corrigée du projet de Règlement de la Faculté de théologie, telle qu'elle ressort de discussions et décisions de la Conférence des Doyens, présidée par M. le Chef du Département. — Elle est adoptée avec quelques changements de rédaction. — Elle sera mise au net et pour être soumise à la sanction définitive du Département et imprimée par ses soins.

Sturikennius.

Séance du 31 août 1891

à Chébrus (à l'occasion de la réunion d'été de la Société vaudoise de Théologie) le Conseil est appelé par le Département à donner son avis au sujet de l'offre d'un cours sur l'histoire des Missions par M. le ministre Henri Narbil, à Lausanne, et du désir exprimé par M. N. de le donner à titre de privat-docent. — Après discussion, il est décidé de transmettre au Département, par le canal de M. le Recteur, l'avis suivant: Le Conseil

de la F. de Th. accueille volontiers cette offre, et cela essentiellement pour les motifs suivants: 1° Un cours sur les missions, répond à un besoin de plus en plus senti et comblerait une lacune que nous avons signalé déjà il y a un certain nombre d'années. 2° M. Nardet nous paraît bien qualifié pour la chose, attendu qu'il est notoire que depuis longtemps il voue à l'œuvre des missions un intérêt spécial, ce dont font d'ailleurs foi les quelques publications qu'il a jointes à sa demande. 3° Il y a d'autant plus de convenance à accorder à M. N. l'autorisation demandée qu'il représente en théologie une tendance qui n'a pas d'autre organe dans notre Faculté et à laquelle il y a tout avantage à donner cette satisfaction. — D'un autre côté, il ne nous paraît pas que M. N. remplisse d'une manière tout à fait suffisante les conditions réglementaires pour être nommé d'emblée à titre de privat-docent. Nous proposons donc qu'il soit autorisé à donner cet enseignement à titre de cours libre.

H. Vuilleminet.

Séance du 30 Septembre 1891.

à 2 heures, chez le Président. Tous les membres sont présents. À l'ordre du jour est

1) la fixation des examens et soutenances de la rentrée d'octobre et la désignation des experts à proposer au Département.

a) Examens oraux et écrits de licence de M. Ch. Liordet. Ils auront lieu du jeudi 15 au mardi 20 octobre, selon l'ancien régime.

b) Les examens propédeutiques (nouveau style) auront lieu les mêmes jours, mais en commençant par l'épreuve écrite. Trois candidats sont en perspective: M. de Perrot, Marguerat et Ch. Jq. Martin.

La Commission d'examen sera la même, savoir la Faculté en corps et les experts. On proposera les noms de M. Thélus, à Morvins, et Heystre, m^{re} impo^{it}.

c) Soutenances. Les thèses étant manuscrites, il n'y a pas lieu de désigner des attaquants parmi les étudiants. Les soutenances sont fixées, éventuellement à l'après-midi des mêmes jours que dessus. Ont fourni leurs manuscrits M. Béranger, Divonne, Guignard, Novillon et Péronet; M. Lambellet n'a pas encore envoyé le sien.

2) Un membre fait observer qu'il a des raisons pour croire que tel ou tel de ces candidats n'est pas en règle avec les examens d'histoire de la philosophie et de droit naturel. Les soupçons en question sont éclaircis par le Doyen au moyen de la consultation des registres de M^r le Secrétaire de l'Université (resp. de l'Académie). En cas que ce contrôle démontre qu'en effet il n'a pas été satisfait à cette exigence du Règlement, les candidats trouvés en faute ne sont admis à leurs dernières épreuves de licence qu'après avoir subi les examens en question.

3) Le Règlement de la F. de Th. a reçu la sanction du Département et, en l'absence du Doyen, M^r Combe a pourvu à la convocation des épreuves. (Le retard fâcheux qu'ont subi et cette sanction et cette impulsion provient de ce que quelques-unes des autres Facultés n'ont pas été prêtes à temps.)

4) M. Edgar Jacot, de Coffrane, porteur du certificat de maturité littéraire de Neuchâtel, et ayant fait deux ans d'études régulières à la Faculté indépendante de cette ville, ainsi que deux autres à l'Université de Bologne, désire terminer ses études et faire ses examens dans notre Faculté. Il demande à quelles conditions il serait admis à l'examen de licence. — On le prive de compléter ses titres en envoyant un certificat de ses examens qu'il a subis à Neuch. et une attestation concernant les propositions qu'il y a faites.

J. Vuillemin.

Séance du Jeudi 8 octobre 1891.

à 2 heures, chez le Président. Tous les membres sont présents.

1) Il a été constaté que M^r Divorun et Lambillet ont à faire des examens d'histoire de la philosophie. Ils ne sont admis qu'en cas de réussite à leurs dernières épreuves théologiques. — A cette occasion on a constaté que la plupart des étudiants de 4^e années sont également en retard soit pour l'hist. de la psych. soit pour le droit naturel. Ils sont avertis des conséquences qui pourraient résulter pour eux d'un nouveau renvoi de ces examens qui auraient dû être subis il y a 1 ou 2 ans.

2) M^r Jacot a envoyé les pièces requises. Après étude comparée dans cette

fiants et de nos programmes d'examen, il est décidé qu'on lui fera les conditions suivantes: 1) compléter son propédeutique par un examen de littérature françoise, 2) lors des examens de 2^e série, il aura à subir des épreuves sur les 2 exigés, l'hist. de Dogme & la Symbolique, la morale et l'ecclésiologie. 3) Il aura à présenter une monographie théologique à justifier de 6 sermons et 3 catéch. présentés pendant le cours de ses études (y compris ceux de Neuchâtel).

3) Le Bureau de l'Université fait connaître les experts nommés par le Département pour les examens et les soutenance.

4) On élabore le Tableau des leçons en tenant compte des cours à suivre par les différentes volées, de manière à éviter les conflits d'heure et les "blancs", tout en consultant les convenances de chaque professeur.

5) Le Doyen donne lecture de son projet de Rapport au Synode. Il est adopté.

J. Coriellennet.

Les Examens d'octobre 1891

se font conformément au tableau élaboré dans la séance du 30 sept.
Experts: M. M. Meystra et Thelin.

L'examen propédeutique se fait pour la 1^{re} fois d'après le nouveau régime universitaire. — Sujets des travaux écrits: 1) Version de Deut. XII, 8 à 14; 2) Version de Luc XIV, 15 à 24; 3) Grégoire VII. — Les 3 candidats obtiennent en moyenne les chiffres suivants: M. Marguerat 3; M. Martin 1; M. de Perrot 2. Ils sont admis aux épreuves orales. — Aux épreuves orales, M. Marguerat se retire; M. Martin obtient le chiffre moyen 2, M. de Perrot 3. Ces 2 candidats sont admis.

Examens complémentaires de M. M. Divonne et Baumann (ancienne échelle)

M. Divonne (Hist. de l'Eglise) 8, admis. Il lui reste à faire son examen de pphe pour être admis aux travaux écrits et à la soutenance de sa thèse.

M. Baumann (Litt. franç. 7, Noth. naturel 6) admis.

Examens de licence de M. Liodet (ancien régime). Il aura à refaire l'histoire des dogmes (14), la dogmatique et la morale (4 et 3), et la théologie pastorale (4), et ne pourra passer les examens écrits qu'après avoir subi avec succès ces examens complémentaires.

Soutenances (Thèses manuscrites):

Jendredi 15 M: Péruzet: Imitation de Jchr. Expts M. St. Jean & Thelin.

Vendredi 16 M: Bésanger: Spirituel, & Fraticelle. Expts M. Vallotton & Rapin.

Lundi 19 M: H. Moreillon: J. Baptiste

" " M: Guignard: La résurrection d'après Paul } Expts: M. de Perrot & Rapin.

Ces épreuves sont admises et les candidats recevront leur diplôme de licence!

F. Willeminet.

Semestre d'hiver 1891-92.

Nouvelles recrues: M. Bésanger, Paul (maturité de Solvay),

Chuard, Ernest,

Eparc, Louis,

de Haller, Albert,

Moreillon, Charles (a fait 2 sem. à Bâle)

Mussbaum, Robert,

Paccard, Octave,

Perrochon, Jean.

de Perrot, Gustave (maturité de Genève)

Renaud, Fleuri,

Roland, Ernest.

Vittoz, Jean

Se sont fait immatriculer en outre: M. Bos, Pierre, et Groeneveld, Simon, hollandais.

Séance du 18 novembre 1891

à 4 heures, à l'Auditoire. Tous les membres sont présents.

M. Ernest Paul, citoyen vaudois, mais ayant fait ses études à Neuchâtel, à la Faculté académique, actuellement suffragant provisoire du pasteur de Nods, désire entrer au service de notre Eglise nationale et, dans ce but, présenter devant nous les examens de licence. Il voudrait les passer à la prochaine session.

et demande à quelles conditions il y serait admis. Après avoir examiné les certificats d'études et d'examens produits par le postulant (baccalauriat et lettres, et attestation portant sur trois années d'études théologiques, sans compter une année faite comme simple auditeur) et avoir entendu les explications verbales du Doyen qui a correspondu avec M. Paul et s'est entretenu avec lui, le Conseil décide¹ que l'on considérera M. P. comme ayant satisfait aux exigences réglementaires, ^(à condition qu'il subisse un examen complémentaire sur l'hist. des religions) l'examen propédeutique; 2^o qu'il se pourra se présenter au 2^o examen qu'au terme réglementaire de 8 semestres, d'études théologiques régulières (soit en juillet 92 au plus tôt); 3^o qu'il aura alors à subir au complet les examens prévus par notre Règlement, mais qu'il pourra se préparer sur les cours qu'il a entendus à Neuchâtel sur une partie des matières comprises dans le programme (spécialement en ce qui concerne les textes bibliques); 4^o qu'il est au bénéfice des dispositions transitoires du nouveau Règlement, en ce sens qu'il est dispensé de la thèse à ^{la} condition de présenter une monographie théologique et d'avoir fait 8 sermons et 3 catéchismes (y compris ceux qu'il a rendus à Neuchâtel).

F. Vuillemin

Le 20 novembre 1891.

M. le ministre Narbel fait la 1^{re} leçon de son cours libre sur l'histoire des missions modernes (voir Revue de théol. et de phil. * 1893, p. 286, 5; "Les missions et la théol." donnée en note, p. 286 est le 26 et non le 20 nov. 91. (simple lapsus calami?)

Le 23 novembre 1891,

réunion familiale chez M. Combe à l'occasion du doctorat honoraire causa conféré au Doyen par la Faculté de théologie protestante de Berne.

L'après midi du 16 décembre 1891,

à 4 heures, à l'Auditoire. Tous les membres sont présents.

1) Communication de la lettre par laquelle la Commission synodale transmet à la Faculté la résolution votée par le Synode en ce sens:

"Le Synode donne acte à la Faculté de théologie de son rapport. Il exprime le vœu que la présentation de ce rapport soit régulièrement continuée, bien qu'elle ne soit plus légalement obligatoire."

"Le Synode, à cette occasion, renouvelle à l'égard des professeurs de la Faculté

Rapport de la Faculté et de l'Eglise.

X l'expression de la confiance qui l'unissent relativement à leur science et à leur foi, et il implore sur leurs travaux la bénédiction de Dieu?

La Commission Synodale, par l'organe de son Président, M. Dubouché, et de son Secrétaire, M. Lepeutrus Bénédict, déclare, pour sa part, s'associer de tout cœur à ce témoignage de confiance et attacher un grand prix à l'intimité et cordiale union entre l'Église et la Faculté qui s'opère par la présentation de notre rapport annuel au Synode.

2) M. M. Jacot et Paul ont déclaré acceptés les conditions que nous leur avons posées. Mais, depuis lors, M. Jacot a annoncé au Doyen, tout en le priant de remettre la Faculté de sa bienveillance à son égard, qu'après mûre réflexion il a résolu de quitter la théologie et de se vouer aux études philosophiques.

3) Elaboration du programme des cours du semestre d'été.

J. Crivellennies.

Le 24 février 1892.

X Le Doyen a déposé entre les mains du Recteur le rapport que les Doyens de Faculté sont chargés dorénavant de rédiger chaque année sur la marche de leur Faculté respective pendant l'année écoulée.

Les examens de mars 1892

ont eu lieu du Vendredi 18 au Mercredi 23. — En voici le résumé et les résultats.

1) Examen propédeutique: M. Roger Bornand a fait ses travaux écrits sur les sujets suivants: Version de Prov. 1/8-19; version de Luc 19 (parabole de la vigne); Julien l'Apôtre. Note moyenne: 2. Admis aux épreuves orales. — L'examen oral a été subi par M. M. Bornand et Marquarat. Ce dernier a dû être ajourné à la session suivante. M. Bornand ayant obtenu la note moy^{ne} 2 est admis.

2) Examens complémentaires de littérature française et de philosophie.

a) Littérature française: M. M. Jaccard et Pelichet, tous deux admis.

b) Histoire de la philosophie: M. M. Baumann, Berguer, Chamouel, Jaccard, Mounoud, Pelichet et Ridard, tous admis. Non admis: M. M. Divorn et Lambert.

(L'examen de physique doit être subi dans une prochaine session par M. Divorou et Lambillet, et par M. Dedie, Gailloud et Morel).

3) Examens complémentaires de M. Liordet (Licence).

- a) oraux: hist. de dogmes, dogmatiq. et morale, théol. pastorale; — admis.
- b) travaux écrits (Phil. 1/12-26; Notion biblique du règne de Dieu): admis.

En conséquence, M. Liordet aîné est autorisé à présenter sa thèse d'ici le délai légal.

H. Vuillemin.

Semestre d'été 1892.

Novelles immatriculations pour ce semestre:

- M. Pfeininger, Jean, thurgovien.
- Windaus, Wilhelm, Saxon.

Séance du 20 Juin,

à 4 heures, à l'issue de la séance du Sénat universitaire.

1) M. le professeur Paschoud est élu Doyen pour la période oct. 92 à oct. 94. et M. le prof. Emery délégué de la Faculté à la Commission de la Bibliothèque universitaire.

2) Les examens de Juillet sont fixés du Jeudi Vendredi 15 au Jeudi 21. — Désignation des experts.

3) M. Jules Auinquet, pasteur à Chesalles sur Moudon, désire obtenir le doctorat et voudrait savoir si la Faculté se contenterait de la présentation et de la défense d'une thèse (sur un sujet de liturgique et d'hymnologie), en le dispensant des autres épreuves, vu les bons succès obtenus jadis par lui aux examens de licence. — Le Doyen a correspondu avec le postulant. Il lui a communiqué le nouveau règlement et lui a fait observer qu'il n'était pas loisible à la Faculté de le dispenser de l'ensemble des épreuves écrites et orales, vu que le règlement ne parle que de l'éventualité d'un dispens partiel. A lui de nous faire une demande précise et motivée. — Le Conseil approuve la réponse faite et décide d'attendre la demande en question.

H. Vuillemin.

Le 30 Juin: Concours de lecture. Experts M. M. Paschoud, Combe et André, lecteurs.

X
52 →

Les Examens de Juillet 1892.

se font à l'époque ci-dessus fixée. — Experts: M. Kaystra et Rapiu.

1) Examen propédeutique. Se présentent à l'examen écrit M. Buticay, Fath et Jany Siordet. Sujets: Version de Juges VI, 7-16; version de Actes XIX, 23-34; Boniface - Winfrid et la mission du 8^e siècle en Allemagne. — Note moyenne: M. Siordet 1, M. Fath 1, M. Buticay 2. — Ils sont admis aux épreuves orales, que subit aussi, pour la 2^e fois, M. Marguesat. Note moyenne: M. Siordet 2, M. Fath 2; M. Buticay 3. Ces 3 candidats sont admis. En revanche, la Commission a le regret de devoir ajourner de nouveau M. Marguesat, vu que sur 10 notes il a plusieurs 4 et un 5.

2) Examens complémentaires, Divers (ancienne échelle):

a) Histoire de la philosophie: Admis: M. Divorne, Gailoud, Lambellet. — Non admis: M. Bedie.

b) Droit naturel: Admis, M. Lambellet.

c) Histoire de l'Eglise et des dogmes: Non admis, M. Limer.

3) Travaux écrits de licence (ancien régime).

M. Divorne a pour sujets: Eph. II, 11-22 et: La repentance. — Ces deux compositions sont admises. — En conséquence, M. Divorne ainsi que M. Lambellet ayant enfin achevé toute la série de leurs épreuves orales et écrites, sont admis à présenter leur thèse.

4) Examen de langue hébraïque (non subi à la sortie du Gymnase). —

Expert M. le pasteur Thelin. — Se présentent M. Béranger Paul, Perrochon et Vittoz. Ils sont tous trois admis.

Il va sans dire.

Séance du 21 Juillet 1892.

à midi, à l'issue du dernier examen. Tous les membres sont présents.

Le Doyen donne lecture de deux nouvelles lettres qu'il a reçues de M. Auignat ← 51 relativement à son projet de postuler le doctorat. Il lui est répondu qu'il sera dispensé de l'Anc. Test. pour l'examen écrit et qu'on lui laisse le choix de faire par écrit ou oralement l'examen d'histoire, mais qu'il aura à subir

l'examen oral sur tout le reste. — Au reste, M. A. annonce qu'il verra d'ici à un an s'il se sent en mesure d'affronter les épreuves; après cela il compte, en cas de réussite, être prêt à présenter sa thèse au plus tard un an après.

St. Veit, le 18.

France du 18 Septembre 1892

à 2 heures chez le Docteur. Tous les membres sont présents.

Fixation de l'ordre des examens de rentrée d'octobre, du lundi 17 au vendredi 23. Il y aura deux séries complètes: l'une d'examen théologique. pppt. dits, qui devra être achevée aux 5 heures pour que les candidats puissent se présenter devant la Commission de consécration; — l'autre, d'examen propédeutiques.

Désignation d'experts pour l'une et l'autre série, ainsi que pour la soutenance de M. A. Divorce, laubé et Sordet.

En outre, M. Zimmer manifeste l'intention de liquider ses dettes en matière d'examen oraux et écrits.

St. Veit, le 18.

Examen d'octobre 1892.

1) Examen théologique (Licence). Experts: M. A. Leroy pasteur à Lussey, et M. M. Million, catéchistes. — Cet examen se fait pour la 1^{re} fois d'après le nouveau règlement. Il dure du lundi 17 au lundi 23. Les 3 premiers jours sont consacrés aux travaux écrits. Sujets: 1) 2 Tim. I, 3-14; 2) En quel sens Jch. est-il notre rédempteur? 3) L'idée de l'Église dans le catholicisme. — Les jours suivants sont remplis par les épreuves orales. Voici les notes moyennes obtenues par les candidats et l'ordre qui leur assignent les succès obtenus:

Examen écrits: M. A. Chamoud 2'	Examen oraux: M. A. Pelichet 1 ⁴ / ₅ .
Jaccard 2.	Berguer 1 ⁴ / ₅ .
Pelichet 2.	Mounoud 2.
Mounoud 3'	Chamoud 2 ¹ / ₅ .
Berguer 3'	Redard 2 ¹ / ₅ .
Gailloud 3'	Paul 2 ³ / ₅ .
Redard 3.	Gailloud 2 ⁴ / ₅ .
Baumann 3.	Jaccard 2 ⁴ / ₅ .
Paul 3.	Baumann 2 ⁴ / ₅ .

2) Examen propédeutique. — Experts: M.M. Bière, pasteur à Lutry, et Spiro, pasteur à Vufflens-la-Ville. — L'examen écrit a lieu le lundi 17; les examens oraux mardi 18 et mercredi 19; mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28.

— Examen écrit: Sujets: Version du Ps. 8; version de Act. 4, 8-20; le concile de Trente. Se présentent M.M. Candau, qui obtient une note moyenne de 3; Curhod, 2; Meyste 3; Monastier Alb. 3; Morcillon 2; Pirret 2; Schumacher 2.

— Pendant le cours des épreuves orales, se retirent M.M. Candau, Meyste et Schumacher, lesquels demeurent au bénéfice de leur examen écrit. Les cinq autres candidats, y compris M. Marquard, qui se présente p^r la 3^e fois, obtiennent la note et le rang suivants:

M.M. Curhod, Robert $2\frac{1}{5}$. (I)

Marquard, Charles $3\frac{1}{5}$. (V)

Monastier, Albert $2\frac{4}{5}$. (III)

Morcillon, Charles $2\frac{4}{5}$. (II)

Pirret, Jules $2\frac{4}{5}$. (IV)

3) M. Zimmer subit des examens complémentaires sur les dix-huit suivantes (ancien échelon): Hist. de la Philosophie 6, Histoire de Dogme 6, Histoire du christianisme 6. —

En conséquence il est admis à faire des travaux écrits de licence sur 2 Tim. 2, 1-13 et la 1^{re} Cène. Ces travaux sont admis, et il ne reste plus à ce candidat qu'à présenter sa thèse.

4) Soutenances de thèse:

Lambelin (Apollonius de Tyane), mardi 18; Experts M.M. Meyste et H. Secretan; Ch. Liordet (Archib. Fair & le Ritualisme), jeudi 20; Exp. M.M. Vallotton et Bernard (Lodin); Divoine (Discours missionnaires de Paul dans les Actes), vendredi 21; Experts M.M. de Pirret & Reymond de Trilly.

Ces thèses sont admises et la Commission Acad. universitaire s'en prie de délivrer à ces 3 candidats ainsi qu'aux 9 candidats ci-dessus énumérés le diplôme de licence en théol.

Flourens.

Mercr. 26 Oct. Dies acad. Séance publique à la Salle du Grand Conseil. M. le Chef du Département installe officiellement les prof. ord. nommés, depuis les fêtes universitaires, parmi eux M. le prof. Paschoud. Celui-ci prononce un discours de lequel il fait la critique des sermons usuels de médecin du corps et de médecin de l'âme.

Séance du 27 octobre 1892

le soir, chez Mr Emery. - Absent Mr Dandreaux.

Lecture et faite, par le Doyen sortant de charge, du Rapport au Synode, lequel est adopté.

L. Vuillemin

Décanat de Mr Fl. Paschoud.

Semestre d'hiver 1892-1893.

Nouvelles reçues	M. Beausire	Louis
	Bonnard	John
	De la Harpe	Henri
	Deluz	Auguste
	Hoffner	Marc
	Jomini	Ernest
	Matthey	Hubert
	Vernez	Louis
	Céron	Louis (méthode de Genève)
	Pouillet	Fernand (méthode de Genève)
Monatier	Léon (méthode de Neuchâtel)	

Séance du 8 mars 1893

à 2 heures chez le Doyen - Tous les membres sont présents

M. Chédanne, M. de la Harpe et Schumacher se sont fait inscrire au secrétariat de l'Université pour l'examen pédagogique. Le conseil décide de faire en 20 mars le commencement de l'examen pédagogique et en juin l'ordre. M. Desjardins au Département de l'In-

travail public de D. Collis comme experts M. Mellon, professeur
Rabin et Doyen ancien pasteur et Melin pasteur.

X

Le Congrès Communiste au Conseil le 20 mai 1893
en présence de Messieurs Devoir M. Hermerjian, M. L. De
la Commission de Reformation appelé - Forme dans notre Faculté
un cours sur la réformation, spécialement sur la loi de réformation.
Ce projet sera l'objet d'un rapport de Conseil qui sera son Congrès
Il est composé par M. le professeur Ch. Secrétan; ce Congrès, ainsi
que M. Hermerjian et le comité officieusement et suivant son avis
d'ailleurs demandent seront faits.

Il est aussi décidé de demander au secrétariat de
l'Université de leur vouloir faire - la Faculté de Théologie
pour une revue de réformation et seront invités les professeurs
par M. le Doyen en cours de leurs études, ainsi que lors
exercices pratiques (sermons et catéchismes). Une commission de au moins
un coin de réformation destinée aux cahiers de la Faculté.

H. P. P.
H. P. P.

Examen de mai 1893

Le Doyen - Messieurs Devoir - Experts Doyen par
la Commission de l'Université publique de Collis M.
Doyen ancien pasteur et Mellon professeur.

Le Président M. Meyère, Schumacher A. C. D. J. -
Tous trois ont eu bénéfice de leurs examens écrits faits en octobre 92.
Ils obtiennent pour leur examen oraux les notes et le rang suivant:

- M. Schumacher III
- " Meyère II
- " C. D. J. IV

Seine Du 27 mai 1893

Le Doyen communique au Conseil la réponse du
 Département de l'Instruction publique et des Cultes relative
 à la nomination de M. Hermenjin en qualité de professeur
 extraordinaire à la Faculté de Théologie. Après consultation de
 l'Etat du budget et en le recevant on ne trouverait de
 demander un crédit supplémentaire au Grand Conseil, dans un
 moment où son budget de l'Instruction exprime le
 regret de ne pouvoir faire cette nomination. Cependant, per-
 tinent, dit la réponse, les considérations qui ont fait faire
 à la Faculté de Théologie une telle demande est non valable
 dans l'impossibilité d'y faire droit. M. Hermenjin pourra
 peut-être examiner s'il y a lieu de lui appliquer l'article 23 de
 la loi sur l'Instruction publique et de proposer de donner
 à M. Hermenjin le titre de Docteur honoris causa en égard
 à ses importantes travaux théologiques.

Le Conseil prend acte de cette réponse
 quant à la proposition qui lui est soumise, et se réserve d'y
 revenir à temps opportun.

Il est ensuite procédé à la désignation de
 Délégués de la Faculté de Théologie à la Commission de
 conciliation. Sont nommés M. Mallemaire, Diction et Coube.

Seine Du juin 1893

Le Conseil décide de faire au lundi 10 juillet
 le commencement des examens de licence et de examens profes-
 siques. Il se demande s'il n'y aurait pas quelque intérêt
 à adopter le système, en usage ailleurs, d'intégrer les
 cours de l'année universitaire par un discours de faculté.

Est un professeur a été chargé de faire de voir - Que la Division
positive a été faite à ce sujet -

Le sein de la Commission universitaire me concernant
a été chargé au sujet de l'immatriculation des étudiants de
la Faculté de Médecine de consulter les divers facultés sur ce
point de savoir et de voir qu'il ne s'opère pas comme
auparavant ce qui est que ceux qui sont portés de l'illuminé équiva-
lent au grade de bachelier exigé à l'entrée - de règlement
de la Faculté de Médecine ne permette à aucun étudiant de
prendre un examen (par exemple de licence) ; il n'est à propos
d'un acte de maîtrise d'attribution à l'entrée de l'Université

La Commission universitaire fut formée de quatre
facultés, et de la devise avec son beau professeur - Le
Comité décide de donner une réponse affirmative et
charge M. le professeur Vallée de s'occuper des
affaires qui le lieu de la faculté de Médecine de voir
contenu -

de donner son nom de M. Meunier, et de
de 4 années, et de se faire reconnaître par son nom à la
présenter à l'Université. Ce refus lui a été donné de se
présenter au examen de licence cet automne, comme il
a écrit exprès l'intention.

M. Meunier, professeur de l'École Normale à
d'ailleurs a été nommé au sujet de la Faculté de Médecine
qui a pour objet l'attribution de donner des cours à
l'Université comme privat-docent ou comme lecteur -
M. Meunier présente par ses ouvrages à l'histoire de l'his-
toire du premier temps de l'histoire du Nouveau Testament.
Cependant il est de l'Université d'après une nouvelle méthode
trouvée après de sérieux études, dans les premiers temps on

langue allemande fait en espérant que les officiers de langue
romaine pourraient avoir le même - de Comité de langue
par M. de la langue et de la science - un enseignement mi-
vraiment. De plus il ne voit pas par l'opportunité de
ceux qui lui sont offerts.

Examen de juillet 1893

Le 11 août : l'abbé et directeur de l'école
à la Commission de la langue et de la science
à l'Université de la langue et de la science
M. de la langue et de la science

Le 11 août : l'abbé et directeur de l'école

M. de la langue et de la science, agent de la langue
à toutes les langues de la langue

Il obtient les notes suivantes

Examen oral 2. Examen écrit 2. Examen général 2.

Le 11 août : l'abbé et directeur de l'école
à toutes les langues de la langue

M. Beranger 1

Chatelet 3

Epier 3

de Halle 2

Laurent 4

Nussbaum 3

Picard 3

Perron 3

Gustave de Perrot examen écrit 4

Rene 3

Roland 3

André examen oral 3 / à la Commission de la langue

et au bénéfice de l'examen écrit précédent

En outre M. Morel et Darte se proposent -
 l'examen d'histoire de la philosophie qu'ils n'avaient pas
 avec nous. Ils obtiennent les notes suivantes
 M. Morel 3. M. Darte 3.

Octobre 1893

Le Doyen et ses collègues ont projeté de faire
 des examens que demandent nos étudiants et les
 autorités. Ils commencent (histoire et philosophie) le mardi
 16 octobre par le terminus le jeudi 20. Une lettre de M. le
 professeur Guillaume demande qu'en vue de dépenses de commission
 on peut terminer les examens de licence le mercredi 25.

Après de commencer les examens, le Doyen soumet au
 Conseil une lettre de M. le recteur Trabattoni demandant qu'il
 s'intention de subir un jour les épreuves respectives pour
 l'obtention du diplôme de Docteur en Théologie. Il demande
 dans quelle mesure il pourrait être en bénéfice de la faveur
 prévue pour les porteurs de diplôme de licence de l'Uni-
 versité de Rome, d'être dispensés d'une partie des épreuves.
 Le Doyen est chargé d'en conférer avec M. Trabattoni et de
 lui dire que le Conseil de l'école ne se propose pas à cet égard
 de décision positive de se présenter aux examens de Docteur sans
 frais.

Le mardi 18 octobre 1893

Après la tenue de la commission des examens le
 Conseil de l'école a une proposition de M. le professeur Emery.
 Il est décidé que le Département de l'Instruction publique et des
 Cultes sera prié de n'envoyer, sauf cas de nécessité majeure, préférer
 dans le premier de ces cas les étudiants qui ont subi avec succès
 leurs examens respectifs.

Examen 1^{er} octobre 1893

61.

Il est fait à l'époque sus-citée - Eusebe
Toussaint, par le département de M. Leyland inc. pasteur
à Meun pasteur au Mont sur Cassin

Le présentait aux examens de licence M. Morel
Docteur à Gimmes, le Docteur en théologie, Doyen de l'Université
transmis au règlement, l'examen est tenu, et soumis à
la commission d'examen une thèse sur le Darwinisme, en
Physiologie. Ce travail a été lu entre les membres de
la commission. Le soutenance de cette thèse est faite le
samedi 23 à 3 heures. - M. Docteur de la commission a
été un travail au sujet de la thèse sus-citée ne le pas reçu
M. Docteur qui avait écrit son rapport à son collègue par le pasteur
le pasteur, sans lui, ne recevant pas d'écrit de réception,
et en conséquence - l'écrit de la thèse a été remis
au professeur de la faculté de théologie par lui, avant les examens,
en conséquence M. Docteur n'étant pas en mesure de recevoir
ce qu'il n'est pas admis au sursis de licence -
M. Morel a soumis à M. Docteur son rapport de
théologie publique son travail de Doyen sur le Nécessaire
ministère. Cette thèse ayant été approuvée comme suffisante
pour le candidat de la thèse au examen -

Il obtient les notes suivantes
Examen écrits 3. Examen oraux 3

M. Gimmes a soutenu sa thèse le samedi 23. Elle
a été jugée satisfaisante.

En conséquence M. Morel et Gimmes sont admis
à la Commission universitaire pour l'obtention du grade de licence
en théologie

Ces examens pour le prochain se présenteront :

M. Gaston de Perrot A. Villet
 No. 10 Remont A. de Perrot A. Villet 3
 A. Villet 3
 M. de Perrot communica au Comité de rapport de l'Académie le 14 no 10

Semestre d'iver 1893-1894
 Nouvelles recrus

M.

- Humbert
- Bize
- Féroux
- Martin
- Vallotton
- Raphin
- Bergier
- Ably
- Chavan
- Bize
- Roux
- Peclard
- Métrou
- Bauty
- Chavard
- Bruner
- Rossi
- Inguene
- Troin

Examens de mai 1894

Après entente entre les professeurs de la Faculté les examens de mai ont lieu cette date et suivant le tableau ci-dessous. Les examens ont été dirigés par le Doyen de la Faculté de Théologie, M. Lecomte et assisté par le Doyen de la Faculté de Philosophie, M. Lecomte et assisté par le Doyen de la Faculté de Médecine, M. Lecomte.

Le président des examens de science M. Gode

et Marguerit

Ces examens eurent lieu le 3 et 4 mai.

Ces examens eurent lieu le 3 et 4 mai.

Ces examens eurent lieu le 3 et 4 mai.

Le président des examens de philosophie M. Lecomte et Chaud.

Ces examens eurent lieu le 3 et 4 mai.

Ces examens eurent lieu le 3 et 4 mai.

M. Chaud obtint pour ses examens de haute ingénierie 3

Seance du 6 juin 1894

La Commission universitaire a examiné les propositions de la Faculté de Théologie en vue de l'élaboration d'un projet d'affiliation internationale universitaire. Les propositions ont été lues et discutées dans deux réunions de professeurs effectuées à la Faculté de Théologie. Le projet a été adopté par la Commission de la Faculté de Théologie et par la Commission de la Faculté de Philosophie. Le projet a été soumis au Sénat de l'Université et a été adopté par ce dernier. Le projet a été soumis au Sénat de l'Université et a été adopté par ce dernier. Le projet a été soumis au Sénat de l'Université et a été adopté par ce dernier.

de la session prochaine de juin. Cette liste se fera en deux
feuilles dont l'une sera remise au Doyen l'autre affichée dans la
Salle. Elle ne contiendra qu'un exercice par candidat.

Il est décidé qu'un travail de concours complet sera
faite par qui aura fait comme travail de faculté exigible
pour se présenter à la licence - l'approbation de professeurs
de la faculté sera requise.

Le nombre croissant des étudiants en théologie
et la nécessité d'une part de compléter le programme
de la part de l'enseignement aux Doyens professeurs sont l'excuse
qui justifient le grand nombre de branches de
Cours de la part de l'enseignement de la part de l'Etat
et de la part de l'enseignement à obtenir une augmentation
du nombre de professeurs.

Le Conseil décide enfin de demander au Sénat
de l'Université de Cassan d'accorder à M. Boon, professeur
à la Faculté de Théologie de l'Eglise libre le grade de Docteur
en Théologie honoris causa.

La Commission universelle a donné son avis
favorable à la demande de la Faculté de Théologie d'accorder
à M. Boon le grade de Docteur en Théologie honoris causa le
Doyen est chargé de présenter au Sénat dans sa prochaine session
un rapport motivé sur cette demande.

Ce rapport sera conçu en ces termes :

M. Boon en vous rappelant que depuis quelques années la
science théologique protestante a fait un essor nouveau dans
les pays de langue française, je ne vous apprend rien. Sans
doute de loin se compare à la science théologique allemande
elle a produit en dernier temps des ouvrages de divers ordres
et de diverses tendances divers aussi mais qui tous attestent sa vitalité

et son origine et de donner à l'homme un véritable état par
la science et l'art de se servir d'une manière ou d'une autre
des avantages de cette époque.

Sur ce point de construction nous les premiers nous
et de donner aux origines de nos langues, à se servir de
l'histoire à 15 livres, sans la connaissance de laquelle le fluide qui
forme nos langues ou nous entraîne ne saurait se comprendre
ni s'expliquer.

Un savant de notre ville vient de rendre à
ce temps spirituel d'investigation un service signalé à la science
théologique. M. Bovey professeur de théologie de l'école
de l'Église libre a publié cette année le deuxième volume
de sa Théologie du Nouveau Testament, œuvre importante,
fruit d'un grand travail et qui fera honneur à la science par
la critique et par le rang de ses ouvrages par sa
méthode.

Il ne nous effrayerait pas de faire un bon livre même
sans d'effrayer un fait de vue personnel. Un livre
dont on peut dire à l'histoire générale ou tel à tel point
de vue spécial mais dont tous les passages sont unanimes
comme de le veut même, l'œuvre est profonde, la méthode
saine, l'inspiration élevée et l'indépendance toute intellectuelle,
l'indépendance qui s'est fait voir d'abord sous les auspices de
la science en ce point à la science quelque chose de se
rendre première.

L'œuvre de M. Bovey n'en est et n'en est
pas moins un monument de la littérature théologique de
notre époque. Le Journal de Théologie a pu bien faire
en ces derniers temps, de récompenser l'auteur de ce
beau et grand travail en lui accordant le titre de Docteur
en théologie, honneur que de l'université de Genève.

L'Université tiendra son rôle ordinairement et tînt en réserve pour
 les hommes éminents qui en d'autres pays concourent au titre de
 professeurs de la science. Ce titre n'a rien de plus on ne le donne
 que par un empressement de notre pays que ses talents et son savoir
 viennent de signaler. L'attention générale

Et si Messieurs le Recteur de Théologie de
 l'Université de Louvain et son conseil prendent les intérêts
 et demandent pour M. Boyer un titre que certainement
 quelque autre Université lui eût accordé c'est que ses professeurs
 ont voulu saisir la seule occasion qui s'offre à eux
 pour affirmer le véritable qui en Théologie comme ailleurs
 unit les hommes de science et de bonne volonté. Frères
 tous les Docteurs d'opinion, de tendances et de milieu.

Louvain le 19 juillet 1894

Monsieur le Recteur de Théologie - le Recteur de
 Théologie de l'Université de Louvain et son conseil ont
 un cours libre et gratuit de Géographie historique de la
 Palestine. Le conseil prend acte de cette offre et prie son
 conseil d'opinion. M. Gauthier le recteur de la
 Faculté de Théologie spécialement autorisée. Et M. Dormen
 au préfet favorable au Département de l'Instruction publique
 et des Cultes et demandant que le cours de M. Gauthier soit
 inscrit au programme de la Faculté de Théologie à Louvain
 à donner le titre de professeur, titre accordé déjà à
 d'autres professeurs étrangers appelés à enseigner à l'Université.
 Le conseil prie son conseil de donner au 13 décembre
 qu'il a entrepris la voie de donner le titre de professeur
 favorable au Département de l'Instruction publique
 favorable à ce sujet à l'endroit susdit qu'il

ne soit pas trop élevée pour les finances de l'Etat. Les professeurs
 ont été nommés en 1844. M. Paul Chéruy, professeur à Clermont
 ancien professeur à l'École de Théologie de l'Académie et que
 M. Foyard, professeur à Montet, en Puy, qui se montra
 très bon professeur à Clermont. L'appel qui fut écrit à Clermont
 de Clermont pour l'année 1844-45, cette affaire importante
 M. Emery est élu pour les années 1844-45
 1845-46

Examen de juillet 1844

Il commença le 29 juillet devant le tribunal tenu
 pour le Puy sur professeurs de la Faculté. Les professeurs
 par le Département M. Schantz en professeur et M. Foyard
 professeur à Puy.

Le présentent au examen par professeurs

M. Hoffer	qui obtint par le examen écrits la note moyenne de 2	
" "	orau	2
Tomini	"	écrits
" "	orau	3
Deluz	"	écrits
" "	orau	1
Mathrey	"	écrits
" "	orau	1
Monastur d'Ange	"	écrits
" "		3

mais qui ont les mêmes notes de littérature française en plus de continuer

Bornand qui obtint par le examen écrits la note 4
 et qui se consacra à la poésie et à la littérature. M. Bornand
 est d'un style de science qui est une fois quelque temps de l'après.

Extrait du rapport adressé par le Doyen au Département
de l'Instruction publique et de Culte au sujet de l'augmentation
du personnel enseignant de la Faculté de Théologie.

La Faculté de Théologie a vu depuis le transport de l'Académie en Université le nombre de ses étudiants augmenter considérablement. A l'école en dernier semestre de l'année de l'année dernière - C'est dire qu'elle peut revendiquer sa part légitime de croissance tout en offrant notre attention à l'Instruction supérieure et à ce qui est un Institut plus de droit que de fait elle qui possède le plus grand nombre d'étudiants de la ville. Notre pays tient en honneur le second de la science qui ne connaît pas de frontières, le bon premier des braves occisifs si il n'est pas un avant tout un bien propre de l'homme intellectuel et moral des enfants de Dieu. La Faculté de Théologie ouvre ses portes tous les jours aux étrangers qui viennent lui demander une instruction dont elle serait fière de les voir profiter d'avantage encore. Toutefois elle n'oublie jamais que c'est dans notre pays qu'elle place ses plus précieux trésors et que c'est par elle qu'elle tient fermement tout à forme de l'homme. C'est la science entend que le développement soit à la hauteur de la tâche qui lui est confiée au sein de nos populations.

Le Doyen, Messieurs, conscients de notre responsabilité et consciemment l'ont été par notre travail, qui grandit chaque jour nous venons vous demander quelques choses pour nous le faire une assurance que vous trouverez égale à celle que la Faculté fait le travail propre de l'Etat d'aujourd'hui en pays soit aussi l'objet de sa sollicitude.

Le seul mode d'inspection applicable par le nouveau

organisation générale Université à la Faculté de Théologie et à
 le rétablissement de la Faculté de Théologie parvenue en l'état
 actuel. Le centre de la vie de l'école est resté jusqu'à
 la mort de M. Guadet est devenue extraordinaire jusqu'à ce jour.
 Elle comme auparavant cinq professeurs et un professeur
 jésuite. La Faculté de Théologie est devenue une
 faculté générale et a un très grand nombre. Plus de deux cents car
 surtout la Faculté est particulièrement grande. Le programme de
 la Faculté de Théologie actuelle comprend 1° l'histoire des religions
 l'une sacrée qui de nos jours a pris une telle extension et
 une telle importance que dans d'autres universités elle occupera
 souvent plusieurs cours, 2° l'histoire du christianisme 3° l'his-
 toire des dogmes 4° la symbolique. Trois cours immenses
 qui sont, à moins d'un siècle, une tâche que leur seule pensée
 avait beaucoup de fois tenté, impossible à un seul homme
 de remplir complètement une vie entière. Ainsi actuelle-
 ment les cours d'histoire du christianisme et d'histoire des
 dogmes ne dépassent pas le XVIIIe. Ce qui fait toute la
 Théologie moderne est venue de côté. Mais ce que nos
 étudiants ont depuis lors et conséquemment ont des plus sérieux
 pour leur vie intellectuelle et leur développement et leur
 culture future -

pas compris, même, qu'il est impossible
 comme une œuvre d'art.

Le second programme mentionné est celui de
 la Faculté de Théologie parvenue. Son enseignement comprend:
 1° la Théologie pastorale, 2° la homilétique 3° l'histoire de la
 catéchèse 4° la catéchèse 5° la liturgie (histoire et théorie)
 6° l'ecclésiologie, 7° l'histoire de la papauté. - Une espèce
 de quatre autres, à savoir un professeur qui occupe momentanément
 cette tâche impossible, ou moins pour lui, de remplir dans

une solution proposée de la part de l'autorité supérieure : ainsi nommé
 l'année par M. de Lincelles le premier des établissements
 d'enseignement secondaire - appelés M. Chapuis et Fournier,
 et en dehors qui sont parvenus à faire de ce cas où ils souffri-
 raient les mêmes qui leur seraient offerts - de rapport même
 enfin ne le recevoir minima l'année de l'Etat pour une
 œuvre de mérite et de justice et la commission de la Faculté
 de Théologie que se demande sera favorablement accueillie.

Décanat de M. Louis Emery, prof. extraord.

Semestre d'hiver 1894-1895

Examens d'octobre

Sept étudiants se sont présentés aux examens de licence.
 Tous sept ont eu leurs travaux écrits admis avec la moy-
 enne suivante :

M. M. Giordet	2'	Ch. Moreillon	3'
Butticaz	2	Marguerat	3
Moystin	2	Perrin	3

a. Monastier 3'

M. Albert Monastier a échoué aux examens oraux, en
 particulier à cause de son insuffisance dans l'exégèse
 et l'histoire littéraire du Nouveau Testament. Les six
 autres ont passé leurs examens oraux avec la moyenne
 ci-après :

M. M. Giordet	2	Moreillon	3
Butticaz	2	Marguerat	3
Moystin	3'	Perrin	3

En conséquence, tous six ont obtenu de l'Université
 le diplôme de licencié en théologie

12.
Quatre examens propédeutiques se sont présentés également sept étudiants, dont deux, M. M. Jaquerod et Luigi Monartier étaient au bénéfice de l'admission de leurs travaux écrits. Les cinq autres ont vu leurs travaux écrits appréciés comme suit:

M. M. Borrand 2	Beausire 3
Vernez 2	Du Luosne 3
de la Haye 2	

Les examens oraux ont été fatals à M. M. Jaquerod et Luigi Monartier. Quant aux cinq autres, leurs examens oraux ont été admis avec les notes suivantes

M. M. Borrand 2	Beausire 3
Vernez 3	Du Luosne 3
de la Haye 3	

M. M. Legrand et Schrantz anciens professeurs ont fonctionné comme experts aux deux séries d'examens, lesquelles ont pris 16 séances.

Conseil de faculté Du 2 novembre

M. Paschoud Doyen sortant de charge lit le rapport annuel de la faculté de théologie au synode, lequel est adopté sans modification.

Il nous renseigne également sur les démarches faites par lui auprès du Chef du Département de l'Instruction publique et des cultes au sujet de la nomination de deux nouveaux professeurs à la faculté, l'un pour enseigner l'histoire de la théologie moderne, l'autre pour donner l'histoire des religions et les cours éventuellement historiques de la théologie pratique. Ces démarches sont en bonne voie de réussite.

Première leçon de M. le professeur Gantier

La première leçon du cours de M. Gantier sur la géographie historique de la Palestine a eu lieu jeudi 8 novembre à 4 heures à l'auditoire n° II. Devant une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait beaucoup de Dames, le Doyen a souhaité une cordiale bienvenue à notre nouveau collègue, lequel de son côté, a exprimé le plaisir qu'il éprouvait à travailler avec nous.

Council de faculté du mercredi 21 novembre

Sur la demande de M. le Secrétaire de l'Université, le conseil est invité à statuer sur le cas de Constant Perret d'Ormont-Depuis, lequel demande l'immatriculation dans la faculté de théologie.

2° à quelles conditions il pourra se présenter aux examens de licence en théologie.

Sur le premier point, le conseil unanime, considérant que le sieur Perret est régulièrement inscrit de la faculté de théologie protestante de Paris, estime que l'immatriculation doit lui être accordée en vertu de l'art

Quant au second point, le conseil, considérant que Perret est détenteur, non d'un diplôme de bachelier en lettres, mais d'un diplôme d'équivalence à ce grade que lui a délivré le Ministre de l'Instruction publique en France sur le vu d'un certificat d'admission à l'école de théologie de la Société évangélique de Genève.

2° Sur ce diplôme ci-dessus ne nous paraît pas garantir des études littéraires et philologiques suffisantes

37 Le sieur Pernet a déjà étudié deux ans et demi
à la Faculté de Paris et subi des examens sur
plusieurs disciplines théologiques.

Décide

que le sieur Pernet pourra être dispensé d'être examiné
sur les disciplines pour lesquelles il fournira l'at-
testation officielle qu'il a subi avec succès des
examens.

qu'il sera astreint en tout état de cause à
subir les examens de littérature française,
d'histoire de la philosophie et de droit naturel
exigés par l'art. 10 du Règlement de la
Faculté de théologie.

Nouvelles recrues.

M. M. Barblan Louis

Barblan Otto

Franel

Pernet

Meunierhofer

Gageat

Hopf

Janssens

Krücke

Laudinet

Lehmann

Martinet

Perrinot

Vincens

Jubilié Gandiran - Vuilleumier.

Le lundi 26 novembre, des sept heures du soir, dans la grande Salle du Casino-Théâtre, 130 personnes, professeurs, pasteurs, étudiants ont célébré avec joie et reconnaissance le jubilé de nos deux chers et savants collègues et amis M^{lle}. Gandiran et Vuilleumier, qui, avec l'année 1894, ont achevé leur vingt-cinquième année d'enseignement comme professeurs ordinaires à notre Faculté. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler ici en détail ^{et} cette fête de famille, si bienfaisante pour le cœur et l'esprit, ni de marquer la joie avec laquelle professeurs et étudiants de notre Faculté ont célébré cette date si heureuse pour elle. Qu'il nous soit simplement permis de constater dans ce registre de procès-verbaux que M. Gandiran a obtenu, à cette occasion, de l'Université de Genève, le Diplôme de Docteur en théologie honoris causa.

Séance du lundi 7 janvier 1895

La séance a lieu chez le Doyen, avenue de la gare 15. Sont présents M. M. Combe, Vuilleumier, Paschoud, Fomerod et Emery. M. Gandiran, empêché par une leçon, et M. Chapuis, retenu par la maladie, se font excuser. Comme le montrent les deux noms ci-dessus de M. M. Chapuis et Fomerod, le personnel enseignant s'est augmenté de deux nouveaux professeurs extraordinaires. Le premier, rentré dans notre Faculté, neuf ans après l'avoir quittée; il donnera désormais le cours d'histoire de la théologie moderne, heureux de le voir revenir prendre sa place au milieu d'eux, ses collègues souhaitent le prompt rétablissement de sa santé. M. Fomerod, pasteur à Montet.

ancien élève de notre faculté, est accueilli par nous
avec les sentiments de cordiale bienvenue auxquels
ont été son esprit et son caractère; il donnera
l'histoire des religions et une partie du cours de
théologie pratique.

Le conseil de faculté s'occupe de la confection
du programme des cours du semestre d'été. Pour ce
semestre le nombre des professeurs sera de huit,
y compris M. Lucien Gautier.

Le conseil décide l'inscription dans un registre ad-
hoc des travaux théoriques et pratiques des étudiants,
c'est-à-dire des sujets ou textes traités avec l'appui-
ciation du professeur qui les aura examinés et admis.

Le Doyen

Léonury

Séance du jeudi 14 mars 1895

La séance a lieu à l'Université. Sont présents:
M. M. Couder, Landreau, Lémercy, Paschoud et
Vuilleumier. M. M. Chapuis et Fournier n'ont pas
été convoqués attendu qu'ils ne sont pas encore
installés comme professeurs; et que leur présence
n'était pas nécessaire comme c'était le cas
dans la précédente séance, où il s'agissait de
la préparation du programme du cours du
Semestre d'été.

Le conseil, sur l'initiative de la Commission uni-
versitaire, discute l'abandon de la question de savoir
si la faculté de théologie a l'intention de parti-
ciper à l'exposition de Genève, de conseil un-
anime, décide que non. La nature du travail des
des professeurs doit des lors être de la faculté

ne se prêtant pas à être exposés dans une vitrine, sans être l'objet d'une lecture.

Sur le désir qui nous est exprimé par la Commission Syndicale, le conseil décide de lui ^{envers} ^{et le travail} chaque semestre un rapport sur la conduite des étudiants boursiers de la caisse des études. Il émit en même temps le vœu que la commission syndicale tienne compte, dans la fixation du montant de bourses, des aptitudes scientifiques et de la conduite de ch. les boursiers.

L'Academische Perue de Munich demandant à notre faculté de désigner dans son sein un correspondant régulier de cette revue, le conseil estime qu'il n'est point nécessaire d'avoir un correspondant spécial pour la faculté. Le correspondant de l'Université en général, qui est actuellement M. le professeur Bernan, suffira parfaitement à tenir l'Academische Perue au courant de ce qui se passe dans notre faculté.

Le Doyen: Louis Emery

Séance d'examen de mars 1893

Les examens ont eu lieu du 14 au 22 mars, avec M. M. Papin et Schrantz anciens porteurs comme experts.

Deux candidats se sont présentés pour les examens de licence, M. Albert Monastier, au bénéfice de ses examens écrits et M. Robert Curchod. Ce dernier a échoué aux épreuves écrites. Le premier a subi les épreuves orales et a obtenu la note 2.

Les examens propédeutiques ont été affrontés

par deux étudiants, M. Luigi Moavartie, qui tentait l'épreuve orale pour la 3^{ème} fois, et M. Droin. Tous deux ont échoué aux épreuves orales.

Jeuudi 25 avril à 10 heures

Dans l'auditoire n° 2 a eu lieu la première leçon publique de M. le professeur Chapuis. Devant de nombreux auditeurs, on se remarquait quelques dames, le nouveau professeur, après avoir été présenté par le Doyen, a traité, au milieu d'un intérêt soutenu, des caractères de la théologie moderne. M. le Ruchet, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, Directeur recteur et tous les professeurs de la faculté assistaient à la séance.

Lundi 29 avril à 11 heures

a eu lieu la présentation, par le Doyen, de M. le professeur Fomeroët, après quoi celui-ci, devant un auditoire très intéressé, a donné sa première leçon. Le sujet traité était le suivant: "Quelle position prendra l'étude des religions". Tous les professeurs de la faculté étaient présents, ainsi que M. le chef du Département.

Séance du jeudi 9 mai 1895

chez le Doyen, arrivé de la gare; les sept professeurs sont présents. Le conseil de faculté prend les décisions suivantes:

- X
- 17 le jury d'examen continuera à comprendre tous les membres du conseil.
 - 27 Les modifications ci. après sont introduites

dans le règlement de la faculté, sous réserve de ratification par la commission universitaire et le bipartement. a) le 3^{em} alinéa de l'art. 13 sera modifié comme suit: "qu'il a pris une part active à des exercices pratiques, et présenté au moins quatre sermons, deux catéchismes et trois analyses de textes."

b) à l'art. 22 est ajouté: "celui-ci ne peut pas se présenter plus de trois fois à chacune des trois séries d'examen."

3^o Les étudiants seront avisés qu'aucun carnet ne sera signé de ce jour le 20 mai.

Après avoir pris ces décisions, le conseil s'occupe de la confection du programme du cours du prochain semestre.

Le Doyen
Louis Bruneau

Séance du jeudi 20 mai 1895

Dans la salle des professeurs, à l'Université. Tous les professeurs sont présents.

M. le ministre Rapin, licencié en théologie, offre à la faculté, pour le semestre d'hiver, un cours public sur l'histoire de la musique religieuse. Cette offre est acceptée avec reconnaissance, et le Doyen est chargé de solliciter en faveur de l'agréation au Corps enseignant universitaire de M. Rapin à titre de lecteur.

M. Paschoud propose que le concours Lerade n'ait pas lieu cette année. Il s'appuie sur les considérations suivantes: le nombre de concurrents à récompenser est ordinairement trop ^{grand} en regard du montant annuel de la somme à distribuer, de sorte

qu'en ouvrant chaque année le concours, la valeur des prix serait fréquemment dérisoire. D'autre part, comme nos étudiants restent trois ou quatre ans au moins dans la faculté, le concours biennal n'empêche aucun d'eux de concourir. Ces raisons convainquant la faculté, il n'y aura pas de concours l'année prochaine.

X
M. Nussbaum

Le conseil s'occupe ensuite du cas d'un étudiant qui a déclaré à plusieurs reprises nous que l'état actuel de ses convictions religieuses lui rendait extrêmement difficile et même pénible la composition de ses sermons. Le dit étudiant, qui tient d'autre part à faire des examens de licence, a soulevé la question de savoir s'il ne pourrait pas être dispensé de ces épreuves préliminaires lesquelles sont exigibles de tout candidat à la licence. D'après la section aléatoire de l'art. 18 de notre Règlement.

Le conseil, après discussion, estime que la demande du candidat est bien tardive, étant donné qu'il a encore trois sermons à prêcher; secondement que le règlement est formel et ne prévoit aucune dispense, laquelle du reste pourrait être facilement un obstacle de plus; troisièmement que le jury chargé d'apprécier les sermons de M. N. saura bien tenir compte, dans ses appréciations, des circonstances spéciales du candidat. Il décide enfin de soumettre la question, à une séance prise en férial, à un sérieux examen, et le voit si, vu la nature essentiellement scientifique de notre diplôme de licence, il n'y aurait pas lieu de donner aux candidats à ce diplôme la

faculté de remplacer les travaux /notés par /peines
à l'art. 13 par deux ou plusieurs travaux spécialement
théologiques.

La séance commence à midi et se lève à 12h. 3/4.

Le Doyen
Louis Emery

Séance du jeudi 27 juin 1895

à l'Université. Sont présents M. M. Combe, Dandieu,
Guillemin, Chaquis, Fournier et Emery.

Le conseil décide que la session prochaine d'examen
commencera le jeudi 13 juillet pour se terminer lundi
mardi 23. Il fait les présentations d'usage au Dépar-
tement pour le choix des experts.

La séance, commencée à midi, est levée à 12h. 3/4.

Le Doyen
Louis Emery

Séance du Samedi 20 juillet 1895

à l'Université. Tous les professeurs sont présents.
Le conseil fixe la teneur des renseignements à
donner à la Commission Synodale sur la conduite
et le travail des étudiants boursiers de la caisse des
études.

Il décide ensuite que M. M. les étudiants ne
seront pas admis à présenter leurs travaux scien-
tifiques pendant les sessions d'examen et les
vacances.

Le Doyen
Louis Emery

Séssion Examens de juillet 1895

Les examens ont eu lieu du Jeudi 11 au mardi 23 juillet inclusivement. Les experts étaient pour l'examen propédeutique, M. M. Schrantz et Méan, pour la licence, M. M. Deytard et Rappin.

Neuf étudiants se sont présentés à l'examen propédeutique; l'un, M. Groin, était au bénéfice de ses examens écrits. De ces 9, 7 ont été admis, ce sont :

- | | |
|-------------------|-----------|
| M. M. Vallotton 1 | Bergier 2 |
| Goumaz 2 | Rossi 2 |
| Galay 2 | Bauty 3 |
| Borle 2 | |

M. Groin a échoué pour la seconde fois aux épreuves orales, ^{ainsi} tandis que M. Byse, lequel demeure au bénéfice de ses travaux écrits pour lesquels il avait obtenu la note 2.

Quatre étudiants se sont présentés aux examens de licence. Tous ont passé les épreuves écrites, savoir :

- | | |
|----------------|---------------|
| M. M. Roland 1 | Curchod 2 |
| Schumacher 2 | Chastellain 3 |

Aux épreuves orales, sensiblement plus faibles que les précédentes, les moyennes obtenues ont été :

- | | |
|----------------|---------------|
| M. M. Roland 3 | Chastellain 3 |
| Curchod 3 | Schumacher 3 |

Séance du mercredi 2 octobre 1895.

Le conseil est réuni à 9h. Du matin à la Cure de Létrig pour composer le tableau de la prochaine session d'exameurs. Ceux-ci sont fixés à partir du mardi 15 octobre au lundi 28. L'ouverture des cours est fixée au mercredi 30 octobre. Les étudiants et les professeurs se réunissent ce jour-là à 8h. Du matin dans l'auditoire n° 2, pour une culte en commun présidé par le Doyen.

Étaient présents M. M. Couleu, Vandirac, Choppis et Druery. M. M. Paschaud, Vuillemin et Fomereat se sont fait excuser.

Le Doyen Louis Druery

Cette
d'ouverture
-re de l'an-
-née univer-
-sitaire.
f 111 →

Séance du jeudi 24 octobre 1895

Le conseil a discuté et approuvé le rapport annuel rédigé par le Doyen.

Le Doyen Louis Druery

Séance du lundi 28 octobre 1895

à Cherbourg dans la cure de M. Choppis. Tous les professeurs sont présents. Sur la proposition de M. Vandirac, le conseil décide les mesures suivantes:

1^o Pour que nos étudiants apprennent à connaître l'histoire du Christianisme de son origine jusqu'à nos jours il sera organisé par les soins de M. le professeur Fomereat un répertoire d'histoire de l'Église, dans lequel seront étudiés au moyen d'un manuel - Chartel, Schmitt, Hase etc. - les périodes laissées de côté par le cours de M. Vandirac. Les matières enseignées dans ce répertoire seront l'objet de questions spéciales à l'examen. Les étudiants appelés par le cours naturel de leurs

études à faire l'examen pro-séminaire en 1896
seront dispensés l'une partie de la tâche d'histoire
du X^{ème}

X Dans le but de décharger quelque peu les
étudiants, ceux-ci devront faire porter leur tra-
vail obligatoire de théologie historique sur la
partie de l'histoire du X^{ème} non étudié dans
le cours de M. Vanderson.

X Le conseil décide en outre que les étudiants
ne seront plus astreints à subir un examen sur
le droit naturel. Cette décision est motivée par
le fait de la mort de M. Charles Secutan, qui
donnait ce cours et qui n'a pas encore de suc-
cesseur à cet égard. M. Paschoud avait proposé
d'astreindre les étudiants à subir un examen sur
le cours de psychologie de M. le professeur Milliet,
ceci en remplacement du cours de droit
naturel. Sans méconnaître l'utilité et le profit
qui y auraient pour les étudiants de la faculté de
théologie à suivre le cours de M. Milliet,

X le conseil décide cependant de ne pas donner
suite à la proposition de M. Paschoud, en consi-
dération surtout du fait que nos étudiants sont
déjà suffisamment chargés de travail. Par
contre, il sera demandé à M^e le secrétaire
d'organiser le cours de tableau des leçons de
manière à permettre à nos étudiants de suivre
le susdit cours de psychologie

X M. Chopuis fait une autre proposition.
Considérant le temps excessif qu'emploient plu-
sieurs étudiants, M. Chopuis voudrait qu'en leur
donnant leur sujet de travail, le professeur leur

surcharge
du programme

fixer le laps de temps au bout duquel le dit travail
devra être livré, soit au bout de trois à cinq semaines.

Cette manière de voir n'est pas adoptée par la raison
qu'il faut que nos étudiants apprennent à user sans
abus de la liberté universitaire.

Le Doyen : Louis Biney

Séance d'examen 9 octobre 1895

Cette session a duré du 15 au 28 octobre inclusivement.

M. M. Deyraud et Rappin étaient experts pour la
licence, M. M. Gagnelin et Schrantz pour l'expé-
diéologie.

Huit étudiants se sont présentés à l'examen
expédiéologie, l'un, M. Bize, au bénéfice de ses
épreuves écrites. Tous ont été admis avec les notes
moyennes suivantes.

	Écrits	Oraux
M. M. Chavan	2'	2'
Perriaz	3'	2
Rappin	3'	2
Meikam	2	2
GuarDET	2	2
Bize	—	3'
Bellemontel	2	3
Péclard	3	3

Neuf candidats se sont présentés à l'exa-
men de licence : un, M. Espars, a passé les
épreuves écrites avec la note 3' mais a échoué
aux épreuves ^{orales} écrites. Les huit autres ont été
admis dans l'ordre ci-après et avec les
notes suivantes :

	Voix	Oraux
M. M. de Haller	2	2
Chuard	2	2
Biranger	2	3
Paccoud	3	2
Renard	2	3
Mulsbaum	2	3
de Perrot	3	3
Perrochon	3	3

Le nombre des séances a été de onze pour la licence et de neuf pour le propédeutique.

Mardi 30 oct. à 8h.
Les cours s'ouvrent par la
1^{re} fois par un culte.

← p. 83

Le Doyen: Louis Emery

Séance du mardi 12 novembre 1895

à 4 heures de l'après-midi à l'Université. Présents
M. M. Vuilleumier, Paschoud, Dandrieux, Ferrerod
et Emery - Sur la demande d'un étudiant, le conseil
décide que le prix de faculté ne pourrait pas être
décerné à un travail sur un sujet tel que la Chris-
tologie du Coran, un tel sujet ne présentant qu'un
intérêt restreint pour la science théologique chrétienne.
Pour former les jurys de concours, le conseil décide
de faire appel à M. M. Bridel et Gautier de la
faculté libre. Le conseil examine ensuite la demande
de M. Bienvenu Perrot. Celui-ci demande l'im-
matriculation sur la base de la première partie du
baccalauriat français qu'il a posé en 1894, s'en-
gageant à faire la seconde partie de ses épreuves
en juillet 1896. Cette demande lui est accordée; mais
il est bien entendu que M. Perrot ne pourra pas
se présenter à l'examen propédeutique sans avoir

en mains son diplôme de bachelier es-lettres. M. Durrot demandant, en cas d'admission, un subside pour le temps de ses études, est renvoyé pour ce sujet à la Commission Synodale.

Une partie des membres du conseil assiste ensuite à une intéressante leçon de M. le ministre Pagnier, par laquelle il ouvre un cours public d'histoire de la musique sacrée.

Le Doyen
Louis Beney

Séance du vendredi 17 janvier 1896
à 2 h. de l'après-midi, chez le Doyen. M. Landiran, pris pour une leçon, est seul absent. Le conseil établit le programme des concours académiques pour l'année courante; il donne ensuite son avis sur le travail et la conduite des étudiants boursiers de la commission synodale; il décide enfin que, à l'occasion de la notice qui sera composée sur l'Université de Lausanne ou rue de Vevronne de Genève, le rapport de la faculté de théologie sera suivi d'un index bibliographique des travaux publiés par les professeurs, ainsi que de l'indication d'une partie de leurs ouvrages fournis par les élèves.

Le Doyen
Louis Beney

B. O.
Evan 896
90.

Nouvelles recrues Du Semestre D'hiver 1895-96.

Mo. M. Benoit	René	Vaudois
Gétag	Emile	"
Gozinat	Henri	"
Loth	Jules	"
Moilliet	Louis	"
Reymond	Charles	"
Vallotton	Benjamin	"
Lebet	Auguste	Nauchatélois
Mauler	Robert	"
Bader	Jean	Argorien
Fischer	Alburt	Bernois
Keizer	Gerrit	Hollandais
Lindenboom	Cornelis	"
Zwilling	Théodor	Alsacien

Soit 14 nouveaux étudiants sur un total de 47.

Séance Du Mercredi 5 Février 1896

à 4 heures à l'Université. M. Chapuis excusé est seul absent. Le conseil s'occupe d'une demande de M. Gerrit Keizer, hollandais, le quel demande desireroit savoir d'une manière précise le ^{examen} ~~examen~~ qu'il lui faudrait subir pour obtenir le doctorat en théologie. Après un examen attentif des pièces produites par M. Keizer, le conseil décide de lui demander préalablement de subir les épreuves exigées pour l'obtention de la licence en théologie, sous réduction des branches exigées à l'examen

proprietive, sauf l'histoire de la philologie
 et celle des religions. Il serait disposé des exercices
 pratiques, tant donnés ceux qu'il a déjà faits en
 Hollande, par contre il aurait enjoi quatre
 travaux scientifiques à présenter. Quant le candidat
 aura acquis le diplôme de licence, le conseil
 réglera la question des épreuves spécialement exigées
 pour le doctorat.

Le conseil: on universitaire, sur le refus de
 plusieurs professeurs des facultés de droit et de méde-
 cine de collaborer à un index bibliographique
 des publications faites par les professeurs des cinq
 facultés, a décidé de revenir sur sa précédente déci-
 sion et a résolu de laisser chaque faculté libre
 d'éditer, oui ou non, un index du travail de ses
 professeurs. Devant cette nouvelle résolution, le conseil
 décide à l'unanimité de ne point faire
 d'index pour la faculté de théologie. Il estime,
 en effet, que la composition d'un index, en vue de
 la prochaine exposition de Genève, ne se légitime
 qu'à la condition de renfermer les publications
 faites par les professeurs des cinq facultés

← 87-90

Le Doyen
 Louis Guery

Séance du mercredi 19 février 1896

à 5 heures à l'Université. Absents: M. M. Baudiran et
 Chapuis. M. Geritt Keizer ayant fourni l'attestation
 qu'il a passé, au séminaire de Mampsee, des examens
 correspondants à ceux exigés pour la licence en théo-
 logie, le conseil décide qu'il peut être admis et

se présenter aux examens de doctorat. L'examen portera sur les mêmes branches que celles qui sont indiquées pour la licence, et spécialement sur les disciplines que le candidat aura choisies comme sujet de ses études. Seulement il est bien entendu que les exigences du jury seront notablement plus grandes que lorsqu'il s'agit d'un examen de licence. M. Keizer en sera averti, ainsi que du fait que, les examens ayant lieu en français, il faudra qu'à l'avenir à l'écrit et à l'oral cette langue soit correctement employée. — Le doyen donne ensuite lecture de la notice qu'il a rédigée sur l'organisation de la faculté de théologie, pour le livre universitaire destiné à l'Université de Genève.

Le doyen
Louis Emery

Séance du mercredi 18 mars
à l'Université. Absents M. M. Fomero et Lombard.
En réponse à une invitation de la faculté de théologie de Princeton, nous invitants à participer le 5 mai prochain, à la célébration de la cinquantième d'enseignement du professeur Green, le conseil décide de répondre par une lettre de remerciements et de félicitations.
M. Ragen Bonnard, toujours empêché par la maladie de subir les examens de licence, demande s'il demeure encore au bénéfice des travaux théologiques présentés au cours de ses études. Le conseil répond affirmativement, en regard à l'état de santé de l'impétrant.
Une commission ecclésiastique, dont fait par.

tie le Doyen, est présentement chargé d'une révision
 du règlement sur les bourses à accorder aux étudiants
 en théologie. Le Doyen indiqua à ses collègues les
 principes adoptés par la commission et demanda leurs
 avis et leurs vœux. Le conseil, d'accord sur la plupart
 des principes admis par la commission, présente deux
 vœux: l'un, qui il serait désirable, en vue de l'édu-
 cation des boursiers, qu'un pasteur ou professeur
 put les recevoir en pension dans sa famille; l'autre,
 qui il fut accordé aux licenciés en théo-
 logie ayant fait leurs études avec distinction,
 et présentant des aptitudes réelles pour la théologie,
 des bourses leur permettant de continuer leurs
 études dans des universités étrangères, et cela indé-
 pendamment de leurs moyens de fortune.

Bourses:

197

297

Le Dr. Krafft, offre à la faculté un cours
 d'hygiène spécialement destiné aux étudiants en
 théologie, on seraient, entre autres, tenus des
 deux fonctions de l'alcoolisme et de l'inspiration.
 Comme le prédit n'a pas de titres théologiques,
 la faculté prie la faculté de médecine de voir
 si elle ne pourrait pas confier au Dr Krafft
 le titre de privat-docent, ce qui lui permettrait
 de donner des leçons en partie dans notre faculté.

Le Doyen: Louis Emery

Session d'examen de mars 1896

La session commença le mercredi 18, a été ache-
 vée le mardi 24. M. M. Schrank et Raym anciens
 pasteurs fonctionnaires comme experts. Deux con-
 didats se font présenter pour l'examen de licence

M. Louis Spars, lequel était au bénéfice de ses travaux écrits et M. Jean Vittoz. Celui-ci, ayant échoué aux épreuves écrites, a été ajourné à une session ultérieure, tandis que le premier a obtenu son diplôme avec une moyenne de 3 on avants.

Louis Suroy
Président

Séance Du lundi 22 juin 1896

à l'Université, M. M. Landrian et Chopuis excusés sont seuls présents. Il est donné lecture de la copie d'une lettre de M. Rapien au bipartement, lettre dans lequel celui-ci demande 1° que le cours de Théorie et d'histoire de la musique sacrée soit porté à une durée de 6 semaines. 2° que chacune des 3 séries d'étudiants qui le suivraient eût ~~son~~ son cours spécial, d'une heure, de telle sorte que M. Rapien donnerait 3h. de cours par semaine. 3° que l'auteur de ce cours recevra un traitement fixe.

Après avoir délibéré le conseil décide:

1° que malgré l'utilité du cours / proposé et la compétence de celui qui le donne, il ne peut être question de l'imposer à M. M. les étudiants en en faisant une matière d'examen, vu que ceux-ci sont déjà bien suffisamment chargés.

2° que la faculté de théologie ne peut / pas sans demander au bipartement l'institution d'un traitement pour l'un ou l'autre des ses membres de son personnel enseignant. Une telle demande devant passer par l'intermédiaire de la commission universitaire avant peu de changer d'avis

sur charge!

93 →

agréée par elle, attendu qu'il y a peu de mois elle a reçu une requête semblable venant d'un professeur d'une autre faculté.

37) qu'il n'y a pas d'inconvénient majeur, au cas où M. Projeu voudrait continuer son cours, à ce que celui-ci, ~~soit~~ ^{durant} d'une heure par semaine, s'adressât en même temps à tous les étudiants à la fois.

Le conseil s'occupe ensuite de fixer la date de la prochaine session d'examen et a décidé de les commencer le 13 juillet pour les terminer le 22.

Il élit ensuite un Doyen pour la période acc. d'été 1896-1898 en la personne de M. Baudiran et un Secrétaire dans la personne de M. Fomeroz. M. Emery reste bibliothécaire. Il décide de présenter M. Combe comme candidat aux suffrages de nos collègues, car son est le ton de la faculté de théologie d'avoir cette charge, et que M. M. Vuillemin et Baudiran refusent toute candidature.

Le conseil renvoie à une séance ultérieure l'étude d'une modification des règlements de faculté visant la possibilité de l'obtention par un étudiant du titre de licencié en théologie sans passer par les pratiques. Il décide également d'examiner dans une prochaine séance les moyens de diminuer le nombre des heures de cours des étudiants dans l'année qui précède leurs derniers examens.

+ allégement
de l'horaire
← 92 →

Il prend note du fait que, pendant le semestre d'été, la faculté compte 45 étudiants et 3 auditeurs, 35 vaudois, 10 confédérés et 3 étrangers. Les étudiants nouvellement immatriculés sont M. M. Bruckner de Bâle, Fischer de Berne, Salehli de Caribuy

Prusien - la séance commencée à midi est terminée à 12 1/2.
Le Doyen: Louis Binery

Séance du vendredi 26 juin

à 11 heures du matin à l'Université. Absents M. M. Landreau et Chapuis. Le conseil a été convoqué d'urgence pour régler la question suivante: Monsieur Groin qui s'est présenté déjà deux fois, mais sans succès, à l'examen propédeutique, s'est inscrit à nouveau pour le susdit examen. Mais dans une conversation sur le Doyen a eu avec lui, celui-ci a incidemment déclaré qu'il ne possédait pas de diplôme de bachelier es-lettres, mais seulement le diplôme de maturité réelle de Genève. Peut-il, dans ces conditions, être admis à l'examen? L'article 8 du règlement de faculté exigeant le baccalauriat es-lettres ou un titre jugé équivalent pour pouvoir se présenter à l'examen propédeutique? - A l'unanimité, le conseil décide de s'en tenir au règlement, et de ne pas admettre l'inscription de M. Groin.

Le conseil décide ensuite de demander pour M. Rapsin le titre de lecteur.

Le Doyen: Louis Binery

Séance du lundi 13 juillet

à l'Université. Tous les professeurs sont présents. De la prochaine réunion du synode et de la commission de consécration, le conseil décide sur ses diligences à cette dernière seront M. M. Landreau, Vuillemin et Paschoud, ce dernier remplaçant M. Combe démissionnaire à cause des fonctions de recteur, qui, en son absence, lui ont été dévolues par le Sénat.

- La commission universitaire ayant résolu de ne plus appliquer le titre de lecteurs sur aux professeurs de la faculté des lettres chargés de l'enseignement pratique de la langue vivante, le conseil décide de demander à qui de droit le titre de privat-docents pour mesieurs les ministres Henri Nabel et Eugène Rappin.

Séance d'examen de juillet 1896

Du 13 au 21 juillet.

Experts : M. M. Rappin et Schrantz anciens pasteurs.

Sujets de travaux écrits : Pour l'examen propé-

deutique : Genèse VIII 6-14, Luc IV 16-30.

de scolastique en général.

Licence : Rom IV 1-13 - les doctrines étien-

nelles d'origine - le Valut pratiqué.

Candidats	Écrits	Oraux
-----------	--------	-------

Phil. Guesne	2	3
--------------	---	---

Seul candidat à la licence, admis.

Propédeutique

Six candidats se sont présentés, tous les six ont été admis avec les moyennes ci-après

	Écrits	Oraux
Louis Barblan	3	3
Otto Barblan	2	2
Ceresole	2	3
Fautmes	2	3
Landriest	2	2
Martinet.	2	3

Le dernier jour de vacances, nous avons eu le plaisir d'avoir au milieu de nous notre collègue de la faculté de théologie protestante de Fribourg, M^r le prof. Louis Comber, lequel a bien voulu se joindre à nous dans notre course de fin d'année au Châlet à Jobet et à Moizieux.

Le Doyen: Louis Comber
prof.

Le concours Levade

de lecture biblique a eu lieu le jeudi 9 juillet dans la chapelle de la cathédrale. Neuf candidats, appartenant tous aux deux premières séries, se sont présentés. Trois ont obtenu des prix, savoir M. M. Otto Barblan et Vincent 25 fr, Billiet et Landriest 15 fr et Louis Barblan 10 fr. Le jury était composé de M. M. Henri Paschard, Aug. André et du Doyen.

Séance du vendredi 2 octobre 1896

Cette séance, qui a eu lieu chez M. le professeur Combe, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la consécration par M. Dandrian, a réuni les sept professeurs. Ceux-ci ont fixé la date de la prochaine session d'examen du 15 au 26 octobre. Les cours commenceront le 25 octobre par une réunion plénière de tous les étudiants dans l'auditoire N° 2.

Le Doyen: Louis Emery
Prof.

Séance du dimanche 11 octobre 1896

à 11 heures, à l'issue du service divin chez M. Combe. Tout absent et se font excuser M. Ch. puis, Paschoud et Vuilleumier. Les quatre professeurs présents entendent et adoptent, après deux modifications de détails, le rapport rédigé au nom de la faculté par le Doyen sortant de charge à l'adresse du Synode.

Le Doyen: Louis Emery

Session d'examen d'octobre 1896
du 15 au 26 octobre.

Notre nouveau Doyen, M. le professeur Dandrian préside cette session. M. Deydier et Gagnebin anciens pasteurs sont experts

Sujets des travaux écrits

1) pour l'examen propédeutique

AT Co 103, 8-16 NT Luc 13, 22-35; Théol. hist. Wilef

et les principales phases de la vie de l'homme.

2) pour l'examen de licence

Doyenat
de
M. le prof. Dandrian

(M. Formérod remplit
les fonctions de Secrétaire.)

Semestre d'hiver 1896-1897

NT: les 14, 1-12. Rom 11, 1-24. Piét: le concile de Nicée

Syst: L'eschatologie chrétienne.

Résultats:		Écrits	Oraux
Pré-scientifique	Gorgerat	2	—
	Lehmann	2	2
	Vincent	2	2

M Gorgerat malade n'a pu faire ses examens oraux.

Licence		Écrits	Oraux
Bacheliers	Bornand	3	2
	Laudaux	3	4
	Deluz	1	1
	Hoffler	3	2
	Matthey	1	1
	Vitroz	3	3

M Laudaux n'a pas réussi ses examens oraux.

Vu les brillants examens de MM. Matthey et Deluz M. le doyen demandera à la Commission en instance de faire que le prix Gay leur soit alloué.

Au cours de la session trois décisions ont été prises

M. le prof Buschoud représentera la Faculté au sein d'une Commission instituée par le colloque romand pour étudier la question de l'équivalence des diplômes entre Genève Neuchâtel et Vaud.

M Ed Bezençon, vaudois, possède un certificat de maturité classique du Gymnase de Genève. Il a été élève régulier de la Faculté nationale de théologie de Genève pendant 2 ans; il a subi les examens réglementaires. Il demande à être inscrit comme élève régulier de notre Faculté. Lors des épreuves de licence il devra subir un examen complémentaire.

faire sur la littérature apostolique et l'histoire du
Siècle de J.C.

Monsieur Vuost étudiant aimerait être
considéré comme élève régulier de notre faculté,
et obtenir une bourse. La question de la bourse
est du ressort de la Commission synodale. Il
peut suivre les cours, mais lorsqu'il se
présentera à l'examen propre de la ligne il devra
être en possession de son baccalauréat es
lettres.

Le secrétaire St. Fomerod

Le semestre d'hiver 1896-1897 a été
inauguré le jeudi 29 octobre par un culte. Professeurs
et étudiants étaient réunis dans l'auditoire II.
M. le Doyen Sandström a prononcé une
superbe allocution sur 2 Bier 1.5 de la Faculté
comp. de 38 étudiants. La 1^{re} année se
compose de 5 élèves: Lohy, Bauerich, Bieler de
Müller et Blaser Hans.

Séance du 23 décembre 1897.

La Commission synodale nous ^{répond} par nos
précis sur trois demandes de subside

M. Hubert Matthey désirant poursuivre ses
études en Allemagne et dans ce but il
desire un subside. Nous appuyons
abandonnement cette demande.

M. Ed. Bezençon doit-il être considéré comme
un élève régulier? Il a sa maturité classique
de Genève. Il n'aura pas d'examen de
licence qu'il a subi un examen complémentaire
sur la littérature apostolique et l'histoire du Siècle

de J^r, il doit être considéré comme un étudiant régulier de 3^{me} année.

M. Turvost est-il un étudiant régulier? un subside doit-il être alloué? Il n'est pas immatriculé comme élève régulier. Il a passé la première partie des épreuves de son baccalauréat, il se prépare pour la seconde partie. Le subside pourrait lui être accordé à condition qu'il régularise sa position cette année. Tel est notre premier

Le secrétaire A. Fornerod

Dans le courant du mois de janvier, une lettre de la Commission synodale nous est parvenue nous demandant notre premier sur l'assiduité de leurs devoirs dans notre Faculté. Les professeurs ont été consultés individuellement il a été répondu que nous engageons les étudiants à suivre les exercices de la Société de Saint-Sauveur, et que nous acceptons les offres de la Commission synodale.

Le 10 février la Commission synodale nous demandant un rapport succinct sur le courant et la conduite des étudiants qui reçoivent les subsides de la caisse des études. Il a été répondu que leur conduite n'avait donné lieu à aucune observation et nous avons donné les résultats des examens du propédeutique de 5 d'entrée eux.

Séance du 3 mars 1897

M. le prof. Chapuis se fait excuser. Le programme d'une
 « Étude théorique historique pratique du Recueil de chant
 en usage dans les Eglises nationales de la Suisse
 romande nous est présenté par Monsieur Rugin. Cette
 étude remplacera son cours d'histoire de la musique
 sacrée si le Département et la Commission
 synodale confient cette étude à Monsieur Rugin.
 Après discussion à laquelle prennent part MM
 Vuillemin, Emery, Casbon, il est décidé d'insérer
 ce programme en attirant l'attention de M. Rugin
 sur les trois points suivants A La partie pratique
 est capitale B Il serait bon d'apprendre aux étudiants
 à diriger eux mêmes des exercices de chant C ~~Les~~
~~exercices d'harmonie devraient être sous cette étude~~
 devraient se faire pendant le semestre d'hiver

La caisse de retraite est un sujet à l'ordre du
 jour de l'Assemblée annuelle que de l'Eglise
 nationale. M. le prof. Casbon nous entre tient
 d'un projet de caisse de retraite pour l'Université.
 Après 25 ans de service le professeur jouissant
 d'une pension de 2000 francs; celle de la veuve
 serait de 1000 frs. Les orphelins au nombre de 2 ou 3
 au 1/5 de la pension soit 400 frs. Conformément
 au règlement actuel, les années de service dans
 l'Eglise pourraient être comptées aux professeurs
 de théologie. Les contributions des professeurs
 se prendraient sur la finance d'étude d'après
 une table proportionnelle d'Etat augmentant
 sa contribution. Après discussion, en présence des
 avantages de cette caisse, il est décidé à l'unanimité
 pour s'en établir notre position de demander

par l'intermédiaire de la Commission synodale à la
 Commission de révision de la liste de retraite pour les
 pasteurs de ne pas faire figurer dans le nouveau
 règlement l'article qui oblige actuellement
 les professeurs de théologie à contribuer à la
 caisse de retraite des pasteurs. Comme professeurs
 nous faisons partie de l'organisme universitaire
 d'organiser les examens de la session
 de mars est établi. Un seul candidat se présente
 Landau pour subir ses épreuves de licence.
 MM Deyhard Gagnebin Jaques et Sobrantz
 seront proposés comme experts.

Le secrétaire

A. Fomereid

Le lundi 22 mars tous les professeurs à l'exception
 de M Chapuis assistent aux épreuves de M Landau.
 MM Deyhard et Gagnebin sont experts. Le
 candidat obtient pour la théologie pratique la
 note 5 pour l'écrit de l'AT 3. et pour la
 théologie biblique de l'AT 4. En présence de ces
 résultats, spécialement de la note 5, conformé-
 ment au règlement M Landau est considéré
 comme ~~admis~~ possédant une culture théologique
 insuffisante.

Séance du 14 avril 1897

à 4 heures à l'Université

Tous les professeurs sont présents. Il s'agit d'organiser
 les examens de doctorat de M Gottlieb Heiner. Les 3 épreuves
 écrites mentionnées au règlement seront écrites de lui.
 Il écrit ses compositions en français. Ses para-
 graphes latines, allemandes, pourront servir de corn-

mentaires des examens eurent au lieu les 10, 11 et 12 mai.

La Commission synodale nous informe que la Commission de révision de la loi des prêtres de ce canton a avant de terminer ses travaux lorsque notre lettre lui est parvenue. Nous devons présenter nous-mêmes nos propositions au Synode. Il est entendu que la question de primat sera mise en avant et que le vote est émis que nos années de professeur en théologie comptent pour la cause de rédemption pastorale si nous reprenons un service actif de l'église. M. le prof. Davidson est désigné pour être notre porte parole au Synode.

Le secrétaire

A. J. Fornerod

Le jeudi 13 mai nous les professeurs de théologie sont réunis chez M. le recteur Bonke pour examiner les compositions de M. Keyser. Les 3 sujets sont: Exegèse 1 Cor. 1, 7-13; l'influence du monde gréco-romain sur le christianisme, quelle est pour le chrétien l'autorité suprême en matière de foi. Les compositions sont admises.

L'examen oral a eu lieu le mardi 18 mai de 3 à 6 heures. Tous les professeurs en théologie y assistaient. Comme aussi leurs plusieurs étudiants. Les questions posées ont eu pour objets: un fragment de Jérémie ^{31/32} Ev. de Jean, Ezech. de Tubingue. St. Léon (cath., latin, latin); la justification de la foi. De plus St. Paul; le primat de la morale. M. Keyser est admis à présenter sa thèse.

Session d'examen de juillet 1897

Cette session a duré du 15 au 24 juillet. 6 candidats se sont présentés pour la licence. MM Schranz et Jaques anciens pasteurs ont été experts.

Sujets des compositions. Ex NT: Beausire Rom 11, 11-24 les autres Heb 4, 14 - 5, 10. Hist. des 2 éditions de l'apôtre Jean de Sévres. Syot. Quelle est l'autorité suprême pour le chrétien?

Présultats.	Examens écrits.	Examens oraux
Beausire	3	3
Bergier	2	3
Charvan	1	1
Goumaz	1	2
Golay	2	3
Verriaz	2	2

Tous ont réussi. M Charvan sera désigné à la Commission universitaire pour recevoir le prix Gay.

Session d'examen d'octobre 1897

Sont experts pour la licence MM Deydard et Gagnelin anciens pasteurs. 7 candidats se présentent pour l'ensemble des épreuves. M Londeuse pour les examens oraux seulement. Sujets des compositions. Ex NT: Phil 3, 1-12; Hist: Le Loulé de Trente; Syot: Mes raisons de croire au Père Peleste révélés par J. L.

Présultats	Examens écrits	Examens oraux
Boisle	3	2
Baudy	2	2
Dessemontet	3	3
Bedard	3	3
Byse	3	3
Gizardet	3	3

Mettraux '2 3 -
Laudaux 3 -

Tous ont réussi

Sont experts pour le propédeutique MM Prapin et Schraub aux pasteurs et candidats se présentent pour l'ensemble des épreuves. M. Gogerat l'unié pour les examens oraux. Sujets de composition. Ex A T deut 6, 4-12; Ex N.T. Marc 3, 20-35. Hist de l'Eglise; la constitution de l'ordre des jésuites.

Présultats	Examens écrits	Examens oraux
Benoit.	2	2
Gelas.	2	2
Miliet.	1	3
Valkonen B.	2	3
Gogerat G.		3

M. Bezençon Edmond a passé avec succès les examens sur les cours de littérature apostolique et Histoire du siècle de J.C. Il pourra donc se présenter aux examens de licence aux mêmes conditions que les étudiants lussinois.

Au cours de cette session d'examen, notre Doyen nous a donné lecture de M. ~~Ant~~ Kennedy-Suet secrétaire général de l'Eglise chrétienne missionnaire belge rendant témoignage au zèle et aux bons services de nos licenciés Berquier, Phasam, Gommé qui ont passé quelques mois en Belgique.

Gelsten est admis comme étudiant régulier en 1^{re} année, ses titres étant réguliers.

M. Dondriaux est chargé de voir officiellement M. Berquier président du conseil de paroisse, afin d'obtenir que les professeurs qui figureraient désirent

prêtres figurent sur la table des predications de 1898. et ne furent pas consideres simplement comme des remplacements eventuels de selon tel pasteur. La demande de M. Daudin a abouti.

Le rapport prepare par M. Daudin pour le Synode est admis a l'unanimité.

M. Emery, vice-doyen.

M. Daudin declare renoncer a la charge de doyen. Il est decide que M. Daudin restera notre doyen en titre. M. Emery le remplacera dans la commission universitaire a titre de vice doyen, et s'occupera de l'administration de notre faulde.

L'ouverture des cours a été lieu le mercredi 27 octobre en presence des étudiants et de plusieurs d'entre nous. M. Emery a prononc une allocution. 4 étudiants ont été en premiere année MM. Buhling, Pindt, Galliard et Genton. Le total des étudiants reguliers est 24.

Session d'examen mars 1898

Sont experts MM. Deylard et Schramm anciens pasteurs. Sujets des compositions de la licence. Ex NT. 2 Thes 2, 1-12 Hist. A quoi peut-on ramener les divergences entre le lutheranisme et la reformation. System. Quels sont a vos yeux les caractères essentiels du christianisme?

Présidents	Examens écrits	examens oraux
Jomini	3	-
Prugin	2	3
Prose	2	-
Kalotten.	3	3

M. Prose a malheureusement dû se retirer au milieu des examens oraux pour cause de maladie. M. Jomini a échoué ses examens oraux.

Sujets des compositions de pédagogie. A.T. ds 2;
N.T. Nat et, 15-35; Hist de l'Eglise: Trisme et dittes
Gorgerat Henri est seul candidat. Il obtient pour les
examens écrits 2 pour les examens oraux 2 -

Au cours du semestre d'été M Meyer a demandé
au doyen une prolongation d'une année pour la
présentation de sa thèse de doctorat. Les professeurs
consultés individuellement ont accordé ce délai.

A. Fomerod secrétaire

Séance du 22 juin 1898

M le professeur ^{Wagnier} qui pour cause de maladie n'a
pu donner ses cours pendant le semestre d'été, est
malheureusement absent. Lecture est donnée des
derniers procès verbaux, ils sont admis. Les étudiants
de la Suisse allemande sont actuellement obligés
à passer le semestre dans une université allemande.

M le prof Boron président de la Faculté de théologie
libre au mois de janvier nous écrivant pour
voir si nous ne chercherions pas à intervenir
auprès des autorités du Concordat afin d'obtenir
une modification de cette nouvelle obligation.

Après renseignements pris constatant que les
étudiants de la Suisse allemande peuvent toujours
venir passer deux semestres chez nous M le
prof Müller est d'avis que nous n'avons pas
à intervenir le point de vue est admis

L'horaire des examens de la session de juillet
est arrêté.

M le professeur Anshoud pose la question d'un
concours de lecture. Après discussion il est admis

que ce concours sera régulièrement ouvert tous les 2 ans au commencement du semestre d'été. Il comportera une lecture et une rédaction d'un fragment de sermon (trois pages) indiqué à la fin du semestre d'hiver. La commission d'examen sera formée du doyen du professeur de Spéc. pratique et du professeur de Litton. A titre d'exception, comme le concours ne peut être ouvert ce semestre-ci, il est renvoyé à cet automne.

M. le prof Emery propose, suivant le tour de rôle M. Fomerey comme doyen pour la période 1898-1900. Pas d'opposition.

Sémin d'examen de juillet 1898

Experts: M. M. Bazin ministre et Colomb professeurs.

Sujets de composition de licence. Ex N.T. p. les uns

Rom 8, 1-12 p. les autres Gal 3, 25-4, 7. Hist. de la notion catholique et la notion protestante du salut.

System. d'origine du péché.

Sujets de composition du baccalauréat: Verbum hebraicum Num 6, 2, p. les autres 1 Sam 8, 10-18. Verbum N.T.

Matth 15, 32-16, 12 ^{et les courses et les effets} ~~Matth~~ p. les uns la St-

Barthelemy. et phrases de la vie d'Augustin, ^{et autre} autre.

Erasmus, Breuchlin, Hütten et un mot sur la St Barthe-
= lemy

Résultats: Licence

Ex. Ex. Orans

De la Harpe	3 -	3 -
Jominin	-	3 -
Laudinet	2 -	2 -
Orsac	-	2 -

Les quatre candidats ont réussi.

	Progrédentique	écrits	Oraux
Pieler	2 -	3 -	
Müller	2 -	3 -	
Reymond	3 -	-	

M. Reymond a été arrêté après 3 interrogations à cause de ^{l'insuffisance} sa culture générale insuffisante.

M. Denis Lécroix a présenté son travail historique après le délai réglementaire. Le conseil de la Faculté de lui de ne pas permettre cette dérogation au règlement. Le travail de M. Lécroix ne sera examiné qu'au cours du semestre d'hiver prochain.

Le secrétaire

A. Fornesod prof -

Session d'examen octobre 1898 du 1^{er} au 26.

Présidence M. le prof Emery. Experts: MM. Gagnebin our pasteur et Savary past. à l'oratoire pieu Toujorne. Sujets de composition de licence: NT Gal 1, 6-20; Hist: Indiquer et caractériser les diverses périodes de la discipline de l'histoire des dogmes; Synd: De l'imitation de Jc au point de vue évangélique. Sujets de composition du progrédentique: Version hébraïque Co 50, 7-15; version grecque Jean 7, 37-52; Hist: Synode de Dordrecht 2 questions Grégoire VIII et Origène.

Présidents:	Licence	écrits	Oraux
Bartholom Louis		3	3
Bartholom Otto		2	3
Bezençon Edm		-	-
Jaulmes O		3	-
Lehmann L.		2	3
Vincent J		2	2

Bezençon s'est retiré au cours des examens écrits. Jaulmes O a été arrêté au cours des examens oraux à cause de l'insuffisance de sa culture théologique.

Propédeutique	Total	Oraux
Lotzy Gust	3	3
Reymond	—	—

M. Reymond étant au bénéfice de ses examens ^{écrits} antérieurs ses épreuves ont été faibles aussi pour la seconde fois il n'a pas réussi.

Au cours de cette session M. Emery nous a donné lecture du Rapport de la Faculté au Synode pour l'année 1897-1898. Il a été approuvé.

L'étudiant Demoles a suivi à Genève un cours d'histoire de la philosophie, et a subi un examen sur ce cours. Il nous demande s'il pourrait être dispensé de l'examen de philosophie lorsqu'il se présentera au propédeutique. Après discussion, il est décidé de ne pas accorder cette demande. Les examens du propédeutique forment un tout.

Le secrétaire

A. Fornerod prof.

Décanat
de
M. Fornerod, p. ext.

Semestre d'hiver 1898-1899.

Les cours sont ouverts le vendredi 28 octobre à 10 heures par un culte. La méditation du Doyen a paru dans le Semeur Vaudois du 11 novembre. Nous comptons 16 étudiants parmi lesquels un auditeur et un étranger.

4 ^{me} année	Getaz	3 ^{me} année	Muller
	Gozzerat	2 ^{me} année	Boutier
	Mulliet		Genkon
	Vallotton		Gaillard
	Benoit	1 ^{re} année	Amiguet
3 ^{me} année	Bauverol		Spizer
	Orioles		de Weiss
	Lotzy		Demoll (auditeur)
			Schaerer (étranger)

M. le pasteur Sordet de Besançon, appuyé par quelques uns de ses collègues anciens camarades d'études, nous demandent respectueusement si, pour combler les lacunes de la préparation religieuse de nos étudiants, et pour accentuer l'influence religieuse des professeurs sur les étudiants, un culte hebdomadaire ne serait pas une bonne institution. De la discussion il résulte que tous les professeurs partagent les considérations de M. Sordet, exposées par le Doyen. Ils diffèrent sur les moyens. Un culte hebdomadaire a déjà été institué par M. le prof. Saussure à l'Université. Il n'a pris d'aise. Les étudiants s'engagent à venir à toutes les leçons. C'est par nos réminiscences personnelles, c'est par notre action personnelle que nous devons chercher à exercer cette influence religieuse sur nos étudiants.

Cultes de
Faculté.

a) hebdoma-
daire

Sur la proposition de M. Emery, il est décidé que chaque semestre s'ouvrira et se clôturera par un culte présidé par le Doyen. Le culte d'ouverture du semestre comportera, comme le culte d'ouverture de l'année ^{un rapport} ^{religieux} pratiqué depuis 3 ans, une lecture biblique et une méditation avec prière. Le culte de clôture du semestre consistera dans une lecture biblique et une prière.

b) cultes d'ou-
verture et
de fin de
semestres

← 83

Le Doyen
A. Fornerod, prof.

Séance du 21 novembre 1898.

M. le pasteur Grabaud nous demande en vue de son doctorat si le Conseil est disposé à le dispenser d'une partie des épreuves mentionnées aux art. 32 et 33 et à limiter celles-ci à l'examen oral conformément à l'art. 36 de notre Règlement.
Après discussion l'avis prevaut d'intégraler

la dispense dont parle l'art 36 dans le sens de la diminution non point du nombre des épreuves, mais du programme des épreuves. Ainsi M. Grabaud nous demande à ne pas être examiné sur la théologie systématique; il est fait droit à sa requête. Son champ d'études comportera les Ec de l'A et du NT, les Introductions à l'A et NT, les Théologies biblique de l'A et du NT et l'histoire de l'Eglise et l'histoire des dogmes du 1^{er} siècle à nos jours. L'histoire de la prédication de la cathédrale, l'histoire des religions ne rentrent pas dans ce programme. Sur ce programme, M. Grabaud sera appelé à faire 3 compositions: l'une sur un sujet de théologie exégétique, la 2^{me} sur un sujet de théologie historique, la 3^{me} sur un sujet de théologie biblique. En outre, un examen oral durant 3 heures au maximum portera sur divers sujets de ce programme.

M. le past. Emery constate que le Département ne s'est pas encore prononcé sur la demande faite par M. le past. Warbel d'être nommé prêtre devent, demande présentée il y a 2 ou 3 ans. Ses démarches seront faites pour obtenir une décision.

Le Doyen A. Fomesd conformément aux décisions du Conseil de la Faculté, le concours Levade a été ouvert aux étudiants en théologie de notre Faculté. Les épreuves ont eu lieu le mercredi 14 décembre 1898. Elles comportaient 1) la recitation d'une confession des péchés 2) la lecture d'une pericope biblique donnée au moment même de l'épreuve, 3) la recitation d'un fragment de sermon, 6 pages.

Les candidats pouvaient choisir entre 2 morceaux, d'Adolphe
 Monod et de Bernier. La commission d'examen est
 formée du professeur de théologie protestante, M. Caschond, de
 M. André lebeur, et du doyen. 8 candidats se sont
 présentés. Ils avaient tous travaillé, seulement le
 sens de recitation dominant, le manque de naturel était
 général. La commission a décidé de n'accorder aucun
 prix, mais de décerner à 5 d'entre eux des accessits
 à savoir à M. G. 15 frs, Demôle 10 frs,
 Benoit 10 frs, Genton 10 frs, Müller 5 frs.
 Le Doyen - M. Fournier -

Séance du 11 janvier 1899

Présents MM. Daudin, Lombé, Emery, Fournier.

Lecture est donnée des derniers procès verbaux. MM. Daudin
 et Emery n'assistent pas à la séance du 21 novembre.

M. le prof. Vuilleumier ayant subi une grave opération qui
 grâce à Dieu a bien réussi a demandé un congé pour la fin du
 semestre. En présence de ce fait, faut-il pourvoir à un
 remplacement provisoire? Les avis sont partagés.
 M. Caschond absent fait savoir qu'il est plutôt pour
 la suspension des cours de M. Vuilleumier ce semestre. M.
 le prof. Emery adopte le même point de vue. MM.
 Daudin et Lombé déclament au contraire que les
 leçons d'Hebeu soient données. M. Vuilleumier a exprimé
 le désir de voir M. le prof. Goyens appelé à donner l'usage
 si un remplacement provisoire est décidé. La suppression
 du cours d'introduction s'impose. Finalement le
 conseil prend la décision de prier Monsieur le Recteur
 de bien vouloir faire les démarches nécessaires auprès du
 Département pour que M. le prof. Goyens soit appelé
 à donner à nos étudiants jusqu'à la fin du semestre

six heures d'exégèse de l'A.T. (trois heures pour chaque de nos deux séries d'étudiants). Réfléchissant les idées émises au cours de notre discussion nous avons accompagné notre demande des considérations suivantes: «le remplacement provisoire nous paraît s'imposer. A la suite de la maladie de nos chers collègues MM Chapuis et Vuillemier, nos étudiants ont pu, ce semestre, les uns de 5 heures, les autres de 6 heures par semaine. L'absence de leçons d'Isaïe tout un semestre nous paraît des plus regrettable. La suppression du cours d'Introduction à l'A.T n'a, par contre, pas la même importance, M Vuillemier pourra, toujours, les semestres prochains terminer ce cours qui se donne à nos étudiants de 1^{re} série. M le prof Goergens, qui a déjà enseigné dans une faculté de théologie, et qui est connu par ses connaissances philologiques, nous paraît tout désigné pour le remplacement momentané de M Vuillemier comme exégète de l'A.T. Nous exprimons notre demande, espérant qu'elle ne présentera pas de sérieuses difficultés et que le Département pourra nous l'accorder à bref délai le semestre et tant de la part caramié »

Le 21 janvier, M le prof Goergens a été présenté aux étudiants, il a repris l'explication du second livre et de la Genèse, au point où M Vuillemier avait dû l'abandonner. Le Département a donc agréé notre demande.

Séance du mardi 31 janvier 1899

Présents MM: Combe, Emery, Fournier.

Le sujet des lectures faites par nos étudiants dans les temples de Lons-le-Saunier est mis en discussion. Deux lettres sont lues

l'avis du prêtre qui expose les difficultés de son charge à cet égard, l'autre de M. Buthicqz de lully qui nous demande formellement de le dispenser des fonctions de lecteur. La situation devient difficile en raison même du petit nombre d'étudiants et du changement des facultés. Sur les 11 étudiants qui composent les 3 premières années, les seuls astreints aux fonctions de lecteur, 5 demeurent hors de Lonsaume. Il en est qui comme M. Buthicqz s'occupent d'écouter le dimanche dans leurs paroisses respectives. L'obligation de venir à Lonsaume tous les quinze jours entrave leur oeuvre. En outre plus d'un, après avoir voulu dans les jours de repos se conformer à l'obligation de venir à Lonsaume, se refuse à faire des déplacements et des frais qui se répètent si souvent. Il reste qu'en définitive le nombre des professeurs disponibles est de 6 en général.

Excellentes pour nos étudiants, les fonctions de lecteur sont un lien entre la Faculté et l'Eglise nous ne saurions donc trop les encourager à les remplir. Cependant nous ne pouvons nous les leur imposer. La liberté universitaire nous empêche de contraindre nos étudiants à suivre régulièrement nos cours, nous ne pouvons pas leur imposer une fonction ecclésiastique. Le règlement qui parle d'une amende de 3 francs pour le professeur qui ne remplit pas ses fonctions n'a pas été reproduit dans les lois et règlements de l'Université il est donc par ce fait abrogé.

Avant pour éviter des difficultés de l'heure présente, pour constater le devoir et la liberté, il est décidé de prier le Conseil de paroisse de Lonsaume de prendre en mains l'organisation

des fonctions de Lecteur de la Faculté de Lausanne, en faisant appel à la bonne volonté soit de nos étudiants soit de Messieurs les Conauteurs de parois. La plupart de nos étudiants sont prêts à s'engager à faire un nombre déterminé de lectures par an.

Des renseignements seront donnés à la Commission synodale sur les étudiants qui recourent des autorités.

Séance du samedi 11 février 1879

Présents MM. Davidian, Emery, Fomerod.

La question de conférer à M. le prof. Henri Dubois à Neuchâtel le grade de docteur en théologie honoris causa, soulevée par M. le prof. Anshoulin suite d'un échange de lettres avec M. Guartier la Haute Conseiller d'Etat, est mise en discussion. M. le prof. Lombé about nous éont qu'il est absolument d'accord avec ses collègues pour appuyer auprès du senat universitaire notre demande de docteur en faveur de M. Du Bois. Cette demande est approuvée par les membres présents.

Les examens de la session de mars commenceront le jeudi 16 mars. Les experts proposés au département sont MM. Schenck, Gagnebin, Dupin, Aeglerd avec pasturs.

A. Fomerod prof

Lettre. Monsieur le Recteur.

Les anciens élèves de Monsieur le professeur Henri Dubois à Neuchâtel vont prochainement fêter l'anniversaire de ses 25 ans d'enseignement. - Monsieur Dubois est pasteur. Successivement professeur à Sion 1860-1862, pasteur aux Verrières 1862-

1870, à Travers 1870-1874, à Neuchâtel dès le 25, janvier 1874, il a joué un rôle des plus importants au sein de son Eglise, il est président du Synode de l'Eglise (indépendante) nationale de Neuchâtel depuis plusieurs années — A son activité pastorale, Monsieur Dubois associe une activité scientifique. Il est professeur de théologie systématique à l'Académie de Neuchâtel dès le mois de mars 1874. Très apprécié, très aimé de ses étudiants, ses oncles comme professeur lui ont valu d'être nommé quatre fois recteur de l'Académie de Neuchâtel 1876-1877; 1880-1881; 1884-1885; 1885-1886; — Monsieur Dubois ne s'est pas contenté de prêcher à ses paroissiens, d'enseigner ses étudiants, il a été un collaborateur actif de nos revues théologiques. Les articles signés de son nom sont nombreux: « Le serviteur de l'Eternel » (Bulletin théologique de la Revue chrétienne 1868) « Etude sur l'origine et la composition de l'Evangile selon St Matthieu » (Bulletin théologique de la Revue chrétienne 1868 — « Le Fils de l'homme » (Bulletin théologique de la Revue chrétienne 1869) — « Critique de l'histoire du dogme de la divinité de J. C. par A. Breille » dans la Revue théologique 1871 — « La science et la foi » dans la Revue de théologie et de philosophie de Louvain 1876 — Dans la même Revue divers comptes rendus des ouvrages de Holtzmann - Weizsäcker - Ewald - Röhre — « L'idée morale de Dieu » mémoire publié dans le programme de l'Académie de Neuchâtel 1876 — « La science, ses devoirs et ses devoirs » discours d'installation comme recteur 1876-1877) — « L'Idéal » 1881 — « Du rôle de la religion et spécialement du christianisme dans la vie de l'individu et dans celle de la société » mémoire présenté à la

Société pastorale suisse - « Neuhäfel » (Histoire religieuse)
 dans l'encyclopédie des sciences religieuses de Lichten-
 sberger - Les travaux « Nesten » les communications
 théologiques approfondies. Non seulement Monsieur
 Dubois connaît sa matière et la domine, mais il
 l'expose avec une clarté admirable. Homme de
 foi, il applique sans crainte la méthode scientifique
 aux problèmes que soulève la antique source. Il met
 que la foi n'a rien à craindre de la recherche patiente
 de la vérité. Les merites de ses articles nous font
 comprendre le charme que ces étudiants trouvent
 dans son enseignement - Le conseil de la Faculté
 de Théologie, désirant s'associer à l'hommage que
 nos compatriotes neuhäfeliers se préparent à rendre
 à ce professeur aussi méritant que distingué,
 a décidé, dans sa séance du 11 février de proposer
 à l'Université conformément à l'article 46 de
 son Règlement de conférer le grade de Docteur en
 Théologie honoris causa à Monsieur le professeur Henri
 Dubois.

Jeuvi 16 février 1899. Proclamation des concours
 au Musée Industriel.

Ont obtenu des récompenses : François Muller
 pour un travail sur « Les éris de Namur », 50 francs
 Genston William pour un travail sur « Exportion de fa
 foi en Thotique », de Boromet 65 francs.

L'Université a conféré le grade de docteur
 en Théologie honoris causa à Monsieur le professeur
 Henri Dubois. Le diplôme lui a été remis le mercredi
 8 mars. M. Dandion Paschoud Formevard ont
 représentés la Faculté au jubilé de la Faculté de Théologie

Séance d'examen de mars 1899.

Experts MM. Deytard et Gagnubin anciens professeurs.

Nombre des sciences huit.

Propédeutique. un candidat. Jules Martin a dû quitter la Faculté il y a 4 ou 5 ans pour cause de maladie. Sa santé n'étant fortifiée, il se présente aux examens. Il obtient pour les écrits 2 pour les oraux 3. Sujets des nouveaux écrits. Version hébraïque Ex 23, 4-13; Version NT Actes de XX, 25-38; Hist: Julien l'apostat; petite question. Oraux de la vie de Luther jusqu'en 1530.

Licence. trois candidats. MM. Péresse dezin et Bezangon D'assort se présentent pour les nouveaux écrits. Sujets. NT: Juy V, 1-14 Hist: de doctrine de la Cène des deux Eglises protestantes au point de vue historique et surtout dogmatique. Syst: Quelle est pour vous la signification de la mort de Christ? Les deux compositions historique et systématique sont jugées insuffisantes, les deux candidats ne sont pas admis aux épreuves orales. M. D'Antoye Jaulmes bénéficiant de ses 10 ans écrit antérieurs se présente seul aux examens oraux. Il obtient la note de 3. Il est donc licencié en théologie.

Séance du mercredi 22 mars 1899

Tous les professeurs sauf M. Chiquin sont présents.

M. le prof Vuilleumier compte reprendre ses cours au semestre d'été. Toutefois, comme il se sent encore un peu faible, plus prudence il désire être débarrassé des deux heures d'écrits de la première série (1 et 2^o années). Sa demande est agréée. Demarches seront faites auprès du département pour que M. le prof Gougeons soit appelé

(sur un choix de Requies)
à continuer cet enseignement pendant le semestre d'été.

5 étudiants se sont présentés pour l'examen
du petit beben. Voici les résultats maximum 10 moyenne 6
Baurerd 5 Gaillard 7 Genton 6 Spiro 7 de Weiss 8.

Séance du lundi 27 mars 1899

Présents MM Dandiram Lambé Caschoud Fomerod.

Appelés à examiner à nouveau pour la
Communion universitaire) la question sur remplacement
de Murius le professeur Willeminier par Murius le professeur
Goergens pour le cours d'exégèse de l'Ancien Testament
de la première série pendant le semestre d'été; le Comité
maintient son précédent et prie le Bureau de l'Université
de bien vouloir transmettre purement et simplement
notre demande au Département.

Le semestre d'été a commencé le mercredi 12 avril
1899 à 9 heures par un culte précédé par le
Doyen. Total Co 27, 11. Nous comptons 14
étudiants plus un auditeur.

Séance du lundi 30 avril 1899

Présents MM Dandiram Lambé Caschoud Emery Fomerod.

W. Völlert licencié en théologie, Gymnasial
Oberlehrer Gera (Prusse) Deutschland, Thèse
obtenue le grade de docteur en théologie de notre
Université. Il nous demande, si, vu ses études
antérieures, et ses publications, nous pouvons
le dispenser de toutes les épreuves indiquées aux
art 32 et 33 de notre règlement et nous contenter
de l'envoi de sa dissertation. Il lui sera répondu
que nous ne pouvons le dispenser de toutes épreuves.

écrites ou orales, nous ne pouvons conférer le grade de docteur uniquement sur le vu d'une dissertation, envoyée par la poste. Mais pour fixer le programme des épreuves écrites ou orales, nous sommes disposés à tenir largement compte de ses circonstances personnelles et de ses études antérieures. Le programme sera fixé dès que le candidat nous aura adressé ses papiers et ses ardeuses.

M. Meyer devant nous présenter sa thèse de doctorat, pour le 1^{er} juin. Il nous demande une prolongation de ~~quin~~ ou deux mois. La date du 1^{er} novembre 1899 lui sera indiquée pour la remise de son manuscrit.

Les étudiants de 4^{me} année ont adressé à la Commission synodale une demande tendant à obtenir, en vue pour l'année courante, une seconde session de la Commission de consécration. Pour répondre à ce désir, sans voter une décision du synode de fixer sa session annuelle les premiers jours de septembre la Commission synodale nous demande de bien vouloir avancer les examens de licence de 15 jours.

Nous répondons que nous sommes disposés à fixer les examens de licence à partir du 1^{er} octobre. Ils seront terminés le mercredi 18 octobre. La Commission de consécration pourrait siéger les mercredi jeudi vendredi 25, 26 et 27 octobre. Les candidats se présenteront par échevins. Le Synode pourrait être convoqué à partir du 1^{er} novembre. Il est bien entendu que la fixation des examens de licence avant le 15 octobre est une

spéciale pour nos étudiants de 4^{me} année 1899
nous ne verrons pas ces pas là en attendant.

Les deux décisions ont été prises
suite de consultations personnelles, et non dans
une séance plénière du conseil.

Examen dit de petit hebrieu du 6 juillet 1899 au Gymnase
Lombe & Lurket & Jaccottet & Vuilleumier & -

Séance du jeudi 13 juillet 1899

Présents MM. Dandison, Vuilleumier, Lombe, Emery, Fournier.

Après le culte de clôture du semestre, les procès verbaux
depuis la séance du 11 janvier 1899, sont lus et adoptés.

Sur la proposition de M. Emery deux modifications
de notre règlement sont décidées. A l'art 9^o
au lieu de « une version d'un texte du NT » nous
demandons « une composition énégetique sur un texte
du NT (Evangiles Hebr.) ». Vu le caractère plus
difficile de ce travail deux demi-journées sont
accordées aux candidats pour les épreuves hebrieu
du propédeutique. A l'art 37 le candidat
au doctorat doit présenter sa dissertation et
ses thèses « dans le terme d'un an au plus tard »,
comme cette dissertation doit avoir un
carnet personnel, deux ans sont proposés
donc « dans le terme de deux ans »

Séance d'examen de juillet 1899

13 juillet - 21 juillet

4 candidats se présentent pour la licence. MM.
les pasteurs Savary à Locelles, Duband à Longirois
sont experts. Sujets Hebr. NT. pour un candidat Heb 12, 1-11

pour les autres 1 lor 1, 10-25 Comp. Hist. Le principe fondamental
du catholicisme Comp. Syst. La doctrine de la transe.

des épreuves écrites des 4 candidats sont admises

Bezeugen Edmond 3, Bernand Roger 2, Vallotton
Benjamin 2, Leresole Louis 3. - M Roger Bor-
mond, pour cause de maladie, n'avait pas pu
depuis 5 ans (il est sorti de notre faculté en 1893)
se présenter à une session d'examen. Il ne peut encore
affronter toutes les épreuves, ainsi ne se présente-t-il
pas aux examens oraux. Les trois autres obtiennent:
Bezeugen Ed 3, Leresole Louis 3, Vallotton Ben 2, - Ils
sont donc licenciés.

M Emery soulevé la question de l'échelle des
salaires. Pourquoi n'en reviendrons-nous pas à celle
de 1-10? Nous devons de renvoyer toutes ces questions
de modifications de notre règlement à cet aut. homme

Séance du lundi 25 septembre.

Nous sommes à Berne. A la suite de la séance de
la Société de Théologie, MM Vuilleumier, Lurbe, Emery,
Fornierod, présents préparent l'organisation des examens
de la session d'octobre. Le Doyen lit le rapport
annuel qui est adopté.

Session d'examen,

oct 1899.

Licence. Experts MM les pasteurs Gersten à
Berthier, Meylan Daniel à Lausanne. Sujets
NT 1 lor 3, 1-15, Hist. Caractères généraux du
protestantisme. Syst. Quelle est la valeur religieuse et
morale du principe protestant de la justification par
la foi, comparé avec le principe catholique de la

justification par les œuvres? 2 candidats se présentent
 deux écrits Ex oraux
 Gervay 2 3
 Martinet 3 —

A la suite de la première journée des examens oraux, M. Martinet s'est retiré.

Propédeutique. Experts M. M. Les aux professeurs
 Gagnébin et Rapin à Lausanne.

Sujets AT Co 112. NT. Jean 10, 22-39
 Hist. Le rationalisme allemand. Indiquer
 les controverses d'Augustin, et les dates de
 la vie de Hugobourgen et de la mort de Luther.

Deux candidats se présentent M. M.
 W. Genton et Gaillard. M. Gaillard se
 retire le premier jour des deux écrits.

W. Genton: Deux écrits 2, Ex oraux 3.

Les décisions suivantes ont été prises
 au cours de la session d'examens du jeudi 12 au samedi
 21.

M. Ch. Favre domicilié à Fleurier, a suivi 3 semestres
 de théologie dans deux universités d'Allemagne
 (Erlangen et Leipzig) trois semestres à la
 Faculté de l'Université de Genève, 9 semestres
 à la Faculté indépendante de Neuchâtel. Il a
 préparé une dissertation sur Augustin en vue de
 Genève. Il nous demande si, après avoir suivi
 un semestre à Lausanne, il pourra se présenter
 à nos examens de licence. Il lui sera répondu
 que notre règlement porte de quatre devoirs
 et que nous ne saurions abaisser les exigences
 de notre règlement. Après avoir suivi quelques semaines
 nos cours M. Ch. Favre est retourné à Fleurier pour raisons
 de famille.

M. Trabaud nous demande si le choix entre trois sujets ne pourrait pas être accordé au candidat au doctorat pour ses compositions. Spécialement le choix sera accordé.

Pour examiner la thèse de doctorat de M. Keyser, une commission est nommée. MM. Dandieu, Emery, l'ont été en fait partie.

Conformément à la demande du Rectorat de paroisse de Lansonville, un tableau des prédications offert par M. Les professeurs est adressé à M. le pasteur Meyler.

Examens de doctorat de M. le pasteur Trabaud du 19 au 24 octobre 1899.

Les compositions ont été appréciées par la note 2 (deux, un point en arrière). Entre trois sujets donnés M. Trabaud avait choisi :

L'examen oral a porté sur des sujets divers. Le candidat a obtenu la même note que pour ses compositions. M. Trabaud a fait preuve d'une grande érudition. Il a beaucoup lu, il est au courant de toutes les questions. En poursuivant ses études, il arrivera certainement une pensée plus puissante aux résultats de ses lectures. M. Trabaud est donc admis à présenter sa thèse de doctorat.

L'ouverture des cours du semestre d'hiver a eu lieu le mercredi 25 octobre 1899 à 9 heures par le culte habituel.

A la suite de sa nomination comme pasteur de Cully, M. Forneroch a demandé au Département de Bas de charger des 2 heures de cours théologiques historiques de théologie pratique, et de bien vouloir lui consacrer.

ses 2 heures d'histoire des religions. Apres avoir consulte les
autorites ecclésiastiques, le Département demande le permis
de la Faculté de théologie. M. Emerz, vice Doyen, est chargé
de répondre, il priera le conseil universitaire d'expédier
auprès du Département la demande de M. Fournierod.

Le Doyen, vu sa situation nouvelle, offre
sa démission de Doyen, mais ses collègues n'en veulent
point entendre parler.

Séance du

à Oully

Présents M. Emerz, Pouchard, Chagnis, Fournierod.

La Commission universitaire demande notre
avis sur la question de la finance du doctorat
soulevée par la Faculté de médecine. Apres
discussion, il est décidé que notre Faculté est
d'avis. 1° que le ^{taux} ~~taux~~ ~~finances~~ du doctorat soit du
montant de chaque faculté, 2° que la répartition
des finances doit être la même dans toutes
les facultés d'après le système actuel, 3° qu'il
serait juste d'établir deux catégories de candidats
au doctorat, pour ceux qui ont suivi 4 semestres
dans notre faculté, devront payer une finance
moins grande que les autres, 4° que le
nombre des exemplaires de la dissertation exigés
pourrait être diminué 5° que les démarches
à faire pour obtenir une inscription fédérale
des finances & diplôme en Suisse, ne nous
paraissent pas opportunes.

Séance du Décembre 1900 à l'Université

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Chagnis
Le Département voudrait nommer M. Fournierod Doyen

discours, et mon point professeur extraordinaire d'histoire des religions.
 M Buschard soulève la question de l'attribution du cours
 d'histoire de la prédication. Ces deux questions sont connues.
 Aussi après discussion, il est décidé de ne prendre
 aucune ~~réaction~~ décision actuellement et d'attendre
 l'installation du nouveau chef du Département.

Séance du samedi 24 février 1900

M Emery se fait examiner. Tous les professeurs
 à l'exception de M Emery sont présents. Les procès verbaux
 depuis le ¹⁴ ~~13~~ ^{du} ~~du~~ ^{jeudi} 13, juillet 1899, sont lus et adoptés.
 La soutenance de thèse de M Heizer est fixée au lundi
 5 mars à 3 h après midi. L'Horaire des examens de
 la session de mars est établi. Lecture est donnée
 d'un projet de révision de notre règlement. Un second
 débat aura lieu. Les articles concernant les finances
 de la licence et du doctorat seuls seront immédiate-
 -ment proposés au Département par l'intermédiaire
 de la Commission universitaire, cela pour répondre
 à une circulaire de M le Recteur. Voici les modifica-
 -tions adoptées. A l'art 26 nouvel alinéa:
 Les doctes appartiennent par moitié au grand conseil
 -central et à la Faculté. La Faculté se partage en part
 de la façon suivante, $\frac{1}{5}$ au Doyen, $\frac{4}{5}$ entre les
 professeurs qui ont pris part à la collation du grade.
 En outre le Secrétaire Laisnier verse une somme
 de 5 francs pour chaque diplôme. Le dit financer est
 payé par le grand. En qualité d'huissier de
 l'Université, le bedeau reçoit de chaque licencié
 une gratification de 5 francs. — A l'art 47
 au lieu de « Deux cent cinquante exemplaires au
 moins de la dissertation » nous aurons « cent
 cinquante exemplaires au moins de la dissertation »

L'article 44 est modifié comme suit : « la finance à payer pour le doctorat est de 200 francs pour le candidat qui a passé deux semestres dans la Faculté, et 250 francs pour les autres. Le candidat dépose cette finance en mains du secrétaire de l'Université au moment de prendre son inscription. Ces droits appartiennent par moitié au fond universitaire, et à la Faculté. La Faculté répartit sa part de la façon suivante, 1/5 au Doyen 4/5 entre les professeurs qui ont pris part à la collation du grade. En outre le Secrétaire laïcier verse une somme de 25 francs⁽⁵⁾ pour chaque diplôme. Cette finance est payée par le gradué. En qualité d'inspecteur de l'Université, le bedeau reçoit de chaque docteur une gratification de 10 francs. Il est entendu qu'un modus vivendi finira la répartition des 4/5 de façon à avantager les professeurs chargés d'examiner la dissertation.

Lundi 5 mars 1900 à 3 heures

Sujets de la Dissertation : Francis Turattini et le Contentut.

Soutenance de thèse de M. Gerret Heizer. Tous les professeurs à l'exception de M. Chapuis ^{son président} M. M. Domini, Emery Vuilleumier Lombé Paschard prennent part à l'attaque. Aucune personne de l'assemblée n'a adressé de questions au candidat. Après délibération le Conseil de la Faculté propose à la Commission universitaire de conférer au candidat le grade de docteur en théologie. M. Heizer est plus érudit que philosophe. Sa soutenance n'est pas brillante en outre du fait qu'il ne parle pas encore très bien son français. Mais sa dissertation est une

véritable contribution à l'histoire du christianisme. L'auteur a soigneusement complété ses derniers.

Séance d'examen de Mars

du 14 au 23 mars 1900

Occidentale. Experts MM. Rapin et Hurstel en présence. Un candidat M. Gaillard. Épreuves écrites Version hébraïque Gen 12, 1-9. Version du NT. Act. 19-23-36. Hist. du Christ: Le plan et les armes de la réaction catholique dans la seconde moitié du 16^{me} siècle. M. Gaillard obtient la note 3. Les lacunes de la culture générale du candidat se manifestent dans les épreuves orales. M. Gaillard est élu.

Science Experts MM. Linder et Leyvoy.

Pour les épreuves écrites 3 candidats M. M. Benoit, Gorgerat Henri, Milliet. Sujets des compositions. En NT. Rom I, 1-17; Hist. Clément d'Alexandrie. Syst. Du' est ce que la dogmatique: définition et méthode. Les candidats obtiennent

Milliet et Gorgerat 2.

Benoit 3.

Épreuves orales. M. Roger Bornand se joint aux trois candidats. Au cours des épreuves M. Benoit se retire. Les autres obtiennent les notes suivantes

Bornand 2

Gorgerat 2

Milliet 2

La séance de la ouverture des cours pour le semestre d'été est fixée au mardi 17 avril à 8 heures.

Dans sa séance du 9 mars le conseil d'Etat a décidé de charger M. Fornet de l'enseignement de l'histoire des religions à titre de chargé de cours.

En conséquence M. Fornerod ne faisait plus partie du
Sénat universitaire. M. Emery est chargé de remplir
les fonctions de Doyen pendant le semestre d'été 1900
jusqu'à la fin de la période universitaire.

M. Emery, Vice-Doyen.

Semestre d'été 1900.

Le semestre a été ouvert par un culte prénal par
M. le Doyen Emery le mardi 17 avril à 8 heures du
matin. La Faculté de Théologie compte 21 étudiants
pendant ce semestre.

Séance du mercredi 2 mai 1900

Présidence M. Emery.

Tous les professeurs sont présents à l'exception de M.
Lombé retenu chez lui par une grave maladie.
Les règlements est soumis à une nouvelle
délégation. Il est adopté. Des modifications
de rédaction seront examinées par le Doyen.

Il n'est pas admis qu'un candidat puisse
se présenter pour ^{l'examen de} ~~le~~ ^{peut} ~~peut~~ ^{être} ~~être~~ ^{en} ~~en~~ ^{même} ~~même~~ ^{temps}
que pour le propre dentique.

En prévision d'une absence prolongée de
M. le prof Lombé malade, il est décidé éventuelle-
ment qu'une fois que les docteurs se seront
prononcés, et avec le consentement de M. Lombé
des leçons de traduction de grec du NT seront
offertes aux étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années.

En définitive, ce sont M. M.
Chapuis et Nabil qui ont donné,
jusqu'à la fin du semestre, des
leçons sur le livre des Actes aux
étudiants de 1^{ère} division. Ceux de la di-
vision sup^{rieure} ont été appelés à
se préparer sur la 2^{ème} aux Cor.

M. le prof Chapuis et M. le prof Vuilleumier seraient
disposés à former chacun une heure

M. Fornerod assistera pendant ce semestre
aux travaux de Faculté en qualité de Secrétaire du
Conseil

Séance du 21 juin 1900

M Combe est malade. M Magnin est absent.
Les procès verbaux de la séance du 24 février 1900
sont lus et adoptés. L'horaire des examens de
juillet est établi. Pour compléter la réforme
de notre Règlement MM Vuilleminier et Vankand
sont chargés de préparer les articles concernant
les gages Paris et Muret et le prix Levade.

Une lettre d'une association d'étudiants en théologie de Berne
nous demande ce que nous pensons des examens,
quelle est notre manière de faire. Un exemplaire
de notre Règlement sera envoyé.

Examen de langue hébraïque du 5 juillet

P. Genier 10.

Magnin 6.

Lurich et Drien 8.

Jacotet junior 8.

Narbel H 6.

Mütsch 6.

Métraux 7

Thilo 7.

Concours Levade

le 27 juin à la Chapelle de la
Cathédrale. — Jury: M. M.
Paschoud & Vuilleminier prof.
et M. André, lecteur. — 5 sujets
se sont présentés. Ils ont été appelés
1° à réviser un fragment de
sermon (St. Vigile), 2° à lire
a) un texte de l'Anc. Test. et un
texte du Nouv. b) l'un des Confess.
de piété de la nouvelle liturgie.
Les principaux ont été: M. M.
M. Jacotet sen. fr. 25.
M. Curbat & Vuilleminier fr. 20 chacun.
Un accept. de fr. 15 à M. Klunze
Un dit de fr. 10 à M. St. Combe.

Séance du 14 juillet 1900

Tous les professeurs sont présents; sauf M. Combe
malade. Le procès-verbal de la précédente séance
est lu et adopté.

Les nouveaux articles du Règlement de faculté
relatifs au concours Levade et aux gages Paris et
Muret sont rédigés et adoptés.

M. Combe ne pouvant pas donner ses leçons
au prochain semestre d'hiver, il sera proposé au
département de le remplacer comme suit:
Enseigne de deux 3h. M. Henri Narbel

Exégèse de l'ap. aux Romains 2h. M. Vuilleumier
Introduction au N. T. 3h. M. Chapuis.

Louis Gruen
1900.

Session d'examens de juillet 1900

La session a duré du mercredi 11 au samedi
14 juillet inclusivement. M. M. Angsbauer pasteur
à Echallens et Karbel ministre à Cour et ainsi
experts pour l'examen propédeutique, M. M. le
pasteurs Leroy à St. Thon pour la licence.

Propédeutique.

3 candidats: M. M. Spira, de Weiss et Gaillard.
Le dernier au bénéfice d'examen écrits passés dans
une session antérieure.

M. Spira a obtenu 3^e aux épreuves écrites et
3^e aux épreuves orales; M. Gaillard a également
obtenu 3^e à ces dernières épreuves. Quant à M.
de Weiss, il a eu 3^e aux examens écrits et a
échoué aux épreuves orales.

Textes donnés: Version A. T. Eccl. 22/21-30.

Version N. T.

Hist. de Christianisme: La restauration catholique
au commencement de 19^e siècle; justices sur Calvin
et Origène.

Licence.

Quatre candidats: M. M. Benoît, Martinet, ayant
déjà passé leurs examens écrits, Bielin et Gouss
Gorgerat.

Ces deux derniers ont eu, le premier, 3^e, et le
second 2^e aux épreuves écrites. Tandis que M. Bielin
échouait aux examens oraux, ceux-ci étaient
passés pour M. Martinet avec la note 3^e, M. M.

Benoît et J. Gagnat avec la note 3.

Sujets donnés.

Exigés NT. Rom VIII 1-17. 1 Cor. XIV 1-19

Theol. hist. Le concile du Vatican

Theol. Syst. La notion du sacrement.

Séance du 12 septembre 1900

à 2 1/2 h. de l'après-midi chez le doyen. Sont présents
M. H. Wandersman, Chopuis, Paschoud et Emergy. M. H.
V. Vuilleumier, encore aux absents, se fait excuser. Un
même sentiment de regret et de tristesse remplit nos
cœurs, à la pensée que notre cher collègue et ami, Benoît
Combe, ne figure plus au milieu de nous. Dieu l'ayant
retiré d'un monde meilleur le mercredi 29 août, après
cinq mois d'une douloureuse immobilité. Tous les professeurs
et la plupart des étudiants de notre faculté ont tenu
à l'accompagner à sa dernière demeure tenante, et dans
l'église St-François, où a eu lieu le service funèbre,
le doyen lui a rendu, au nom de toute la faculté,
hommage aux précieuses qualités d'esprit et de cœur
de ce cher défunt.

A l'ordre du jour de la séance figurent le rapport
au Synode et l'horaire de la prochaine session d'exa-
mens. Celle-ci est fixée du 15 au 23 octobre inclu-
sivement, et l'ouverture des cours aura lieu le mercredi
24 octobre. Quant au rapport du doyen au synode,
il est adopté après quelques modifications de rédaction.

Le doyen: Louis Emergy

P.S. La faculté a reçu, à propos de la mort de M. Combe,

des adresses de sympathie de la part des facultés de
théologie de l'Université à Genève et de l'Université libre à
Lausanne. Le doyen y a répondu.

M. le prof. Du Bois, de Neu-
châtel, a adressé aux obituaires

Décanat de St. Vuilleminet.

Semestre d'hiver 1900-1901.

Examens théologiques d'octobre, du 15 au 22.

Experts adjoints à la Faculté: M. A. Jagnebin & Just. Secretan, p. à Etoy.

Candidats pour l'examen propédeutique: M. Klunze;

pour l'examen de licence: M. Biedler & Müller, dont le 1^{er} est au bénéfice de ses travaux écrits de la session de juillet.

Sujets de travaux écrits: Propédeutique: B. XVI; Luc XXI, 5-32; Division chronologique de l'hist. du X^e sc., et répondre à ces 3 questions: Qu'est-ce que l'Esprit de Milan? Fondation de l'ordre des Jésuites. Qu'est-ce que le Concordat de 1763 ou sa date? - 2^e Licence: 1) Exégèse de 1 Pierre 1/1-16; 2) Le sacrement de la pénitence; 3) Christ Roi.

Les travaux écrits de M. Klunze ont été jugés insuffisants. Il est par conséquent ajourné à une autre session.

N.B. D'après le nouveau règlement, les travaux écrits de M. Müller sont appréciés par la note moyenne de 6. L'ancien échelon de 0 à 10 est rétabli. A l'examen oral de licence, M. Müller obtient une moyenne de 6, il est en conséquence admis à la licence. M. Biedler n'ayant obtenu que la moyenne de 5, est ajourné à une autre session.

Lundi 22. M. Amiguet a subi un examen de langue hébraïque, admis avec la note 6.

Séance du 20 octobre 1900

à l'issue de l'examen d'histoire ecclésiastique.

Présents, outre le Doyen, M. Dandieu, Emry, Parfond et Chapuis.

Le Conseil examine une demande qui lui est soumise par M. Armand Le Fèvre, de Constelary, Jura Bernois. Celui-ci manifeste l'intention de suivre de cours et de subir des examens à notre Faculté. Il présente un certificat d'étude et d'examen qui lui a été délivré par l'Université de Genève; d'où il ressort qu'il a subi une série d'examen en juillet 1894 et en juillet 1896. Il demande quel compte lui sera tenu de cette pièce. - Après examen et discussion il est décidé que la pièce en question peut être considérée comme équivalente à un certificat d'examen propédeutique, mais que le candidat aurait à subir la totalité de l'examen théologique p. p. dit. Il lui serait d'ailleurs tenu compte de travaux préliminaires (Sermons, catéchismes & monographies théol.) présentés et admis à Genève.

Ouverture de cours du semestre d'hiver

La séance d'ouverture a eu lieu, à l'auditoire II, le mercredi 24 oct^{bre} à 9 heures du matin. Cette présidé par le Doyen. Allocution sur le Ps. 25, v. 14: "Le secret de l'éternel est pr. ceux qui le craignent, et il leur fait connaître son alliance." (Voir le "Semeur vaudois" des... et... nov.)

La Faculté compte 26 étudiants.

Aux étudiants des précédentes années, savoir:

de 5^e année: M. Gaillard, ~~de~~ Genton, et Martin. 3.

de 3^e année: M. Amiguet, ~~de~~ de Weis ^{et Klunge} (M. Spiro par l'hiver 3. à Giessen).

de 2^e année: M. Combe, Curlet, Grenier, Jacquot Georges,

~~Klunge~~, Métraux, Thilo et Vuilleminet, 7

sont venus se joindre comme étudiants

de 1^{re} année: M. Chappuis,

Jacquot, jun. }
Narbél } bacheliers du Gymnase classique
Wüthrich. } de Lausanne.

Mechelen }
Moreillon } bacheliers du gymnase de
Neuchâtel.

Pakud }
Rodieux } avec la maturité du Gymnase
de Soleure. 8.
Kara, grison } sorti de Schiers. 1.

En outre se sont fait immatriculer et suivent des cours avec la

Division supérieure:

M. Frey, de Bâle, qui a déjà étudié à Bâle et à Paris;

Lefèvre, de Jura Bonois, qui a étudié à Genève (v. page précédente);

Smit, hollandais, qui a étudié à Leyde et à Paris;

Vernay, vaudois, qui était déjà entré en 1892/93 et a fait en

octobre 1894 l'examen propédeutique; depuis lors précepteur en Russie. 4.

Total 26.

Lundi 29 octobre à 10 heures

Séance universitaire

à la Salle du Grand Conseil.

Dans cette séance a eu lieu l'installation de M. Louis Emery en qualité de professeur ordinaire de Théologie systématique, en même temps que celle de deux autres Licenciés de notre Faculté, M. Milloud et Wagnery, en qualité, le 1^{er}, de prof. ord. de philosophie; le 2^e, de prof. ord. de Litt. française.

M. Emery, dans son discours inaugural, a traité un sujet de morale sociale, savoir: la nécessité, dans une démocratie, de l'éducation morale et politique des électeurs. (Voir le supplément de la Gazette de Lausanne du 29 oct. 1900).

Vendredi 9 novembre

Inauguration solennelle de la Statue

d'Alexandre Vinet.

La Faculté a été représentée par son Doyen à la séance du matin, dans le Temple de St. François, et à la cérémonie de l'inauguration sur Montbenon, par son vice-Doyen (M. Emery) au dîner (à Beauvillier) et à la soirée offerte au Casino-Théâtre par la Société de Belles-Lettres.

Vendredi 7 Décembre à 3 heures

chez le Doyen.

Sont présents, outre le président, M. Dandivan, Emery et Paschoud.

Les procès-verbaux ci-dessus sont lus et approuvés.

Le Doyen a transmis à M. le pasteur Meylan les réponses à son questionnaire concernant les prédications des professeurs de Théo. dans les temples de Lausanne pendant l'année 1901.

M. le pasteur Trabaud demande un délai pour la présentation de sa Thèse de docteur. Il est décidé de la considérer comme étant déjà au

bénéficiaire de l'art. 36 du nouveau règlement, portant que le candidat est admis à présenter sa dissertation dans le terme de deux ans. Ce terme s'échoit pour lui en octobre 1901.

A l'ordre du jour est le programme des Cours pour le semestre d'été 1901. La plupart des professeurs déposent le programme de leurs cours respectifs. A ce propos se pose la question de la reprise de la chaire d'hist. de N.T. vacante par le décès du regretté Ernest Combe. L'heure est dominée d'une lettre de M. le pasteur et prof. Chapuis qui, ayant appris de divers côtés qu'il pouvait être question de lui, a préféré ne pas assister à la séance pour laisser au conseil toute la liberté de délibération. Il se déclare prêt, en principe, à accepter un appel dans le cas où le conseil songerait à le proposer au conseil d'Etat; mais, se voit obligé de soumettre cette acceptation à certaines conditions financières, vu les conditions actuelles de la vie à Lausanne et son désir, dans l'intérêt même de l'Université, de se consacrer sur son enseignement et les travaux que cet enseignement pourra provoquer, sans être réduit à dissiminer sa force à droite et à gauche. Il offre d'ailleurs éventuellement de conserver ses leçons d'histoire de la théologie moderne, de manière à diminuer en quelque mesure le sacrifice que l'Etat devrait faire. — Après en avoir délibéré, le conseil arrête ses conclusions comme suit: 1° Agir auprès du Département, soit directement, soit par le canal du Recteur, pour provoquer de sa part la requête de l'avis de l'Université, prévu par l'art. 19 de la loi sur l'Université pour le cas d'un recours par voie d'appel. — 2° Proposer à la Commission universitaire de demander au Conseil d'Etat qu'une vocation soit adressée à M. P. Chapuis, qui a déjà occupé cette chaire de 1876 à 1886, et n'a pas cessé de s'occuper des études qui se rapportent à cette discipline. — 3° Ne pas intervenir officiellement dans la fixation du traitement, qui est affaire à régler directement entre le Département et le professeur, mais, dans un entretien particulier que le Doyen aurait avec M. le Chef du Département, insister sur la légiti-

mité des conditions formulées par M. Chapuis. — 4.° Rappeler, si besoin est, que l'avis de la Commission syndicale doit également être requis.

La proposition est faite et adoptée de réserver à la charge ancrée du Département pour que le titre de privat-docent soit accordé à M. J. L. Narbel, qui donne depuis 1891, en qualité de « Lecteur », des cours sur l'histoire des Missions et qui rend actuellement de précieux services à la Faculté comme suppléant pour l'exigence du Nouveau Testament.

La séance est levée à 4 heures.

Vendredi 12 mars 1901

à 3 h. à l'Université.

Sont présents: outre le Doyen, M. Daudouan, Trichard, Chapuis et Formoso.

Depuis la dernière séance, la question de l'enseignement du N. Test. a été réglée provisoirement par le nouveau chef de Département (M. C. Dieppot) — après avoir entendu le Doyen, la Commission syndicale et M. Chapuis, — commentait: Le Conseil d'Etat ayant encore quelques scrupules à l'endroit de la santé de M. Chapuis, a cru devoir surseoir à une nomination définitive et lui laisser le temps de mettre encore ses forces à l'épreuve. En conséquence, pour le prochain semestre, M. Chapuis, tout en restant à Cheabret, se chargera, outre le cours d'histoire littéraire qu'il donne déjà actuellement, d'un des deux cours d'Exégèse, dont M. Vuillennier sera déchargé. M. Narbel sera prié de donner l'autre. Il est entendu que la provisoire devra prendre fin avec le semestre d'été.

Le 15 février a eu lieu la proclamation des résultats des concours. Trois de nos étudiants ont obtenu des prix, savoir M. Maurice Vuillennier, 1.° un travail sur Jug. IV et V, un prix de fr. 100, et M. M. Philo et Martin, 2.° des travaux sur les discours de Paul dans le livre des Actes, le 1.° un prix de 85 fr., le 2.° de 80 fr. — les nouveaux sujets de concours ont été transmis en temps utile au Bureau univers.

M. Alex. Wulphal, professeur à Montauban, de passage à Lantoumy, ayant été invité par le Conseil de la Faculté libre à donner, dans son auditoire, une conférence sur un sujet religieux, le président dudit Conseil (M. Ch. Poyet) a invité professeurs et étudiants de notre Faculté à y assister. En conséquence, les professeurs intéressés ont donné congé de leurs leçons à l'heure de cette conférence (vendredi 1. et de 10h. à midi) pour permettre à leurs auditeurs de s'y rendre et d'assister à cette conférence représentant de la théologie montalbanaise.

En vue d'une demande de subside présentée à la Commission syndicale, il a été constaté que M. Jules Martin est encore inscrit comme étudiant, bien que, pour raisons de santé, il passe l'hiver d'été, à Châtillon près Béz.

A l'ordre du jour est la fixation des épreuves de fin de semestre. Un candidat (M. Cotty) est inscrit pour l'examen de licence, 3 (M. de Weiss, Klunge et Amiguet) sont nommés pour le propédeutique. Les cours seront jugés au samedi 16 et. Les examens sont fixés à la semaine du 18 au 23. Il est décidé que pour les ^{écrits} travaux ~~écrits~~ du Propédeutique on appliquera pour la première fois le nouveau règlement, d'après lequel le travail sur le N.T. ne consistera plus en une simple version, mais en une composition écrite, et deux matières, au lieu d'une, seront consacrées à ces épreuves. — On proposera au Département, comme experts d'une seule commission, ou le plus petit nombre de candidats, M. M. Harbel, Jagnebin, Méan & Noyroud, anciens pasteurs.

Examens théologiques de Mars 1901.

du 18 au 23 Mars.

Experts adjoints à la Faculté: M. M. Harbel & Noyroud, anc. past.

Candidat à la Licence: M. Cotty.

Experts pour le propédeutique: M. de Weiss, qui est au bénéfice de ses leçons, écrites de juillet 1900, et M. Amiguet et Klunge. — M. Amiguet se retire déjà après la 1^{re} version écrite.

Sujets de Travaux écrits :

P^r le prospérentique, 1^o jour : Version de Ps. 84, exigée de Marc '11-13.
 2^o jour : Le Pétition de Spenser; réponse à ces 3 questions: Qui l'a fait? Fut-il? Quelle fut la dernière grande profétion? A quel événement se rapporte la date de 1555?

P^r la licence : 1^o Exégèse de 1^{re} Thess. 4/13-5/11; 2^o Origène: la doctrine de la création, de la chute et de la personne de Christ; 3^o la notion chrétienne du péché.

M^r Klunz a obtenu la moyenne de $7\frac{1}{3}$; M^r Cotty $6\frac{2}{3}$. Ils sont en conséquence admis l'un et l'autre aux examens oraux.

Examens oraux: M^r Cotty, moyenne de 7. Il obtiendra par conséquent le diplôme de Licence.

M. Klunz obtient une moyenne de 8; M. de Waiss de 6. L'un et l'autre sont admis à se présenter en temps et lieu à l'examen de Licence.

Le 21 mars M^r Bertrand Moreillon a subi l'examen de Langue hébraïque avec la note 8.

Samedi 23 Mars 1901

A l'issue de l'examen, le Conseil de faculté, composé de tous les professeurs, a décidé:

que l'ouverture des cours de Semestre d'été aurait lieu, sauf avis contraire, le Mardi 9 avril à 9 heures;

que le Doyen insisterait auprès du président pour que les professeurs et candidats vaudois ne soient pas requis à l'exclusion des non-vaudois pour les prédications dans les églises du Canton. Il note d'ailleurs caténetu que les uns comme les autres ne pourront prêcher que des sermons prêchés et admis à l'auditoire.

Semestre d'été 1901.

Ouverture de cours du semestre d'été.

La séance d'ouverture a eu lieu, à l'auditoire N^o II, le mercredi 10 août à 9 h. du matin, en présence de tous les professeurs, étudiants. Cette présidence par le Doyen. Allocution sur Luc X, 23. 24 (Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.).

La Faculté compte 24 étudiants. — M. M. ^{Kara,} Tahud et Vermy ont quitté. M. Spiro est revenu de Giessen. Nouvelles immatriculations :

M. Karl Bornhausen, de Francfort. — (Mlle Sauer, Mlle Holz Chavannes, étud. en lettres, suit le cours d'hist. des religions).

Vendredi 17 Mai 1901

à 10 heures, à l'Université. Présents M. M. Dauderan, Emery, Paschoud et le Doyen.

Le Doyen informe le Conseil que dans une entrevue qu'il a eue avec M. le Secrétaire en chef du Départ^t, délégué auprès de lui par M. le Chef du Département, il a été question de la décision à prendre prochainement par le Conseil d'Etat au sujet de M. le prof. Chapuis. Le Doyen a renouvelé & confirmé l'avis émis précédemment par la Faculté et insisté pour qu'il intervienne une prompt solution.

Le Recteur demande un préavis au sujet d'une ~~deux~~ lettre par laquelle M. le pasteur Chavan, de Grandson, demande au Département l'autorisation de donner un cours gratuit à titre de privat-docent. Il s'agirait pour l'hiver prochain d'un repetitorium d'une heure par semaine : « une vue d'ensemble de l'histoire du Christianisme ». C'est d'entente avec M. le prof. Dauderan, et encouragé par lui, que M. Chavan fait cette offre. — La Faculté, considérant qu'un semblable repetitorium ne peut être que profitable à nos étudiants à côté du cours plus détaillé et approfondi du professeur titulaire sur telle ou telle période de l'histoire du Christianisme, décide

d'appuyer la demande d'autorisation. Mais, étant donné les exigences du Règlement général (art. 114), elle a le regret de ne pouvoir prévaloir en faveur de l'acte de privat-docent que désire M. Chavan. Il ne remplit, en effet, pas toutes les conditions fixées par ledit article.

Le Doyen communique une invitation de la Faculté de Montauban à envoyer un ou plusieurs Délégués à la fête de 3^e centenaire de la fondation de cette Ecole de Théologie, qui doit se célébrer les 4, 5 et 6 Juin prochains. M^{rs} le prof. Emery s'est déclaré prêt à faire le voyage de Montauban, et il a été nommé officiellement notre Délégué par la Commission universitaire. — Le Doyen donne lecture de l'Adresse qu'il a composée et qui sera remise au calligraphe de l'Université. Cette Adresse est ainsi conçue :

La Faculté de Théologie
de l'Université de Lausanne
à

La Faculté de Théologie protestante
de Montauban.

Monsieur le Doyen,

Messieurs et honorés Collègues,

Vous avez bien voulu nous convier à la fête de famille par laquelle vous vous proposez de célébrer le 3^e centenaire de la fondation de votre vénérable Ecole de Théologie. C'est avec joie que nous nous associons à votre anniversaire et que nous chargeons notre collègue M^{rs} le prof. Emery, de vous porter nos félicitations et l'expression de nos vœux fraternels.

La Faculté Académique de Lausanne, la Doyenne d'âge des Ecoles de Théologie protestantes en pays de langue française, saisit avec empressement cette occasion de resserrer les liens

qui, d'anciennes dates, l'unissent à sa terre de la France.

Elle aime, en ce jour, à rappeler le souvenir de temps déjà lointains où, si étendu, en un grand nombre, allaient s'asseoir au pied de la chaire illustrée par les Daniel Chamier et le Antonin Gariboldi, et où ses propres chaires étaient occupées par d'anciens (Sém. Lagarias et Elia Merlat) disciples de ces hommes éminents.

Elle évoque avec émotion les jours où les fils de réfugiés, privés de leurs propres foyers d'étude, venaient peupler ses auditoires, et où, à l'ombre de notre ancienne Académie, le Séminaire français accomplissait son humble et héroïque mission.

Elle ne saurait oublier que c'est de cette pépinière de « pasteurs de Désert » qu'est sorti l'un des premiers Docteurs de votre (Daniel Encontre) Faculté restaurée, et que deux de ses collègues eurent leur berceau (Frossard et Bonnard) dans notre Pays de Vaud.

Et dès lors, si l'on ne peut guère parler de relations officielles entre nos deux Facultés, les points de contact personnel, entre tel de leurs membres, n'ont jamais fait entièrement défaut. Notre (entre autres, J. de Felice et Ed. Monod d'une part, Viret de l'autre).
 dictis bien sincères est que, malgré la distance et les circonstances qui nous séparent, nous nous sentons de plus en plus unis par la solidarité de nos intérêts, les plus grands, les plus sacrés qui se puissent concevoir.

Puisse votre Ecole continuer à prospérer dans ce nouveau lieu, en s'inspirant des meilleures traditions de son glorieux passé! Qu'il plaise à Dieu de répandre sa bénédiction sur l'enseignement qui s'y donne et s'y donnera, pour la gloire et pour l'avancement de son règne dans votre belle et noble patrie!

Lausanne, le 17 mai 1901.

Au nom de la Faculté:

Le Docteur
 H. V.

Mercr. 19 Juin 1901.

à 4 1/2 h. à l'Université. Présents, outre le Doyen, M. Chapuis, Emery et Paschoud.

M. Chapuis a été nommé professeur titulaire de Nouv. Testam.

M. Chavan a été autorisé à donner le répétitorium offert par lui.

M. Emery fait rapport sur sa délégation à la fête anniversaire de Montauban.

Le Conseil fixe les examens à la semaine du 15 au 20 juillet. Il dresse le plan des examens de licence et du propédeutique, et décide de proposer au Département comme experts M. Narbel, Linder, Leroy et de Haller. — Les examens commenceront à 7 heures.

Il sera fait une recharge auprès de la Commission universitaire, et par elle auprès du Département, pour que le titre de privat-docent soit conféré à M. le ministre de Narbel, qui donne depuis 10 ans le cours d'histoire des Missions à titre de «lecteur» et a été chargé pendant les 3 derniers semestres d'une partie de l'enseignement de l'étranger de Nouv. Test.

Examens de Juillet 1901.

Le 4 juillet, au Gymnase, examen de langue hébraïque. Experts: M. Chapuis et Thélin.

Amis, Abb. 7. — Chapuis, Paul 9. — Gardiot de 9. — Vittoz, Paul 9.

— Le 15 commencent les épreuves, soit en théologie. Sont inscrits:

- 1° Pour le propédeutique: M. Et. Combe et M. Veillonmire.
- 2° Pour la licence: M. Bielor (au bénéfice de ses précédents travaux écrits) et M. Genton. — Experts nommés par le Départ.: M. Linder et Narbel.

Sujets des travaux écrits du Propédeutique:

- 1° Version du Cantique d'Anne, 1 Sam. 2/1-10.
- 2° Traduct. et explication de Marc 13/1-20 (comme: du disc. eschatol.)
- 3° Grégoire VII. — Questions: Augustin, dates et principales controverses; les Vandales, ce qu'ils ont voulu et date; J. Fleck et le Concile de Constance; le Concordat de Napoléon.

Travaux écrits de Licence :

1^o Exigence de Phil. 2/1-11.

2^o Unité et diversité des 2 confessions protestantes, ou sur d'une étude comparative.

3^o Qu'est-ce que la foi chrétienne ?

Tous les candidats sont admis aux épreuves orales (M. Genton avec 7²/₃ ; M. Combe 8¹/₃, Vuilleumier 9¹/₃).

M. Bieler a obtenu, aux examens oraux, une moyenne de (34¹/₂ sur 50 soit) 7 ; M. Genton, de 35¹/₂, soit 7. — En conséquence ces 2 candidats obtiennent le diplôme de licencié.

Propédeutique : M. Combe obtient une moyenne de 7¹/₂ (37¹/₂ sur 50), Vuilleumier de 8¹/₂ (43 sur 50).

En outre, ont fait un examen de langue hébraïque les deux étudiants en théologie Moehler : 6, et Rodière 7.

Séance du samedi 21 Sept 1901
à 10¹/₂ h. à l'Université.

Tous les professeurs sont présents.

Lecture est donnée par le Doyen de son projet de Rapport au Synode. Ce Rapport est adopté, moyennant une adjonction relative aux prix et accèts obtenus par trois de nos étudiants au concours ouvert par le Colloque romand.

Le Doyen donne connaissance d'une lettre de M. Narbel par laquelle il remet à la Faculté de la part qu'elle eue à sa nomination comme privatdozent, — et d'une lettre de M. le pasteur Charan qui remercie pareillement la Faculté du bon accueil qu'elle a fait à sa demande d'ouvrir un cours gratuit, et donne quelques détails de plus sur l'esprit et le plan de ce cours.

Le Doyen fait ensuite part à ses collègues, d'un office du Département, demandant aux Conseils des facultés de Théologie, de Droit et des Lettres d'émettre leur avis sur la manière d'utiliser les locaux du bâtiment

académique, soit des auditoires, actuels, soit des salles qui devien-
 nent vacantes par le transfert de la Bibliothèque et du Musé-
 um l'édifice de Rumine. Et les informe que, vu l'impossibilité
 de convoquer leurs Conseils respectifs en pleins vacances, les trois
 Doyens ont transmis au Département, par le canal du Recteur,
 un projet provisoire, rédigé par M. le prof. Erman, Doyen de
 la Faculté de Droit, tout en réservant l'avis ultérieur des Conseils
 eux-mêmes. Cet avant-projet prévoit la création d'environ
 15 salles, pour les 3 Facultés, salles destinées non seulement à
 servir d'auditoires, mais ^{de locaux} ~~des locaux~~ où chaque faculté pourra avoir
 ses clauses, déposer ses archives, loger sa bibliothèque particulière, re-
 cevoir les étudiants qui ont à parler au Doyen ou à tel professeur, &c.;
 et en fait de salles de cours, non seulement des auditoires propres-
 dits, meublés d'un chaire et de bancs, mais des locaux plus restreints
 pour séminaires, avec une table et des chaises. Le désir a été expri-
 mé aussi d'établir une salle de lecture pour les étudiants, de
 créer un corridor sur toute la longueur du bâtiment du côté
 de la cour, de respecter les vieux arbres qui font l'ornement de
 cette dernière, de doter enfin le bâtiment de cabinets et de water-
closets convenables. — Cette démarche préliminaire a été approuvée.

Le Conseil se réserve de revenir sur cette question, en marchant
 le plus possible d'accord avec les deux autres facultés intéressées.

A ce propos, le Doyen appelle l'attention du Conseil sur la néces-
 sité qu'il y a de réunir les disjecta membra de nos archives. A
 vrai dire, faute d'un local adhoc, ces archives n'existent pas jusqu'à
 ce jour; on ne sait pas même où se trouve le 1^{er} registre des Profs, ver-
 baux de notre Faculté à partir de 1838. Il y aura lieu de faire des
 recherches pour le retrouver et de rassembler tous les papiers qui
 peuvent être ^{restés} en possession des précédents Doyens.

A l'ordre du jour est ensuite la fixation de ~~la~~ la date et de l'ordre des examens de la session d'octobre. On décide de les fixer du mardi 15 au lundi 21 oct. Il n'y a pas de candidat à la licence en perspective; en revanche on prévoit 3 candidats pour le propédeutique. Les travaux écrits auraient lieu le mardi 15 et le mercredi 16; l'appréciation de ces travaux se faisait le mercredi après midi. — Ensuite Jeudi 17: Littérature & philosophie (de ce jour convient aux professeurs intéressés); Vendredi 18: Hist. de relig. et hist. du Christm; Samedi 19: Anc. Test.; Lundi 21: Nouv. Test. — Commissaires experts ou rapporteurs: M. M. Narbel, P. Gagnabin, de Haller (Monteur), Le Mayor (Lully).

Le culte d'ouverture du semestre d'hiver est fixé à Mercredi 23 octobre, à 9 heures. Les cours des professeurs qui ne sont pas membres de la Commission de Condensation pourront commencer dès ce jour-là, à 10 heures.

. Proposition individuelle. — M. le prof. Dandriaux s'étant déchargé de l'enseignement de la philosophie au Gymnase, désirerait donner une leçon de plus par semaine, laquelle serait consacrée à un vue générale de l'histoire des dogmes, destinée à compléter l'étude plus détaillée & plus approfondie qu'il fait de telle ou telle période en particulier. Le Conseil estime que les étudiants de 3^e & 4^e années sont déjà suffisamment chargés avec 27 heures par semaine et qu'il y a lieu d'attendre, pour augmenter le nombre de heures affectées à l'histoire des dogmes, l'année prochaine où le cycle comporte 3 heures de moins au programme de la Division Supérieure.

X surcharge
du programme

Examens d'octobre 1901.

Sont inscrits 3 candidats pour l'examen propédeutique, savoir:
M. M. Alf. Arniguet, P. Grenier et P. Métraux.

Les examens commencent le 15 octobre. — Experts désignés par le Doyen:
M. M. Narbel et Gagnabin.

Sujets des travaux écrits :

Version de l'An. Test. : Deut. XII, 4-12 (le lieu de culte unique).

Exégèse du Nouv. Test. : Marc VI, 14-29 (la mort de J^h Bapt.)

Histoire du X^e : De Bocolétin à Constantin. - Questions : les grands papes du moyen-âge, la Diète de Worms, Date, de la 1^{re} venue de Calvin à Genève et de sa mort, qu'appelle-t-on le Concile du Vatican?

Les 3 candidats sont admis aux examens oraux : M^r Amiguet avec la note 6, M^r Grenier et Métraux avec la note 7.

Aux examens oraux, M^r Amiguet se retire après les 2 premières épreuves. - M^r Grenier et Métraux obtiennent une moyenne de 6 $\frac{1}{2}$ (32 $\frac{1}{2}$ sur 50). Ils sont en conséquence admis à se présenter en temps et lieu à l'examen de Licence.

Lundi 21 octobre 1901.

A l'issue du dernier examen, le Conseil de Faculté prend connaissance d'une demande de M^r le pasteur Frabaud, candidat au Doctorat, tendant à obtenir un délai d'un an pour la présentation de sa Thèse. - Cette demande lui est accordée. - M^r Amiguet demande s'il peut présenter dès l'hiver prochain ses deux sermons dits de trivium. Il lui sera répondu que la Faculté ne saurait acquiescer à sa demande 1^o pour une raison de principe : elle n'admet pas que ces exercices-là se fassent avant que le candidat ait passé avec succès l'examen propédeutique, 2^o pour une raison qui est personnelle à l'impétrant : après l'échec qu'il vient de subir, tout son effort doit se concentrer cet hiver sur la préparation aux examens qu'il aura à subir au printemps.

Les professeurs qui ne fonctionnent pas comme délégués à la Commission de Considération commenceront leurs cours dès le Mercredi 23. Ceux qui sont occupés par les travaux de la dite Commission commenceront les leurs le samedi 26 et.

Semestre d'hiver 1901-1902.

La séance d'ouverture a eu lieu mercredi 23 octobre à 9 heures
du matin, en présence des professeurs et des étudiants. Cette présidence par
le Doyen : allocution sur Fléb. 13/7-9 (souvenez-vous de vos conducteurs
de. ou: l'exemple de foi que nous ont légué les Réformateurs, afin que nous
descendions comme eux des hommes, au cœur ferme).

Aux étudiants précédemment immatriculés viennent s'ajouter
les suivants: M. M. Amiet, Albert.
Chapuis, Paul.
Gardiol, Louis.
Vittoz, Paul. } bacheliers-ès-lettres du
gymnase classique

Plus 1 auditeur: Wilhelms, de Bode, hollandais. En tout 24 étud. et 1 aud.?

Pro memoria: Le Synode de l'Eglise nationale, réuni les 30 et 31 octobre 1901,
a discuté une proposition de sa commission de gestion, ainsi conçue:
"Le Synode émet le vœu qu'à l'avenir les diverses tendances théologiques
soient représentées à la Faculté". Après une longue et indécessante discus-
sion, au cours de laquelle diverses motions et amendements sont présentés
puis retirés, le Synode adopte à l'unanimité moins 2 voix, la résolution
suivante, proposée par M. le prof. Emery:

"Le Synode exprime le vœu que, dans la mesure du possible et sous ré-
serve des conditions d'ordre scientifique, moral et religieux, les principales
tendances de la théologie évangélique soient représentées dans le corps en-
seignant de la Faculté de théologie."

La Faculté a eu la douleur de faire une nouvelle et grande
perte en la personne de M. le professeur Flauri Paschoud, qui devint
à rappelés le 21 novembre après quinze jours de maladie. Ses obsèques
ont eu lieu le samedi 23 nov^{br}. Un culte a été célébré à domicile
par M. M. Fournod et Emery. Au cimetière de la Salaz ont pris la

Le lundi 4 Nov^{br} le Doyen
a présenté aux étud. M. le
pasteur Chavan, qui a donné
sa leçon d'ouverture. Etait
présent, en outre, M. le prof.
Dandivan. - Voir sa leçon dans
la Revue de théol. et de phil. de
Nov. 1901.

parole M. J. Bonnaud, Recteur de l'Université, H. Vuillemin, Doyen de la Faculté, et Bonnaud, pasteur à Croisier, Président du Synode.
Du 30 novembre 1901.

Léanor du 27 novembre 1901.

A 3 heures chez le Doyen. - M. Chapuis, indisposé, fait excuser son absence.

Le Doyen donne lecture des lettres de condoléances qu'il a reçues de la Faculté de Théol. de l'Église libre (Bovon, président), de la Faculté universitaire de Genève (Montet, Doyen), de la Faculté académique de Neuchâtel (Dumont, président), ainsi que de M. le professeur Ernest Martin & Lucien Gaudier, de Genève. - M. le prof. Emery ajoute qu'il lui a été adressé une lettre analogue émanant de la 7th Compagnie des Pasteurs de Genève (Goth, modérateur).[†]

† Elle est jointe au dossier de même qu'une lettre du D^e past. de Théol. de la Société évangél. de Genève (Ed. Batta, président).

A l'ordre du jour sont les mesures à prendre pour qu'il soit pourvu au remplacement du regretté défunt pendant le présent semestre. Le Conseil de Faculté fera après de qui de droit les propositions suivantes :

1^o Laisser tomber les « conférences sur quelques sujets de théologie pratique, une soirée par quinzaine ».

2^o Ne pas nommer un suppléant pour le cours d'« Ecclésiologie », mais charger M. le prof. Emery de développer, dans le cours de Morale chrétienne, qu'il donne cet hiver, le chapitre de l'Église, de façon qu'au moins, les questions de principe concernant ce sujet soient traitées avec quelque détail.

3^o Répartir entre les professeurs, à tour de rôle, la direction et la critique des « exercices homilétiques et catéchétiques ». M. le p^{re} Fournet, chargé de cours, s'est déclaré prêt à nous donner son concours. Les exercices auraient lieu le mercredi après-midi. Le Doyen est chargé de donner les textes à ceux qui ne les ont pas encore reçus.

4^o Pour les « analyses de texte » s'adresser à l'un des pasteurs de Lausanne.

Le Conseil décide de faire en première ligne des démarches, ou en
auprès de
auprès de M. le pasteur De Loës.

Séance du 17 janvier 1902.

A 2 1/2 h. chez M. le professeur Chapuis, à Clairilly. — Présents:
entre le Doyen, M. Chapuis, Sandreau, Emery.

L'arrangement proposé pour le remplacement provisoire de
M. Panchout a été agréé par le Département. M. le pasteur De Loës
a commencé ses leçons d'été avant le nouvel-an.

Le Conseil s'occupe des objets de concours pour la présente année.
Le Doyen en rédigera la liste et la transmettra au plus tôt au Bu-
reau de l'Université.

A l'ordre du jour est l'avis reçu par le Département concernant
la réponse définitive de la chaire de théol. pratique. — Après
discussion, il est résolu que le Conseil avisera, par le canal de
la Commission universitaire, en ce sens que M. le pasteur De Loës
soit appelé à occuper cette chaire, comme étant l'homme
qui, dans les circonstances données, lui paraît le mieux qualifié,
par son caractère, ses talents et son expérience, ^{pour} diriger ^{les études et exercices pratiques de}
aspirants au St Ministère. — Il est entendu que la fixation
détaillée du programme et du cycle de cet enseignement pour-
ra se faire ultérieurement, quand le nouveau professeur aura
eu le temps de s'orienter dans son champ de travail. — Le Doyen
s'abouchera officiellement avec le Président de la Commission
synodale en vue d'arriver, si possible, devant le Département, avec
des propositions identiques.

Séance du 21 février 1902.

A 2 1/2 heures chez le Doyen. — Présents: les 5 professeurs.

Le Doyen commence par souhaiter la bienvenue à M. De Loës,
nommé prof. ord. par le Conseil d'Etat le 14 oct., ensuite de la proposition

Le Mardi 4 février
a eu lieu la proclamation
du résultat des concours.
Ont obtenu des prix: M. M.
Klunge (Jonas) 100 fr. —
Curtet (Galatz) 100 fr. —
Viellemont (id.) 110 fr. —
Thilo (Cyprien) 115 fr. —
Jacottet jun. (Royaume de Dieu
Vapin, les Synopt.) 80 fr. —
Chappuis (Hérodote) 100 fr. —

conforme de la Faculté et de la Commission syndicale.

Après quoi le nouveau prof: de théol. pratique donne un aperçu du plan qu'il se propose de suivre dans son enseignement. Son désir est de donner à son enseignement un caractère aussi pratique que possible, et d'adresser ses leçons à toutes les volées, réunies. Le cycle embrasserait donc quatre années. Pendant le semestre d'hiver le cours aurait pour sujet: 1. La vocation pastorale, l'esprit du ministère etc. 2. La théologie pastorale, curatisme, etc. 3. Le culte et la prédication. 4. La catéchisation. Le semestre d'été seraient consacrés à: 1. les méthodes d'évangélisation; 2. le christianisme social; 3. la statistique ecclésiastique; 4. l'histoire et l'organisation de l'Eglise canadienne. — Au lieu d'un cours suivi d'histoire de la prédication, il se propose, dans une heure d'étude homilétique, qui aurait lieu toutes les fois qu'il n'y a pas d'exercice de prédication ou de catéchisation, d'étudier les sermons d'un époque de la vie ou d'un prédicateur de marque. — Il y aurait en outre, comme du passé, 2 heures d'analyse de textes. — Au programme du semestre d'été prochain figureraient: les méthodes d'évangélisation et l'étude des prédicateurs catholiques du 17^e s., spécialement de Bossuet. — Après un échange de vues, ce plan éventuel reçoit l'approbation du Conseil.

La proposition de faire suivre l'enseignement de ce genre par les quatre volées réunies, au sein du Conseil à examiner le cycle général de l'enseignement. Il résulte de cette étude que, moyennant certaines précautions dans la répartition semestrielle des cours, il sera possible d'éviter une surcharge de leçons pour les étudiants. Le maximum des leçons hebdomadaires pour la division inférieure (qui est la plus chargée des deux) ne dépassera pas le chiffre de 28.

A ce propos, M^r Emery signale le fait que l'horaire du présent semestre d'hiver a été arrangé d'une manière très défectueuse, la division de la division supérieure ayant quatre après-midi priés, tandis que

N.B. Dans la séance du 24/5. 1902, M. Dubois a été autorisé à combiner les heures de catéch. avec les 2h. d'étude de textes plutôt qu'avec les études homilétiques.

Cycle et horaire
des études

Les matières ne sont pas suffisamment occupées. Il y aura lieu de s'en rendre avec le Bureau de l'Université en vue d'observer pour l'avenir à cet inconvénient. Spécialement en été, il est préférable de reporter, autant que possible, les leçons au matin.

Le Doyen informe le Conseil que, dans la dernière séance de la Commission universitaire, la Faculté de lettres a demandé que la cours d'histoire de religions figurât aussi dans son programme à elle, et qu'il fut cru d'autant plus autorisé à y consentir que cette proposition avait été faite jadis, par notre conseil de Faculté. ^(Cité) Il constate avec plaisir que la Faculté de lettres, après avoir fait précédemment la sourde oreille à la proposition en question, demande aujourd'hui elle-même cet enrichissement de son programme d'étude.

Dans la prochaine session d'examens, il n'y aura pas de candidats à la licence, en revanche 5 étudiants se présenteront aux épreuves de propédeutique. Ces épreuves sont fixées à la semaine du 17 au 22 mars: Lundi et Mardi, travaux écrits; Mardi après, midi, appréciation de textes; Mercredi: litté^{re} grec et hist. de la philo.; Jeudi: Hist. de religions et hist. du christianisme; Vendredi: N. T., origén, hist. litt^{re} et arch. de Jér.; Samedi: A. T., origén etagogique. — On proposera comme rapports: M. M. Nardel et Gagnebin, Rapius & Neypoud.

Le Doyen informe le Conseil que M. Perrisay, pasteur à Groningue, se propose de passer ses examens p^r le Doctorat en Juillet prochain, — et communique une lettre de M. Noël, pasteur à Alais, ancien élève de la Faculté libre de Landau et bachelier en théologie de la Faculté de Montauban, ^{qui} a également acquis le grade de Docteur. Il lui sera envoyé un exemplaire de notre Règlement ^{schul} pour le renseigner sur les conditions auxquelles l'obtention de ce grade est soumise, vu que le postulant ne connaît que notre ancien Règlement dont les dispositions ont subi diverses modifications.

Examens de Mars 1902.

Du 17 au 22 Mars.

Pas de candidats à la Licence. Quatre inscriptions, p^r le Tropéontique.Experts: M. M. P. Gagnelin & Nyroux, anciens pasteurs.Sujets des travaux écrits: 1^o Version d'Arc. Test: Ps. 24; — 2^o Exig^{er} du N. T.: Matth. 16/13-23; — 3^o Hist. du X^e^m: pour l'un des candidats (M. Bauwend): Luther avant 1530; p^r les 3 autres: Le monde païen à l'avènement du X^e^m. Questions: Ambroise, — Benoît de Nursie, — Le 1^{er} et le 2^o concile œcuménique, — réponses d'avant la Réforme.

N. B. M. le prof. Warming, étant indisposé, l'examen de littérature française fut fait par écrit.

Les 4 candidats sont admis aux examens oraux: M. M. Curtet 8, Bauwend & Thilo 7, George Jacquot 6.À la suite de examens oraux, les 4 candidats sont admis, avec les chiffres suivants: Curtet (42% sur 50) 8½; Jacquot (33) 7½; Bauwend & Thilo (35½) 7.

Séance du 18 Mars 1902,

Chez M. Chapiro, à l'issue de examens écrits.Le Dép^{ar}t. demande un préavis au sujet de la continuation de cours libre de M. Chéreau pendant le semestre d'été. — La question a déjà été résolue par le fait que le cours a été porté au programme de ce progr. a reçu l'approbation du Dép^{ar}t. Pour la bonne forme, l'avis favorable sera transmis par la Commission universitaire.M. le pasteur Neel, à qui le nouveau règlement sur le Doctorat a été communiqué, manifeste l'intention de donner suite à son projet. Quoique bachelier de Montauban, il avait désiré poursuivre la licence de la faculté libre (où il a fait ses études) en y soutenant une thèse. On lui fera savoir que c'est superflu, attendu que le titre des "licenciés" de Lausanne ferait simplement double emploi avec celui de "Bachelier" de la Faculté française.Un M. Gysser, de l'Eglise réformée de St. Pétersbourg, désirerait qu'on invite des jeunes ministres disponibles, (27 à 30 ans, bien élevés, éloquents, divers, au point de vue des langues) à se présenter au poste de pasteur, vacant par la retraite de notre

compatriote M. Crotch (Traitement & indemnité de logement 11000 fr ;
retraite de fr. 5000 au bout de 25 ans). — Le Doyen fera la nécessaire. (C'est en définitive M. Kroy J.
qui a été nommé).

Séance du 22 Mars 1902.

M. l'Évêque des examens, oraux. — Lettre de la Commission Synodale demandant des renseignements sur la situation et les études académiques de M. Amiguet, boursier du Synode. Les dits renseignements sont fournis, en y joignant l'avis qu'il n'y a pas lieu de recourir sur l'application du candidat au règlement de la Caisse de subside.

Tout va, contrairement, le cours du semestre d'été s'ouvrira le mercredi 9 avril.

Semestre d'été 1902.

Mercredi 9 avril à 9h.

Ouverture des cours à l'Auditoire II, en présence de professeurs & de étudiants. — Culte présidé par le Doyen. Allocution sur 2 Tim. 3/14-17.

Étudiants immatriculés à nouveau :

Henselmann, Pierre, Russe allemand, ayant étudié à Halle et à Tubingue,
Schäbe, Ernst, d'Elberfeld. — En tout: 26 étudiants.

Séance du 21 mai 1902

à 5 heures, à l'Université. — Présents les 5 professeurs.

Le Conseil arrête le programme des cours pour le semestre d'hiver 1902-1903. — Le cours de M. Charau est admis sous réserve d'autorisation par le Département.

Le Doyen donne lecture d'une lettre par laquelle le Doyen de la Faculté de Paris, M. E. Stapfer, invite notre Faculté à se faire représenter par une délégation à la fête par laquelle sera célébré le 25^e anniversaire de la fondation de la Fac. de Théol. protest. de Paris. — Il est décidé, sous réserve de l'approbation de la Commission universitaire, de répondre à cette invitation par l'envoi d'un délégué. M. le professeur Emery se charge de cette mission.

Séance du 21 juin 1902.

A 2 1/2 h. chez le Doyen. — Présents les 5 Professeurs.

M. le prof. Emery rend un compte sommaire de sa délégation à Paris, en s'en référant au récit publié par lui dans le "Semaine vaudoise" du 14 juin.

Le Doyen donne connaissance d'une lettre de M. Ferraz, pasteur à Groningue, par laquelle il informe la Faculté qu'il ne sera pas prêt pour le mois de juillet comme il l'avait espéré, et demande à pouvoir subir les examens du doctorat au commencement de septembre. — Il lui a été répondu que la Faculté ne fait pas subir d'examen, en temps de vacances.

Fixation des Examens de juillet. — 2 candidats sont annoncés pour la licence, 7 pour le Propédeutique. — On décide de constituer une seule série et de répartir les épreuves du Lundi 14 au Jeudi 24 juillet. — L'examen de théologie pratique se fera par écrit.

Comme rapport, on proposera M. Ruybonger (Edeleens), Leroy (Lussy), St. Secretan et Thélin (Lansbaum).

Nomination du Doyen pour 1902 à 1904. — Est nommé M. le prof. Chapuis.

Délégation à la Commission de Consécration. — Sont confirmés M. Dauderand et Mittlenmeister; à la place de feu H. Fasshous est nommé M. De Laët.

M. Martin est autorisé à présider les 2 derniers exercices pratiques le lundi 30 juin.

Sur la proposition de M. Emery une entente est établie, en vue du prochain semestre d'hiver, entre ceux des professeurs qui se proposent de recevoir les étudiants chez eux dans la soirée.

La Faculté adhère à la proposition de M. De Laët de s'entendre avec le Directeur de la Chapelle de l'Hôpital Cantonal pour offrir aux candidats en théol. l'occasion de s'initier à la visite des malades dans

un de, salue, de cliquer pour honneur.

On renvoie à ultérieure étude une motion de M^r Chapuis, tendant à répartir les examens de manière à ce qu'ils ne soient pas accumulés sur une ou deux semaines, comme c'est le cas maintenant.

Examens de Juillet 1902.

L'examen de langue hébraïque au Gymnase a lieu jeudi 3 juillet, à 2h. après midi. — Experts: M^r Chapuis et Thelin.

— Ont obtenu: M^r Fauy le chiffre 9, M^r Subilin: 7.

Les examens de théologie ont eu lieu, selon le tableau précédemment fixé, du lundi 14 au jeudi 24 juillet.

Examinateurs: les professeurs de la Faculté et les deux experts nommés par le département: M^r Angibourg, d'Échallens, et Thelin, tous

de son présentés: a) pour la licence: M^r Gaillard & Spiro
 b) pour la Propédeutique: M^r Amiguet, pour la 3^{ème} fois, un bénéficiaire de l'épreuve écrite qu'il a subie en octobre 1901, et M^r Jacottet, junior Morillon, Narbel, Rodigny, Witkoich.

Examens écrits: a) licence, sujets:

Travail exégétique sur Gal. 2/1-11;

Composition historique sur l'Institution de Calvin, son plan, ^{caractères de} _{son plan, etc}

Réponse à cette question: Mais vous, qui dites - vous qui je suis? ^{à l'examen oral}

M^r Gaillard et Spiro sont admis, le 1^{er} avec la note moyenne de 7, le 2^d avec celle de 8.

b) Propédeutique, sujets: Version hébraïque, Gen. 3/9-19; — composition exégétique sur Jean 18, v. 28 et 29; — travail historique sur Augustin, sa vie et son œuvre, et réponse aux questions suivantes: Date de la dernière prosécution, id. de St Bernard, id. du Concile de Constance, id. de la naissance de Calvin, de son arrivée à Genève, de sa mort, id. de la mort de Zwingle, id. du fondateur de Méthodisme.

Les candidats sont admis à l'examen oral avec les notes suivantes:

M^r Jacottet 8 1/3, Morillon 7 1/3, Narbel 8, Rodigny 6 1/3, Witkoich 8.

Examens Nouveaux (par exception, l'ex. de th. prat. s. fait par écrit):
 a) Licences: M. Gaillard obtient la moyenne de $6\frac{1}{2}$, M. Spirr celle de $7\frac{3}{5}$. En conséquence les 2 candidats sont déclarés aptes à obtenir le Diplôme.

b) Propédeutique. — M. Amiguet étant au-dessous de la moyenne pour 3 groupes (Philosophie-Littérature, Hist. de relig. — Hist. de l'Éccl.; Éccl. & hist. litt. de N.T.), la Commission juge inutile de lui faire subir les examens jusqu'au bout. Elle a le regret de constater l'insuccès de cette 3^{ème} et dernière tentative du candidat, de passer les examens de propédeutique. — M. Morcillon s'étant trouvé indisposé mercredi 23, a été autorisé à subir le lendemain les deux examens qu'il aurait dû faire ce jour-là.

Les candidats ont obtenu les moyennes suivantes:
 M. Jaccottet 8, Morcillon $6\frac{1}{5}$, Narbel $6\frac{3}{5}$, Rodieux $6\frac{3}{5}$, Wülfelich 7. — En conséquence, ils sont admis à se présenter au terme réglementaire pour subir l'examen de Licence.

Au cours de ces examens, le Conseil de Faculté a deux séances.

Séance du Lundi 14 Juillet

chez M. le prof. Chapuis, à Charilly, à l'issue de la lecture et de l'appréciation des travaux écopélogiques du propédeutique. Présents toutes les prof. sauf M. De Loës. — Le Doyen fait part d'une lettre du Département demandant l'avis de la Faculté au sujet de la demande que lui a adressée M. le pasteur Bulticay, de Colombier d'Orgey, d'être autorisé à donner le trimestre d'hiver prochain un cours libre d'1 heure par semaine sur l'histoire de l'Église vaudoise pendant la 1^{re} moitié du 19^e siècle. — Le Conseil de Faculté décide d'appuyer cette demande auprès de la Commission universitaire et par son canal, auprès du Département.

Seance du Samedi 19 juillet,

à l'issue des examens, avant de ce jour-là. — Tous les professeurs sont présents. — Le Conseil adopte un projet de tableau de leçons du prochain semestre, élaboré par M. le prof. Emery, en vue d'une répartition aussi équitable que possible de heures, entre les professeurs et entre les différents jours de la semaine, et spécialement en vue de parer aux inconvénients qui présentaient pour les étudiants le tableau du dernier semestre d'hiver. — Ce projet de Tableau sera transmis au Bureau de l'Université.

Le 13 Septembre 1902

Le Doyen en a mis en circulation parmi les membres de la Faculté:

- 1^o Le rapport de la Faculté au Synode,
- 2^o Le projet de Tableau des examens d'octobre.

Décanat de P. Chapuis.

Seance de mercredi 15 octobre 1902

Sous la salle de sinate de l'Université. Les examens complémentaires commencent ce jour l'après-midi jusqu'à et y compris le mercredi 22 oct. Pour la licence se présentent MM. Bauve, Lejoux et Martin. Pour le degré de licence un seul candidat, M. Robert Chapuis.

Les sujets des examens écrits sont fixés comme suit:

A. Propédeutique: Traduct. d'un texte de P. A. T. Os.

CMIII, 1-10. Comptes rendus de l'expérience du N-T: Matth. 23

1-10, la mort de Judas. Pourquoi: voir P. L. de l'Écriture

Le développement de la papauté de Constantin à

Grégoire le Grand et réponse aux questions suivantes:

Quel est le rôle de l'Église? Quel est le rôle de M.

Bernard? Indiquer les pages les plus importantes du rapport.

les notes de Zwirgpli et la date de sa mort, enfin
la date de Berceval's

Une lettre de la Commission syndicale donne
le liste des boursiers qui suit:

- 1 George Jaccottet qui reçoit 500fr.
- 2 Charles Bortet " 300
- 3 Henri Jaccottet " 300
- 4 Robert Chappuis " 300.
- 5 Fritz Wütrich " 300
- 6 Paul Möhrli " 300
- 7 Louis Gerdil " 300
- 8 Albert Amet " 300.

A moins d'observations du Conseil de la Faculté,
ces subvendes seront continués. On signale de divers
côtés le relâchement de M. G. Jaccottet auquel le
doyen adressera une observation. M. le prof de Grec
veut bien transmettre à la Commission syndicale
les avis de la Faculté en ce qui concerne les alus
possibles et les moyens de s'informer de la situa-
tion matérielle des étudiants imendant une bourse.

Le Conseil provisoire favorablement pour l'aug-
mentation de la bourse, accorde que demande M. M.
Fritz Wütrich et Henri Jaccottet. Il prend
note de la bourse accordée à M. Robert Amet.

Pour une demande de doyen de la Faculté de
théologie de l'Université de Genève qui demande
si l'examen présidentiel que se propose d'y
valoir M. Amiguel sera reconnu comme valable
le doyen est chargé de répondre affirmative-
ment en ajoutant toutefois que M. Amiguel
devra combattre ses opinions par un ouvrage sur l'état
de la phil. et la littérature française qui ne soit pas

mentionnés au programme général, vu qu'à
Genève ces examens relèvent de la Faculté des
Lettres et d'une année antérieure à l'entrée en théo-
logie.

La séance d'ouverture des cours du semestre
d'hiver est finie au 24 octobre à 9h du matin

Séance du 16 octobre,

chez le Doyen. Ind. présents tous les professeurs
et M. le past. Chappuis. L'acte expert M.
le prof. Marbet se fait encore.

Les travaux écrits de M. Past. Chappuis pour
la propédeutique sont appréciés comme suit: Théol.
Test. S. Bas. Test. g. Hist. de dent. S.

Pour les travaux de licence, le travail diplomatique
donne les résultats suivants: M. Baucher 6, M.
Lefèvre 5, M. Martin 8.

Le sujet de ce travail fut le suivant: Y a-t-il
aujourd'hui une utilité ou un désavantage pour la
moralité à s'appuyer sur le christianisme.

Séance du 17 octobre à 3h.

chez M. le prof. de Lois. Les deux travaux
de licence à examiner sont les suivants: Empre-
sionnisme empirique voir Ch. 1-11 et un travail
historique: Histoire de la notion du dogme

Le jury est au complet, professeurs et experts.
Pour ces travaux, assistés au président M. M.
Maurice Baucher obtient la moyenne de
6 $\frac{2}{3}$, M. Urmard Lefèvre celle de 6 et M.
Jules Martin 8 $\frac{1}{3}$.

Les trois candidats à la licence et celui
à la propédeutique sont donc admis aux examens
oraux qui commenceront lundi 20 octobre à huit heures du matin.

Examens oraux.

Les examens oraux de licence ont eu lieu le 20 octobre au jeudi 22 et ont donné les résultats suivants. M. Maurice Baudouin a obtenu une moyenne de $6\frac{2}{5}$ M. Armand Lefèvre $6\frac{4}{5}$ et M. Martin $8\frac{1}{5}$.

En conséquence les trois candidats sont jugés pour recevoir le diplôme de licencié.

M. Robert Chappuis a obtenu de même pour sa proposition que la note moyenne de $6\frac{3}{5}$.

Ouverture des cours.

Le 24 oct. à 9 h. du matin a eu lieu l'ouverture des cours devant les étudiants réunis. Le drapeau a été porté par M. I. 1. 2. parti de la grâce et de la paix dans les relations personnelles et religieuses à la parole de Luther qui a été commenté: Méditation orales et tenantes facultés théologiques. - Séance le 24 à 10 h.

Les érudits pour le présent sont:

M. M.

Bombe	Chappuis Robert
Bartel	Jacottet Henri
Gressier	Mocholen
Jacottet-Groves	Narbel
Mittrau.	Prodicin
Otolo.	Wittrich
Vuilleumier	—
Wüst	Wittrich
Chappuis Paul	—
Gardiol	—

Fait entrée en octobre 1902
de la lectrice Gerber Alfred
Taan
Jubilia

et un ~~prof~~ -Gusse allemand M. Testalozzi
J. Chapuis Doyen.

Plus M. Gerber, entré
à la fin de novembre 1902.

L'ence universitaire de mercredi
29 octobre 1902.

La séance a lieu dans la salle de Grand Conseil.
Sont installés deux professeurs ordinaires de théologie
et cinq prof. ord. et d'autres facultés: MM. Borckhardt
dans la Faculté de droit, Wilczek dans celle des sciences
B. Mayer dans la même Faculté, recteur de l'école
des ingénieurs.

M. Chapuis a prononcé un discours sur les bien-
faits de l'église dans le développement de la reli-
gion chrétienne et M. de Loës a parlé de ses pré-
sidents: Jerosche, A. Metz, J. Willemsen et
H. Testaoud en concluant par quelques mots indiquant
son programme personnel.

L'assistance était nombreuse et, d'après ce qu'on
a vu, restée jusqu'à la fin des heures de cours
à la fin de la.

Sur ces discours dans
le Journal de la Gazette
de Louvain de 29 octobre
et sur celui du 5 déc. 1902.

J. Chapuis

Le 11 novembre à trois heures, M. Balling
part à Bollommen/Spang, a eu un cours sur
l'histoire ecclésiastique d'aujourd'hui par ses relations
avec l'indépendance de l'Église et ses luttes
au travers des siècles. Il a été très intéressant
pour les étudiants présents. M. le Doyen
a introduit M. Balling et remercié l'invité.

Je suis de la part de la Faculté.

que devrait exister l'histoire religieuse
moderne que principalement au point de vue
n'est pas la seule cause et de les conditions d'impor-
tance et de valeur relative qu'exige cette dernière
étude d'un point qui n'est que secondaire.

Du 17 novembre

Le Conseil se réunit chez le Doyen. Étaient
présents MM. H. Vuilleumier, Doyen, et
de Laëz plus le vicaire.

Le Doyen présente les demandes de bourses
relatives à l'Etat pour cinq étudiants: M. W. Witrich,
H. Jacottet, P. Vittoy, Arret et H. Fulbert.

Elles sont toutes admissibles par le Conseil, les re-
quérants étant tous travailleurs et sans ressources
valables.

Le Doyenement nous a transmis une de-
mande de M. Linder, pasteur à l'Eglise alle-
mande de Lausanne demandant à obtenir de
l'Université une "fonctionnelle" c. ad. une
mission scientifique pour élargir dans diverses bi-
bliothèques de l'étranger un principe de critique
verbale qu'il veut avoir directement.

Le Conseil estime les efforts scientifiques
du requérant, mais l'Université ne peut
pas de ce point de vue lui accorder ce genre de
mission. Il conseille à M. Linder de
s'adresser à l'Université de Bâle pour une
recherche scientifique académique au lieu de demander
un cours d'un cours de l'Université et de
faire les voyages désirés à ses propres frais
si on renonce à la participation.

Il est dans ce sens qu'il est préférable

17 nov. Le procès au Département adressé au
Rector et la réponse au regardant.

Le Doyen: Paul Chapuis.

Du 17 décembre 1902.

Sont présents: MM. De Loës et Puvion, plus
le secrétaire, MM. Vanfleuwin et Sandran et
quelques autres.

Le Conseil s'est réuni dans la salle du conseil
universitaire examiné et adopté le programme
pour la semaine d'été 1903. A été recueillie l'avis
que par la bonne règle et pour s'en tenir aux usages
étudiés par MM. les professeurs Clavaud et
Bullier sont priés de renouveler après au
Département leur autorisation de donner les
cours.

Le Doyen: Paul Chapuis.

Du 25 février 1903.

Le Conseil se réunit chez le Doyen.
Sont présents tous les membres, sauf M. San-
drian qui ne peut assister.

au nom de la Commission universitaire
le Doyen fait les deux communications
suivantes.

1^o Les faits récents obligent de rappeler
à MM. les professeurs de l'Université que
hors de l'entente et d'un collègue de tout
prix de mieux manifester la solidarité uni-
versitaire en s'efforçant d'amener avec
chacune de collègue d'infant.

2^o La Commission universitaire demande
les décisions de la Faculté relatives
à la Bibliothèque universitaire.

A l'unanimité le Conseil réclame
le rétablissement de l'anc. Commission
de la Bibliothèque et, si possible, une
organisation mieux exposée, qui permette
des demandes d'achat de livres d'argent
toute l'année.

Les examens de licence réservés ont
eu lieu au 16 mars, mais les leçons peuvent
continuer jusqu'au 18 mars.

Deux candidats se présentaient M. Henri
Frey de Bâle et Maurice Klange.

La session d'examen se terminera le
24 mars.

Le doyen: Paul Chapuis
du 16 mars 1903

A huit heures du matin ont commencé
les examens de licence. Un seul candidat
se présente: M. Frey, le second ayant renoncé
ses preuves à la prochaine session.

Le jury est composé des membres de
la Faculté et de deux experts nommés par le
Directeur des études: M. M. Neyroud et
Meier, professeurs émérites.

Du 16 au 18 mars ont lieu les épreuves orales
sur les sujets suivants:

Nov. Testament. Etude sur Gal II, 1-10
Théol. hist: Les principaux points de la théo-
logie d'Origène.

Logique: Quels sont les raisons des chrétiens
d'espérer en une vie avenir après la mort?

Les compositions seront examinées par
le 18 mars à 3 h. chez M. le prof. de Lois.

Du 18 mars 1903.

Les travaux écrits de M. Trey obtiennent une moyenne de 6.

Du 20 mars.

Les examens oraux commencent par l'Etat, ni le candidat a une moyenne de cinq. Il atteint le même chiffre le lendemain lors l'examen de l'Etat systématique. Des deux épreuves insuffisantes valent également valablement à un vote.

En conséquence la session d'admission se termine aujourd'hui 20 mars.

Le Doyen: Paul Chapuis.

Du 16 avril 1903

Aujourd'hui 16 avril, à 9 heures du matin a eu lieu la rentrée des cours du semestre d'été. Selon l'usage M. le Doyen développe devant les étudiants le Centre d'été. 2 1/2 heures laire eternelle, mettant cette pensée en relation avec les études universitaires qui sont le premier devoir de l'étudiant et avec les fêtes en perspective de ce semestre qui se déroulent pas à pas dans la place de ce devoir.

Les leçons recommencent immédiatement après.

Des étudiants du semestre d'hiver viennent à visiter MM. Jucker à Zurich et Lehmann à Hanovre.

Le Doyen: P. Chapuis.

Le 22 mai 1903.

Le Conseil de la Faculté a complété ce
virement chez le doyen. Il fixe et adopte le
programme et l'horaire pour le semestre
d'hiver 1903-1904.

Il décide en outre de changer les dates des
examens, en ce sens qu'à partir de 1904
ils auront lieu chaque fois l'après-midi
à partir du 1^{er} mars et du 1^{er} juillet de
chaque année.

Mais il est réservé à la session d'octobre.

Ces modifications n'affectent pas le
réglement de la Faculté mais des dispositions
comme une question de ménage intérieur.

Cette année encore les examens de juillet
auront lieu du 15 juillet au 25 juillet.

Le doyen: Paul Chapuis.

Le 10 juillet 1903.

Le Conseil de la Faculté est réuni chez le
doyen.

Les examens de juillet ont dû être avancés
à cause du grand nombre des candidats. Ils auront
lieu du 14 au 23 juillet. Se présenteront quatre
candidats par le professorat: MM. Paul
Vetoz, Cardinal Louis, Annet Albert et Paul
Chapuis; deux pour la licence: M. Kluge
Munier et Henri Trey de Bale; un enfin
pour le doctorat: M. G. Perreny, par
à l'initiative un certain il est de la Faculté.

Il propose des remerciements de Faculté qui cette
année ont été pressés et retardés, le doyen

fait observer que le Règlement est mis en
vigueur la date du 25 juin, comme dernier terme
pour présenter les candidatures et que d'ici
par la feuille ou formulaire d'inscription
il faudra faire le 30 juin.

Car afin régulièrement ce doit être
il propose, ce qui est adopté par le Conseil, une
adjonction au Règlement de la Faculté
sans chiffre 18^e ou 19^e

Art 18^e Les travaux et ^{les} exercices de production
et de calligraphie (Art. 13) doivent être achevés
le 25 juin au plus tard.

Le recteur a soumis au Conseil une lettre
de M. Habu, professeur à l'Université de Vienne. Elle de-
mande si la Faculté ne pourra pas reconnaître
la valeur des travaux de notre candidat M.
Bettler en lui décernant le grade de Docteur
en Théologie honoris causa.

Le Conseil, tout en appréciant les travaux
de M. Bettler, déclare que ces travaux, s'ils
sont allemands, pour la plupart, valent plutôt d'une
Faculté d'Allemagne. M. Bettler est d'ailleurs
plutôt homme des sciences que théologien et à
ce titre le docteur, s'il lui est conféré, releverait
plutôt de la Faculté des Lettres ^{de celle} ou des sciences.

Le Doyen a remarqué que notre ancien étudiant
M. Urziquel, qui, selon nos règlements, ne
peut nul plus se présenter à Lausanne sur
nos bancs juridiques a vu son cas se décider
à la Faculté de Théologie de Genève.

M. Urziquel demande donc la faveur
de pouvoir présenter ses données en sciences juridiques

pendant les vacances s'été afin de pouvoir
présenter cet autorisation aux examens de licence.

Le Doyen, si la Faculté admet cette pratique
exceptionnelle se déclare prêt à se charger
pour une part de l'examen de ces exercices.

M. de Laëns fait une déclaration identique.

M. Guery proteste vivement contre ce
mode de faire et demande formellement
l'insculpation de sa protestation au procès
verbal: le mode, dit-il, est illégal
et un précédent dangereux pour l'avenir
à moins M. Auguste n'est pas immutabilisé
et pour s'immutabiliser il faut attendre
l'époque légale soit le commencement de
septembre à l'avenir.

MM. Sandron et de Laëns disposés à voter
pour cette autorisation retirent leur vote en
prérence à cette objection, règlementaire, dit-on
Ainsi la demande de M. Auguste est écartée.

Le Doyen demande des renseignements sur
le concours de lecture qui doit avoir lieu
le prochain semestre, si les fonds disponibles
sont suffisants. Le jury sera composé de
Doyen, de M. de Laëns et d'un docteur.

On parle au sujet des réquis de l'Université
écrits pour le doctorat de M. Desrosiers, qui
a présenté son sermo in unum.

M. Desrosiers demande qu'on lui présente
par chaque trimestre deux réquis à choisir. Le
Conseil sans entrer absolument dans cette
voie, veut pourtant partiellement répondre à
cette demande.

Le premier travail sera pour maître le sujet
suivant, formulé comme suit:

Quelle est la conception de l'administration impériale
qui dans l'histoire des dogmes?

Quelle, dis-je, parles-vous de l'histoire des
dogmes?

Y a-t-il une loi dans le mouvement de l'histoire
des dogmes et quelle est-elle?

Le second sujet sera le suivant:

Étude sur les chap. III-IV de la Sidhant
Enfin au lieu la Préface de Ilspizpaw.

Le troisième sujet: Richard Mottet et sa
biologie au lieu G. Barthelemy Cartellier.

Enfin M. Emery propose qu'on s'enlise à
la Commission spéciale pour la puier de demander
au Département des Bâtiments de fixer le rang
des partans ~~occupés~~ d'après la date de
leur inscription au registre de conscription
et non pas comme à l'heure actuelle, d'après
les services effectifs qu'ils accomplissent.
Le système les engage à aller à l'étranger,
surtout qu'ils sont de profiter de la
meilleure offre de service pour avancer
leur rang. - Il ne faut ainsi.

* Lettre écrite le 10 juillet

Le Dogme: Paul Chapuis

1903.

Examen de juillet 1903.

14 juillet.

Le jury est composé de Conseil
de la Faculté et des experts choisis
par le Département des Bâtiments: M. Mottet
une part et Buttigay part. à St. Japharic/Moyen.

On déterminera les sujets des travaux écrits pour le proposé critique et la licence.

Sont choisis pour le proposé critique:

- 1-7. Traduction de Marc 6, 4-13
 - 11-7. Évangile et traduction de Matth 15/21-28.
- Hist. de doct: Le schisme de l'Église d'Orient et de celle d'Occident, plus les questions suivantes auxquelles il faut brièvement répondre.
- 1° Sur quels empereurs et à quelles dates a été commencé et terminé le dernier schisme?
 - 2° La nationalité et l'époque approximative de Tertullien.
 - 3° Quels sont les ordres mendiants?
 - 4° Le nom d'un des premiers représentants de la Réforme en France.
 - 5° Sur quels rois fut introduite la Réforme en Angleterre.
 - 6° Auteur de l'Essai sur l'origine de l'intolérance en matière de religion.

Et la licence:

N-T. 1 Cor 15, 1-11.

Travail historique. La doctrine de la cène dans les deux églises réformées, avec les origines historiques de la question: le colloque de Marbourg et la Grande de Wittenberg.

Travail dogmatique: La justification.

Le sujet fait lire par M. de Lois une lettre de M. Arnauld qui est adressée par M. le recteur à se faire raisonnable en vue d'épreuves ou d'examen (Reglt. de l'univ.)

art. 21). Dès lors, l'abbé L'Égal toutant M. de Lois se soumet pour que M. Anquet soit autorisé à présenter exceptionnellement ses exercices pendant les vacances. M. Sandrien et Chapuis se prononcent dans le même sens, tout ce que la majorité MM. Pucier et Villot ont en particulier leur point de vue de la séance du 10 juillet. Aussi M. Anquet sera autorisé à faire ses exercices pendant les vacances.

Sur suite de cette décision, M. Pucier propose l'abolition de l'art 18 du Règlement, article adopté le 10 juillet. La majorité de Broussard se prononce à cette opinion et l'article est ainsi aboli après une existence de quatre ans.

(art 18) supprimé - art. du 10 juillet 1903.

Le Doyen
Paul Chapuis

15 juillet 1903.

Le jury réuni chez M. le prof de Lois Sandrien examine les travaux de propriétés. Ils ont trouvés excellents et admis aux moyennes M. Anquet 8, Chapuis 7, Gardiol 6 1/3 Villot 6 1/3.

M. Anquet par lettre du 15 courant se remercie de l'exemption qui lui est accordée et annonce qu'il n'en profitera pas pour se présenter à la Faculté, ce qui est décidé par la majorité de la commission de 1904.

Le Doyen: Paul Chapuis
18 juillet

D'où il résulte que l'art. 18 ci-dessus subsiste.

Le jury réuni chez M. le prof de Lois Sandrien examine les travaux de Solont et de Broussard.

Les travaux de doctorat de M. Perrin
ont été admis avec la moyenne de sept
sur dix de licence de M. Klange avec la
moyenne de six.

Le Doyen: Paul Chapuis
du 23 juillet 1903.

Pour le prochain M. M. Amiet
Allard et Paul Chapuis obtiennent la
moyenne de 8 ²/₁₀ Louis Gaudin 8 ³/₅
Paul Vittor 9 ¹/₅. Le Conseil propose pour ce
dernier le prix Goy, destiné à récompenser
les examens les plus brillants.

Pour la licence M. M. Maurice Klange
et Henri Frey de Bâle sont admis, le
premier avec la moyenne de 7, le second
avec celle de 6.

M. Perrin dans la première moitié
de ses épreuves de doctorat a obtenu la
moyenne de 7 pour ses travaux écrits. La
Conférence orale, qui est réservée pour
le mercredi 2 juillet de 3 à 6 ¹/₂ h.
a été jugée par un huit.

Les examens ne sont terminés le jeudi
23 juillet.

Le Doyen Paul Chapuis

1^{er} octobre 1903.

Le conseil est réuni chez le doyen. M. le prof. Vaillousis fait encore sa absence, les autres membres du conseil sont présents.

Après diverses communications du doyen (lettre du département sur la proposition Emery. Visitation de 10 juillet 1903, fondation d'Etassiers) les examens de licence sont faits d'après le tableau qui en est fait de 15 au 23 octobre.

Le doyen: Paul Chapuis.
1903 - 1904.

Le doyen donne lecture de son projet de rapport au synode, qui est adopté.

15 octobre 1903.

Les examens de licence ont commencé à huit heures du matin. Sont absents M. M. Vaillousis et Emery excusés; présents les autres prof: M. M. de Loès, Sandiran, Chapuis et les deux experts désignés par le département: M. Novon part. à Grandson, Golay part. à Thailly/Lauranne.

Le président les cinq candidats suivants: M. M. Etienne Bombe, Paul Grenier, Paul Mittraux, Ernest O'Milo et Maurice Vaillousis.

Sur les examens écrits les sujets suivants sont adoptés:

Nouveau Testament: 20th ~~4, 15-18~~ - 5, 1-11.

Histoire: Les conditions générales du protestantisme et les éléments essentiels de sa doctrine.

Dogmatique: Que pensez-vous de Jésus de Nazareth?

La correction de ces travaux aura lieu vendredi

18 oct chez le doyen et le lendemain chez M. le prof. de Loès

Du 17 octobre 1903

L'examen des travaux écrits a donné les moyennes suivantes: M^{me} Etienne Bonhe 6 Paul Grenier 6, Mittraud Paul 6 Ernest Philo 9. Vaillennier Maurice 2. Tous les candidats ont été admis aux épreuves orales qui commencent le mardi 19 octobre.

Du 23 octobre 1903

Aujourd'hui à 12^h 30 se sont terminés les examens. M. Mittraud a été renvoyé à cause d'une erreur matérielle, de son de ses épreuves n'ayant pas obtenu une moyenne suffisante. Les quatre autres candidats ont été admis au grade de licenciés en théologie avec les moyennes suivantes: Etienne Bonhe 7, Paul Grenier 6 Ernest Philo 8,5 et Maurice Vaillennier 8,5.

Du 11 nov. 1903

Auj. à trois heures dans l'auditoire de théologie a eu lieu la soutenance des thèses de M. Traubaud, port. à l'égard de l'admission aux examens. Il a présenté un travail fort intéressant et très instructif sur La loi mosaïque, ses origines, son développement, son rôle dans le judaïsme et dans le christianisme primitif. Metzger 1903 1x et 214.

Les principaux attachés ont été M^{me} les prof M Vaillennier et Paul Thapras. M. Etienne a également pris la parole.

La séance fut très intéressante, comme toujours.

Le Conseil était au complet sauf M. de Trés

quis s'est fait excuser. Au certain nombre d'élèves arrolant à la licence qui a d'ors de 3h à 6 1/4 h.

Le d'après
Paul Chapuis.

Catologue des étudiants qui furent de cours en quelques anns de la faculté de Médecine sur le présent semestre:

M. M. ^{pr}cottel Henri; — 4^e année.

- * Rodière Henry.
- * Wittenich Fritz.
- * Morellen Bertrand.
- * Chapuis Robert.
- * Morlet Henri.

* Dumet Albert. — 3^e année.

- * Chapuis Paul.
- * Gaudin Louis
- * Vittoz Paul

* Dejeu Paul — 2^e année.

- * Gerber Alfred.
- * Paux Robert
- * Fablia Henri

* Genton Edouard — 1^{re} année

- * Marion Jules
- * Poyot Robert.

A ces dix-sept étudiants, il faut ajouter comme furent quelques anns MM. Charles Jactier de Wolzikon (Zürich) et Meyhofer de Belgique; plus M. Curtet, cand. à la licence

Du 2 décembre, 1903

Le Conseil vient au complet, sauf M. H. Vuille-
min absent, fait le programme pour le concours d'été
1904 et celui des concours pour l'année 1904-05

La séance a lieu dans la salle du vest de
l'Université

Le dîner.

Paul Chapuis.

Du 21 décembre 1903

Aujourd'hui à 2 1/2 h de soir a eu lieu la séance
des concours, présidée par M. le recteur L. Gressier.

Nombreux assistants, tant étudiants que public.

Vous ce qui concerne la Faculté de Théologie.

1) Le David des Rois et celui des parallèles.

M. ^{Withrich} Amiet: 80 f.

2) Les psaumes apocryphes.

M. M. Paax Delisle Amiet

3) Les psalms romps les concanjos et le rapport des principes
faits qui y sont contenus avec les évangiles apocryphes de
la naissance

M. M. H. Harbel fr 120 H. Gardiol 140 fr.

4) Analyse et critique de l'usage de la manifestation des
concordes religieuses et la responsabilité de l'Eglise et de l'Etat
par Alexandre Vivet.

M. M. G. Bertet 100 fr. P. Chapuis 130 fr.

5) L'épître de Jacques.

M. Paul Chapuis 130 fr.

6) Le Boudha 2^e après le Laktia Vostan.

M. Vittorj 140 fr.

M. Botinca 120 f.

Be qui donne par la Faculté de Théologie un total
de 0722 francs.

Le dîner.

Paul Chapuis

Du 17 février 1904.

Le conseil, au complet est réuni à 3 $\frac{1}{4}$ h. de midi
chez le doyen.

Relève et communique, entre autres, que M. de la Vencie
en vient avec du Traité de l'Université un subside de
fr 500 fr continuer ses études à Berlin et à Paris.

On fixe le tableau des examens qui commenceront
le 1^{er} mars par les travaux écrits et puis chaque se-
maine de 2 à 4 heures pour l'examen d'un des quatre
branches le lundi et le jeudi.

Les examens qui n'indemnisent pas les cours
s'achèveront le 24 mars 1904. Trois candidats se
présentent: MM. Carlet, Arnould et de Weiss.

Le conseil, sur la proposition de doyen décide
de demander au Département de l'Université publique
par M. Tomerod chargé de cours le titre de
professeur extraordinaire avec responsabilité l'indemnité
de son traitement à 1000 fr. (jusqu'ici de 800 fr.)
et pour M. le pasteur Thoen qui depuis trois ans
donne des cours le titre de privat-docent.

La séance est levée à 5 $\frac{1}{2}$ h.

Le doyen.

J. Paul Chyruis.

Du samedi 5 mars.

Le conseil au complet est réuni à 3 h. chez M.

Le prof de Trés pour apprécier l'importance d'enseignement
Les examens n'ont pas lieu à l'épiscopat. par la pri-
vilege remis en tout MM. Meunier et Hégrenod, an-
nateurs.

Les rapports proposés dans la séance de mardi 1^{er} mars
à 8 $\frac{1}{2}$ h de matin à l'Université par le doyen que:
Paul est dans la direction chrétienne l'indemnité.

Dr. G. H. T. H. L. I, 1-14.

Et l'histoire. Les idées nouvelles de H. Meunier
liv.

Les travaux sont admirables. H. L. de Weiss, avec une
moyenne de 6, M. Ch. Bartet 8, M. Amiguet 8.

Du 23 mars 1904.

Les cours et les examens se sont terminés au-
jourd'hui. Et ces derniers M. Alfred Amiguet
a obtenu une moyenne de 6, M. Charles Bartet 8
et M. Albert de Weiss 6. Ils ont des honneurs
en trois propositions pour le grade de licence
Le Doyen.

Paul Chapuis

S. J. Une modification a été introduite dans le
tableau d'examen et le dernier sera à 10 h, le
27 au lieu de 24 mars.

Rentrée, le 12 avril 1904.

Le mardi 12^h à 9 heures, à l'Auditoire N° II, les
Cours du semestre d'été 1904 ont été ouverts par
une allocution religieuse et une prière du Doyen P. Chapuis.

Vice-Décanat de St. Villoreny.

25 Avril 1904.

Lundi 25^h à 8 heures, du matin, le Conseil de Faculté
a siégé d'urgence à la requête du Recteur, à l'effet
de faire des propositions pour le remplacement provisoire
de M. le prof. Chapuis, frappé (le matin du vendredi 22)
d'une nouvelle attaque. L'état du malade ne permettant pas
d'espérer un prompt rétablissement, et le semestre d'été étant

const, il y a lieu de pourvoir sans retard à l'enseignement in-
terrompu. — Il est décidé de proposer au Département,
par le canal de M^r le Recteur, l'arrangement suivant ;
1^o suspendre les cours sur l'histoire du judaïsme & l'histoire
de l'Église & des principales versions du N.T., ainsi que le cours sur
l'hist. de la théol. moderne (école de Tubingue).
2^o charger du cours d'exégèse de l'Év. de Matthieu, M^r le
ministre Nabel, à 3 h. par semaine ;
3^o charger M^r le prof^r Emergy de celui sur les épîtres aux
Théssaloniens, à 2 h. p. s.

Le 11 mai 04.

à l'Université, à 4 1/2 h. — Tous les prof^r sont présents
sauf M. Chapuis, malade.

Le vice-doyen informe le conseil que l'arrangement
proposé en vue du remplacement de M^r Chapuis pendant
le présent semestre a reçu sans délai l'approbation du Dé-
partement & que M^r Nabel & Emergy ont commencé leurs
cours d'exégèse.

M^r le Recteur demande le préavis de la Faculté pour la
demande de dispense (totale ou partielle) de la finance d'étud
faite par M^r Rob. Chappuis, Fl^r Jacottet & Wüthrich, de 4^m
anné; Amiet & Vittoz, de 3^e; Fl. Subilia, de 2^e; et Marion,
de 1^e. — Le préavis sera favorable pour tous, sauf exception.

Les matricules pour l'élaboration du programme des
cours du semestre d'hiver 1904-05, sont presque tous réunis.
Il sera complété & transmis au Bureau de l'Université avec
un programme général & provisoire en ce qui concerne
l'exég. du N.T. & l'hist. de la Théol. moderne.

Lecture et donnee de lettres de M^r Goumaz, pasteur à
Thionville & présid^t de la Société de théol. (offrant pour le courant
semestre un cours sur les épîtres aux Thésal.), — Perrinaz

parteur à Groningue (qui tout en annonçant que la thèse doctorale sera prête p^r la fin de Sept^r, offre pour l'hiver prochain un cours d'hist. & de théol. moderne et d'Introduit. au N.T.), — et Chavan, p^r à Grandson & privat-docent, (qui offre pareillement pour l'hiver prochain un cours sur Schleiermacher). — Il est décidé de répondre au premier, en le remerciant de son offre, dont la Faculté n'a pas lieu de profiter, — et aux deux autres, en prenant bonne note de leurs offres, de service dont il sera tenu compte en temps & lieu.

Le 12/5, jour de l'Ascension, entre 1 & 2 heures du matin, la Faculté de théol. a eu la douleur de perdre M^r le prof. Paul Chapuis, qui a succombé au bout de 3 semaines aux suites de sa 3^me attaque. — Les obsèques ont eu lieu à Chailly, le samedi 14 Mai à 10 heures. Après un culte en famille à la maison mortuaire, a été célébrée, au temple, un culte public par M^r le prof. De Loës; après lui ont pris la parole M^r le Recteur Grenier au nom de l'Université, et Villeminet, vice-Doyen, au nom de la Faculté. Au cimetière de la Vallaz: discours de M^r le notaire Chappuis, p^r de la Synode, au nom de l'Eglise et spécialement de la paroisse de Cherbres; — chant de la Société de Lofingue. (Voir le „Semenc Vaudois“ du 21 mai).

Séance du samedi 28 mai 1904

à 2 1/2 h. chez le vice-Doyen. — Présents les 16 professeurs.

Le président informe le Conseil que la famille de feu M. Chapuis lui a remis les papiers du Doyennat ainsi que le présent registre, — et que dans la dernière séance de la Commission universitaire, M^r Tornuod, chargé de cours, a été désigné pour représenter l'Université au Congrès de l'histoire de religion qui se réunira

à Bâle dans le courant de l'été.

Il a donné lecture de lettres de condoléances, adressées à notre Faculté 1° par la Faculté libre de Lausanne, signée Barrelet; 2° par la Faculté universitaire de Genève, sign. Morret; 3° par la Faculté de l'Oratoire de Genève, sign. Berthoud; 4° par la Faculté indépendante de Neuchâtel, sign. G. Godet. — D'autres lettres sont parvenues des universités & académies suisses, au Bureau de l'Université. — Lui-même a écrit à la Faculté indépendante de Neuchâtel à l'occasion du décès de M^r le prof^s Mowet (comme M^r Chapuis l'avait fait au commencement d'avril, à la Faculté libre de Lausanne, pour la mort de M^r Bernus).

Le Conseil est nanti officiellement par le Département & le Recteur du préavis à donner au sujet de la succession de M^r le prof^s Chapuis. — Le Président donne connaissance de nouvelles lettres de M. M. Ferrisay, de Groningue (qui offre son service ^{sup} pour la chaire de N. T. soit pour l'enseignement de l'histoire & la théologie moderne); — Chavaux, de Grandson, (qui s'offre pour ce même enseignement); — Joumay, de Thierrens (qui postule la chaire d'exégèse). — ~~M. M. M. M.~~

Tous la chaire d'exégèse & de critique du Nouv. Test. sont mis en avant, outre les noms ci-dessus, ceux de M^r le pasteur Fulliquet, de Lyon, qui, présenté par M. Emery, ne s'est pas refusé à une candidature, — et de M^r Narbel, privat-docent, qui a plus d'une reprise suppléé le professeur titulaire de cette chaire. — Après discussion, il est décidé: 1° de faire une démarche officielle auprès de M^r Narbel pour savoir si, le cas échéant, il serait disposé à entrer dans la liste des candidats; 2° dans le cas où il s'y montrerait disposé, de proposer à l'autorité supérieure les deux noms de M. M. Narbel et Fulliquet (dans cet ordre); 3° dans le cas où M^r Narbel se refuserait de présenter avec M^r Fulliquet, en 2°

* N.B. Le vice-doyen ayant
fondé M. Nasb. et celui-ci
ne s'étant pas rélevé, la 3^{ème}
résolution, purement éventuelle,
ne sera pas suivie d'effet.

M. Terrizat, en 3^{ème} M. Fornasod.

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire de la philosophie moderne, il est décidé préalablement de la confier à un professeur distinct de celui d'exégèse du N.T. (et pour lequel on demanderait le titre de chargé de cours) (le Conseil ne voulant pas demander pour lui l'extraordinaire aussi longtemps que l'autorité compétente n'aura pas accordé ce titre à M. Fornasod). Il est convenu, en outre, qu'on fera également une double présentation, comme pour la chaire de N. Test. Après discussion, il est résolu de présenter en 1^{er} M. Chavan Privat-Ducet; en 2^e M. Terrizat, candidat au doctorat.

(La Commission Synodale, dont l'avis est requis, selon la loi, en même temps que celui du Conseil de Faculté, sera informée officiellement de nos propositions par M. le prof. de Loës, qui est membre de l'un et de l'autre corps.)

A l'ordre du jour est le plan des examens de juillet. Il est décidé que les épreuves écrites auront lieu le jeudi 30 juin, le vendredi 1^{er} juillet et le samedi 2 juillet. Quant aux examens oraux, ils seront espacés, pour le Licence depuis la semaine du 14/à celle du 18/23 juillet; pour le Projet de fin, renvoyés jusqu'à cette semaine-là, du 18 au 22. — Le Vice-Doy. est chargé de fixer la répartition et d'élaborer le Tableau.

En fait d'experts à proposer au Département, on s'arrête aux noms suivants: M. Chavan (Grandson), D. Trabaud (Longjumeau), Jaquet (Morges), Colomb (Vufflens-le-Château).

Le Conseil profite enfin de sa réunion pour désigner son futur Doyen (pour la période 1904-1906) dans la personne de M. le prof. de Loës.

La séance est levée à 5 heures.

Le Vice-Doyen
H. Willemin

Selon le Catalogue (distribué le 28 juin!) il faut ajouter aux 17 étud.^s énumérés plus haut (novembre 1903), comme étudiants de 1^{re} année: Meystre, Pierre, de Thierrens, et Martin, Otto, de Kreuxnach (Prusse Rhénane). En tout: 19 étud.^s

Le jeudi 30 juin

ont commencé les examens écrits. — Experts adjoints à la Faculté: M. Chavan, p.^r à Grandson, privat-docent, et Colomb, p.^r à Vuufflens-le-Château.

Se sont présentés: pour la licence M. Bert Morcillon (M. Mittraux est au bénéfice de ses épreuves écrites d'oct. 1903); pour le Propédeutique: M. P. Delisle et H. Subilia.

Sujets: p.^r la licence 1^o Travail idéologique sur 1 Cor. 14/1-19. 2^o Importance et rôle historique de la théologie d'Augustin et influences extérieures, sous lesquelles elle s'est formée. — 3^o La question du miracle.

Pour le Propédeutique 1^o Version d'Anc. Test. Ps. 19/v. 8-15; 2^o Exégèse du Nouv. Test.: Actes, 17/v. 16-34. — 3^o Sujet principal: Le schisme d'Orient et d'Occident. Questions accessoires: le 1^{er} et le 2^{ème} conciles œcuméniques? — Quel est le pape rentré à Rome après la tourmente révolutionnaire? — Citer un célèbre évêque de Milan dans l'histoire ancienne. — A quels événements se rapportent les dates de 1521 et 1530? — Comment s'appelait la mère d'Augustin?

Samеди 2 juillet

La Faculté et les experts se sont réunis à 2 1/2 h. chez M. de Lötz p.^r lire et apprécier les travaux écrits.

M. Morcillon n'ayant obtenu p.^r les 3 travaux qu'un moyen de 5, n'est pas admis aux épreuves orales.

M. Delisle et Subilia ont obtenu, le 1^{er} un moyen de 6 (19/3), le 2^{ème} un moyen de 8 (23/3). Ils sont par conséquent admis à poursuivre les examens.

Judi 7 juillet, à 4 heures,

à l'issue du 1^{er} examen oral de Licence, le Conseil de F. s'est réuni pour délibérer sur une lettre du Chef de Départ^{mt} de l'Instr. publ. et des Cultes, en date du 5/7, transmise par le Recteur, concernant le remplacement de M^r le professeur Chapuis.

M^r le pasteur Fulliquet, de Lyon, présenté en 2^o par la Faculté, en 1^o par la Commission Synodale, s'étant en définitive résolu à recliner une nomination, le Département, communiquant ce renseignement "à l'Université, afin que le Conseil de la Faculté de théologie puisse, si cela lui convient, et avant que nous n'aitions le Conseil d'Etat, compléter les propositions qu'il nous avait faites."

Après mûre délibération, le Conseil s'est arrêté à la solution suivante :

1^o appeler M^r Narbel, privat-docent, à donner comme professeur extraordinaire les deux cours d'exégèse du Nouveau Testament;

2^o charger M^r le pasteur Perriaz, candidat au doctorat, du cours d'histoire littéraire du N. T.

3^o confirmer la proposition déjà faite de charger M^r le pasteur Chavan, privat-docent, du cours de histoire de la théologie moderne.

(M^r le Vice-doyen a demandé et obtenu du Chef de Départ^{mt} M^r le Cons^l d'Etat Décoppet, une audience, le lundi 11 juillet, p^r appuyer et expliquer les propositions de la Faculté.)

(Le Vendredi 15 juillet, a eu lieu, au Département de Travaux publics, sous la présidence de M^r Décoppet et en présence de M^{rs} Duboué, chef de Départ^{mt} de Travaux publ., et Simond, architecte de l'Etat, une conférence du Recteur et des Doyens des Facultés de

Théologie, de Droit & de Lettres, et du Directeur de l'École d'ingénieurs, au sujet de l'utilisation des locaux académiques actuels, c.à.d. de l'ancien corps de bâtiment besnois, ^{après} savoir que la Bibliothèque et le Musée cantonal ^{ont été} transférés dans l'édifice de Ruumen. Chaque doyen a fait connaître les besoins et desiderata de sa Faculté respective. Celui de Théologie a réclamé, comme minimum 2 Auditoria, (l'un pour 20 à 30, l'autre p^r 40 à 50 Auditeurs assis, celui-ci avec chaire proprement dite) plus une Salle de Faculté p^r Séances, Séminaire, Archives, Bibliothèque ^{spéciale} Examens etc. - Il est décidé que l'architecte de l'Etat élaborera un plan général suslaban Inquit le Conseil d'Etat ouvrira un concours d'idées touchant le meilleur aménagement possible.

Les examens oraux de Juillet

ont eu lieu, p^r la licence, du Jeudi 7 au Jeudi 21 et: M^r Paul Métraux a été admis avec une moyenne de 6,5. Pour le propédeutique, du Lundi 18 au Vendredi 22: M^r Paul Delisle a été admis avec la note moyenne 6, M^r Subilia avec la moyenne 7.

Les experts étaient: M. Chavan (10 séances) et Colomb (11). (M^r Nardet a fonctionné comme interrogateur p^r l'algèbre et l'agogique du N. F. au propédeutique).

Séance du mardi 27 sept. 1904,

à 2 1/2 h. chez le Doyen. Présents M. Dauderan, Deloi, et Emoy. Communications diverses. - Une lettre de condoléance a été écrite à la Faculté de Théologie de l'Eglise libre à l'occasion du décès de M^r le prof. Jules Bossa, notre 1^{er} Docteur honoris causa. Il y a été répondu par M^r Barrelet, président de la dite Faculté. - La Schweiz. Commission für kirchliche Liebesthätigkeit (présid^t: prof. Kettling à Zurich) communique le 1^{er} N^o de son Bulletin

(Mitteilungen) et le Bericht abr. des Instruktionkurs für Kirch. Lieber-
thätigkeit (Oct. 1903, Zürich) en priant notre Faculté, de mieux que
les autres Facultés, évang. de la Suisse, de vouloir bien vouer son inté-
rêt à l'œuvre poursuivie par cette commission sous le auspice de
la Société pastorale suisse. — En date du 19 et le Département
informe l'Université et, par elle, la Faculté, qu'avec l'autorisation du
Conseil d'Etat, il a pourvu comme suit, pour le semestre d'hiver 04/05,
à l'enseignement laïc vacante par feu P. Chappuis: M. H. Nasbil,
privat-docent, est chargé de 3 cours concernant le Nouv. Testam.
(2 cours d'orig. et cours d'introdact. au N.T.) ^{en tout 9 heures}; M. Chavan
donnera un cours de 2h. sur Schleiermacher (autre son cours
d'hist. contempor. du X^e s.).

Le Doyen soumet le projet du rapport de la Faculté au Synode.
Ce projet est adopté moyennant une adjonction concernant le 1^{er}
prix obtenu par un de nos étudiants (M. Rob. Chappuis) au concours
ouvert par le Colloque romand sur la Dogmatique de feu Aug. Bourvis.

Examen, d'octobre. — A ce propos, le Doyen fait part ^{d'une} déci-
sion prise en sa dernière séance par la Commission universitaire,
à savoir que, contrairement à l'usage suivi jusqu'ici par les facultés
de théol. & de lettres, les examens d'octobre doivent être présidés, enco-
r par le Doyen sortant de charge. — Six candidats sont inscrits
pour la licence, un pr. le propédeutique. — Le tableau de examens
est fixé, du lundi 17 au vendredi 28 octobre. — Seront proposés
comme experts M. Gagnebin, Trabant, Jagers pr. à Morges
et Mayor pr. à Cully.

L'ouverture des cours par le nouveau Doyen est fixé au lundi
31 octobre à 9 heures.

Le projet du Tableau des leçons pr. le prochain semestre d'hiver
est mis en discussion. Après quelques modifications il sera retou-
né au Bureau de l'Université par M. Emery.

Examens d'Octobre 1904.

Le candidat qui s'était annoncé pour subir le propédeutique (M. Pans) a renoncé à se présenter, pour cause de saisi. — Six candidats sont inscrits pour l'examen de licence, savoir: M. Chappuis, Robt, Jaccottet, Henri, Moreillon, Buisson; Nasbel, Hri; Rodieur, Hry; Wüthrich, Fritz. — Les experts désignés par le Département sont M. Jaque, praticien à Morges, & Paul-Les Mayot, p^r à Cully.

Examens écrits, du 17 au 19 octobre. — Sujets: 1° Nouveau Testament: Jeq. II, 14 & 44. — 2° Histoire (tiré du cours de feu M. Chapuis): Le Rationalisme, ses principes, sa durée. — 3° Systématique: la prière. — Les travaux sont admis avec les moyennes suivantes: M. Chappuis 8; Jaccottet 8; Moreillon 8; Nasbel 7; Rodieur 6; Wüthrich 7.

Examens oraux, de jeudi 20 à vendredi 28 (avec interruption le mercredi 26, jour académique, p^r l'installation du nouveau recteur, D^r Dind, & de la prof. ord.). — M. le prof. Emry se charge de l'interrogation p^r le Nouv. Test. et, lui-même étant indisposé le jour de l'examen de théol. systématique, est remplacé par M. Daudin.

M. Moreillon, admis pour les travaux écrits, se retire, pour fatigue de tête, avant les épreuves orales. — M. Nasbel, dont les examens de l'U. T. & de théol. historique sont jugés insuffisants, est ^{ajourné} ~~provoqué~~ à une session ultérieure.

Les autres candidats sont admis avec les notes, et moyennes suivantes: M. Jaccottet Hri: (42) 8; Chappuis, Robt: (33 1/2) 7; Wüthrich, Fritz (32 1/2) 6 1/2; Rodieur Hri (30) 6. — Il sera proposé à la Commission universitaire de leur conférer le Diplôme de Licence.

N. B. L'examen de langue hébraïque au Gymnas., dirigé p^r la 1^{re} fois par M. le ministre Gölz, suffrag^e à Chailly, a eu lieu le jeudi 20 à 11 h. Experts M. Thelin p^r & Wittenmier prof. Résultats: M. M. Mayor 7, Subilia 8, Viltroz 9 (ce 3 sont bacheliers en lettres du Gymnas.); M. Moystre, théol. théol., 6.

Décanat de M. A. DeLois.

Séance du 24 novembre 1904.

Tous les membres du conseil sont présents.

- lecture est faite d'une lettre, signée Balthazard prof, président du Comité et Faculté de théologie protestante de Genève, en réponse à celle qui lui avait été adressée par le Rector au sujet de la mort de M. Edmond Baud.

- Le Président du Comité de la Faculté de théologie protestante de Genève a invité nos étudiants à assister au cours donné par M. J. Frommel sur le problème du mal le lundi 22. à 4 h. Nos étudiants étant mis à cette heure là, il est répondu à M. Pons par le Rector et par M. DeLois, et note que cette fraternité d'intérêt ne pouvait être acceptée.

- L'Université de Heidelberg nous écrit pour nous demander d'appuyer la transformation de la Faculté de théologie en celle de Docteur, transformation qu'elle propose aux Facultés de théologie de l'Allemagne. Nous serions fort heureux si cette innovation était admise dans les Universités d'outre-Rhin, mais, ce qui nous concerne, nous n'avons rien à dire à l'Etat et nous ne pouvons rien proposer.

- Le Conseil de Faculté donne un avis favorable à une demande de dispense totale de français adressée à l'Université par M. Albert Amiet, Louis Sordiol Paul Viktor, Emil Harson qui ont déjà bénéficié de cet avantage et par M. Emil Bode, Louis Lejor, Fernand Subilia et Jozsef Viktor qui viennent d'être reçus dans la Faculté de théologie.

- Le Conseil admet le programme des cours pour le semestre d'été 1905, ainsi que la liste des sujets qui seront proposés aux étudiants pour les concours.

En ce qui concerne le programme, le Conseil décide

que bien que M. Traubel et Chavaux n'aient été nommés que provisoirement, pour le présent semestre, leur noms seront indiqués, ainsi que leurs cours, au programme de la session d'été, soumis au Conseil réctor. Ce sera, pour elle, l'occasion de prendre une décision.

Les étudiants de la Faculté sont en ce moment au nombre de 15.

1^{er} vote: M. Louis Jardiol, Albert Amiet, Paul Chapuis
Paul Vittor.

2^e vote: M. Robert Paup, Henri Subilia et Paul Delisle.

3^e vote: M. Edouard Sutor, Emile Marion, Robert Payot et Pierre Mayet.

4^e vote: M. Georges Vittor, Fernand Subilia, Louis Mayor et Emile Borloz.

Les étudiants ci-après recevront des subsidios de la caisse des études. Amiet f. 500 - Jardiol f. 500. - Paul Vittor f. 500. - Paup f. 300. - M. Subilia f. 500 - Sutor f. 300 - Marion f. 300 - F. Subilia f. 300 - M. Mayor f. 300. - Paul Borloz f. 300. - Georges Vittor f. 300.

Le 23 décembre les prix ci-après ont été délivrés pour travaux et concours: M. Amiet f. 125, étude sur l'idéal moral et religieux de Seneca d'après le Vendidid. M. Paul Vittor f. 110, étude sur la christologie de Vapote Paul. - M. Louis Jardiol f. 100, étude sur le code de Hammourabi et la mosaïque. - M. Emile Marion f. 40, étude sur les Psaumes et le psalme. - M. Paul Delisle f. 60 et M. Henri Subilia f. 110, études sur le Christisme ou social dans l'Eglise catholique.

Séance du 11 février 1905

Présents: M. Vuilleumier, Imort, et Dohais. M. Daudin
est excusé pour.

À l'ordre de l'ordre la fixation des examens et meas qui
seront faits par M. Kachel et Moreillon pour la l'année
et pour le Prix pour le provident.

Juin 16	^{l'année.}	^{Proquid.} Ecrits
Vers 17		Ecrits
Juin 18		3h. d'application.
Juin 18	Enjeu. A. P. Hist. d'Israël.	littérature.
Juin 20	Double enjeu de morale	En. et hist. litt. Anc. Tal.
Juin 21	Platone.	Enjeu litt. Nouv. Tal.
Juin 22	Hist. du dogme symbolique.	Hist. N.S. et l. Hist. et relig.
Juin 23	Enjeu de Th. et H.T.	Hist. et l. m.

M. Emmanuel Courchod et G. Senetax et d'après
M. de la Haye et Kaysmond et dans une sous-projet de ce genre.
— Une somme de fr. 100 (Dix levade) était disponible,
un concours de lecture sera offert à tous les étudiants de
la Faculté. Les auteurs à lire un fragment biblique et
à lire un fragment de sermon.

— Il sera émis à la Commission universitaire pour
l'année d'intervention auprès du Département, après que
la décision a été Kachel soit réglée.

Le 4 Mars ont eu lieu les examens pour le concours Levade.
Enjeu: M. Daudin, Dohais, Schosis.

Les 5 participants ont eu le Sarabola de l'enfant prodige,
c'est-à-dire un exposé de Bridain et les desmaccas choisies
D. Petit V. pin, D. Honoré, B. usier, Vermy et le degré.

M. Albert Assier a un prix de fr. 30; M. Honoré Lardol of 25.
M. L. Ed. Jaton, Pierre Kays et Louis Kays, chacun
fr. 15. Total de fr. 100.

De 16 au 23 Mars ont eu lieu les examens. Pour le progrès de Mr Robert Paux a subi les épreuves écrites (Nouv. Test: Actes XXII. 6-21; Ancien Testament: Juges II 11-14. Histoire de X^m: le schisme de l'église d'Orient. Samedi 8 + 8 + 5, moyenne 7. — Les examens oraux ont été faits à samedi 18 et jeudi 23. Mr Paux a obtenu en moyenne 7 1/2 sur 10. A eu deux amis.

Mr Bertrand Morillon inscrit pour les examens a lieu au 1^{er} mai, vu son état maladif, les professeurs et, pour le même motif, Mr Jean Sabat qui n'était même fait inscrire a dû les interrompre.

Mr Edmond Jaton a obtenu le chiffre 9 pour son examen de petit hébreu.

En M. les experts Justine Jaton et Marie Sabat Curchod, ont assisté à sept séances d'examen.

La rentrée des cours a été fixée au mercredi 12 avril et Ph. de M. attend.

Séance du 19 Mai 1905

Présents: M. de Dauriac, Villenueve, Jany, Schae et Harbel ^{le 27 Mars} sur, nommé professeur extraordinaire, ^{trij} pour la première fois et a eu le bienvenu au souhaiter.

Le Doyen communique deux lettres de Reuben relatives à des dispenses de fin de semaine. Il a répondu à ces lettres dans la séance de la réunion le mercredi 1904.

Le Reuben demande que le programme de cours pour les années d'études 1905 et 1906 lui soit envoyé pour le 20 mai. Le programme est élaboré et sera transmis au Bureau de l'Université à la date fixée. Les étudiants des écoles inférieures auront 27 heures de leçons, celles des écoles supérieures 28 heures.

Séance du 27 juin 1905

Présents. M. Dandrea, Viskamm, Dehaes.

M. Emery et Nabel se font excuser.

M. Emery, Nabel et Butland-Moreillon se sont excusés pour les examens de licence qui doivent avoir lieu au mois prochain et Mr Marion pour le prochain.

Le tableau des examens est fixé comme suit:

Licence

Dim 17 8 h. M. Dynamique et morale

Mars 18 a. M. Tut. de Hist. d'Israël

Mars 19 " Hist. de dogmes et symbolique

Juin 20 " H. T. Hébreu et théol. biblique.

Vers 21 " Théologie pratique

Propédeutique.

Vendredi 14. 8 h. Travail écrit

Samedi 15. " Travail écrit

" 3 h. appréciation des travaux.

Dim 17 8 h. Litt. fr. et hist. de la philosophie

Mars 18 8 h. Tut. de Hist. Litt.

Mars 19 8 h. Histoire de l'Église.

Juin 20 " Nouvelle Testament Hébreu et Hist. Litt.

Vers 21 " Hist. des Relig. et Hist. de l'Église.

Les experts proposés au Député comme son

M. Chavallier, pasteur à Grandfontaine

Beaumont, pasteur à Montigny

Officier, pasteur de Montigny

Meylan pasteur de Montigny.

M. Pierre Meystre demande si, bien que le règlement est inégalement écrit pour trois semestres, il peut être présenté à l'examen propédeutique. Or la réponse le règlement permettrait cette exception. M. Dandrea conseille de lui proposer de retourner à son projet.

La Bibliothèque dite des étudiants devant être unie
à la Bibliothèque cantonale, nous demandons que
les doublets dont la Bibliothèque cantonale n'avait
pas exemplaires soient mis à notre disposition afin que
nous puissions choisir les ouvrages théologiques ou
religieux qui nous conviennent, avec quelque utilité, et
placés dans la Bibliothèque de la Faculté, laquelle
dans notre pensée devrait être ouverte aux
étudiants.

Séance du 27 août 1905.

Le 14 juillet le Conseil de Faculté, composé par
M. Chavaud et Bergin experts, a choisi les
sujets pour le travail écrit de l'examen propédeutique.
Un seul candidat Mr Emile Larion s'est présenté.

Le samedi 15 juillet donné à Mr Larion les succès
ci-après: Histoire du Christianisme: Erasmus, 7.
Nouv. Testament, Jean VI, 1-21, 7 - Actes Testament
Luce 46, succès 9. - Soit en tout succès 8.

Du lundi 17 au vendredi 21, ont eu lieu
parallèlement les examens oraux pour
la propédeutique et la licence.

Mr Larion obtient les succès ci-après:

Littérature française: Le roman 8	}	7.
Philosophie: Platon et l'éthique 6		
Arabe: Le Coran, Sura 3, v. 1-6. 8	}	8.
Les deux Isaïe, le peupl et le pays 8		
Hist. du Christianisme. Les protestantismes 8.		
Hist. de H. de Ofl: La Machabée. Le pays. 8.	}	8.
Hist. de relig: Les religions des Orient 8		
Nouv. Test, Luc 16/1-12 6	}	7.
La question des synoptiques. 8		

Mr Marion a donc obtenu une moyenne de $7 \frac{3}{5}$; il est admis.

Pour la licence: Mr Hans Nibel est admis avec une moyenne de $7 \frac{3}{5}$ et Mr Bertrand Moreillon d'un examen avec une moyenne de 6.

Le Conseil de Faculté, dans la séance du 21 octobre et adopte avec une lettre adjointe le Rapport sur l'exercice écoulé, rapport qui a été préparé par le Doyen, et qui a été envoyé au Synode.

— Il fixe les dates des examens de la session d'octobre pour la licence et la propédeutique. Ces examens commenceront le lundi 16 octobre et prendront fin le vendredi 27, ensuite que la rentrée des cours pourra avoir lieu le lundi 30. Seront proposés comme experts: M. Logoz, pasteur à Ballmauer, Sordet, pasteur à Thierrens, et H. Allen pasteur à Neuchâtel et Traband, pasteur à L'Orsière.

— Il délègue à la Commission de l'inspection pour une période de trois années, M. Dandiac, Vuilleumier et Louis Emery.

— Il donne à la Commission universitaire un plaisir favorable en vue de la création d'un chaire de psychologie expérimentale.

— A. Scherri Doyen

se présente à l'été de l'année 1406.
 - Les subides accordés à M. Jandrol Amstet et
 Vitroz ont pris fin avec le trimestre échu au 30
 Septembre. - A partir du trimestre commençant le
 1^{er} juillet, le subide a été payé, qui a payé son
 impôt de 100 francs par trimestre.

L'année va 27 octobre 1405.

Les résultats des examens, maintenant achevés, sont
 les suivants.

Propédeutique. Mr Leonard Sutton a obtenu les
 succès ci-après Écrits: Anc. Test. 9; Nouv. Test. 9.
 Hist. de X^m 8. - Logique 8 2/3. - Gram. Philologique?
 Litt. lat. 4; ensemble 8. - Énergie de l'Anc. Test. 4. - Hist. litt.
 de l'Anc. Test. 8; ensemble 8.5. - Logique de N. Test. 8;
 Hist. litt. de N. Test. 9; ensemble 8.5. - Hist. de S. S. 9.
 Hist. de religions 8; ensemble 8.5. - Hist. de christianisme
 7. - Logique générale 8. - Écrit admis.

Science.

	Mr Amstet	Mr Chapuis	Mr Vitroz	Mr Jandrol	Mr Saundt
<u>Écrits</u> Nouv. Testament:	5	7	9	8	6
Hist. de X ^m :	8 7/3	8 7/3	10 9 2/3	9 8 1/3	6 7
Doctrinale:	9	7	10	8	9
<u>Gram.</u> Anc. Test. exp.	7 7.5	8 8.5	10 10	7 8	4 6
Hist. d'Israël	8 7.5	5 8.5	10 10	8.5	7 5
Hist. de Joseph	10 9.5	8 8.5	10 10	8 8.5	7 7.5
Symb. et Th. Mor.	9 9.5	9 8.5	10 10	9 8.5	8
Énergie de N. T.	8.5 8.5	8 8	4.5 9.5	8.5 8	7 8
Théol. de N. T.	8.5 8.5	8 8	4 9.5	7.5 8	8.5
Doctrinale	7.5 7	6.5 7	9 9	7.5 7	8.5 8
Morale	7 7	7 7	5 9	7 7	8 8
Pratique	7 7	7 7	5 9	6.5 8	8

En considérant le cours de l'année, il est évident que...

Le diplôme de licencié en théologie susdésigné est de M. Paul Vittoz (noy. 4.5), Louis Gardiol (noy. 8), Albert Amiet (noy. 8), Paul Chapuis (noy. 7.5), et Georges Jacquot (noy. 7.5).

Il propose en plus que tout ou partie du prix Gay soit décerné à M. Paul Vittoz.

M. Emile Borle a fait son examen de petit bibien et a obtenu le succès.

M. Lepantou de 1000, exact, a écrit à 14 séances et M. Lepantou Simon à 13 séances.

M. Leonard Genta recevra, à partir du trimestre s'ensuivant le 31 oct. un salaire de 125 fr. par trimestre.

Le tableau des subsides susdésigné, est affiché, le dimanche.

M. N. Sablitz, Ed. Genta, Rob. Sany et Emile Marion recevront fr. 125. - M. Sablitz cadet, Mayor, Em. Borle et Georges Vittoz fr. 75

Séance du 30 octobre 1905.

à 4 h. du matin tous les membres du Conseil et les Forciers assistent au culte devant lequel le doyen récite Philippe I et Christ en marie.

Les motifs de la Faculté sont au nombre de 14.

- 4^e motif M. Pany, Robet, Sablitz cadet, Delisle Sany.
- 3^e " M. Genta Leonard, Marion Emile, Leptin S'ensuivant
- 2^e " M. Vittoz Georges, Sablitz Leonard, Mayor Louis, Borle Emile
- 1^{er} " M. Tiffod, Marion, Villeneuve Louis, L'assesseur, tous, Voluy Jean.

Le doyen
à chaque fois

au 1^{er} novembre 1905, six étudiants de la Faculté
ont présenté des concours. Sujets et prix.

- Le prophète Amos, les sermons Viktor f. 100
- M. Fernand Subilia f. 90
- M. Pierre Mezstke f. 60.

La seconde épreuve aux Corinthiens

M. Fernand Subilia f. 120.

d'Auteurs du 4^e évangile.

M. Léon Clavier f. 140

Vingt, exis oyi comme pidi l'etern.

M. Robert Paux f. 150.

Séance du 18 janvier 1906

Présents: M. V. Vukobratovic, Emery et Dehous.

M. Dandriou et Robert de forey excusés.

Le Doyen communique une lettre du 16 novembre 1905, du
Recteur de l'Université, concernant la dispense de la fin
d'études. Elle est émise par M. G. Viktor, et est

la dispense totale a été accordée
à Fernand et à L. Paux pour la
dispense de 3/4.

F. Subilia, R. Paux, Louis Clavier, L. Clavier, L.
Borlog et Maurice Tripod. Les 6 premiers j'aurais déjà
l'an dernier de la dispense etc. etc. M. Borlog du 3/4 de la
fin. Jean de Tripod il avait été dispensé à f. 100 au
journé. — M. Paux a obtenu la dispense.

Le Doyen a reçu une brochure relative au jubilé de l'Union
de l'Église de Florence, jubilé de l'Université à l'occasion
à été célébré par le R. Emery.

Le Doyen a été invité à assister à une séance du Comité de
la Fondation Dussieux. Deux subsides ont été accordés, l'un
à M. Sordiol pour lui faciliter son séjour en Allemagne (f. 600)
l'autre à M. Tripod (f. 300). Le Recteur de l'Université
est disposé à accorder ces subsides sur conseil.

Trois lettres de Recteur de l'Université (14 ou 1905, 24 ou 1905

et le 16 janvier 1906) ont été adressés au conseil de la Faculté de
 Théologie au sujet de la Donation J. J. Mercier. Conformé-
 ment aux clauses de cette donation (dont une copie est déposée
 aux archives) sous le n° 864.75, datée en fait le
 1404, est mise à la disposition de la Faculté, pour en
 faire tel usage qu'elle jugera convenable. Les paiements
 seront faits par le Département de l'Instruction publique
 et des Cultes, sur le vu des factures des fournisseurs.

Il est décidé que ces livres sera consacrés à l'achat de livres
 et journaux utiles à consulter et qui ne se trouvent pas à
 la Bibliothèque cantonale. En vue de faire place à ces achats,
 les trois membres du conseil présents se rendront Samedi à
 l'Université, pour mettre un peu d'ordre dans les titres qui se
 sont accumulés dans notre Bibliothèque.

M. Vuillemin, qui collabore à l'Encyclopédie Herzog et
 Neukirch (2e éd) en cours de publication, est chargé de fournir
 des informations en vue de l'achat ou d'une publication aux
 meilleures conditions possibles.

M. Emery est en pourparlers avec M. Smet (omb. univ.)
 au sujet de l'achat de Dictionnaire de la Bible de F. Vigouroux, en
 cours de publication dès 1841. M. Emery s'abonne à la
^{n. 6. Chronik der Theologischen}
Christliche Welt (et l'on a aussi le W. P. Chapuis s'il n'est
 possible de racheter le contenu des années précédentes. On verra
 aussi s'il est possible de racheter quelques années de Index de la
Theologische Literatur Zeitung.

Le 20 Mars 1906

Président de la Faculté, Vuillemin, Lucey, Naber, Deloiz.

M. Daudinat a fait exécuter.

Le Doyen a reçu le 16 janvier une lettre de l'Université de l'Univer-
 sité, demandant un rapport sur la Faculté pour l'année 1904
 et 1905. Ce rapport a été rédigé.

Reçu le 7^{me} fév. en, a Mr Naoul Faber a' dessein, de demander
s'il pouvait être admis dans la Faculté en Octobre, bien qu'il n'
ait pas le profit d'un diplôme Bachelier. Il lui a été répondu
pour l'usage & préparer tout le diplôme, sans le
quel il ne pourrais pas être immatriculé.

Le 15 fév. le Doyen a la Faculté des lettres de la note
précédente sur la question de savoir si nous estimerons qu'une
école préparatoire à la langue française dans un des
l'Université, il pourrait être exigé que les élèves fussent
par les études en connaissance par cette langue. En ce regard
a' Mr le Doyen a la Faculté des lettres que nous estimerons qu'une
telle obligation ne peut en aucun cas être imposée à nos
études. L'élégance & l'exactitude. Tout ce qui pourrait être
fait serait de donner plus développement aux cours libres
donnés par le Lecteur André.

Mr Boyer a écrit à partir de la Faculté en raison d'un mal
de gorge qui "pouvait le retenir en chaire, s'il n'avait pas été
soigné". Il avait chargé l'apothicaire de faire signer son certificat. Il
lui en a été répondu qu'il n'en a, & qu'il n'en faut pas, &
présenter lui-même le certificat en donnant les explications pour
nous avoir besoin d'attendre au sein des absences par des
prologes.

Fondation Mercier. Les démarches faites par son frère aîné
à Mr Combe & D. Chapuis n'ont pas abouti. - Mr Violante n'
pas en un seul jour le livre de l'Encyclopédie de Kersey. - Le note
d'abonnement pour 1406 à l'Université de Wolt n. n. 23 f. 70^c. —
Décidé d'acheter, pour le prix de 100 f. un exemplaire en 2 volumes
celui de la Bible & Revue. Elle appartenait à la Bibliothèque de
feu Auguste Bekin. Le correspondant à F. Fournier & les 2 volumes
de même auteur (l'indication aux livres de l'Université de Turin).
Le correspondant sur le second tome de Bonnet, pour la Bibliothèque.
Ces volumes seront reliés par les soins de Mr Blanchard, Etc. & n. n.

Dévidé également de faire inspecter un scam qui se trouve sur
les livres appartenant à la Bibliothèque.

20 mars. Envoyé au Département de l'Instruction publique, afin qu'il
en assure le paiement les notes ci-après (Fondation Kucina)

note F. Nongeh Uraiu (abt. de Christide l'alt. etc.)	23.70
" " Loum et autres F. fond et de l'alt. etc. 10v. 67 -	
" G. B. B. C. Com. d'aim. 4. B. 4v.	36 -
" de B. B. de Bille et Roue, 4v.	100 -
" V. K. K. T. et Temp. etc.	4 10.

Total 230.80.

1^{er} Juin. Envoyé au Dept. les notes ci-après

1. Theng et B. B. B. B. (B. B. B. B.)	30.70
2. Prop. V. K. K. K. (Revue de B. B. B. B.)	218.40
3. J. B. B. B. B. B.	28

Total 407.40.

Séance du 27 juin 1906.

Tous les membres présents, sauf le K. K. B. B. qui de fait est absent.
Par lettre du 19 mars le Recteur a demandé à la
Faculté quelles modifications elles pourraient avoir à
apporter à leurs règlements en ce qui concerne l'obtention des
grades, en particulier en ce qui concerne les étrangers, et
en tenant compte du fait que le Département des cultes se
refuse à modifier la loi et à attribuer des grades et à l'obtenir
aux Facultés. Les notes ci-dessus sur le grade au maximum de Recteur
de l'ancien a répondu que les règlements de la Faculté de Théologie
concernent les dispositions très précises et qui nous paraissent
être suffisantes concernant l'admission aux examens en
vue de l'obtention des grades, et que nous n'avons pas besoin
de la loi. Toutefois, il suffit de prévenir tout abus.

Par lettre du 14 mai, M. A. L. Hoernoz étudiant en
théologie à Montauban a demandé si les quatre semaines
qu'il achève en été à Montauban lui seraient comptés
pour le cas où il retournerait en automne à la Faculté de
notre Faculté. Il a le baccalauriat en lettres à Neuchâtel.
Subséquemment, il demande à quelles conditions il pourrait
s'inscrire aux examens en vue de l'entrée en théologie. Il
lui en répondra par l'envoi de notre règlement à la Faculté et quelques
explications orales.

Par lettre du 17 août ^{Prentice} le Docteur transmet une demande de
département, lequel pour le Docteur se fixe sur une période
une heure de l'après-midi où ils retourneraient les étudiants. Le Docteur
a fixé l'heure à 11-12. Août. n. III.

En suite d'une plainte adressée par le recteur et
conformément à l'article des statuts du conseil de Faculté,
consulté par écrit, il a été résolu que nous ne nous
opposons pas à ce que le recteur refuse pour la
semaine d'été, malgré ses absences.

Mai. En présence d'une Commission composée de M. Vallée,
Nabiel et Suley, M. Robert Payot a fait son examen
de petit hebrieu. Il a obtenu la note 6.

Par lettre du 14 mai de Prentice, le Docteur a été appelé
à donner son avis sur les dispenses de l'école d'été
de quelques-uns des étudiants à la Faculté.

Il a pu avoir pour ce la dispense totale sur l'orthographe
de M. Em. Marion, de M. Mayor, Prob. Paux, de M.
Subilia, ^(2.3 heures en été à Turin) Fernand Subilia, — pour que la dispense
des 3/4 soit continuée à M. Em. Borlog et François
Vikoz. — Louis Lavanchy (les nouveaux) a aussi
demandé la dispense. Et en présence, après avoir pris l'avis
de M. Formicaud past. de Suley, en faveur de la dispense
des 3/4.

le 20 mai, le Docteur a écrit à la Faculté d'histoire & d'histoire
de l'école la lettre ci-après.

Nous avons appris avec une profonde douleur le décès de son
professeur G. Frommel. Votre décès est celui du professeur
français le plus distingué qui fondait sur notre éminent collègue & ses
grandes expériences. Par la rare élévation de son esprit, de ses traits
psychologiques et de ses antécédents, il était au premier rang de ceux dont
l'œuvre est féconde et durable. Ses écrits, ses leçons, ses conférences
sur le dialecte de la France qui était la vie et l'âme de son œuvre, comme
pour l'écrit, comme pour tout d'autres vérités, les ont en vue avant
le siècle de son. Nous nous en souvenons avec la reconnaissance profonde
qui nous le rappelle, mais nous ne oublions pas et nous cherchons
à rétablir le grand legs que le docteur a été notre bien. Que de la lecture
de son œuvre et de son œuvre, beaucoup de personnes et de personnes, avec
vous, nous pleurons. — Au vu de son œuvre et de son œuvre, une telle
œuvre et c. — Par lettre de D. J. de la France de son œuvre et
de son œuvre et de son œuvre.

Le 12 juin le Chavaux nous a exposé son projet de compléter son
ouvrage sur son œuvre et de son œuvre. Par la lecture de son œuvre
sur son œuvre et de son œuvre, — Après l'œuvre et de son œuvre
de son œuvre et de son œuvre, nous nous en souvenons avec son
œuvre et de son œuvre.

Nous espérons Pericay a écrit au Docteur la première
partie de son œuvre et de son œuvre. (Lettre: Baux) et nous nous
a été écrit et de son œuvre, nous nous en souvenons avec son
œuvre et de son œuvre.

Nous nous en souvenons avec son œuvre et de son œuvre. ^{travaux}
de son œuvre et de son œuvre a obtenu un 3^e prix
de son œuvre et de son œuvre et de son œuvre et de son œuvre
de son œuvre et de son œuvre.

Ensemble. Que son œuvre et de son œuvre, de son œuvre, de son œuvre,
de son œuvre et de son œuvre et de son œuvre pour son œuvre
de son œuvre et de son œuvre.

2014

Les 4 années sont fixés comme suit:
Années 13 jusqu'à 1 h. m. Travaux écrits
Années 14 jusqu'à P. h. m. —

3h. Application du travail.

Années 16. 1 h. m. Litt. Fr. - 10h. Hist. religieuse -

Années 17. 8 h. n. Anc. Test. - Hist. lit. et Litt. Test.

Années 18. Histoire de Religion. Histoire de l'Église après l'Unité

Années 19. Histoire de Christianisme.

Années 20. Nouv. Test. - Hist. lit. et Nouv. Testament.

Sous-projet comme exposé. M. Chalmers, past. - Lussan, orth. past. - Leveque, Joly past. - Tharion, Trabant past. - Longue.

Les lectures de la Bible en français ont été pour la période 1406-1408.

Abbas

13-20 juillet 1906.

Les quatre étudiants qui ont subi l'examen propre à cette année ont obtenu les succès ci-après.

<u>Exants.</u>	M. K. Agor	M. J. Suber	V. Koz
Anc. Test. Psalms 3/21-28	75.	7	8. 8.5.
Nouv. Test. Luc 16/14-31.			
Hist. de l'É. les évêques à 1571			
<u>Orang.</u> M. K. Agor	Hist. 7. Hist. relig. 6.5. Moy. 6.5.		
	Anc. Test. 7. Hist. lit. et 2. - 7.		
<u>Projet</u> 7.	Nouv. Test. 6. Hist. lit. 5 - 5.5.		
	Hist. rel. pl. 8. Hist. relig. 8.5. 8.		
	Hist. de l'É. 8.		
<u>Projet</u> 6.	Hist. 6. Hist. relig. 5. Moy. 5.5.		
	Anc. Test. 7. Hist. lit. 5 Moy. 6.		
	Nouv. Test. 6 Hist. lit. 5 Moy. 5.5.		
	Hist. rel. pl. 7. Hist. relig. 6.5 Moy. 7		
	Hist. de l'É. 6.		

- Inscr. lib. Lett. 10. Hist. & Géog. P. Moqueun 9.
 All. Tet. P. Hist. Lib. 4. " 8.5.
 Moq. 8 2/5. Nouv. Tet. P. Hist. Lib. 7 " 9.5.
 Hist. de S. aff. P. Hist. de S. 85. " 8.5.
 Hist. de Christianisme 8.5.
 Moq. 7 3/5. Inscr. lib. Lett. 10. Hist. & Géog. P. Moqueun 7.
 All. Tet. 4. Hist. Lib. P. Moq. 8.5.
 Nouv. Tet. P. Hist. Lib. 6. " 6.5.
 Hist. de S. aff. P. Hist. de S. 85. " 8.
 Hist. de Christianisme " 8.

En conséquence les candidats M. Ferdinand Subit, M. Jules Vitter, M. Louis Leayor et M. Pierre Luycke, sont admis. -

Les experts, M^r Lepanteur Chancelier et Lussan, et M^r Lepanteur Golay et Claron, ont assisté à huit heures. - Le Doyen lit le rapport de la Faculté de Théologie au Synode, lequel est admis avec quelques modifications. - Le Plan des examens qui auront lieu en octobre est admis comme suit.

	Li'ence.	Propédeutique
Jeudi 15 Oct.	8h. Trav. écrit.	{ 8h. Trav. écrit.
Vendredi 16	8h. " "	{ 8h. " "
	3h. Appréciation des travaux.	
Mardi 17	8. Trav. écrit.	{ 10h. Lett. Hist. et Géog.
	3h. Appréciation des travaux.	
Jeudi 18.	8. Enscr. et All. Tet.	{ 10. Enscr. et All. Tet. Hist. Lib. -
Vendredi 19	8. Hist. d'Israël. Thol. et N.T.	{ 10. Hist. de S. aff. et Géog.
Samedi 20.	8. Hist. du dogme. Synodique	{ 10h. Hist. de S. aff. et Géog. et H. T.
Jeudi 27	8h. Exégèse de N.T. - Th. ludæa.	{ 10h. Enscr. et N.T. Hist. Lib.
Vendredi 28	Topographie et Archéol.	{ 10h. Hist. de S. aff.
Mardi 29	Théologie pratique.	

Les experts qui seront proposés au Département sont:

(non sept.) de. Supplément part. à l'histoire, Carthage
 Émile a longus, Sicut, au part. vers. Supplément a longus,
 Le traité des loix est écrit en latin et fixé au
 (deuxième) 25 octobre.

Ateliers de la

Le tour de rôle pour les trairèmes est fini comme suit.

1. mm. Dandran, Deloë, Fomerod +
2. Deloë Fomerod ^{Emery} Vieilleumier +
3. Fomerod ^{Emery} Vieilleumier, Narbel +
4. ^{Emery} Vieilleumier, Narbel ^{Vieilleumier} Emery +
5. Narbel ^{Vieilleumier} Emery, Dandran -
6. ^{Vieilleumier} Emery, Dandran, Deloë -

Examens de l'octobre 1906.

Septuagint pour l'examen profane ecclésiastique:

mm Robert Rayon et Emile Borle

pour la licence mm. Robert Faux, Henri Jubilé et
 Paul Delisle.

Les travaux écrits de mm. Rayon et Borle ont été admis

les travaux sur pour Supis Genèse II. 4-9 traduction.

traduction énergique de Marc VIII. 1-13.

Laurus a originibus de la Réformation, -

mm. Borle et Rayon obtiennent l'un et l'autre pour l'ensemble
 de ces trois travaux la note 7.

License

Les sujets donnés pour les travaux écrits sont:

Nouveau Testament. Galates III. 1-14

Histoire des Dogmes. Genèse et l'Écriture hébraïque et l'Écriture.

Morale sur l'Individualité, sur l'Unité et sur l'Universalité de devoirs.

Les notes obtenues sous les suivantes :

F	mm. Paux.	Subilia.	Delisle.
Theol. encyclopedique	8.	6.	7.
" Historique	10.	7	6.
" Systematique	8.	6.	5
<u>Moyenne</u>	• 9	6.	6

Examen d'aux [Série deubique]

Aucuns de l'examen, M. Paux, s'etonnant d'insuffisamment en etat de passer ce cours hebreu, pour lequel il n'a pas fait le bache d'inamen pendant sa séjour à la Langue. Le recteur: M. Borte eu admis avec les notes suivantes:

Littérature 6. Philosophie 7. Langue et histoire de l'ant. de l'É.
 8. Histoire de l'égypte 8. Histoire de l'É. de 2/É. 8. Langue de Nouveau
 Testament 8. Histoire littéraire de N. É. 7. Histoire du christianisme 8.
 M. admis avec la note générale 8.

L'ence.

Sous admis à la licence avec les notes générales suivantes:

	mm. Paux.	Subilia	Delisle.
Ancien Testament.	8	8	6.
Nouveau Testament.	7.	6.	6.
Theologie Systematique.	8.	8	6
Theologie Historique.	7.	7.	6
Theologie pratique:	7.	7	6

M. Paux obtient la note 7. 5. M. Subilia 7. M. Delisle 6.

Ordonné comme en fait pendant 11 heures. M. Aug. Bourgeois, professeur de l'École de Meylan pendant l'année.

Une commission composée de M. M. Vuilleumier & Nabel professeur avec M. le recteur admet l'examen de l'É. de M. M. Louis Vuilleumier. Note 9. et Dudan, note 8.

Au cours de l'examen il en fait certainement d'une correspondance

clausule de l'année.
D'un an. —

de M. Moennig, qui a suivi les cours de Montauban et qui demande
d'y passer être admis sur la base de ses attestations qu'il présente, à l'issue
de son examen de licence de la Faculté de la Sorbonne. Après avoir fait connaissance des condi-
tions de l'école, et constaté que les programmes des langues et de l'histoire de
l'Écriture et de la Faculté de la Sorbonne, que cette école de théologie sera accordée, sous
la réserve, acceptée par M. Moennig, qu'il fera un examen sur
l'histoire de l'Écriture, de la Bible, qui sera par un professeur
pour l'année de la liste des cours de l'année de Montauban.
H. Narbel, Doyen

Programme des cours du Semestre d'été 1906-1907.

M. Chavan: Histoire ecclésiastique des générations ^{Apogée}
contemporaine, 1 heure, gratuit.
Histoire de la théologie moderne. La critique et
l'histoire au XIX^e siècle (Allemagne) 2 heures.
Sujets de concours: La crise de la foi de Edmond Scherer.
M. Vuilleumier: Lecture de l'Épître de saint Paul à Rome, 24-50 2 heures.
Explication de Morceaux choisis du livre de Job, 3h.
Histoire de la littérature canonique et l'An-
cien Testament. (2^e partie) 4 heures.
Cours: Études sur l'Écriture et la Bible

M. Narbel: Exégèse des Actes, suite, 3 heures.
Exégèse de l'Épître de saint Jean, 3 heures.
Histoire littéraire du Nouveau Testament.
(Synoptiques, Actes et N^o Évangile.)
Cours Étude sur l'Écriture et la Bible, le miracle et le miracle de l'Écriture, H. No.
livre de l'Écriture et la Bible N^o Évangile.

M. Dandréar: Histoire des Dogmes. Leçon des Dogmes 3h.
H. No. de l'Écriture. Période moderne (suite) 4h.
Symbolique du Catholicisme 2h.

Cours Examen historique et critique des Écritures de Luther, 1597
Études sur l'histoire de l'Écriture et la Bible protestante et Bossuet

M^r Emery. Concours: le poëme antique de la nation et de la religion dans les ouvrages
de l'empereur Julien. -

La chirologie, l'astrologie
Le poëme de la mort de W. Merriman et leur valeur.

M^r Deloie. Thèr. part. de ministère d'histoire ecclésiastique soit de 2 h. Cluses homi-
létiques. Hist. de la papauté, 2. XVIII siècle au XVII. 1 heure. - analyses de l'ouvrage 2 h.
L'histoire de prédication de la bible de Deloie (17) 1 heure. Concours. Cluses en 1752 comme
prédicateur. - L'usage de l'école de l'empereur, l'édification. Le monument de la genèse ^{en allemand}

M^r Fomero. Histoire des religions 2 heures. Les religions de Rome
de Gaulois, de gormains et de slaves.

Concours l'usage de l'ouvrage: *Die Welt der Griechen und Römer und die Welt der
Griechen und Römer*. ^{2. W.} Psyche, Seelenwelt und
glaube der Griechen de Edwin... <sup>unvollständige glaube der Griechen von
Edwin Rohden</sup>

Séance du 16 novembre 1906.

présent M^r Dandria, Naitteumir, Deloie, Naittel, Naitteumir a fait
enlever son abonne.

L'objet de l'ordre du jour est la demande de M^r Mes Duda, de
dispense en totalité de la semaine des cours. Cette demande, après avoir
été présentée, donner, en admette. - Il en décide également de conti-
nuer pour les cas annuels subséquent précédents. Soit d'au moins la
dispense totale à M^r Emile Marion, le Mayor, Fernand Ju-
billa, Edouard Ginton et Maurice Tripod, et la dispense des trois
quarts à M^r Emile Borle, Louis Lavandy et Georges Villor. Cette
décision a été communiquée à M^r le Recteur.

Il est donné connaissance d'une lettre de M^r le Recteur Chamoul
concernant M^r Naitteumir à une soirée de culture. D'ailleurs ce est de
M^r Naitteumir d'étudier les moyens de mettre les étudiants en théologie
avec un groupe de parents si ils veulent à eux en vue de ^{chez eux} se procurer
l'ouvrage sur immédiatement au lieu de l'école. Quoique les intentions des
Lyonnais (M^r Landru, Chamoul et Sordet) ne soient pas en
concordance avec les précédents, M^r Dandria Naitteumir le propose
d'arrêter ces intentions. La lettre de M^r Chamoul a été envoyée à M^r
Emery absent. M^r Naittel a répondu à M^r Chamoul en lui accusant
de l'absence de l'ouvrage de l'école.

Dans la séance de la Commission universitaire, del 18 Décembre 1906, il a été pris connaissance des conclusions suivantes relatives aux Concours eides aut de la Faculté d'histoire:-

Les Thèmes d'improvisation (M. Vuilleumier). Connuent M. Tripod. Prix. 110 f.-

Etude sur la Glossologie. Connuent M. Lavandj. Prix f. 110.

Etude sur le Libé arbitre " M. ^{Subilis} Villor " 95

Einleitung in die religions wissenschaft de Fiedl (Etude sur ouvrages). M. Villor " F. 100.

Prix de Faculté. Etude sur système de Ritschl. M. Marion " 275.

plus complètement. La notion de libé d'omptor chez Schleiermacher chez Ritschl. x x

Un avis de l'inspecteur fait savoir, en date du 28 Décembre 1906, que la régence académique du Département, relative aux achats de livres, n'est pas applicable au fond mercur

En date du 20 février, deux étudiants, MM. Barot & Prof. ou pénétré de chez M. Vuilleumier professeur & M. Golay professeur, de langue hébraïque et on été admis M. Barot avec un grade 8 sur 10 papier avec le chiffre 6.

Le Doyen H. Karbel

L'année du 26 Février 1907

Toutes professeurs au présent.

Une communication accompagnée de deux formulaires imprimés, relative aux conditions d'immatriculation des étudiants ecclésiastiques et à la suppression de l'ancien programme de langue hébraïque, - communication parvenue au Université d'Annab, en remise à M. le professeur Vuilleumier, qui l'examinera et rapportera sur ce sujet dans une prochaine séance.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Sagot, Stud. Stud. demandant 1° qu'il ne soit examiné lors de son prochain prochain programme que sur celles des matières qui le suivent à Lausanne et à Erlangen.

2^o. d'être mis au bénéfice du fonds Dussieur, afin de pouvoir poursuivre, pendant le semestre d'hiver prochain, ses études. Soit à Berlin, soit à Paris. Le Docteur Marse se rapporte à M. Sayon qu'il s'agit de fournir pour il sera appelé à passer son examen sur la totalité des branches que compose le programme de physique de laquelle à être admis, en particulier en ce qui concerne l'exigence de l'Année Futurément, à présenter une tâche équivalente à celle du programme, quoique portant sur d'autres lignes que ceux qui ont été étudiés avec ses condisciples.

Sur le second point, le Conseil de Faculté se montre disposé à appuyer la demande, une fois qu'il aura passé avec succès son examen physique de physique.

Lecture est donnée d'un offre de Département, transmis par la Commission univ. de Paris, et accompagné d'une lettre de M. Bauty, ^{in libere universitarii} de l'hôpital et de l'Université, sans rétribution, des services de leur d'ames aux étudiants, sous la direction, avec cette seule condition que l'enseignement sera mentionné au programme des cours. Le Conseil, tout en se demandant si les étudiants sont disposés à profiter de ces services du moment que rien ne permet de les rendre obligatoires, est disposé à appuyer la demande de M. Bauty, qu'on lui demandera de libeller comme d'habitude sur l'inscription qu'il demande. Après en avoir été avisé, le Conseil transmettra sa demande à la Commission univ. de Paris.

M. Duron, membre de la Commission Syndicale transmet de la part de celle-ci la prière d'examiner comment les étudiants, en thologie pourront être mis à même de diriger, dans leur futur, par leurs propres soins et charité. On délibère sur les objets, sans parvenir à une conclusion, et on donne surtout les **travaux** nombreux qui pèsent sur les étudiants, au quel on arrive par le moyen d'imprimerie un nouveau cours de nouvelles sciences. (cf p. 224)

Après avoir arrêté en commun l'horaire du semestre d'été, on passe au programme des examens physiques pour lesquels deux étudiants s'inscrivent. M. Prof. d'Alayon. Le programme est arrêté comme suit:

Vendredi 15 Mars. Langue anglaise & N. Testament. 3h.
 Samedi 16 " Histoire du christianisme. ap. mis à disposition du tronc 3h.
 Lundi 18 " 3h. Littérature & philosophie.
 Mardi 19 " Histoire d'articles de f.c. Histoire des Religions.
 Mercredi 20 " Ancien Testament. Langue & Pédagogique.
 Jeudi 21 " Histoire du christianisme.
 Vendredi 22 " Nouveau Testament. Langue & Pédagogique.

Les étudiants seront avisés que les cours continueront les 15 & 16 Mars.
 Les noms suivants sont proposés par ordre alphabétique comme
 experts: Mm. Buttler, Meän, Neprond, Gut-Seretan.

Le Docteur H. Karbel

Examens propédeutiques de Mars 1907.

Le soussigné Mm. Alfred Graf admet M. Payer. M. Payer étant
 autrefois de son frère de ce travail écrit. M. Graf a sciel été saule
 car de fournir les devoirs pour lesquels il a eu le droit. Suivant
 Traduction de D. X. X. Langue & traduction de Mathieu. 1871. 1. 11.
 comparé avec le texte parallèle & l'écrit. — en fait de l'histoire de christianisme
 la politique & Louis XIV et l'égal de l'eccl. catholique & protestant.
 Chacun de ces trois travaux été apprécié par le jury f.

La commission a eu 8 heures. Ces fonctions comme experts:
 Mm. Meän & Gustav Scudov. — les travaux ont été appréciés
 comme suit:

	Littérat.	Philosophie	Histoire de l'Église	Langue N. T.	Pédagog.	Moyenne
M. Payer	9	5	4.5	8	7	6.5
M. Graf	7	5	7	6	7	7

Ancien Test. N. T. Pédagog. Histoire du christianisme

M. Payer

3

M. Graf

7

Les deux candidats ont été admis avec la moyenne générale 6.5.

L'annee de rentree du 10 Avril 1907.

La séance est ouverte par une allocution de Doyen.

A l'issue ouverte le Conseil & faculté se réunissent, tous les membres présents au même moment pour prendre connaissance d'une lettre de M. Veltman, & Emmer Compagnon (?) Doyen Bavi. amenant la question de prendre son doctorat en théologie à Lausanne. Le Doyen est chargé de lui faire connaître les conditions de cette affaire, spécialement ce qui concerne l'examen. Un exemplaire de la lettre de faculté de théologie lui sera adressé, ainsi qu'une lettre.

M. Deloë communique que le Doyen ne s'est pas encore rendu compte de la demande de M. B. autre vers le samedi 26 février casuel de présence de faculté de la Commission de Santé, au sujet de Doyen Bavi. & l'interlocuteur.

H. Warbel.

Le 4 Juin 1907

M. le Doyen, Messieurs M. Dandria, V. Willems, M. Deloë Warbel, M. Doyen en ex absent.

L'objet de l'ordre du jour est la question des examens de M. Veltman, (voir ci dessus). M. Warbel rend compte de divers entretiens qu'il a eus avec M. Dandria & Fomerod, et d'une communication écrite de M. Charan, d'où résulte que dans tous les cas la thèse présentée par lui sur Jean Badadi et la Labadiète, devrait être examinée pour permettre l'imprimatur. D'autre part, M. Veltman insiste pour passer son examen à Lausanne. Le Doyen est chargé de rendre attentif, aux difficultés que cet examen présente pour lui. Si insiste cependant, il est décidé que cet examen sera fait comme d'habitude, sauf le cas où M. V. demanderait se lui-même à le passer ailleurs.

Eventuellement, les réponses écrites au sujet de la Thèse de Vendredi & Samedi de G. F. & courant. Les sujets d'histoire d'Israël seraient: Le prophète de Dordrecht, celui d'histoire des dogmes "La place de la robe d'Augustin" & d'histoire d'Israël eugénisme ou de celle des dogmes en parti ailleurs. Le troisième des travaux écrits serait basé sur l'histoire des Règles de...

M. Fournier père de la division. La faculté se réunira Lundi. On pourrera connaître de ces compositions, en les lisant; suite de examens
brave / finés d'au les jours suiv. aut. Tous ces, sous la réserve que M.
Vetteraar accepte de passer les dit. examens de maintenant. Il paraît
en deux quel'impulsion de la chose ne pourrai marcher que plus tard.

Entre temps, M.
Vetteraar a fait
passé de son inten-
tion de renvoyer
les épreuves au
mois d'Octobre.

M. Nabel annonce qu'il est convoqué pour une séance du
fond. Plusieurs Jeudi prochain. Il demande à être autorisé à faire
connaître la décision prise en ce qui concerne la lettre de M. Sayer
de l'Université & cette requête sous conditions mises par la faculté à la
demande en question. Accordé. (voir l'année du 26 février)

Dans la même question, il a été décidé qu'il serait accordé
M. Sayer, sur la présentation de son diplôme de licencié, une subside de fr. 600. —

H. Nabel

Note hors date

En date du 15 Mai, le Doyen a assisté à une conférence convo-
quée par le Département de l'Instruction publique et des cultes, au
Département des travaux publics, en vue d'examiner les plans
du bâtiment universitaire transformé (voir procès verbal de la
séance du 7 juillet 1904). Parmi les M. le chef du départe-
ment de l'Instruction publique, M. ^{non} l'architecte de l'Université
et les Doyens de l'Université de Brno, des lettres de félicitation. Ce projet
qui a été longuement examiné par les différents comités pour
notre Faculté trois salles de cours conformes au projet sur lequel il est
parti, plus haut.

En date du 20 juin 1902. Selon l'Université indépendante
d'après le Directeur, nous a avisé de la mort de M. le professeur
G. Godet. Le Doyen a répondu par la lettre suivante :

Mm. et h. p. Reconnaissant et touchés de l'affection
paternelle qui nous a portés à nous faire part de la mort de
votre cher et regretté collègue, M. le professeur G. Godet, nous vous
adressons mes collègues à moi l'expression de notre très cordiale
sympathie. Sur laquelle vous comptez à bon droit. Nous nous
associons à votre deuil, qui est celui de tous les amis de l'Université.

Celui qui vous envoie ces lignes est qui perd en M. Godet
un ami de vieille date, de service prêté de service rendu à l'Université.

pour la cérémonie funèbre, mais si le fra en son nom personnel il faut
à ajouter cette démanche collègiale qui en ce moment auprès de vous,
Messieurs, au nom de notre faculté d'histoire doit tous les membres
apprécier hautement le savoir et le caractère de celui que Dieu nous a
requis d'au les intentions de la Sagene et de son amour

x x x
x x x

note transmise par le Service N. Université et des Cultes et la.
lire au fond menuis.

à partir de la Faculté d'histoire au 30 juin 1904
clair de F. 369.75
Sur laquelle vous avez dépensé à ce jour. 565.50
Reste disponible 304.25

au 30 juin 1904, la Faculté d'histoire participera de nouveau
pour un quart de revenus de la fondation Meunier, Vouyroux,
donne compte sur 870 francs, au moins, en plus, ce qui ferait

f 870
304

F. 1174

(Signé René Secrétan -

Liste des Experts qui ont fonctionné depuis 1900.

1900 Mars. Mm. Rapiin Wurton	1903. Mars. Neyroud " Meian	1905 Octobre. Logoz " Linder (Cherbourg)
juillet. Augsbouyer " Narbel	juillet. Narbel " Butticaz	1906. Juillet Chamoul
Octobre. Gagnubin " G. Secretan.	Octobre Charan " Golay	Golay (Marais)
1901. Mars. Narbel Neyroud	1904. Mars. Meian " Neyroud	" Octobre Augsbouyer Neylan (Lonsay)
" Juillet Linder " Narbel	juillet. Charan " Colomb	1907 Mars Meian G Secretan
" Octobre. Narbel " Gagnubin	Octobre. H. Gagnus Mayni-Cully	1907 juillet. Butticaz " Logoz
1902 Mars. Gagnubin " Neyroud	1905. Mars G. Secretan Curod	1907 octobre Mayni Cully " Bergier
juillet. Augsbouyer " Thelen	" juillet Charan " Bergier.	1908 Mars. Meian Curod ministre à Herges
Octobre Gagnubin " Narbel.		1908 juillet. Bergier et Linder et Cherbourg (V. la suite pag. 256).

siance du 4 juillet 1907.

Présents: Mm. Vuilleumier, Emery, Karb. St. M. De Loës s'excuse.

On décide de faire les examens d'adulte la semaine du 14 juillet au 20. en suivant un peu le programme de manière à le faire entrer dans les 7 jours. Le programme est fixé comme suit.

Lundi 15. Travail écrit. Ancien & Nouveau Testament.

Mardi 16. Histoire du christianisme id. et après l'église de la voie.

Mercredi 17. Littérature ecclésiastique.

Jeudi 18. Ancien Testament.

Vendredi 19. Histoire des Religions et histoire du christianisme.

Samedi 20. Nouveau Testament & Histoire de l'école de J. C.

Les candidats se réunissent pour un examen (propédeutique)
M. M. Vuilleumier & M^{lle} Trépo.

Sont présentés comme experts, Mm. Bullier, Logez, Mayor
par M. Gully & Trépo.

M. Moyshe demande à pouvoir être admis au mois de son
septième semestre, à partir de l'école en Octobre prochain, faisant
valoir que le semestre d'hiver 1903-1904, qui lui manquait
a été déjà rattrapé lors de propédeutique & qu'il trouve dans son
quatrième semestre de Supérieurs.

à accorder.

M. Genitor, qui n'a pas achevé les exercices pratiques & homi-
létiques, dans le délai voulu, et auquel il reste à présenter
un sermon et un catéchisme, demande à pouvoir se mettre en
règle au cours de l'examen, ce qui lui permettrait de se présenter
à l'école en Octobre. Comme devant que M. Genitor a déjà été
mis au bénéfice de divers sursis, et qu'il ne peut invoquer
cause de maladie, cette demande n'est pas admise & M.
Genitor sera invité à se mettre en règle pour se présenter au
prochain.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. Vellonaar
disant qu'il compte revenir à Lausanne en Octobre pour passer
son doctorat, et demandant que le travail de l'histoire des dogmes pût

Sur la question, Le conseil a traité même abusive cette demande d'un candidat & de s'admettre lui-même son sujet et charge le Doyen de s'entendre avec M. Védicard pour répondre dans le sens de Veltmann.

M. Moenoz a qui il a été donné un délai d'un an pour compléter son examen de Montauban, reçu comme écrivain de poche propédeutique, par condition de passer un examen complémentaire d'histoire de Christianisme, annonce son intention de passer cet examen en Octobre & demeuré à la place de remplir quelquefois, mesuré particulièrement d'inscriptions ou de finances. Il lui sera répondu qu'il n'aura rien à faire qu'il suffira qu'il se présente en Octobre avec ceux les étudiants qui passeront leur propédeutique.

Le Doyen: H. N. Arbel

Examens de juillet 1907.

Mm. Maurice Tripod & Vuitteumier ont passé leurs épreuves écrites, les 15 & 16 juillet.

Sept 5^e années Testament; l'adoption de 1 Samuel VIII. 10-20

Nouveau Testament: Mathieu XIX. 16-30

Histoire du Christianisme: La triple catholique au XVIII^e siècle

Exposé Mm. Buttiaz & Logon. (Sept années).

Les deux candidats obtiennent les notes suivies:

	A. T.	N. T.	Hist. du Chri.	Moy. gen.
Mm. Tripod	9.	7.	8.	8
Vuitteumier	8.	8.	7.	8.

Pour l'examen oral, les résultats sont les suivants:

Littérat. Philol: moy. Hist. du Chri. Hist. de l'Égl. moy. 14^e & 15^e X^e.

M. Tripod	6.	6	6	8.5	9	9	8
M. Vuitteumier	7.	5	6	9	10	9.5	9

Exposé N. T. Voyage. moy. Exposé A. T. Voyage. moy.

M. Tripod	8.	7.	7.5	9.5	8.5	9
M. Vuitteumier	9.	9	9	9.	9.	9

Moyenne générale M. Tripod. 8.

M. Vuitteumier 8.5.

M. Mamboury, qui après deux ans au séminaire de Schœnbourg est entré en théologie ce printemps, demande à être admis à présenter des examens de préface de théologie en Octobre 1908. Il fait valoir l'appui de cette demande entraîné par son désir de compléter pendant la vacance, l'enseignement de théologie qui lui manquait. Vu l'utilité de l'enseignement de la matière in Mamboury, nous avons admis à le présenter dans les conditions à sa portée. Il en a cependant exprimé même obscurément que la demande en accord par quelque moyen. Le conseil de l'Université, en ce qui concerne, a quel argumentaire d'un jour dans un séminaire en été. Ceci dans le but d'être de voir un frère de deux.

Le Doyen: H. Warbel

^{au Synode}
 Le rapport sur la Faculté de théologie pour l'année passée à la fin du semestre, a été rédigé par M. Warbel, mis en circulation et approuvé par M. Dandiran, Lomery & Vuilleumier. Il n'a pas été communiqué à M. De Loës, qui se trouve malade à ce moment là.

Séance du 13 Septembre 1907

Présents: M. Dandiran, Vuilleumier, Lomery, M. De Loës en maladie.

Il en donne connaissance d'une lettre de M. De Loës, annonçant que par suite de sa maladie, il a été dans le cas de demander un congé pour le semestre d'hiver et nous communiquant que le Département le charge de demander au Conseil ou la Faculté des propositions, en vue de pourvoir son enseignement.

Ces enseignements comprennent un cours d'une heure sur l'histoire ecclésiastique du Cantou de Xaud; M. Vuilleumier a été proposé à s'en charger, ce que le Conseil accepte immédiatement avec gratitude. Sur l'avis de M. De Loës, on propose au Département de demander à M. le pasteur Chamord, dans une de ses deux heures d'analyse de textes à les exercices homilétiques pratiques en dehors des "travaux". A cet effet les cours proposés de l'homilétique. On décide en premier lieu qu'en principe il ne

Serait par avantageux de supprimer ces ours ou de le remplacer par un autre, et en principe et admis de donner au Département l'indication des adresses à M. le pasteur Colomb, à Versailles le château. que M. Delais lui-même dirait en second ligne (en première: M. de launay).

Ces propositions seront communiquées à M. de Lois comme recteur, pour être par lui, transmis au Département.

Une note du recteur avise que les propositions d'achat de livres pour la Bibliothèque doivent être faites avant le 15 Novembre. A ce sujet M. Emery communique une lettre de M. de Vargas offrant de vendre à la Bibliothèque trois ouvrages relatifs à la Réformation en Espagne, et une collection de controverses espagnoles. M. Emery est chargé de communiquer ces livres relatifs à cette acquisition. Il propose aussi d'acquiescer pour notre propre bibliothèque l'ouvrage complet des Commentaires de Meyer sur le Nouveau Testament. (c'est édition moderne) Cette proposition est adoptée et M. Emery se charge également de ces achats aux meilleures conditions.

22 Stammes in die
Lore der Reformation
in Spanien, de
Böhmer

On a arrêté dès maintenant les dispositions en vue des examens de la Session d'Automne pour laquelle il ne se présente que des candidats à la licence. Le programme en a été arrêté comme suit:

- Mardi 15 Octobre: Ecriture du N. T. travail écrit.
- Mercredi 16. Théologie historique. id
- Jeudi 17. Théologie systématique. id. A 3 h. appréciation des travaux.
- Vendredi 18. Hist. des dogmes, Symbolique et théologie moderne
- Samedi 19 Ecriture del' A. T. et histoire du peuple d'Israël.
- Lundi 21. Théologie pratique. Travail écrit 3 h. appréciation des travaux
- Mardi 22. Dogmatique & morale
- Mercredi 23. Ecriture du Nouveau Testament & théologie biblique

- Comme experts, on indiquera Mm. Trabaud par Longjumeau
- „ Mayor id à Cully
- „ Beyrie id à Morges.
- „ H. Serotani: Lausanne

La rentrée est fixée au Jeudi 24 Octobre.

Le Doyen: H. Warbel

9 novembre

Par une lettre datée du 19 Septembre & communiquée au Doyen le 22 Septembre, le Département fait savoir qu'il admettait les propositions ci dessus pour le remplacement de M. Delois. Il ajoute que les trois intitulés sont avisés.

Examens 8 Octobre 1907.

le Mardi 15 octobre

La session d'automne s'ouvre pour un seul candidat: M. Marion. Mm. Meyrat & Payer qui avaient annoncé leur intention de passer l'examen, ont décidé d'ajourner.

Mm. Major part. & Lully & Bergier part.: Moyes fonctionnent comme experts (8 Séances)

Les sujets suivants ont été admis pour les examens écrits.

Exégèse Nouveau Testament Jacques II. 14-26.

Théologie historique: La doctrine protestante de l'état périmé, de la chute et du péché originel, en regard de la doctrine catholique.

Théologie dogmatique: Le problème de la Souffrance en regard de la foi au Dieu céleste.

Les 3 1/2 ans ont obtenu deputation des notes: 9, 7, 9
moyenne générale 8.

Les examens oraux ont été appréciés par les chiffres suivants:
4 ou 5: Histoire moderne 8, 5. Histoire du dogme 8. Ancien Testament 7, 5.
Théol. pratique 8. Dogmatique & morale 7, 5. Exégèse 7. Théol. biblique 8. Moyenne générale 8.

M. Moennig a passé l'examen complémentaire
d'histoire du christianisme & a obtenu la note 8.

x x

Dans la séance du 30 octobre 1907, la Commission universi-
taire a chargé le doyen d'écrire à M. le Professeur S. Killeumier pour
lui exprimer toute sa gratitude pour le dimagement de son & le moyen
à l'Université, en soulant bien de charger de lours sur l'histoire culti-
si antique du Canton de Naud. -

Le Doyen H. Karbel

du 30 octobre
voir ci-dessus
page 223.

Liste (à nouveau) de circulation pour les témoins:

mm: Dandiran. Colomb Fomerod
Chamoul Emery. Narbel
Vuilleumier Dandiran Colomb. etc. ...

Dandiran. Colomb Fomerod 1
Colomb Fomerod Chamoul. 1
Fomerod Chamoul Emery 1
(Chamoul Emery: Narbel)
Emery. Narbel Vuilleumier 1
Narbel Vuilleumier Dandiran 1
Vuilleumier Dandiran Colomb 1
Dandiran Colomb Fomerod. 1
(Dandiran. Colomb Fomerod 2^e.)

+

+ +

Le 4 décembre 1907, mm. Guin et Déloret, étudiants de
première année, ont prêté leur opinion d'histoire et obtenu
l'un et l'autre, la note 9.

x

x x

A l'occasion de la mort de notre collègue, M. Deloet
recteur, nous avons reçu de la Faculté d'histoire et de géographie la
lettre suivante:

Monsieur le Doyen, Messieurs les professeurs, chers et honorés
collègues:

Le conseil de la Faculté d'histoire et de géographie de l'université de
Lausanne prend une très vive part à la perte que vous venez de faire en
la personne de M. le professeur Deloet, recteur de l'université. Nous
savons quelle place votre collègue occupait au milieu de vous et combien
il

S'était fait apprécier, pendant les années trop courtes de son professorat. Son caractère alerte, son expérience dans le ministère pastoral, les dons pour l'administration lui avaient promptement attiré une place en vue : il était aimé des étudiants, qui regardaient lui avec confiance.

Nous nous inclinons avec vous devant le Volonté de Dieu et nous lui demandons de consoler ceux qui pleurent. Vous savez qu'il aime ceux qu'il afflige et qu'il y a une bénédiction jusqu'à dans les dispensations incompréhensibles.

Veillez aussi, mes chers et honorés collègues, à notre sympathie bien sincère.

Au nom du Conseil de la Faculté de Théologie Libre.

Le Président:

Paul Lauffer.

Le Secrétaire:

Jamur Barrelet.

Lausanne le 27 Novembre 1907.

x x

En date du 19 Novembre 1907, en pareance à la Faculté la liste suivante de demandeurs de dispenses.

Cas anciens

M. Emile Borel
(Edouard Gontier.)

Arthur Graf.

Alexis Mantoux.

Mayer Louis

Edmond Subilia

Arthur Tripod.

Maurice Tripod

Georg Wittor

(pour demandes de dispense totale)

Dispense partielle (la moitié) :

Albert Moennig

Cas nouveaux

Emmanuel Basset

Il a été pris avec succès et loyalement.

Le Doyen: H. Xarbel

omis à la date sur
page 221

223.

En date du 30 octobre M. Mithlis, maître d'enseignement en droit
à l'Académie de théologie de Constantinople, a demandé
qu'il soit admis à l'Académie pourvu lui être comptés comme
équivalents à celles de Lausanne, de façon à lui permettre de poursuivre
son grade de Docteur en théologie, sans porter porter aucune réclamation
lors de sa présentation d'une thèse. Consulté par circulation, le
Conseil de Faculté n'a pas eu pouni accorder cette demande. —

rp. 221.

C'est le 25 novembre de cette année que M. Desoës nous a
été enlevé. Ses obèques ont été célébrées dans le Temple de
St. François, au milieu d'un grand concours de population et d'i-
clar inaltérable fait que notre regretté collègue occu-
pait en ce moment les fonctions de recteur. — Les dévotionnels de Bat,
de Lully, de Genève, de Fribourg, ainsi que l'Académie de Neuchâtel
étaient représentés par leurs recteurs ou des délégués,
Antoine, M. Decoppet, chef du département, D. M. D., professeur
redevant recteur, Narbel, au nom de la faculté de théologie,
L. Madrin, au nom de l'Université de Genève et Bonnard
président du synode, au sein duquel nous fûmes la parole après
un culte public célébré par M. le pasteur D. Maylan. Cette
éminente cérémonie a pris fin au 12 mètres après un discours
de la part de l'opérateur et un vœu de la part de M. le pasteur Bonnard.
Le Doyen a en suite au nom de la faculté à la famille de
M. Desoës la part de vive que nous prenons à ce grand
deuil.

* ainsi que des Unions
de la Suisse romande.

Séance du 16 décembre 1907

à 5 heures chez le Doyen. Présent: M. Dandru, Guillaume
Kantory, Narbel. —

Après des vœux pour la carrière des études, il en est
tenu, sur la proposition de M. Kantory, qui fera par cette occasion
à la Commission Synodale, de demander qu'il soit subside de
M. Mambourg soit porté à Fr. 400. celui de M. Maurin
Tripod. à 600. —

l'office de département, communiqué par M. Dandru, recteur

demande au Conseil de Faculté de propositions en vue de compléter par
voilà la chaire de théologie pratique. Après un tour de préconsultation,
il en décide de présenter en premier rang M. G. Chamouel,
pasteur à Lausanne, et second, M. G. Colomb, pasteur à Yverdon le Châ-
teau, les deux supérieurs provisoires de la chaire de même nature
pasteurs à Moudon.

Il sera ainsi demandé au Recteur.

Enfin, des achats de livres mentionnés p. 219, M. Emery a fait
l'acquisition du Commentaire de Meyer. Quant aux autres
ouvrages mentionnés au même endroit, il n'a pas eu de ré-
ponse à ses ouvertures, au fait néanmoins une réponse au sujet
de laquelle il aura nouvelles.

En ce qui concerne l'année prochaine, l'attention de
Conseil de la Faculté sur l'avantage qu'offrirait un cours open
des étudiants comme de les améliorer leur lecture en chaire. Un
tel cours a été donné par le docteur, mais n'a pas donné les
résultats espérés: nos étudiants sont d'ailleurs trop chargés pour
qu'il soit possible de le rendre obligatoire. On pense donc à l'ordre
du jour sur ce sujet. Les étudiants de nos années ~~suivantes~~ qui
au printemps prochain aura lieu un nouveau concours Evêque
(voir pp: 96, 107, 112, 131, 168, 190 ci-dessus) en leur sein.
Ils s'y préparent.

La Commission Synodale étant revenue sur la question
de la préparation des étudiants à la direction du haut saeculi (voir
p. 212.) M. Emery demande si la Faculté saeculi en mesure de faire
quelques propositions dans ce sens. On estime qu'il n'est pas possible
pour les raisons déjà données, grand ce objet a été traité une
première fois. De rien imposer à nos étudiants, qui ont d'ailleurs
d'autres occasions de se former à l'étude du haut.

Dans la séance des
Commiss. qui a eu lieu
le.

Les étudiants dont les
noms suivent ont
obtenu des prix :

M. Graf. f. 100. mt.
d'histoire 125. (L'âge
le 95 ans d'histoire.)

M. Meylan f. 130
Psyché études de
culture 3 ans et m.
mortalité de la guerre

M. Subilia f. 150
La crise de la fin de
E. S. Heller -

Ledoyon a reçu l'avis qu'il faut
Dernier en date par à au
M. Maurice Tripodi. Surtout à demaute, le renouvellement de
son subside annuel en 1908, pour 300 fr. somme qu'il a déjà
reçue en 1906 et 1907.

Ledoyon: H. Narbel

En date du 15 janvier, le conseil, qui a eu comme ancêtre des
propositions de Commission Synodales pour le remplacement
de M. D. de la chaire de théologie protestante, propositions
tendant au maintien de provision actuelle, a décidé de s'opposer
~~à ces propositions~~. M. le Recteur D. de la paroisse, a été informé de cette
nouvelle décision par un courrier communiqué directement au
Département par le doyen, ce qui a été fait à la même date.

Séance du 26^{Janvier} Mars 1908

Présents: M. M. Vuilleumier, Emery, Narbel, M. Dandrian
à annoncer l'ordre.

Il s'agit d'arrêter le programme de travaux de l'année pour
lesquels annoncent M. S. Meylan, Gentou et R. Puyot. Le
programme arrêté comme suit:

Lundi 16 Mars. ^{8h.} travail écrit N.T. après 3h. après du travail

Mardi 17 " id th. historique.

Mercredi 18 " id th. systématique. après de 2 den travaux.

Jeudi 19. An. Festivals historiques Trait.

Vendredi 20. Hist. de dogmes, Symbolique et th. modernes

Samedi 21. Dogmatique et morale

Lundi 23. th. pratique (parcours) 3h. après du travail

Mardi 24. N.T. et théologie biblique.

Attesté en part. et purpura: M. M. Méan, Emery, Narbel,
Neypoud et Subilia.

Même programme de faire valoir pour la bibliothèque les deux
premières volumes de journal L'Éclair, dont il faut donner à celle-ci ce qui plus

d'acquies pour la Bibliothèque également. L'ouvrage de l'abbé Loisy sur
les Synoptiques - Adopté. Le Doyen H. N. arbel.

Séssion d'examens. (Licence). 19 au 24 mars.

Les candidats ont obtenu les chiffres suivants :

Mm. Genton	<u>Travail écrit</u>			Moyenne
	<u>Grec.</u>	<u>Histoire.</u>	<u>Syllabes.</u>	
—	7.	8.	8.	8
" Meyske	6.	6.	7	6.
" Payot	7.	5.	6.	6.

Epreuves orales

Mm. Genton	H. dogm.	Symbolique.	Escr. et T. H. bibl.		
			Escr.	T.	H. bibl.
—	8	7.	(.8)	9.	8. (8.5)
Meyske	6.	7.	(6.5)	8.	7 (7.5)
Payot.	8	5	(6.5)	5.	5. (5)

Mm. Genton	Dogm. morale	Escr. N. T. H. bibl.	Théod. pratique.	
			Escr.	Th. pratique.
—	8.	6. (7)	7.	8.5 (7.)
" Meyske	8.	4 (6)	6.	7. (6.5)
" Payot	8	7 (7.5)	8.	7 (7.5)

Les trois candidats sont admis avec les notes suivantes :

M. Genton. 7.5. M. Meyske. 7. M. Payot. 7.

Par une lettre du 28 avril, M. le Recteur fait connaître
quelles demandes lui aient été adressées et qu'il n'a pu satisfaire
qu'à une partie. M. Basser. Borle. Delenat. Dudan
Graf. Mamboury. Mayor. Moensson (pour la moitié) Subilia
Albert & Maurice Tripod. Villor.

En exécution d'un voeu formulé à plusieurs reprises il a été dressé une liste des catéchismes, épreuves de prédication et leçons à fournir par MM les étudiants d'ici à la fin du semestre. Ceci afin d'éviter l'encombrement qu'on peut prévoir d'ordinaire dans les dernières semaines. Je fais des renvois. Cette liste, que le préteur a été chargé de dresser, a été contrôlée et approuvée par M Colomb, chargé de tout administratif en l'année audoyen. La voici:

3 mai	M. Borle	Sermon
"	Mayor	id
6 mai	Subilia	id
"	Viltor	id
13 "	Graf	id
	Moenna	id
20 "	Borle	id
27 "	Subilia	Catéchisme.
3 juin	Borle	Sermon.
10 "	Graf	id
"	Moenna	Catéchisme.
24 juin	Graf	id.

Les épreuves de concours de l'année (r. en dernier lieu page 224) ont été finies au Jeudi 25 Juin. Les experts désignés sont MM. Colomb, Andrié et Ledagen. Le préteur a été chargé de recueillir les impressions. Les épreuves, telles qu'elles a été terminées la commission des experts ci dessus consultés dans la mémorisation d'un programme de sermons une lecture bibliographique de quelques revues de catéchisme.

x
x x

Le concours de question a eu lieu le 25 Juin. Et les experts, MM: Andrié professeur de didactique, Colomb et Nabel. Ce jury a reparti entre les trois concurrents la somme disponible en F. 100. M. Moenna 40 fr de l'essai. 35 à Subilia F. 25.

Le samedi Lundi 22 Juin à 4 1/4

Chy le doyen, Pasteur Mm: Dauderan, Lemer, Vuilleumier
Marbel. -

L'objet principal de jour est la fixation des épreuves pour les
examens de l'école de théologie qui sont déterminés comme
suit:

Lundi 16 juillet Travail écrit Énéide du Nouveau
Testament (Léonce) travail écrit N. Test. Version d'Am
vén: propédeutique

Vendredi 17. Théologie historique, propédeutique en
Léonce. Vendredi après midi, appropriation des travaux
écrits de propédeutique.

Samedi 18 Travail écrit Théologie Systématique (Léonce)
littérature apôlytrique (propédeutique). Samedi après
midi: appropriation des travaux écrits de Léonce.

Lundi 20 Deux heures de travail en amon de théolo
gie pratique. La sera, en ce ^{soir} ~~soir~~ par écrit et sera appi
cité Mardi 21 heures de matin. - Propédeutique: ~~litté~~
Ancien Testament (Énéide) Pédagogique.

Mardi 21 Dogmatique & morale (Léonce) Histoire de chr
gisme (propédeutique) (plus: 11 heures acquisition d'écrits).

Mercredi 22 Symbolique. Histoire des dogmes ecclésiologie
moderne (ce qui n'aura pas été fait par écrit (Léonce) en
Énéide et histoire littéraire du Nouveau Testament (propé
deutique).

Jeudi 23 Ancien Testament (Énéide & histoire d'Israël.
(Léonce) et Histoire du site de Jér. Propédeutique.

Vendredi 24 Énéide du Nouveau Testament (Léonce) et
théologie biblique id.

Histoire du Christianisme. (propédeutique)

Le doyen donne ensuite, selon propos Mm: Fabaud
Logez, Siard & Beugnot par: Chelby & Moyon

Le doyen donne quelques détails sur la Casprens de recteur

qui a été vu à Paris le 20 juin et à laquelle a été parvenu avec quelques docteurs de faculté. Une seule de ces questions, déjà longuement débattue de l'immatriculation des étrangers dans les Universités, sur le sujet de la réception qui ne nous intéresse qu'indirectement, on a tenté à unifier les conditions, d'une manière que les étrangers ou ceux admis à l'immatriculation que soit on subit dans leur pays respectifs des examens équivalents à ceux que l'on exige de nos élèves pour l'entrée au gymnase.

M. Emery en dignité pour deux à partir du 15 octobre prochain, et pour la durée ordinaire de deux ans. H. X. arbel

Séances d'examen d'été à dater du 15 juillet 1908.

On s'est réuni comme en fait pendant l'absence. M. M. Siard et Berger.

Les travaux écrits ont été donnés comme suit.

Licence. Théologie moderne. Le développement de la doctrine chrétienne chez Schleiermacher. Épître N. T. Romains III. 21-21.

Théologie : La notion chrétienne de souverain bien.

Troisième, Ancien Testament. Deuté. XII. 4. 12.

Nouveau Testament. Jean III. 1-16.

Histoire. Les idées religieuses à l'époque de la France au XVIII^e siècle.

De plus pour la théologie pratique, le candidat a eu à traiter les 4 sujets suivants :

1. L'apostolisme, le méthodisme et le glorieux mouvement de leurs méthodes d'évangélisation.
2. Justification du ministère.
3. De l'emploi du texte dans la prédication.
4. Notion du comitisme dans le glorieux mouvement.

Les candidats ont obtenu et écrit les notes suivantes.

M. Mayor. 4. - M. Basset. 6. M. Duda. 6
M. Maubouy. 7. 1/2 M. Maylan. 8. 1/2

Point Oral

Pour l'examen oral. les notes combinées suivantes ont été obtenues.

Liège. M. Mayor.

Doctrina morale.	Symbolique h. d. dogmes.	Théol. prat.	Ann. F.	Nouv. F. 2 ^e th. bibl.	Moyenne.
6.	6.	7.	6.5		

Peupiedeutique.

	Phil. & bibl.	Année Testament.	H. de bel.	Nouv. F.	Histoire X ^e	Moyenne.
mm Basset. -	6.5	7.5	2 H. de bel. 7.5	6.5		
Dudar	7.	8.5	7	6.		
Mamboury	8.	8.	8	7.5		
Meylan.	8.5	9.	9.5	9.		

Le Doyen donne comme un rapport sur la faculté de théologie, qui
doit être adressé au Synode. Le rapport est admis avec quel-
ques additions.

M. Emery. rapporte sur l'acquisition des œuvres de Calvin qui peuvent s'obtenir
à un prix relativement peu élevé. Il est autorisé à faire cela chaque jour.
La bibliothèque de la faculté a fait acheter les volumes. On autorise aussi à acheter de
vers commentaires sur le Nouveau Testament, ainsi qu'un ouvrage dogmatique
de Wendt. Imprimé.

À l'occasion de la mort accidentelle tragique de M.
le professeur Jean de Rougemont. La lettre suivante a été adressée
au nom du Conseil de faculté à la faculté de théologie de l'école
indépendante de Neuchâtel.

Lausanne, 23 juillet 1908

Messieurs les vénérables,

Notre faculté de théologie tiendrait à s'associer fraternelle-
ment à la douleur que vous ressentez par le nouveau deuil
qui vient de vous frapper dans le départ subit de votre
collègue, M. Jean de Rougemont. Nous sentons avec vous ce

qu'il y a de mystérieux dans une telle dispensation qui reproche
à Dieu un desu, fidèles servants, et interrompt à son une canon
qui à nous humains, est et à propre à la théologie et au
Règne de Dieu.

Comme vous, nous ne songeons qu'à nous incliner devant le
Trône de notre Père céleste, qui, comme tant d'autres, de nous ne
s'expliquera que dans l'éternité, et nous vous assurons de notre fi-
sympathie chrétienne, brève et profonde, dans le sentiment de la
bénédictio qui tous les jours le Seigneur à priver leur
pain de pain de sa parole qu'il dispense à quelques-uns de nous.

Veuillez, Monsieur, à nos honorer, ce qui n'est pas une
meilleure sentiment, etc. C. L'Assemblée du Fr. O. Théol. le Doyen ⁱⁿ

Bonne du 15 Septembre 1908.

Chez le Doyen, Président, MM. Daudouan, Emercy, Marbel.
Le premier objet à l'ordre du jour est une demande de M. Gourmar,
annuaire pasteur, directeur du Centre de Lyon, proposant de donner
à l'Université, un cours tendant à une initiation générale à la
précis "l'interprétation du Nouveau Testament", accompagné d'une
lecture et d'une enquête, purement curieuse. M. Gourmar joint
comme condition de sa demande "qu'il ^{substituât} ~~serait~~ l'adé-
quation de l'Université à l'obtention du titre de privat-docent".

Dans l'attente que s'engagent, les quatre membres
du Comité à l'université se montrent favorables en principe à la
demande de M. Gourmar, ajoutant que le cours n'étant pas obli-
gatoire sera donné l'après-midi le cours en question n'aura
rien à être suivi par un petit nombre d'étudiants que de leur Ma-
Gourmar retrouverait bien sans doute de donner une seule
heure, offerte aux quatre volés, au lieu de donner suite à son
projet d'offrir une heure à chacune des deux volés, Supérieure et in-
ferieure.

Quant à la condition de l'obtention du titre de privat-docent,
on verra M. Gourmar attentif à diverses circonstances, des traditions

uninstantané réclame, en général pour l'obtention du P.V.
des titres analogues à la matière à traiter. Il s'ensuit parfaite-
ment certain que l'ouvrage commenté par M. Goumar
remplira cette condition. De plus, les précédents nos montrent
que les professeurs qui au fini par obtenir ce titre ont eu généralement
debuté par un cours libre. On donna à M. Goumar l'avis qu'il
ferait bien de présenter de la sorte la demande qu'il devra adresser
au Département. La fin on lui conseillera de se tenir éventuellement
à une heure par semaine pour laquelle il arrivera le quatorzième
année, en l'état nombre des étudiants qui constitueront l'ensemble
de la classe supérieure.

On paraît à la question des examens qui en Octobre ne
comporteront que des épreuves de baccalauréat.

Le programme est aussi comme suit.

Jeudi 15. Exégèse de l'Écriture du Nouveau Testament.

Vendredi 16. Théologie systématique.

Samedi 17. Théologie historique.

Vendredi et Samedi après midi, ^{Affaires de} ~~Instruction~~ & travaux.

Examen oraux

Lundi 19. Exégèse de l'Écriture d'Israël.

Mardi 20. Exégèse de N. T. et Théologie biblique.

Mercredi 21. Histoire de Dogme symbolique et Théologie moderne.

Jeudi 22. Dogme et Morale.

Vendredi 23. Théologie pastorale pratique.

Le dernier examen aura lieu de mercredi à M. Colomb et
chaque candidat sera tenu de choisir, entre leurs propres sujets, des
sujets relatifs au cours de M. Dlois.

Le Doyen H. Karbel

Comme on peut s'en rendre compte M. de Maller, pasteur
Montreux, Pellicier à Moiry, Logez à Baudouin & H. Sauton
à Lausanne.

La rentrée des cours est fixée au Lundi 26 Octobre à 9 heures.

Décanat de Louis Emery

Du 15 octobre 1908 au 16 octobre 1910

Séance du 15 octobre 1908

à l'Université. Présents: M. M. Landiran, Vuilleumier, Nabel et Emery.

Appelé par la commission universitaire à donner son avis sur une demande adressée au Département par M. Goumaz ministre et tendant à obtenir, avec le titre de privat-docent, l'autorisation de donner un cours de lecture cursive du Nouv. Testament, le Conseil décide

af de praviser favorablement pour cette autorisation.

af de praviser défavorablement, pour le moment, pour le titre de privat-docent, attendu que M. Goumaz ne remplit actuellement pas les conditions fixées par l'art. 14 du Règlement général pour l'obtention du titre de privat-docent, ~~mais~~ ^{attendu que} son ouvrage sur l'essence du christianisme ne peut pas être considéré comme se rapportant à la théol. exégétique du N.T. Mais le conseil se déclare prêt à demander ce titre pour M. Goumaz, quand celui-ci, par deux ou trois semestres d'enseignement, sera dans les conditions requises par l'art. 14.

Le conseil décide, ensuite l'achat, pour le prix de vingt francs, de la collection complète de feu le journal Evangile et liberté

Le Doyen: Louis Emery

Examens d'octobre 1908

Trois candidats à la licence: M. M. Arthur Graf,
Fernand Subilia et Georges Vittoz

Experts: M. M. Henri Secrétan pasteur à Lausanne
Justave Pelichet pasteur à Morges

Sujets donnés aux examens écrits:

Nouv. Testament: Ephésiens II 1-18

Théol. historique: le gnosticisme

Théol. systématique: la piété chrétienne et ses
déformations.

Notes obtenues:	N.T.	Hist.	Systém.
A. Graf	8	7	7
F. Subilia	7	8	8
G. Vittoz	10	10	9
Moyenne:	7 pour M. Graf		
	8 " M. Subilia		
	10 " M. Vittoz		

Examens oraux

	A.T.	N.T.	Hist.	Systém.	Pratique
Graf	7	6.5	6.5	6.5	5
Subilia	8.5	7	8.5	7.5	7.5
Vittoz	9	8.5	8	8	7.5
Moyenne:	6 pour M. Graf				
	" 8 " M. Subilia				
	" 8 " M. Vittoz				

En conséquence, la faculté proposera à la com-
mission universitaire l'accorder le diplôme de
licence en théologie aux trois candidats ci-dessus
désignés. Commencés le 15 octobre, les examens
se sont terminés le vendredi 23 octobre.

Le Doyen: Louis Brey
prof.

L'ouverture des cours du semestre d'hiver 1908-09

a eu lieu le lundi 26 octobre à 9 heures du matin dans l'auditoire N° 2. Étaient présents: tous les professeurs et chargés de cours, les étudiants actuels de la faculté et quelques anciens. Après la lecture de I Tim I 6-12, II 22-26 et I Pétr II 7-12, le Doyen a attiré l'attention des étudiants sur ces paroles du verset 11 du dernier chapitre: Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'éternel. Il a terminé par la prière, après quoi chaque professeur a indiqué le jour et l'heure de sa première leçon. Par raison de santé, M. Gandiran ne donnera pas pendant quelque temps ses leçons d'histoire du christianisme le lundi de 8 à 9h. du matin et de symbolique le jeudi de 8 à 9h. également.

Délai de remise des travaux de concours.

M. M. Maurice et Albert Triepel ayant dû faire un service militaire prolongé pendant les vacances demandant, par lettres du 27 octobre, l'échéance autorisée à déposer leurs manuscrits quinze jours après la date fixée par le Règlement, soit le 15 novembre au lieu du 1^{er}. Après entente avec les professeurs intéressés, M. M. Gandiran et Vuilleumier, cette autorisation leur a été accordée par le Doyen.

Décès de M. Edmond Stauffer Doyen de la faculté de théologie protestante de Paris.

Par suite des vacances, le Doyen n'a été avisé que le 7 janvier 1909 par une lettre de la fac. de Paris du décès de leur Doyen, survenu le 13 décembre 1908. Le Doyen a immédiatement

répondre à la faculté de Paris par une lettre de con-
dolérance

La soutenance de la dissertation de M. L. Perrin
licencié en théologie de notre faculté est parvenue à
St. Croix à ce lieu le mercredi 20 janvier à
l'auditoire N° 2 devant une quarantaine de per-
sonnes. Le candidat, qui avait subi ses épreuves
écrites et orales en juillet 1903, avait présenté
une dissertation de 294 pages sur F. L. Bacon, son
influence sur la critique et l'histoire au 19^e siècle
Il a été cité successivement par M. L. Chavan,
Dandréar, Vaibel et Fournier.

Le jury, composé du personnel enseignant de la
faculté, à l'exception de M. Colomb, a été unani-
me à reconnaître que le travail de M. Perrin dé-
note un vaste ensemble de lectures et une connais-
sance approfondie du sujet traité. Le principal re-
proche qui lui a été fait, en sus des critiques de
détail, c'est d'avoir varié dans la conception de son
but et par suite de manquer, dans son travail, d'unité
de composition. On lui a aussi reproché de n'avoir
par toujours marqué assez clairement ce qui, dans
son étude, exprimait ses vues propres, et ce qui ex-
posait les idées d'autrui.

En somme le jury a apprécié la dissertation
elle-même par le chiffre 8 et par le chiffre
8 de la manière dont elle a été défendue. ~~La~~ La
faculté a donc décidé de prévaloir auprès de
la commission universitaire en faveur de l'octroi
au candidat du diplôme de licencié en théologie.
La soutenance avait duré de 3h. 1/4 à 5h. 3/4.

la censure

Catalogue des étudiants pendant le semestre d'hiver

1908-1909

I ^e année.	De Barier	André	Coire
"	Dubuis	Albert	Rotinières
II ^e "	Delessert	Ferdinand	Teney
"	Grandchamp	Tauf	Cherbois
"	Grin	Philipp	Belmont & Yverdon
"	Tripod	Albert	St-Livres
III ^e "	Basset	Emmanuel	Goumoens-la-ville
"	Mamboury	Alexis	Ligny
IV ^e "	Tripod	Maurice	St-Livres
"	Vuilleumier	Louis	Allaman

Ces dix étudiants immatriculés se préparent en vue de l'exercice du saint-ministère dans notre pays.

Suivent en outre des cours de théologie

Claussen Lorenz Schleswig-Holstein

Teikoff Tanaiote Bulgarie

Joyet William Lausanne

Il n'y a donc en tout que 13 étudiants dans la faculté. Ce petit nombre n'avait pas encore été atteint depuis la réorganisation de l'Académie en 1869.

Examens de mars 1909

M. Emile Borle a subi avec succès les épreuves exigées pour le diplôme de licencié en théologie. Ses sujets de composition ont été : Romains V 12-21 - Tarsaise Radbeut et la doctrine de la transsubstantiation - L'imitation de Jésus Christ au point de vue évangélique. Pour ces trois travaux

le candidat a obtenu la note moyenne 7; la même note lui a été assignée pour l'ensemble des examens oraux.

Les examens, auxquels M. Moëlan et Butticay anciens pasteurs apostoliques, en qualité d'experts, ont eu lieu le matin, du 11 au 13, pour les travaux écrits, et l'après-midi, du 15 au 19, pour les interrogations orales. Les cours ont été continués jusqu'au 18.

Conseil de faculté du 19 mars 1909

Les quatre professeurs en charge sont présents. M.^r Ferdinand Delessert, devant manquer presque tout le semestre d'été prochain à cause de son service militaire, demande s'il sera néanmoins admis à se présenter en automne 1909 à l'examen propédeutique. Une réponse affirmative sera donnée à sa demande. Il est décidé que les cours du prochain semestre commenceront le jeudi 16 avril à 8 h. du matin.

Décès de M. Perrochet professeur de théologie et recteur de l'Académie de Neuchâtel

L'Université de Lausanne, ayant été avisée du décès de M. Perrochet, survenu le 16 mars, a délégué à ses obsèques, qui ont eu lieu le dimanche 18 mars 1909 à 8 heures, le Doyen de la faculté de théologie. Celui-ci a exprimé, tant au nom de l'Université que de sa faculté de théologie en particulier, ses sincères regrets et la cordiale sympathie de l'une et de l'autre, à la famille du défunt, aux autorités académiques de Neuchâtel, et tout spécialement à nos collègues de la faculté de théologie.

Conseil de faculté du 29 juin 1909

Les quatre professeurs en charge sont présents. Il est décidé que la prochaine session d'examen pour laquelle sont inscrits M. M. Grin et Tripot, étudiants de 2^e année, aura lieu du 15 au 21 juillet inclusivement.

Les experts proposés au Département seront M. M. Laparte, Meylan (Donay), Ferriraz, Renaud et Trabaud.

Le conseil vote ensuite que dès et y compris l'année 1909-1910, l'examen propédeutique comprendra aussi les cours de Théologie pratique donnés aux étudiants des quatre premiers trimestres par M. Colomb.

La séance commence à 4^h $\frac{1}{4}$ et termine à 5 h.

Examens de juillet 1909

Deux candidats, M. M. Théophile Grin et Albert Tripot se présentent pour l'examen propédeutique. Les sujets donnés pour les examens écrits sont l'Épître 44. v. 2 et l'Actes 15. v. 6-11, et la conception de l'histoire du Christianisme d'après Eusèbe, les Centuriateurs de Hefele et de Baronius. Les examens écrits ont eu lieu les 15 et 16 juillet, les oraux, les 17, 19, 20 et 21 juillet. M. M. Ferriraz partent à Ste Croix et Renaud partent à Montereau fonctionnant comme experts. M. Grin a obtenu la note 8 pour les examens écrits et la note 8 pour les oraux. Les notes de M. Tripot ont été 7 et 6, 5.

À l'occasion des fêtes du 350^e anniversaire de la fondation de la schola genevensis, l'Université de Genève, dans la séance solennelle du 9 juillet, a conféré le grade de Docteur en Théologie honoris causa au doyen actuel de la faculté, M. Louis Emery.

Conseil de faculté du 6 octobre 1909
à 9h^{1/2} du matin dans la salle d'attente du Grand
Conseil. Présents: M. M. Dandivan, Vuilleumier, Na-
bel et Emery.

Il est pris note du fait que le rapport annuel
de la faculté au synode, examiné par circulation,
a été approuvé. L'horaire de la prochaine session
Præmurs est établie de telle sorte que les examens
commenceront le 15^e octobre pour terminer le 23.
Quatre professeurs ou chargés de cours de la faculté
faisant partie de la commission de consécration, et
celle-ci siégeant toute la journée le 25 et le 26, il
est décidé que les cours du semestre d'hiver commen-
ceront le 27 octobre à 9h du matin.

M. Joseph Sauvage, ancien maître répétiteur
dans une école secondaire catholique à
Paris, élève de la faculté libre à Lausanne du-
rant l'année 1908-1909, a demandé si, quoique
n'étant pas encore bachelier es-lettres, il pour-
rait suivre les cours de notre faculté et se pré-
senter aux examens. Il lui sera répondu affir-
mativement, mais sous la réserve qu'aucun diplôme
ne lui sera conféré avant qu'il ait obtenu
son baccalauréat. La séance est levée à 10 heures.
Le Doyen: Louis Emery.

Conseil de faculté du 15 octobre 1909
à 8h^{1/2} du matin, à l'Université. Présents: M. M. Dandi-
van, Nabel et Emery. M. Vuilleumier s'est fait excuser.
M. V. Terex, qui a fait trois années d'études préparatoires
et une année de théologie à l'École de théologie de Ora-
toire, demande s'il pourrait être immatriculé dans
notre faculté. Bien qu'il ne soit pas bachelier es-lettres.

Sur la vu de ses certificats d'examens, il est décidé qu'on admettra l'équivalence de ses examens avec le baccalauréat es-lettres, à la condition 1^o que, dans une année, il fasse, devant la faculté, un examen satisfaisant sur une tragédie de Sophocle et un livre de Thucydide à son choix. 2^o qu'il passe l'examen de langue hébraïque avant l'examen propédeutique 3^o qu'il fera dans notre faculté quatre semestres avant de passer et présenter à l'examen propédeutique.

Le conseil décide ensuite l'achat du dictionnaire théologique en cours de publication sous le titre de - Die Religion in Geschichte und Gegenwart.

Le doyen: Louis Leroy.

Examens Octobre 1909

Commencée le 15 octobre, la session s'est terminée le 23 octobre. Exports: Mlle. Leroy et Trabaud.

Propédeutique: un candidat: M. Delessert. Sujets des travaux écrits: Gen. III 1-9, Luc XVI 1-15.

Le monde païen au moment de l'apparition du christianisme et l'apôtre Paul devant son ensemble de l'histoire du christianisme. Le candidat a obtenu la note 7 aux épreuves écrites et la note 8 aux épreuves orales.

Licence: trois candidats, M. M. Meunier, Maurice Tripod et Louis Vuilleumier. Sujets des travaux écrits: 2 Cor IV 16 à V 10 - L'École de Tubingue - Division et utilité de la théologie. Les candidats ont obtenu les notes 8, 7 et 8 aux examens écrits, et les notes 6, 8 et 8 aux examens oraux.

L'ouverture des cours du semestre d'hiver 1909-1910
a eu lieu le mercredi 27 octobre à 9h. Du matin dans
l'auditoire n° 2, en présence de tous les professeurs et
chargés de cours, sauf M. Charavain, et des étudiants ac-
tuels de la faculté, et des trois nouveaux licenciés.
Le Doyen, a lu 2 Jean. v. 2-4, 11. Jacq. III 13-18. Proverbes
II 1-9, IV 10-17 et dans son allocution, a insisté surtout
sur Prov. IV 23: Garde ton cœur plus que toute autre chose,
car de lui procèdent les sources de la vie. Il a terminé par
la prière et les leçons ont commencé immédiatement à
l'heure suivante.

Adresse aux professeurs G. Ménégos
Atteint par la limite d'âge, M. Ménégos, professeur à
la faculté de Théologie protestante de Paris, vient en
prendre sa retraite. A cette occasion, ses collègues de
la faculté de Paris, ses amis et ses anciens élèves, se
préparent à lui témoigner leur affection et leur recon-
naissance dans une fête, tout intime, qui aura lieu
à Paris dans le courant de novembre. Sur la de-
mande de M. Jean Morvion, professeur à la
faculté de Paris, notre faculté s'est associée à
cette manifestation en expédiant, le 4 novembre,
à M. Morvion, une adresse à M. Ménégos, revê-
tue des signatures de tous les professeurs et chargés
de cours de notre faculté.

A l'occasion de la mort, le 1^{er} février, de M. Sireut
Martin, professeur d'exégèse du Nouv. Testament à
l'Université de Genève, le Doyen a exprimé les sen-
timents de condoléance des professeurs de notre fa-
culté à nos collègues de la faculté de Genève, et a

910
reçu en retour une lettre de remerciement du Doyen de celle-ci, M. le professeur Balavoine.

A la Séance universitaire des concours, le 24 février 1910, M. Mamboury a obtenu un prix de 135 fr. pour un travail sur la Confession de foi du vicairé Savoyard.

Conseil de faculté du 14 mars 1910

à 3 1/2 h. chez le Doyen. Présents: ce dernier et M. les professeurs Dandinan, Vuilleumier et Warbel.

Le conseil décide que les cours du semestre d'hiver prendront fin le samedi 19 mars, et que ceux du prochain semestre commenceront le mardi 12 avril à 8 h. du matin.

Il prend note de l'inscription de M. Goumaz comme candidat au doctorat (branche: Nouveau Testament) et, sur sa demande, fixe au mois de juillet la date de ses examens. Il charge le Doyen d'acquies pour la bibliothèque de la faculté Das Neue Testament griechisch mit Kurzem Kommentar nach de Wette et la dernière édition du Handkommentar zum A. und N. T. de Strack et Löckle.

La commission de la Société pastorale s'occupe pour les œuvres chrétiennes nous demande de traiter dans des cours spéciaux les questions relevant du domaine de la philanthropie sociale et chrétienne, cours qui pourraient être donnés pendant le semestre à l'usage particulier de nos étudiants, ou qui pourraient faire l'objet d'une série de conférences accessibles aux pasteurs et aux laïques et qui auraient lieu pendant les vacances. Nous répondons à la susdite commission que les cours de morale et d'apologétique pastorale traitent

tent de ces questions. Là, non pas en détail, mais de
 manière à donner une orientation générale aux étu-
 diants dans le domaine. D'autre part, la Section vau-
 doise de la Société pastorale Suisse va organiser
 sa réunion annuelle de manière à répondre en quel-
 que mesure aux desiderata exprimés. Dans ces
 conditions, la Faculté estime que l'organisation
 de cours spéciaux n'aurait que peu de succès, et
 estime qu'il faut attendre en tout cas le résultat
 de l'initiative prise par la Section vaudoise.
 Le Doyen: Louis Gruy

Examens de langue hébraïque

Examiné par M. M. Vuilleumier et Golay le 19 mai.
 M. Grandchamps a obtenu la note 8. Cette même note
 a été assignée à M. Serex, examiné le 16 juin par M. M.
 Vuilleumier et Noebel

Catalogue des étudiants au semestre d'été 1910

1 ^{re} année	Chevalley Werner
	Graz Jean
	Joyé William
	Serex Victor
	Subilian L'ouan
	Subilia Oswald
2 ^e année	Dubuis Albert
	Grandchamps Paul
3 ^e année	Delissé Ferdinand
	Sain Philippe
	Tripot Albert
4 ^e année	Bassé Emmanuel et Mamboury Alexis

De plus, deux étrangers: Hackländer Emile et Van Schroeden
Hans, ont suivi un certain nombre de cours. Sauf ces
derniers étudiants, les 13 autres étaient déjà inscrits pour
le semestre d'hiver 1909-1910

Conseil de faculté du 29 juin 1910

Sont présents M. Karbel, Vuilleumier et le Doyen. M.
Gardiran se fait excuser. Le conseil constate que quatre
candidats se sont fait inscrire pour des examens, savoir
M. Goumaz, licencié en théologie et directeur de l'école à
Nyon, pour le doctorat (Nouveau-Testament), M.
Kamboury pour la licence, Mlle Dubuis à Grand-
Champs pour le professorat. Il est décidé que les
examens commenceront le jeudi 14 juillet et se termi-
neront le vendredi 22, et que les trois compositions de
M. Goumaz porteront: la 1^{re} sur l'origine du N.T.,
la seconde sur la théologie du N.T. la troisième sur
l'histoire religieuse d'Israël

Il est consigné au procès-verbal que le professeur Emery
a été nommé président de la commission synodale de
l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud pour la
législature synodale 1910-1914; qu'un ancien élève et
licencié de la faculté, M. Edmond Rottier, professeur
d'histoire à la faculté des lettres, a été nommé recteur
de l'Université pour la période 1910-1912

M. le professeur Vuilleumier est élu conseiller Doyen
de la faculté pour la même période.

le Doyen: Louis Emery

Examens d'été 1910

Ils ont commencé le jeudi 14 juillet et se sont terminés le vendredi 22. M. le pasteur Hoayer de Cully et Genton de Lausanne ont fonctionné comme experts à l'examen propédeutique et à celui de licence. Seuls, les quatre professeurs de la faculté ont pris part à l'examen de doctorat.

Propédeutique. Sujets de travaux écrits:

Version Hébreu: 1 Samuel IV v. 4-11

Grégoire du N.T.: Matthieu XVI 13-23

Hist. du christianisme: a) L'état religieux, moral, philosophique et politique du monde ancien à l'avènement du christianisme & plus un certain nombre de questions les deux candidats, M. le Dubuis et Grandchamps, ont obtenu, pour l'ensemble des épreuves écrites 7, et pour l'ensemble des épreuves orales 6.

Licence. Sujets des travaux écrits: Grégoire du N.T.

Apocalypse II 8-17. Théologie historique: Tertullien.

Théologie systématique: Origène de la religion.

M. Moanbourg, seul candidat a obtenu la note 9 aux examens écrits et la note 8 aux épreuves orales.

Doctorat. Les sujets de composition imposés au candidat, M. Soumaz, ont été: 1^o Traduction et exégèse de 1 Pierre III 8-10. 2^o La rédemption d'après l'apôtre Paul. 3^o L'attente messianique dans le peuple d'Israël. La première composition a été appréciée par le chiffre 6, la seconde, par le chiffre 7, et la troisième par le chiffre 8. L'interrogation orale, qui a eu lieu le jeudi 21 juillet, de 3 h 1/4 à 5 1/4, et à laquelle ont pris part les quatre professeurs examinateurs, a suscité un ensemble de réponses qui ont valu au candidat la note 7 1/2.

Il est pris note ici que M. Soren a subi d'une façon passable l'examen spécial de langue grecque qui lui avait été spécialement imposé; que M. M. Werner Chevallaz, William Joynt et Bivald Subilia ont passé l'examen de langue hébraïque avec les notes respectives de 8, 7 et 9.

Conseil de faculté du 25 septembre 1910

Sont présents: M. M. Vuilleumier, Dandiran, Varbellet Emery.

Il est fait lecture du rapport annuel de la faculté au synode, rédigé comme d'habitude par le Doyen. Il est adopté après une légère modification. Une lettre de l'Association de l'École théologique évangélique de Genève nous invite à nous faire représenter le 6 octobre prochain à sa séance de rentrée, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa fondation.

Nous décidons d'accepter l'invitation, tout en faisant remarquer à nos invitants que nous ne pourrions pas leur rendre la pareille, attendu que, notre faculté, en tant que membre d'une Université, n'a pas de cérémonie spéciale de rentrée.

Un seul candidat, M. Emmanuel Bassin, s'est inscrit pour les examens de licence. Ceux-ci sont fixés, les écrits, aux 17, 18 et 19 octobre, les oraux, aux 20, 21, 22, 24 et 25.

Ces derniers auront lieu le matin, de 8 à 10h. et les cours seront donnés le reste de la matinée. Ils recommenceront le jeudi 20 à 10h. du matin, et M. Vuilleumier, en sa qualité de nouveau Doyen, présidera le culte de rentrée.

le Doyen: Louis Emery

Décanat J. Henri Vuilleumier
du 17 octobre 1910 au

Séance d'examen d'octobre 1910

Un seul candidat s'est présenté pour la licence, M. Basset. Les sujets qui lui ont été donnés pour les examens écrits ont été les suivants: Quel est, selon vous, le but de la vie et par quels arguments le justifiez-vous? - La théologie de Ritschl - 1 Jean IV 1-16. Après avoir fait la composition de théologie systématique, le candidat a renoncé à continuer les examens lorsqu'il eut pris connaissance de la seconde question qui lui était proposée.

Les experts étaient M. M. Mayor pasteur à Cully et Curchod ministre à Moiry.

Le vice-Doyen
Louis Emery.

L'ouverture des cours du semestre d'hiver 1910-1911

a eu lieu le jeudi 20 octobre à 10 heures du matin dans l'auditoire n° 2. Étaient présents: MM. Dandrian, Emery, Narbel, Fornerod, Chamarel et tous les étudiants de la faculté, ainsi que M. Moamboury. En l'absence de M. le Doyen Vuilleumier ^{malade,} et vu le surcroît d'occupation du vice-Doyen, c'est M. Narbel qui a bien voulu se charger de cette ouverture. Il a spécialement développé Rom. XIV 7: nul de nous ne vit pour lui-même. Les cours ont commencé le lendemain, sauf pour M. Vuilleumier, retenu à la maison par la maladie.

Le vice-Doyen
Louis Emery

Le 25 novembre 1910, le Doyen a transmis au Recteur
un avis favorable à la demande de 4 étudiants sollicitant
le renouvellement de la dispense du paiement de la finance
d'études pour le présent semestre.

Catalogue des étudiants au semestre d'hiver 1910-1911 :

- IV^e année d'études : M. Deleant, Ferd., Gren, Phil., Tripod, Alb.
- III^e année : M. Dubuis, Alb.; Grandchamp, Paul.
- II^e année : M. Chevallaz, Vernez, Graz, Jean, Joyet, William,
Jorey, Victor, Subilia, Ed.; Subilia, Orvald.
- I^e année : M. Mayot, Maurice.

À ce dernier, seule venue nouvelle, il faut ajouter, comme
s'étant inscrit pour des cours divers : d' Nelle, Max, de Bâle.

En tout : 13 étudiants. — Le prêtre pour 1910/11 est M. Gren.

Le Doyen a eu à correspondre, au commencement de Décembre,
avec un M. Ch. Bargisulley, de Marseille. Il est résulté de cette
correspondance que le dit B., qui se veut appliqué à la mission d'évan-
gélisme et, sans tout autre renseignement relatif aux conditions
d'admission, sollicitait la collation d'un ^{s'il s'est trompé d'adresse ; c'est à} baccalauréat,
la Faculté libre qu'il en voulait. En conséquence, sa demande
a été transmise à la Commission des Études de l'Egl. Libre.

— Le 8/12. 1910 le Doyen, au nom de la Faculté, a demandé
à la direction de la Bibliothèque Cant. et Universitaire l'acquisition
de la 3^e édition de la Realencyclopädie für prot. Theol. u. Kirche
de Leuzog-Flauck, 22 vol. 1896-1909, pour environ 220 francs,
en exprimant le désir que cette œuvre soit placée, à l'usage
des étudiants, dans la salle de lecture. — Cette demande a été
favorablement accueillie par lettre datée du 19/12.

— A l'occasion de la mort subite de M. Jamy Barnet,
prof. d'anc. Test. à la Faculté libre, survenue à St Blaise le 31/12. 1910,
le Doyen a écrit à M. le président de la dite Faculté pour lui
exprimer nos sentiments de fraternelle condoléance. En date du 19/1. 1911,

M. Phil. Bridel en a remis à notre Faculté.

— En leurs vœux (de déc. 1910 à février 1911) ont été dressés, à la demande du Bureau de l'Université, 1° le programme des cours du semestre d'été 1911; 2° celui des concours pour 1911; 3° le tableau des leçons du semestre d'été prochain.

— Dans le courant de janvier 1911 ont eu lieu les examens de concours académiques. A la séance publique du 8/2, à l'Aula, ont été lus les rapports des commissions respectives et proclamés les noms des lauréats. Quatre étudiants en théologie ont remporté des prix, savoir: M. M.

Oswald Subilia (Etude exégétique et critique du livre de Jona) fr. 80.

Edouard Subilia (Phébie de l'hist. de St. Augustin d'après le de civitate Dei) fr. 90;

Albert Tripodé (Etude analytique et critique de l'Essai sur l'indifférence de Lamennais) fr. 100.

Victe Serex (Rousseau et l'éducation religieuse: exposé et critique de ses idées) fr. 100.

— M. le prof. Emary, sérieusement atteint dans sa santé, a dû interrompre son cours de Dogmatique, dès la fin de janvier. Muni d'un congé, il est parti pour une cure de repos à Alger. La santé ayant subi un grave échec au moment où il s'apprêtait au retour, il a dû demander une prolongation de congé, qui lui a été accordée jusqu'à la fin de mai. Dans l'espoir qu'il lui sera donné de pouvoir reprendre ses leçons au cours du prochain semestre, il n'est pas pris de mesures pour suppléer à son enseignement.

— Examen de printemps 1911. Aucun candidat ne se présente pour le propédeutique; un seul s'inscrit pour la Licence: M. Emmanuel Bassot, qui s'était retiré au début de la session d'octobre. Les examens ont eu lieu du jeudi 16 au vendredi 24 mars. Experts désignés par le Département: M. M. Em^e Curchod et Méau, anciens pasteurs.

Sujets de, épreuves écrites: 1° Traduction et explication du 1^{er} Tom. III;
 2° la doctrine de la chute dans les deux confessions, luthérienne et
 réformée; 3° la notion de la foi chez l'apôtre Paul. Les épreuves
 ont été appréciées par la moyenne de 7. — Pour les examens oraux
 le candidat a obtenu le chiffre 8. (M. Narbil et Daudisau
 ont bien voulu se charger de diriger, l'un l'examen de Théologie
 biblique de Nouv. Test., l'autre ceux de Dogmatique & de morale).
 — En conséquence, dans sa séance du 24/3, la Commission uni-
 versitaire a conféré à M. Basit le grad. de licencié en théol.

Le lundi 20/3 a eu
 lieu un examen de langue
 hébraïque. Il a été subi
 par M. M. Gray & Ed. Subita,
 qui ont obtenu, le 1^{er} la note
 9, le 2^e 8.

Franchise de port p^r affaires officielles de l'Université.

Ensuite de la nouvelle loi fédérale sur les postes, et de l'ordonnance
 d'exécution édictée par le Département fédéral, cette franchise a
 été considérablement réduite, mais l'application des nouvelles dis-
 positions, à partir du 1^{er} janvier, s'est faite d'une manière très
 inconséquente. De là une sorte d'anarchie et de nombreuses
 réclamations, spécialement en ce qui concerne la correspondance
 universitaire. Il en est résulté que l'Administration fédérale des
 postes, s'est vue dans le cas de prendre, en ce qui concerne la
 franchise de port, de nouvelles dispositions. Celles qui intéressent l'Uni-
 versité ont été portées par le départ. de l'Instruct. ^{le 20/3. 11} publiées la
 connaissance du Recteur et par lui aux Doyens des Facultés. En
 voici le résumé, qu'il a paru utile de consigner au procès-verbal.
Jouissent de la franchise de port, pour les correspondances, qu'ils
expédient en affaire officielle (à l'exception de celles expédiées à
des particuliers dans leur intérêt ou classif): le Recteur de l'Univ^{ité},
 les Doyens des Facultés, les Directeurs des Ecoles spéciales (pharmaciens,
 ingénieurs), de clinique, laboratoires, etc. Ils doivent indiquer
 sur l'adresse leur titre et désigner l'affaire comme officielle.
 — Il ressort de là que les professeurs, sauf le Doyen, n'ont plus
droit à la franchise, et que le Doyen lui-même n'en jouit que
 dans une mesure restreinte.

Semestre d'été 1911.

Le Culte d'ouverture a eu lieu le mardi 18 avril à 8 heures, à l'auditoire II, en présence de M. Dandivan, Verbel et Chamorel, et des étudiants. — M. Emery (ré-
cemment rentré d'Alger) et Fornesod avaient fait excuser
leur absence. Le Doyen a parlé sur Matth. 16/13-18 (qui
ditent les hommes, qui est le Fils de l'Homme? — Et vous, qui dites-vous,
qui je suis?). —

Les cours commencent le jour même, à l'exception de
celui de M. Emery, en congé jusqu'à fin mai, et de ceux de
M. Chamorel, qui prend trois semaines de repos.

Liste des étudiants au présent semestre d'été:

(M. B. le nom de M.
Leroy a été omis par
erreur dans le Catalogue
imprimé).

Les étudiants indigènes, au nombre de 12, sont les mêmes que
ceux du semestre d'hiver. — Étudiants du dehors: Brakebusch,
Gschard, de Brunswick; Kobel, Werner, Bernois; Kreuz, Kuno, hano-
vrien. — En outre, la cours d'exégèse sur le Nouveau, a été suivi
par une dizaine d'étudiants de la Faculté Libre de Lausanne (la
chaire d'Anc. Test. était vacante dans cette Faculté par suite du décès
de M. Bairelet; le nouveau professeur, M. Ch. Meunier, ne pouvant
entrer en fonction, qu'en automne, et M. Lucien Gantier, qui était
venu subsidier pendant la fin du semestre d'hiver précédent, ne pou-
vant continuer à venir de Genève). — A la demande de la Commis-
sion des études de l'Église libre, le professeur d'Anc. Test. de notre Faculté
est allé, le 6 juillet, diriger l'examen semestriel d'Anc. Test. à la
Faculté Libre du Chemin de Cédre. — Tempora mutantur!

Le Doyen a transmis au Recteur, en temps et lieu, l'avis
de la Faculté touchant quelques demandes de dispense de la fin des
d'études; le programme des cours pour le prochain semestre d'hiver;
le projet de tableau des examens de juillet, avec des propositions pour
les experts à nommer par le Département.

En fait de relations avec d'autres Facultés académiques, le Doyen ayant été informé qu'un jubilé semi-séculaire devait se célébrer à Vienna en Autriche, pour commémorer deux dates importantes pour le protestantisme austro-hongrois et la Faculté évangélique de Vienna, il a en voyé ⁺ une adresse ⁺ la 9 mai de sympathie au Dr. G. doercke, Doyen de la dite Faculté. — Elle a été accueillie avec reconnaissance, ainsi qu'il résulte d'une lettre du dit Doyen et du Comptendu imprimé de Schmidt qui ont eu lieu à Vienna dans le courant de mai.

Le ^{soir du} 16 juin a eu lieu, à la cure de Sully, chez M^r le pasteur Fornesod, chargé de cours, une réunion de étudiants avec quelques membres de la Faculté. Sujet d'entretien: la notion protest. de l'Eglise.

M^r Albert Tripod a été honoré d'un 1^{er} prix par la Commission du Colloque romand pour un travail de concours sur la question: « Jésus appartient-il à l'Evangile? » (à propos de l'ouvrage de Haenack sur l'Essence du christianisme).

Conseil de Faculté du 14 juillet (jour où débute les vacances) à 8 1/2 h. du matin. Sur la proposition de M^r Emry, il est décidé d'acquiescer pour la Biblioth. de Faculté: Le Nouv. Test. de Lichtenhan; les deux collections de Grundriss; l'Encyclopédie de sciences religieuses de Lichtenberge (de la contr.); et les ouvrages de Renan sur les Origines du X^{em} x l'hist. d'Israël.

Examens de juillet 1911.

Pas de candidat pour la licence. Les examens dits propédeutiques ont lieu du vendredi 14 au vendredi 21. Experts: M^r Bergier, pasteur à Morges, et Buttiaz, ministre à Lausanne. — Sujets des travaux écrits: 1^o Version d'A.T. Psaume 115/1-8; 2^o Ecclésiaste du N.T. Luc 7/18-35; 3^o L'humanisme et son influence sur la Réformation, plus ~~et~~ un 1/2 douzaine de questions relatives aux diverses périodes de l'histoire du christianisme. — Les cinq candidats sont admis aux épreuves orales. — Voici la note moyenne

attribués par le jury aux candidats:

N. n.	Écrit	Oval.
Chevabaz	7	7
Joyet	7	6.
Seret	7.	6 1/2
Subilia, Edouard	8.	8.
Subilia, Oswald	9	7.

En conséquence, les cinq candidats sont admis.

— Le Rapport de la Faculté au Synode, rédigé par le Doyen, a été mis en circulation le 11 sept. et jours suivants, pour être transmis à la Commission Synodale en vue de sa séance du 15 du dit mois.

Liste des ecclésiastiques qui ont fonctionné de, oct. 1908.

(p^o faire suite à la liste de p. 215).

1922. Mars: M. Nuyand M. Bermyet.	1908 octobre: M. H. Secretan + G. Felichet	1916. Mars. M. Lehallier, et R. Curchet.
" Juillet: M. Paul Chapuis M. L. Payot.	1909 mars: M. Méan + Buticay	" juillet: M. Lef. et Trabaud.
" Octobre: M. Mann, Borle M. Sm. Marion	" juillet: " Perricay + Renaud	" Octobre M. Renaud + R. Boman
	" octobre: " Leroy + Trabaud.	1917 Mars M. Strohmann - G. Secretan
	1910 juillet: " Mayor (D. Lully) + Genton (D. Lully)	" juillet M. Trabaud + P. Simon
	" octobre: " Mayor (D. Lully) + Curchet (Mozg)	" Octobre M. Golay, Boman R.
	1911 mars: " Curchet + Méan.	1918 Mars M. Bergues + Strohmann
	" juillet: " Bergues (Mozg) et Buticay.	" juillet M. Thulin, Logoy
	" octobre: " Georges Meylan et James Boidet.	" Octobre M. Jommay, Bergues
	1912. mars: Méan et Neyroud.	1919 Mars M. L. L. L. L. L.
	" juillet: H. Secretan + Renaud.	" juillet M. Rossi + L. L.
	1913 juillet: Bergues Trabaud	" Octobre M. L. L. L. L.
	" octobre: Augsthauser, Golay	1920. Mars M. Nuyand, Curchet.
	1914 mars: Boidet, Leroy	" juillet: M. Golay, Trabaud. (Chapuis)
	" juillet: M. Vuilleumier, Genton (Lansau)	" M. Bergues, et
	1915 avril: Bergues et Logoy	1921. Mars. M. Vincent + Buticay
	" juillet: Genton, Leroy.	" juillet: M. M. Bergues, R. Boman
	" octobre: Mayor Bergues (Lully) (Lully)	octobre: M. H. Secretan, Felichet (Lully en marge)

Le 21 sept. a été transmis au Bureau de l'Université
le Tableau des examens d'Octobre; 3 candidats étant en perspec-
tive p^r la licence, et 1 pour la propédeutique. Le doyen y
a joint des propositions, à soumettre au Département, pour
les reports à son choix (Mk. Georges Meylan & Jean Liorde, à Sen-
saun, Pelichet à Morges, et Renaud à Echallens).

Semestre d'hiver 1911/12.

Conseil de Faculté du lundi 16 octobre 1911.

à 8 1/2 h., à la salle des prof^s.

Les quatre membres de la Faculté sont présents.

L'ouverture des Cours est fixée au vendredi 27 oct.
à 9 heures (au lendemain des fêtes du Centenaire Viret).

Répondant à l'invitation de la Faculté de théol. évang.
de Genève (ci-devant de l'Oratoire) à nous faire représenter
à sa séance de rentrée, le vendredi 20 oct^{bre}, notre Faculté
y délègue le vice-doyen, M. Emery.

La Faculté a été invitée, en date du 5 sept., par
la Commission Synodale à se faire représenter officielle-
ment aux fêtes du 4^{ème} centenaire de réformatus P. Viret.

— Elle nomme comme ses délégués, le Doyen Brucherini
et M. Nabel.

A l'occasion de ces solennités, le Doyen expose qu'il y au-
rait lieu, pour la Faculté, de faire usage du droit que la
Loi confère à l'Université de nommer des Docteurs honoris
causa. Le Conseil, entrant dans ces vues, a décidé de pro-
poser à la Commission universitaire de décerner le diplôme
de D^r en théol. h. c. à M. M. Jaque, past., ancien pasteur,
le Doyen d'âge de Biographe de Viret et auteur de nombreux
travaux historiques relatifs aux Eglises du Pays de Vaud, —

à M. Georges Fulligant, lic. théol. et lic. sc. sciences, doyen de la Faculté de Théol. de l'Université de Genève, auteur de divers ouvrages concernant l'Anc. et le Nouv. Test., orateur sacré et conférences-apologète; — à M. Edouard Béchler, lic. en théol., pasteur à Thierachern et privat. docent de théol. à l'Université de Borne, qui s'est occupé de l'histoire de la réformation dans sa suite romande dans ses monographies sur Jean Calombe et sur Calvin et Carolin, et poursuit ses investigations historiques dans le domaine.

Examens d'Octobre 1911.

Ils ont lieu du lundi 16 au lundi 23. — Deux candidats, M. Fern. Delouest et Alb. Tripod se présentent pour la licence, un candidat, M. Gray, Jean, pour le propédeutique.

Experts désignés par le Départ.: M. Georges Meylan, pasteur de St. Paul à Landornay, et Jean Sordet, ancien past., à Landornay.

Sujets de travaux écrits:

a) pour le propédeutique: 1° Version de Ps. 25, v. 12 à 22; 2° Luc 18/18-34, traduction et exégèse; 3° Esquisse le mouvement de l'histoire de la littérature chrétienne dans les trois premiers siècles (à partir de Paul, apostolique), plus 12 questions de détail.

b) pour la licence: 1° Caractère spécifique de jugements religieux, comparé aux jugements scientifiques; 2° Le principe formel du catholicisme (degré de symbolique); 3° Exégèse d'Éph. 4/1-16.

Les candidats ont été admis, avec les moyennes suivantes:

		Écrit	Oral
Licence	M. Delouest	8	7 1/2
	A. Tripod.	6	6 1/2
Propéd.	M. Gray	8	7 1/3

(Nombre des séances pour les experts: 8).

Pro memoria.

Dans la séance de mardi 24 oct. après midi, sur la proposition de la Commission Synodale, reprise et un peu modifiée par la Commission de gestion, le Synode s'est déclaré en majorité favorable au transfert du cours de langue hébraïque du Gymnase à la 1^{re} année de la Faculté de Théologie!

A l'occasion du 4^{me} centenaire de la naissance de Pierre Viret, premier professeur de Théologie à Lausanne (1537 à 1546), sur la proposition conforme de la Faculté, l'Université de Lausanne, par la bouche de son Recteur, M^r. Edm. Rothier, a proclamé docteur, en théol. honoris causa :

M^r. Jacques Cart, en reconnaissance de ses nombreux et solides travaux relatifs à l'histoire de, églises, évangéliques du Pays de Vaud;

M^r. Edouard Baehler, en témoignage de haute estime pour ses savantes études sur l'histoire religieuse de la Suisse romande;

M^r. Georges Faltiquet, en raison des services distingués qu'il a rendus, par la plume et par la parole, à la théologie évangélique moderne dans nos pays de langue française."

Cette proclamation s'est faite dans la séance solennelle de mercredi 25 oct., à 8h., au temple de St. François.

La Faculté a pris une part active à ce jubilé dans la personne de trois de ses membres: M^r. le prof. Emergy, en sa qualité de président de la Commission Synodale, par un discours à la séance commémorative de St. François; M^r. le pasteur Chadant, chargé de cours, qui a pris la parole le lendemain au temple d'Orbe; le doyen, M^r. Vuilleminot, auteur d'un petit volume ("Notre Pierre Viret") publié sous les auspices de l'Eglise nationale, et président du Comité de rédaction de l'ouvrage; Viret d'après lui-même, paru sous les auspices de la Société vaudoise de théologie.

Ouverture des cours du semestre d'hiver.

Elle a eu lieu vendredi 27 oct., à 9 heures, du matin.
M^r le pasteur Colomby, chargé de cours, a bien voulu faire
la culte d'ouverture en remplacement du Doyen indisposé.
Il a pris pour texte 1 Cor. 3/24: Tout est à vous!

Liste des Etudiants au semestre d'hiver 1911/12.

Aux étudiants déjà immatriculés, savoir:

de IV^e année: Dubuis, Alb., et Grandchamp, Paul;

de III^e année: Chevaley, Wm.; Graz, Jan.; Joyet, Wilh.; Jorex,
Victor; Subilia, Ed^d + Subilia, Oswald;

de II^e année: Mayor, Maurice;

sont venus se joindre ~~les~~ comme étudiants de I^{re} année:

M^r. Petermann, Alf.; Redard, Marcel; Wanner, Théodor;
plus ~~deux~~ ^{un} étudiants de Dhor: Schweingener, Roland, Sotouris,
Pé et un auditeur: Rivier, Charles.

En tout: 14. — le prêtre pour la présente année est M^r Jorex.

— le Doyen a fait en temps et lieu le nécessaire pour
fournir au Bureau de l'Université le programme des cours
pour le semestre d'été 1912 et celui des concrets 1911/12, ainsi
que la présis concernant les différences de finance d'études.

Séance du Conseil de Faculté

le mercredi 13 décembre à 3h. chez le Doyen.

M^r. Emery et Daudivan ont fait excuses leur absence,
le 1^{er} pour étant en séance de la Commission Synodale, le 2^d
pour cause d'indisposition. (M^r Emery avait donné au Doyen
son avis au sujet du principal objet à l'ordre du jour).

Le Doyen commence, après lecture des procès-verbaux, par
donner connaissance des lettres de remerciement de nos trois
docteurs honoris causa: M^r. Jaz. Cart, Ed^d Baehler et Geo.
Fuliquet. Le second annonce qu'il se propose de dédier
à notre Faculté la biographie du vénérable Nicolas Lutkin,
qui doit paraître en 1912.

A l'ordre du jour sont deux lettres, du Recteur, demandant
notre avis, à l'adresse de la Commission Universitaire:

1^o au sujet d'une demande du Consul ottoman de Genève,
concernant les étudiants Ottomans de l'Université qui désireraient
être exemptés de la langue latine « par suite de leur connaissance
de la langue arabe », et être mis de la sorte sur le même pied
que les étudiants persans; — la copie de cette pièce est accom-
pagnée de celle de l'exposé de la question par le Recteur
au Département de l'Inst. publ. et de Culte, lequel demande que les
Facultés intéressées, soient entendues. — Le Conseil estime que
n'étant ^{pas} (du nombre des facultés intéressées, il n'a ^{pas} à
s'occuper de la question. Toutefois il inclinerait à l'opinion
suggérée en Commission Universitaire par le Doyen de la Fac.
de médecine: de créer une alternative entre le latin et l'arabe
pour les candidats ottomans à l'immatriculation, étant donné
que tous les ^{sujets} Ottomans ne sont pas musulmans et ne connais-
sent pas nécessairement l'arabe.

2^o au sujet d'un officin du Département concernant la valeur
à attribuer au baccalauriat ès-sciences (délivré par le
Gymnase scientifique) comme titre donnant droit à l'im-
matriculation, et les conditions à remplir par les porteurs
dudit diplôme pour pouvoir se présenter aux examens de
Licence et de Doctorat dans les différentes Facultés. — Sur le
1^{er} point, le Conseil estime qu'il est conforme à l'esprit
de l'article du Règlement général de l'Univ. relatif à l'im-
matriculation que le baccalauriat ès-sciences ^{confère} le droit
d'être immatriculé, étant donné que, chez nous, on est
immatriculé à l'Université, et non pas dans telle ou telle Faculté.
— Sur l'autre point, il y a lieu de faire remarquer que
pour pouvoir se présenter aux examens de Licence en théol.
le bachelier ès-sciences doit prouver qu'il a acquis « de con- »

(C. à D. équivalents, à celle du baccal^é - lettres)
naissance, convenable, non seulement en latin et en grec
(comme p^r la Fac. de Lettres, sections de langues anciennes),
mais en outre en hébreu, et qu'il est tenu, pour subir
l'examen propédeutique, d'avoir suivi les cours de littérature
française et d'histoire et de philosophie à la Fac. de Lettres.
Le Doyen écrira dans ce sens à la Commission université.

Concours.

Le mercredi 7 février 1912 a eu lieu, à la salle du Sénat,
la proclamation du résultat des concours académiques 1911.
En théologie ont obtenu des prix : M. M.

Edmond Subilia un prix de fr. 90 pour son travail sur les
Discours de Jésus dans l'Évangile de S. Jean ;

Oswald Subilia, un prix de fr. 90 pareillement, pour une
Étude comparée d'Actes, 15 et de Gal. 2.

Les jurys étaient composés, pour le 1^{er}, de M. M. Nardel, Emery
et H. Sévastian ; p^r le 2^e, de M. M. Nardel, Fournod et Butticay.

Conseil de Faculté.

Samedi, 24 février 1912, à 2 1/2 h. chez le Doyen

Présents, outre le Doyen, M. M. Emery & Nardel. - À l'ordre du jour
est la fixation de la date & du programme des Examens de Licence de
M. Phil. Grin.

Les examens écrits auront lieu les 14, 15 et 16 mars, à 8 h. (Appré-
ciation le samedi 16 après midi.) - Les sujets seront tirés successivement
de l'hist. de la théol. mod., de la systém., de l'exégèse de N.T.

Les épreuves orales, du lundi 18 au jeudi 21, après midi à 2 1/2 h.
(afin que les cours puissent continuer encore cette semaine - là).

Experts à proposer au Département : M. M. Méan, Neyron, Butticay
et J. Liardot.

Dans l'après-midi de Jeudi 7 mars 1912, la Faculté a eu la douleur de perdre son cher et vénéré Doyen d'âge, M. le prof. Eug. Dandivan, qui s'est endormi paisiblement dans son fauteuil, à l'âge de 86 ans et $\frac{1}{2}$, dans la 43^e année de son professorat. — Les obèques ont eu lieu dimanche 10 mars à 2 $\frac{1}{4}$ h. au temple de St. François. Ont pris la parole: M. le pasteur Chamoud, chargé de cours, qui a rattaché son attention à ce mot de psalmiste: à toi, mon Dieu, mon cœur monte! — le recteur Dom. Rossier, qui a retracé la vie et le caractère du défunt; — le prof. Emery, vicaire Doyen, qui a parlé du professeur et du théologien. — Au cimetière de Montoie, M. le prof. Robat, de Genève, a prononcé quelques paroles de sympathie au nom de l'Université et de la Fac. de théol. de cette ville. M. le pasteur Fornesod a terminé par la prière et la bénédiction. — Étaient présents, outre M. le chef du Département de l'égypte, la plupart des membres de la Commission universitaire, ~~et~~ le corps ^{et les étudiants} enseignant ^{et professeurs} de la Faculté, un bon nombre d'étudiants de divers ^{et} sociétés académiques et de pasteurs du Canton. S'étaient fait représenter, outre l'Université de Genève, la Faculté évangélique de cette ville (dite de l'Oratoire, par le président de son Comité-directeur, M. Alex. Claparède) ~~et~~ la Faculté de l'Église libre du C. de Vaud (par M. Ch. Torret, Secrétaire et Mérier) et la Société vaudoise de théologie (par son président, M. le pasteur Armand de Mestral), ainsi que la Commission synodale et la Commission de consécration de l'Égl. nationale.

Conseil de Faculté.

Judi, 14 mars 1912, à 8 $\frac{1}{2}$ h. à la salle
des professeurs de l'Université.

Présents les 3 prof. en titre, M. Emery, Narbil et le Doyen. Celui-ci commença par donner connaissance des lettres de condo-

N.B.

Le lundi 25 mars, la Société de théol. a consacré une séance spéciale à la commémoration de M. Dandivan, son président honoraire. M. Chavan et Fornesod ont présenté des travaux, l'un sur l'honorable professeur, l'autre sur le théologien. Ces mémoires ont été publiés avec l'art. nécrologique que M. le prof. Millicon avait fait passer dans la Gazette de Lausanne. On y a joint un portrait inédit du défunt.

l'école qu'il a reçus de 5 autres Facultés de théologie de la Suisse romande: de deux de Genève (M. Fulliguet, doyen de la Fac. universitaire, et Durand-Falot, secrét. de la Fac. d'évangélisme), de deux de Neuchâtel (M. S. Dumont, doyen de la Fac. universitaire, et Combès fils, président de celle de l'Égl. indépendante), de la Fac. libre de Lausanne (M. Th. Bridel, vice-président), — ainsi que de deux de nos docteurs honoraires, (M. Du Bois, past. et prof. à Neuchâtel, et Jacques Cart, de Paris, ancien condisciple du défunt à Genève).

A l'ordre du jour est la lettre du Recteur par laquelle il demande à la Faculté son avis touchant la reprise de la chaire, devenue vacante, de théologie historique.

Après délibération, la Faculté unanimement décide de répondre: 1° qu'elle aurait désiré présenter en premier lieu M. le pasteur Fornesod, de Tully, chargé du cours d'histoire de religion, si, après avoir présenté ses intentions, elle n'avait acquis la certitude qu'il n'accepterait pas un appel; — 2° qu'elle propose de confier l'enseignement à reprendre à M. le pasteur Aimé Chavan, de Grandson, qui donne depuis 1901 un cours libre d'histoire du christianisme et, depuis la mort de M. Chapuis en 1904, est chargé du cours d'histoire de la théologie moderne; qui, en outre, a fait diverses publications se rapportant aux disciplines historiques; — 3° qu'elle estime que, en cas de nomination de M. Chavan à la chaire laissée vacante par M. Dandirau, il n'y a pas lieu de nommer un nouveau chargé de cours pour l'histoire de la théologie moderne, attendu que ce cours (créé jadis à la discharge de M. Dandirau) pourra rentrer dans le cycle des cours à donner par le futur professeur de théologie historique.

Le doyen est chargé d'écrire en ce sens à M. le recteur pour la prochaine séance de la Commission universitaire. (N.B.)

Conformément à la loi, le Département a requis, en même temps que l'avis de l'Université, celui de la Commission Syndicale).

Le Doyen profite de la présence de ses collègues pour leur communiquer diverses demandes qu'il a reçues de France, à l'effet de leur fournir des candidats à des postes de suffragant (dus en trois, diocèse de la Drome; St. Christol près du Cheylard, et Versoix, diocèse de l'Arèche). En fait de candidats il n'y a de disponibles, ^{depuis Pâques} que M. Fird. Deleant, actuellement à Vallon, Ardèche, et Alb. Tripod, actuellement à Bithul près Biellefeld, mais il n'est pas certain que les meilleurs soient disposés à se charger de semblables fonctions. Leurs noms, cependant, seront indiqués à qui de droit.

Sauf avis contraire, les cours de Semestre d'été commenceront le lundi 15 avril.

Examens de la session de printemps 1912.

Un seul candidat, M. Phil. Grin, se présente aux épreuves pour la licence. — Les examens commencent le jeudi 14 mars.

Experts nommés par le Département: M. Meau et Nuyron, anciens pasteurs.

Sujets de travaux écrits: 1°. La théologie de St. Augustin (Or la mort de M. Dauderan, il a été décidé de déroger à la décision prise le 24/2, de donner un sujet de histoire de la théol. moderne); — 2°. Critique de l'eudémonisme; — 3°. Exégèse de I Cor. 3/1-15.

Les examens oraux auront lieu du lundi 18 au jeudi 21 et

— les travaux écrits ont été appréciés comme suit:

Exég. N. T. 8 1/2; Théol.-hist. 7 1/2; morale 8. Moyenne 8.

La moyenne pour les examens oraux a été de 8.

En conséquence M. Ph. Grin a obtenu le grad. de licence.

Semestre d'été 1912.

L'ouverture des cours a eu lieu le lundi 15 avril à 8 heures.

Présents: la plupart des étudiants, ainsi que Mlle. les professeurs et chargés de cours, sauf M^r. Emery, ^{encore absent} ~~absent~~ du pays.

Le doyen a médité Marc 9/24 (Je crois, Seigneur, Dieu, au secours de mon incrédulité!) et, dans sa prière, a imploré la bénédiction de Dieu sur notre nouveau collègue, M^r. le professeur Chavan. Celui-ci a prononcé à son tour une courte allocution.

Le personnel étudiant est, quant aux indigènes, le même que pendant le semestre d'hiver, soit de 12 en tout. — En fait d'étudiants venus du dehors; Rod. Linder, de Bâle; J^r. Koll, de Bâle; L^r. Rauch, de Nuremberg; Herm. Stempel, de Radobout (Saxe).

Le mardi 23 avril, M. Maurice Mayor a régularisé sa position en subissant l'examen de langue hébraïque devant M^r. Marbet et Vuilleumier, qui lui ont assigné la chiffre 6.

Séance du Conseil de Faculté.

lundi 6 mai, à 2 1/2 h., chez le doyen.

M^r. Emery, empêché pour affaire d'office (en qualité de président de la Commis. Synodale) fait excuser son absence.

Le doyen souhaite la bienvenue à M^r. Chavan qui prend pour la 1^{re} fois séance au Conseil de Faculté. M^r. Chavan répond en remerciant le Conseil de la confiance qu'il lui a témoignée et de la bienveillance avec laquelle il a été accueilli.

Le doyen rappelle que le Bureau de l'Université désire que les renseignements nécessaires pour établir le programme des cours du prochain semestre d'hiver soient transmis au plus tôt à qui de droit.

La librairie Fock, de Leipzig, désire savoir si la bibliothèque de M^r. Dandrea sera mise en vente. Sa lettre sera transmise pour avis et réponse à M^r. Fornerod, qui s'occupe de livres laissés par notre défunt collègue.

Par lettre du 3 et M. le Recteur ^{requiert} demande l'avis de la Faculté au sujet de la demande de dispense du paiement de la finance d'étude présentée par quatre de nos étudiants, - le Conseil décide d'appuyer ces demandes.

Le Recteur a transmis de la part du Département, pour avis, une demande de M. Perrinay, Dr. théol., pasteur à St Croix, tendant à être autorisé à faire dans notre Faculté, sous le titre de privat-docent, un cours d'une heure par semaine sur des sujets relatifs à la théologie biblique du Nouv. Test. - Cette demande a l'approbation de M. le prof. Emery à qui M. Perrinay avait fait part de son projet d'adresser la dite demande au départ. - le Conseil, tout en reconnaissant la qualification de l'impétrant pour un enseignement de ce genre, aurait besoin, pour se prononcer en pleine connaissance de cause, de quelques renseignements complémentaires. Il aimerait savoir, en particulier, si l'entente intervenue ou à intervenir entre M. Perrinay et M. Emery quant aux matières traitées par celui-là dans le cours qu'il désire donner, impliquerait pour les étudiants l'obligation de suivre ledit cours en vue de l'examen sur la théol. bibl. du N. T. - Vu l'absence de M. Emery, la décision à prendre est renvoyée à une prochaine séance, où le Conseil sera au complet.

La même résolution de renvoi est prise à l'endroit d'une proposition de la Commission Synodale, demandant, s'il n'y avait pas lieu de charger M. Justave Secretan d'un cours public, sur les Missions. - Le Conseil ne se trouve pas suffisamment éclairé sur les conditions dans lesquelles la Comm. Synodale entend que ce cours soit donné.

La séance est levée à 3 1/2 h.

Séance du Conseil de Faculté.

Vendredi 17 Mai, à 11 heures, à l'Auditorium.

Présents les quatre professeurs en titre.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Doyen communique une lettre du Recteur demandant l'avis de la Faculté au sujet de la demande de dispense de la fin de l'étude présentée hâtivement par deux étudiants qui en jouissaient déjà précédemment. — Le préavis est favorable.

Les étudiants, par l'organe de leur prêteurs (M. Scex), ont présenté la proposition autographe d'une cours de Faculté qui aurait lieu le mardi et mercredi de la semaine après pentecôte (28 et

+ N.B. La course (rendez-vous 29 mai) au lac Tannay et au Grammont à cause du temps) fut faite à Tolon le mercredi 12/6. Y ont assisté MM. Chaban, Emery + Fornerod

le 29 mai) au lac Tannay et au Grammont. — Ils expriment aussi le désir qu'il soit fait une photographie de prof. et étud. de la Faculté. Le Conseil n'a pas d'objection à faire à ce projet, dont les citations et renvois au moment où le personnel de la Faculté sera au complet (actuellement un étudiant est absent pour service militaire).

Le Doyen fait connaître la part qui revient à chaque professeur et chargé de cours aux frais de la couronne envoyée de la part de la Faculté à la famille de feu M. Daudiran.

Il rappelle à ses collègues la circulaire du Recteur priant tous les membres du corps enseignant universitaire de lui faire parvenir le plus tôt possible la liste de leurs travaux, livres, articles, etc., en vue de créer l'Index bibliographique qui doit figurer à l'Exposition nationale de Borne, de 1914.

Il leur rappelle pareillement la circulaire les invitant à faire savoir au Recteur s'ils ont l'intention de participer personnellement à la dite Exposition nationale de 1914, — et leur distribue un questionnaire élaboré ^{à cet effet} par une délégation de la Commission universitaire, avec prière de les retourner, rempli, si possible avant le 25 de.

Le Conseil reprend ensuite la discussion sur la demande de M^{le} pasteur Perriraz tendant à être admis à faire, à titre de privat-docent, un cours d'1 heure par semaine sur des matières relatives à la théologie de Nouv. Test. — Ensuite des éclaircissements fournis par M^r Emery, il est décidé d'accompagner cette demande d'un préavis favorable, — étant bien entendu que le cours en question ~~sera~~ ne sera pas obligatoire p^r les étudiants en vue de l'examen à subir sur ladite discipline. — On suggérera à M^r Perriraz (dans le cas où sa demande serait agréée par le Département) de faire alterner son cours de 15' en 15 jours (à 2 heures, chaque fois) avec le cours libre de M^r Goumaz.

Quant au cours libre de M^r Gustave Secretan sur l'histoire des Missions, M^r Emery informe le Conseil que la Commission Synodale a insisté par son ~~avis~~ le projet dont il avait été question. Il n'y sera donc pas donné suite pour le moment.

La séance est levée à midi.

Séance du Conseil de Faculté.

Mardi 18 Juin, à 10 heures, à

la salle des professeurs.

Absent M^r Emery pour affaire d'office ecclésiastique.

Le Conseil adopte les propositions de son président pour le labellum des examens de juillet (de jeudi 11 au vendredi 19). Deux candidats sont inscrits: M^r Loret p^r la licence; M^r M^{le} Mayor pour la propédeutique. — En fait d'inscrits, on proposera au départ: M. Fleuri Secretan (Lausanne), Renaud (Echallens), Pelichet (Morges), Bizouçon (Lutry).

Un M^r J. W. Kal, docteurandus de l'Université réformée libre d'Amsterdam, a demandé les conditions d'admission à l'examen p^r le doctorat. Le Doyen, en lui envoyant notre Règlement, lui a demandé de mettre notre Conseil en mesure de constater

préalablement si les titres dont il est porteur peuvent être considérés comme équivalant à notre Diplôme de licence. L'important a tranquilisé le règlement de l'Université libre d'Amsterdam avec une traduction abrégée des articles concernant les examens, d'admission à la Faculté de Théol., de Candidat et de Doctorandus. — L'équivalence paraissant, à première vue, être sujette à discussion, la décision est renvoyée à une séance ultérieure, où le Conseil sera au complet et pourra examiner la question plus à loisir.

Séance de Conseil de Faculté.

Lundi, 24 juin 1912, à 5 heures, à la
salle des Commissions de l'édifice de Ruisseau.

Présents, les 4 professeurs en titre. — Les propositions des deux précédentes séances sont lues et adoptées.

À l'ordre du jour est la demande de M. Kal, d'Amsterdam, tendant à être admis à subir les examens pour le doctorat. — Il résulte de la comparaison des deux règlements et programmes d'étude, d'examen d'Amsterdam et de l'Université libre d'Amsterdam que les règlements de cette dernière n'égalent pas en tous points les nôtres (p. ex. en ce qui concerne l'histoire générale de religion, l'histoire de la philosophie moderne, l'isagogique de l'Anc et du N. T., la théologie biblique de l'un et de l'autre Testament). Il y a donc lieu de demander des éclaircissements, en vue d'établir l'équivalence au moins approximative entre notre Diplôme de licence et les titres de l'impétrant. — En outre, celui-ci n'a pas produit jusqu'ici ses certificats d'examen, et n'a pas indiqué celui des quatre groupes de disciplines sur lequel se porte son choix. — Ce n'est qu'après être entré en possession de ces renseignements que le Conseil pourra se prononcer en connaissance de cause.

Sur la proposition de M. le prof. Emery, le Conseil décide

le cas échéant (c'est-à-dire, s'il arrive encore à temps) de faire l'acquisition d'une collection complète de l'ancien Revue de Hist. de Strasbourg, qu'un antiquaire offre pour le prix de fr. 130.

Président à l'élection d'un doyen pour la période 1912 à 1914, le Conseil désigne en cette qualité M. le professeur Narbel.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du Conseil de Faculté

Jeu. 11 juillet 1912, à 8 1/2 h. du matin
à la salle des professeurs, à la Cité, au début des examens

Présents les professeurs.

M. le doyen donne connaissance d'une lettre de M. le past. Perriat, de St. Croix, récemment à Paris, comme privat-docent, qui désire savoir quel jour et à quelle heure il pourrait faire sa leçon. Il lui a été répondu qu'il y aurait avantage pour lui comme pour les étudiants, à faire alterner son cours, de 15 en 15 jours, avec celui de M. Goumaz, le vendredi après-midi. — M. Emery informe le conseil qu'après entente avec lui, M. Perriat prendra l'hiver prochain pour sujet de son cours: Le christianisme et le monde grec-romain.

Lecture et donnée d'une lettre de M. Goumaz demandant un délai pour la présentation de sa dissertation doctorale, attendu qu'ayant changé de sujet (Calice interprète de Nov. Test., au lieu de Epîtres catholiques) il ne lui a pas été possible d'être prêt au bout de 2 années réglementaires. — Il lui est accordé un délai d'un an.

M. Emery est autorisé à apporter un changement à son horaire. Par mesure de transition les étudiants de 2^{me} année auront exceptionnellement à suivre 2 heures de dog.

matique (introduction); cela en vue de décharger dorénavant les étudiants de la division supérieure d'une partie de ceux de théol. systématique pendant les deux semestres où ils ont à suivre la cours (de H. Henry) d'hist. d'Israël et de sa religion.

Examen, de juillet 1912,

du jeudi 11 au vendredi 19 de ce mois.

Les candidats sont M. Victor Serex pour la licence, et Maurice Mayor pour le propédeutique.

Experts désignés par le Département: M. le pasteur, Fl. Secretan (Lautanum) et Renaud (Echallens).

Epreuve, écrite. - Sujets choisis par le Jury:

Pour la licence: Théol. légitt: 1 Tim. 1/3-20; Théol. historiq: Vint et la séparation; Théol. systématique: Exposé et appréciation des différentes explications qui ont été données de l'origine de la religion.

Pour le propédeutique: Version de Juges 2/6-14; traduite et expliquée de Marc 7/24-30; la Contre-réformation et les Jésuites, plus un dixain de questions diverses.

Note moyenne: M. Serex 6; M. Mayor 7.

Examen oral, du lundi 15 au vendredi 19.

Note moyenne: M. Serex 6; M. Mayor 6.
En conséquence, il sera proposé à la Commission universitaire de conférer le diplôme de licence à M. Victor Serex.

Réance du Conseil de Faculté

Jeu. 18 juillet, à 10^h 1/4, à l'Auditoire.

Présents les 18 professeurs en titre. - Le Conseil prend connaissance des certificats d'examen produits par M. Kal, cand. au doctorat, et du supplément de renseignements qui lui avait été demandé. Bien que l'équivalence de ses lettres de l'Université libre d'Amsterdam et de notre diplôme de licence ne soit pas complète, il est décidé de l'admettre aux épreuves réglementaires à la prochaine rentrée d'octobre. - Il est pris note du choix qu'il fait du groupe des disciplines de théol. historique

Séance du Conseil de Faculté.

Vendredi 12 septembre, à 2 1/4 h., chez le Doyen.

M. Narbut, encore absent du pays, est excusé.

Le Doyen donne lecture de son projet de Rapport annuel au Synode. Ce projet est adopté moyennant quelques adjonctions relatives au Jubilé Vivet.

Comme il n'y a ^{pas} d'examens en perspective à la rentrée d'année tombant, l'ouverture des cours du semestre d'hiver est fixée au mercredi 16 octobre, à 9 heures.

On laisse au Doyen (présent ou futur) la soin de convenir avec M. Kal de l'époque où il subira ses épreuves pour le doctorat.

Séance du Conseil de Faculté

Mardi 15 Octobre, à 2 1/4 h. chez le Doyen.

Les quatre professeurs en titre sont présents.

Le Doyen informe le Conseil que d'une lettre du Département, communiquée par le Recteur à la Commission universitaire (en sa séance de ce même 15 oct.) il résulte que, dès la fin d'août, le Conseil d'Etat a nommé M. Fl. Narbut professeur ordinaire de notre Faculté. - Après s'être fait l'organe de ses collègues pour féliciter M. Narbut de cette promotion, après 8 années d'extraordinaire, le Doyen fait remarquer qu'en conséquence de cette nomination, il y a lieu 1° d'avisu M. le Président du Synode qu'aux termes de l'art. 32 de la Loi ecclésiastique, M. le professeur Narbut devient de droit membre de ce corps; - 2° de désigner M. Narbut comme 3° délégué de notre Faculté à la Commission de Conciliation (art. 141 du Règlement de l'Egl. Nat.) et d'en avisu le Bureau de la dite Commission. - Le Conseil adopte cette double proposition.

Le Conseil approuve le Doyen d'avoir pris sur lui d'ajourner la lettre d'ouverture des cours du prochain semestre, du mercredi 16 et

le lundi 21 et à 9 heures, — étant donné que les autres Facultés ne rentrent pas avant cette semaine-là, et que nous aurons, vis-à-vis de n'avoir pas d'auditeurs. — Avis en sera donné à M. le chargé de cours.

La séance de la Commission universitaire ayant eu lieu plus tôt que d'habitude, c'est-à-dire le 15 au matin, avant notre séance de ce jour, le Doyen n'a pas eu le temps de réviser officiellement le Conseil de Faculté d'un objet qui avait déjà ~~frim~~ précédemment donné lieu à ~~un entretien~~ un entretien confidentiel. Il s'agit de l'idée suggérée par lettre particulière de M. le prof. Ruffet à l'un de nos membres de notre Faculté, de conférer le Doctorat honoris causa à notre concitoyen M. Aloys Berthoud, prof. à la Faculté de théologie évang. de Genève (ci-dev. Esle de l'Oratoire), à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de son professorat. Cette idée ayant rencontré parmi nous un accueil favorable; étant donné les réels mérites de M. Berthoud, soit comme prédicateur à l'époque de son pastorat à Lausanne, soit comme professeur à Genève, soit enfin comme auteur de divers ouvrages de théologie biblique, de morale et d'apologétique; considérant enfin qu'il n'y avait pas de temps à perdre vu la proximité de l'anniversaire que la Faculté évangélique de Genève se propose de célébrer, — le Doyen a cru devoir et pouvoir porter la question devant la Commission universitaire, lors même qu'il n'y avait pas eu de décision formelle prise au Conseil de Faculté. La dite Commission, après avoir entendu l'exposé des motifs présentés par lui, a donné son placet à la proposition faite au nom de notre Faculté. Elle-ci accorde à son Doyen un bill d'indemnité. — Le secrétaire de l'université sera prié de hâter le plus possible l'exécution typographique du diplôme, de façon qu'il puisse être remis en temps utile à son destinataire.

La Faculté de théologie évangélique de Genève a pris l'initiative de convoquer une conférence de délégués des six Facultés

de théol. de la Suisse romande. Après avoir fait part de cette intention par une première circulaire datée du 26 juin, elle y donna suite, le date du 6 octobre, en invitant chacune des 6 Facultés à envoyer 2 délégués à une conférence qui aurait lieu le jeudi 17 et à 2h $\frac{1}{2}$, au local de l'Union chrétienne des jeunes gens, à Genève. Elle suggère comme sujet d'entretien la question suivante: "Y a-t-il opportunité à créer un organisme susceptible de prendre en main l'étude des intérêts communs à nos 6 Facultés? Et dans l'affirmative, comment et sous quelle forme en assurer la réalisation?"

— Le Conseil estime qu'il n'a pas de raison pour se tenir à l'écart et, sans donner d'instructions spéciales à ses représentants, il délègue comme tels M. Emery et Nardet. — Ces derniers représenteront aussi notre Faculté à la séance d'ouverture de la Faculté évangélique de Genève, le soir du même jour. — Le doyen sortant de charge ira, au temps et lieu, remettre à M. Berthoud son Diplôme de Docteur.

Le Recteur a transmis un offre de Département requérant l'avis de la Faculté touchant une demande de M. L. Goumaz, ancien pasteur, Directeur des Ecoles de Nyon, candidat au doctorat en théol., qui venait à la charge pour obtenir l'autorisation d'enseigner (l'évêque du Nouv. Testament) à titre de privat-docent. — Le Conseil, après avoir pris connaissance des délibérations auxquelles avait donné lieu en 1908 (voir p. 233) l'offre d'un cours de lecture successive du N.T. par M. Goumaz, a décidé de donner un avis favorable, à la condition que l'impétrant (dans le cas où sa demande serait agréée) s'entende avec le professeur titulaire d'évêque du N.T. pour le choix des livres à lire et à expliquer, en vue d'éviter le double emploi.

La séance est levée à 3 $\frac{1}{2}$ h.

Décanat d'Heuri Narbel,

Oct. 1912 - oct. 1914

Le D. Narbel a été introduit avec cinq de ses collègues d'autres facultés, comme professeur en Dinant, dans la même représentation du nouveau schéma M. & F. de la - Le 15, il a introduit M. Frenay, comme professeur de philosophie, inaugurant ce celui-ci, ou il a été du Monse qui romant dans son pays, ainsi que dans les études de la - à cette époque, ainsi qu'un autre, les nombreux dames, un, plusieurs.

L'année du Conseil de Faculté le jeudi 21 novembre 1912 à 4^h 1/2, le Doyen, Président, les quatre professeurs entières.

Le Doyen communique la réponse qu'il a reçue de M. le professeur Vianet, Doyen de la Faculté de Théologie de Bâle, et occuise de la lettre de consolation qu'il a écrit à celle-ci, à la suite de la mort de M. le professeur C. d. Betti.

Il fait paraître une lettre de M. le Directeur de l'Université, communiqueant une demande de dispense de la première de l'année de l'enseignement de M. le professeur W. Chevallay, Maurice Mayor, Alfred Petermann, Conrad Subilia et Marcell Redard. Cette demande qui renouvelle celle qui a été, dans le même sens, ce de l'Objet d'un précédent favorable, sera transmise à M. le Directeur avec un précédent dans le même sens.

M. le Doyen Narbel rend compte de la réunion des six facultés de la même romande qui s'est tenue le 17 octobre. M. Narbel a assisté dans la même du soir, à la salle centrale, et consacré à la rentrée de la faculté de Théologie, quelques paroles aux étudiants et au public. M. le Doyen rend compte de ce qui s'est fait dans la même de l'après-midi, où les 1-5 facultés arariens de la représentation. Parmi les moyens recherchés dans cette rencontre personnelle on s'est établi des relations plus fréquentes entre nos facultés de théologie romande, l'attention d'importance portée sur la proposition qui a été faite de profiter de la "journée romande" qui aura lieu à Yverdon en mai 1913, pour réunir les professeurs et étudiants de Genève, Neuchâtel et Lausanne. M. le Doyen Narbel a été l'auteur de cette proposition de Lausanne qui a été dévolue la charge d'organiser cette réunion. Les deux facultés de notre côté s'entendent à ce effet, et M. le Doyen a été chargé de recueillir les vœux qui nous sont parvenus sur ce point. Après en avoir conféré avec le Doyen de la faculté libérale, il propose que cette réunion soit placée au soir de la journée romande, de manière à permettre aux amis de se

regagnent leurs foyers le même jour. La professeure se réunira au centre
et les étudiants au foyer de même de leur côté. Il sera écrit dans ce
Jeu. M. de Clapart des prières de la Commission des études de la
faculté St. Omer, l'ai en promesse l'acte première de cette réunion.

M. Vuilleumier donne quelques détails sur la cérémonie du 14
Novembre. (Suite de M. le professeur Alais Berthoud, ou Durallé
avec M. Emory, remettre. M. Berthoud, le diplôme de Dr honoris
causa [voir procès verbal précédent]. Il raconte l'accueil cordial qu'on
reçu les deux représentants de la faculté St. Université, qui y ont si-
gné avec ceux de St. Omer, représentant l'un et l'autre la
Suisse romande, et la reconnaissance de M. Berthoud, qui s'est
M. Marti entièrement touché de ce témoignage prouvé de son
Canton, reconnaissance au point qu'il ignorait jusqu'au der-
nier moment cette distinction honorifique qui lui fut entièrement
sueuse.

M. Vuilleumier donne ensuite communication d'une correspondance
qu'il a entretenue avec M. Dardel, qui désire s'élever son di-
plôme de bachelier en théologie et oratoire, au grade de bachelier
chaque comme équivalent à notre grade de licencié en théologie,
et au grade également par la Commission de la faculté, lequel a
agréé au corps pastoraux vaudois, contre un diplôme de licencié
en théologie à Lausanne. M. Dardel, actuellement saisi à
de fonctions pastorales au Lode (Canton de Neuchâtel) m'écrit
la requête sur la date par lequel il propose d'enlever son nom
lire de la faculté de Neuchâtel, et l'usage de se présenter
supplémentaire universitaire. M. Vuilleumier, alors doyen, lui
a répondu que l'occupation de l'équivalence de la faculté de
la dernière suppléer. ^{M. Dardel} Il a écrit dans une nouvelle lettre.
Le doyen actuel en charge de lui écrire quel est le moyen d'ob-
tenir le titre en question et de présenter les quatre lettres au
moment présent en ce qui concerne les examens de licence. M. Dardel fournit
en disant de l'examen de philosophie, ainsi que des examens
homiletiques et catéchétiques exigés pour nos candidats de la
licence, entre autres comptes de l'activité pastorale qu'il a exercée.
Les deux lettres de M. Dardel, communiquées au conseil, sont de
17 Octobre 1877 et du 19 Octobre suivant. Le doyen en charge de lui
écrire d'autres choses ci-dessus.

Les nouvelles questions
n'arrivent pas jusqu'à ce
nouvelles du puits de l'hal
samedi des au docteur
270.

M. Eduard Bähler, professeur ordinaire St. Université de
Bâle, qui a reçu, à l'occasion du centenaire de St. Viret (p. 236)
lettre de D. S. Herlogie pour la cause, a été élu St. Université de
Lausanne, le volume intitulé Nikolaus Leubinger, ein ver-
treter der Toleranz im 16. Jahrhundert der Reformation, et a été
sur nommé par ses collègues à chacun des membres du conseil
de la Faculté. Le doyen chargé de lui écrire, pour le remercier
de ce double témoignage de confiance. Revenir à lui.

Le 21 janvier 1814.

Le Doyen H. Karbel

Une demande est adressée le 20 janvier, tendant à
obtenir un diplôme de la Faculté de théologie en études japonaises pour les yeux
des professeurs de la Faculté de théologie qui pour donner une plus grande
favorable.

Conseil de Faculté du 20 janvier 1813 à 11^h.
Le doyen. Tous les membres du conseil de Faculté sont
présents.

Le conseil s'est réuni à la suite d'une Commission
qui on de la Commission universitaire, pour arrêter une
forme commune et d'autant que possible, identique, à donner
à l'index bibliographique de leurs travaux, qui a été demandé à
M. le professeur de l'Université, en me de l'Expédition Natio-
nale de 1814. Le doyen a reçu toute la liste de travaux
demandés par la Commission universitaire. On change à
ceus quelques idées. On a discuté quelques instructions données
par celles-ci ont été déjà suivies par nous. Une liste qui a
compléter quelques détails. — Le doyen en charge de demander
que chaque professeur revende de sa liste une épreuve qu'il
ait le temps de servir à loisir.

Un autre objet est la liste d'adrets à proposer la
Bibliothèque Cantonale et universitaire. Après qu'il a été fini
en commun certains avec des listes, il est convenu que le
doyen transmettra à qui de droit, complètes, pour quelques
unes

avec l'apostrophe: "Voyez le Comité de la Faculté d'Orthographe, ou au nom de celle-ci?"

Le Doyen H. Narbel

Conseil de Faculté du 10 Mars 1913. Salle de Sénat.
à 11 heures.

Présents: Mm^s Vuilleumier, Charan, Narbel. M^s Emery
malade en séance.

Fixation des vacances. Il est décidé que comme il
n'y a pas d'examen en perspective, la leçon continuera jusqu'à
Mercredi 19 Mars. L'examen est fixé au Lundi 14 Avril à
11 heures. L'examen de petit bibecou est fixé au Mercredi 19
Mars à 11 heures (voir ci-dessous).

Séance de rentrée.

Celle-ci a eu lieu le 14 Avril 1913. Elle a été ouverte par une
lecture biblique et une allocution du Doyen sur l'œuvre. 1.10. rapp.
ques vos à offrir votre vocalise.

Le 30 avril à 11 heures, l'examen de petit bibecou a
été paré par les circonstances jusqu'à cette date, a été pris en
vain par M^s Vuilleumier & Narbel par M^m Pelerman, Pedard
& Warner qui ont tous les trois obtenu la note 7.

Ordre de rotation pour les Semaines bimensuelles.

Mm ^s Chamard	Colomb	Charan	10 de c.
Colomb	Charan	Emery	de Nam
Charan	Emery	Narbel	Emery Narbel
Emery	Narbel	Fornier	
Narbel	Emery	Fornier	Vuilleumier
Fornier	Vuilleumier	Chamard	
Vuilleumier	Chamard	Colomb	+

puis de nouveau Chamard Colomb Charan, etc.

Comité de Faculté du 5. Mai 1913 à 4 heures chez le Doyen

Tous les membres sont présents

Il est donné connaissance d'une requête de M. Némes Chevalier, Cand. théol. des sciences de théologie au point de vue promotion théologique et demandant en conséquence d'être admis éventuellement aux examens de licence saurait être admis aux examens pratiques, Sémons, car. témoignages et analyses de textes.

Demande de révision l'article 13 règlement.

On rappelle à ce sujet que le Conseil a été déjà appelé à s'occuper d'une demande analogue (v. p. 80) en vue de la création de prières, la levée à cette occasion, a été repoussée plus tard sans aboutir à une solution. Le moment paraît venu de la traiter à nouveau. La discussion engagée à ce sujet le montre qu'il n'est pas possible d'avoir droit immédiat sur la demande de M. Chevalier en faveur de la disposition de l'article 13. Le règlement de 1900. D'autres articles du décret de la licence en théologie n'ont pas été modifiés en ce qui concerne la licence, mais aussi un examen professionnel, comme disposition du Ministère. D'autre part, les pouvoirs de la faculté, il y a lieu d'examiner si ne conviendrait pas de faciliter l'accès à la licence en théologie à des personnes qui voudraient obtenir sans servir. Et il y a lieu d'attribuer à cette, dans ce cas, un caractère exclusivement universitaire.

Ceci ne pourrait être effectué que par une révision de l'article 13 et peut être d'un autre ordre, auquel cas il faudrait ajouter une disposition préalable que le décret de la licence ne soit pas par rapport de la Commission de Conciliation.

Tenant compte de cette circonstance, le Comité propose pour cette révision en question. M. Emery est chargé de préparer un projet et, de ~~la~~ ^{leur} ~~part~~ ^{part} ~~des~~ ^{des} ~~autres~~ ^{autres} membres du Comité examinera, chacun de son côté les autres articles du règlement qui paraissent à cette occasion, être modifiés. Il y aura lieu ensuite de soumettre cette révision à la Commission universitaire et au Département.

Les membres du Conseil, constatant qu'il en est ainsi, en finissent avec scrupules sur ce sujet de la grande d'une telle décision qui modifie sur un point les relations séculaires entre la faculté de

Historique et l'Église et estime qu'il serait bon que, dans tous les cas, l'un
de ces articles soit nul et ignoré par

M. Emery, président de la Commission Synodale, informera ce sujet
de la décision prise, et cela à l'issue de bons rapports.

En ce qui concerne M. Chevallat, l'abstinence demeure en sus-
pens, ainsi longtemps que l'article 13 n'aura pas été modifié. Cela
d'autant plus qu'il est décidé que dans cette dernière circonstance, la com-
mission puis au paragraphe 2 et l'article 13 doivent être remplacés par
des articles supplémentaires que le nouveau règlement prescrira, et qui
seront. Il est décidé en plus que la discipline de ces mêmes articles
ne s'étendra pas aux cours d'histoire pratique qui continueront
être maintenus en examen.

On attire l'attention du conseil sur une ancienne décision
(du 22 juin 1908) - p. 108 par laquelle le concours d'histoire se déroule
aura lieu tous les deux ans. Ce concours n'a pas eu lieu depuis
plusieurs années. On décide de réviser cette année-ci. Le doyen
avisera les experts de l'année au sujet de l'étudiant.

Communication en donne d'une lettre du département infor-
mant qu'une demande de dispense de finance scolaire a été pré-
sentée par M. Chevallat, Simeon Favre, Maurice Mayor, Alfred Soler
mann, Manuel Redard et Emile Sabitza. Elle sera appuyée après
ce qui se doit.

M. Emery donne quelques détails sur la réunion, décidée
en Octobre dernier, des professeurs de la faculté romaine, qui aura
lieu à Yverdon, le soir du 29 mai (année précédente romaine).
Celle-ci comprendra les professeurs, tandis que les étudiants auront
leur réunion entre eux, sans préjudice des relations qui pourront
se nouer à cette occasion entre professeurs et étudiants.
L'assemblée à 5 1/2 h.

Conseil de Faculté du 21 mai 1910, à 7 1/2 h. par le doyen.

Tous les membres présents.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. Grat, professeur d'histo-
re, au nom des camarades, et demandant une modification au règlement
actuel des examens pratiques. La demande est formulée en ces termes:

1. Que l'étudiant ne puisse présenter son examen en feuille, mais qu'il
le présente simplement pour être corrigé sur fond usuel la forme.
2. Que par contre, le dossier ne soit accepté qu'après avoir été présenté

Observation on fait
remarque qu'il est que
cette décision on fait
que reproduire l'article
108 du Règlement. - qui
est tombé en désuétude.

Spécial de la
Doyen de la Faculté.

Réunion de la Faculté.

Demande de modifica-
tion des examens
pratiques.

enchaînés dans un culte de d. maniche, ou par ceux d'un professeur
ou d'un pasteur / amenés à une telle compétence."

Dans la convolution à laquelle donna lieu cette lettre, on
tombera auod que l'on se propose de proposer quelques points
et avant qu'on ne se mette à modifier, mais qu'on reprenne les objets après
avoir épuisé celui qui a fait l'objet de la dernière précédente.

Même professeur fait savoir qu'il a communiqué l'acte
décision de 5 Juin à la Commission synodale, qui a accepté favorablement
cette communication.

Il donne lecture du projet de modification des statuts, qui se
présente ainsi :

Art 13. 3°. Le candidat peut être autorisé par le Conseil de fa-
culté à remplir le sermon ou catéchisme par lui composé et des
exercices d'improvisation sur des sujets relatifs à l'administration ecclé-
siastique.

1 3 bis. Lorsque le candidat aura fait ses études de la faculté
accusé par le 3°. article de l'art 13, mention sera faite dans le
diplôme de la commission ecclésiastique. Dans ce cas, le porteur de ce diplôme
ne pourra pas en profiter pour demander son admission de s'inscrire
en vue du candidat au sein du Ministère de l'Instruction Nationale de
Canton et d'aut. à moins toutefois d'être présent à l'admission
exercice postérieur, même pour la candidature.

Même professeur Emery motivé sur quelques points
la proposition suivante qu'il propose l'art 25.

Le même ecclésiastique qui ^{avant} fait usage de la faculté de
canton par le 3°. article de l'art 13. ^{avant} fera plusieurs présentations à
faculté honoraires honorifiques et catéchétiques, même par le
Cinquième article de même articles, pour cela un bon d'ins-
cription de 30 francs.

Un nouveau conseil de faculté auquel plusieurs pres-
tres ou collègues se sont réunis pour régler les détails qui
restent suspendus, entre autres, lesquels des savants honoraires ont
lignes de l'acte, demeureront ou pas avec les candidats qui trouvent dans le
Casi dessus. Il est à cette occasion convenu qu'il avait les titres
de sermon catéchisme, "écrits", etc. on donne maintenant plus de poids
mais par le professeur de théologie pratique, comme il a pratiqué car au-
l'enthousiasme et usage actuel, subéquent brièvement et avertit
muet.

Si on est fixé - 1/2 h.

Il sera également ajouté
à l'émendation des statuts
pour l'examen de docteur
théologie
la mention de la théologie
moderne

281.

Conseil de Faculté du 11 juin 1913. à 6^h du soir
sur Meharan. Tous les membres sont présents.

Le conseil de Faculté s'est réuni de compter dans sa séance M. Choan
au nombre des professeurs ordinaires, par suite de sa haute réputation nom-
mée à ce titre.

Le conseil de Faculté prend connaissance d'une lettre de M.
Lepailleur Bergier de Moyes, en date du 9 courant. demandant à
passer l'examen pour le doctorat en théologie (théologie systématique,
avec théologie biblique et théologie pratique des dogmes, comme branches
accessoiries. Regl. 31. 4°.) Le conseil prend connaissance avec satis-
faction de cette demande. Quant au vœu exprimé par M. Bergier
que l'examen puisse avoir lieu en juillet, il y a une difficulté, puis-
qu'il n'y a pas pour l'instant de professeurs intéressés, et cela ne
serait d'ailleurs pas sans inconvénients pour les examens précédents et pour
l'avenir. On charge le doyen d'exprimer à M. Bergier le désir qu'il
renvoie son examen au mois d'Octobre.

Les examens ordinaires ont pour objet de donner pour
raison indiquée ci-dessus, être comparés à la date ordinaire,
les examens écrits auront lieu du 9 au 11 juillet. Les examens oraux
du 12 au 15. Le doyen en charge de préparer un projet de règlement
en conséquence, et qui sera soumis au chapitre des collèges.

Pour le mois de septembre, manifeste la liste suivante:

M. M. Trabant par: Longjumeau
Bergier " à Moyes.
Leroy à Luny.
Tenny à Grandson.

Le doyen en charge d'annoncer le projet de règlement ci-dessus à
tous les professeurs de la Faculté.

Le dimanche de bonjour à l'église, puis la messe
en fin de la messe du 26 juin à 2 heures.

La messe le 27 à 7 heures.

Note Le soir du jeudi 29 mai (journée protestante d'Yverdon) a
eu lieu à la Prairie la réunion commune des représentants des
5 Facultés de théologie et de science romande. Vingt-sept professeurs
assistaient et notre Faculté s'y est trouvée représentée à peu près au
complet. A 7 heures.

Comptes rendus unidirectionnel en commun unipartite des ordres de la commission
à un échange de paroles cordiales qui se relèvent en permanence de ce fait
nouveau de la rencontre des deux familles athédogées. Les ordres de la
commission de la commission de la commission de la commission, qui aura
lieu à Neuchâtel, en Octobre 1914. Les deux familles de cette commission
seront prêtes à discuter de sujets d'un travail qui sera discuté, sur
l'organisation de cette commission générale.

Par lettre de 30 mai, M. Goumaz prival d'ores et demande ce non
veau délai pour l'achèvement de l'écriture de doctorat. - ce qui lui est
accordé. Il demande aussi pour un plus de délais pour sa pri-
paration, de pouvoir suspendre les cours de prival d'ores pendant
l'hiver prochain. Accordé aussi. Il a fait aussi des démarches
la demande rétrospective pour que dans le programme de l'été 1913
il soit inséré l'avis que M. Goumaz ne professe pas ce semestre. -

Le 30 juin 1913 a eu lieu en présence de M. M. Chameroy
Colomb et de M. J. Lecomte Levalde le seul étudiant
présent. L'écriture que s'est faite inscrite. C'est l'inscription
qui a été faite. Des épreuves réglementaires, et les faits ont
été proposés pour un prix de cinquante francs.

Examens de juillet 1913. du mardi 8 au 15

Les candidats sont M. M. Frédéric Wanner et Alfred Detemmer
pour le prival d'ores et Edouard Subilia pour la licence.

Les experts des épreuves de prival d'ores sont M. M. Boyrie,
pat et Meyer et Traub pour la licence.

Les sujets adoptés par le jury sont les suivants. Traduction
de Genèse 3, 9-19. - N. J. Marc 7, 24. - La Contre Réformation
et sujets divers. (Prival d'ores)

Licence: Jaquet 2. 1-13

Pour les épreuves civiles et l'examen prival d'ores, M. Wanner
obtient la note moyenne 6. M. Detemmer, demeuré au-dessous de
cette moyenne n'est pas admis à prival d'ores.

Pour la licence M. Subilia obtient aux examens civils la note 8
et pour l'oral la cote 8 également.

M. Wanner, priant qu'il lui soit permis de passer, ne

permettront pas de composer quelques classes inférieures à la moyenne.
Le titre avant fini de l'examen, annonçant qu'il se présentera à l'examen
d'octobre

Les sujets écrits pour l'école d'été ont été : Enzygote : Jacques L. 1-13.
Théologie historique : spécialement dans l'école catholique. Théologie
systématique. Logique et critique des principes explicatifs et origine
supérieure.

Les Douze membres de la Commission ont fait la suite de la suite de la suite.
L^e année : Mm. : Wm. Chevalier, Jean Graz. Etual Dubois.
Comité Subilia. William Joyce. -

2^e année : Maurice Mayor.
3^e année : Alpe Selmann, Thérèse Tranner, Marcel Redard
Noël de Linder.

4^e année : Thérèse Engelmann, Prosper Favor, Jean Scutou.
Année 1913
Parmi les auditeurs, ont été un certain nombre de jeunes gens de la
Faculté de la Suisse le cours de M. de Villiers. Les autres ont été en partie
par la parole de M. de Villiers même. Wm. Marti, Arthur Wahl.
et M. de Villiers. Cette circonstance explique la liste encothymel
de 28 étudiants et auditeurs attribués à la faculté de théologie par le
Catalogue officiel du semestre d'été 1913.

Septembre
Conseil de Faculté du 26 Février 1913.

à 4 heures de la Dyon. Présents : Mm. Emery, Charan, Narbd.
M. de Villiers a fait un exposé sur les questions.

On a discuté le programme de l'examen de la session d'Automne
qui comprendra entre les autres sujets les sciences annexes, l'examen
de doctorat de M. de Villiers, professeur : Mayor.

M. D. Dubois, retenu à Bruxelles par le mariage de sa fille ou
cette n'a pu que tout recommencer en ce qui concerne les démonstrations de la
cité d'autorisation de se faire inscrire pour la Session d'Octobre. Cette
autorisation lui en accordée sous la triple expresse réserve que des
exercices pratiques (sermons et catéchismes) aient été tous rendus et
approuvés. L'adhésion de M. de Villiers devra se mettre en règle avant de
se présenter à une nouvelle session.

Les sujets Melmery signale une inégalité qui tend à se propager
 de la part d'élus, car, dans les uns, précédents des sermons qui n'ont
 parole approuvée & fautive, et dans d'autres acceptent d'être corrigés
 par le département, avant même d'avoir pris acte au une épreuve.
 La question se pose d'ailleurs de savoir si c'est à la Faculté ou à l'autorité
 ecclésiastique de passer à un abus. Ceci fera l'objet d'un nouvel en-
 tretien lorsque le Comité de Faculté sera au complet.

Le programme du concours de pupes de théologie, tel qu'il est de
 dressé en vertu d'un commun accord, Genouveau commencent
 le 15 Octobre et se prolongeront jusqu'au 25. fini pour le colloquium
 de M. Boyer.

La rentrée aura lieu le Jeudi 30 octobre à 9 heures.

Pour les aspects on prendra

M. Augibouyer parteur à Aigle

Golay id. : Chappes

Méan ministrant Lausanne

Perrin parteur Grandson

Liame tenu à 5 heures.

Session d'exameus d'Octobre 1913

Fondation comme experts: Mm. les pasteurs Augibouyer & Golay.
 Les directeurs prouvent, comme Mm. Odubois, O. Subliva, & G. de
 pour pupes de théologie Mm. Redard & Wanner
 Le sujet suivant sous chaque:

Versio hébraïque. Naume 50, 27-15.

Nouveau Testament. Papes de théologie: Actes 17, 22-34

Li come. 1ère 2. 13-25.

Théologie systématique. Théologie et religion.

Théologie historique. Vinct

Profundologie: théologie historique, le Monachisme

Les sujets attelés pour les examens écrits sont les sui-
 vants. M. Redard, Versio hébraïque 5, Lucie N. 1. 5
 Histoire de christianisme 7, 5. Item admis à l'examen oral
 Pour l'écrit de N. 1 Mm. Dubois, G. de & O. Subliva. Ordonner
 respectivement les chapitres 7, 8 et 9, 5. pour la théologie historique,
 8, 9, 5 etc. pour la théologie systématique 7, 8 et 9.

Il s'en est vu admis à l'écrit avec la mention suivante des chiffres combinés M. W. Dubuis 7, O. Sublia 8, G. 8, 5.

Pour la suite de ces années sans les chiffres obtenus sans courser :

Proposé de l'écrit: Littérature, Philosophie, Drog. A. T. Eugénie A. T. Hest. de X ^{me} .					
M. W. Dubuis	5, 5	6	6.	7.	6, 5
" Redard	6 -	6	4.	6.	6, 5
Proposé de l'écrit: H. de Rel. H. de Rel. H. de Rel. Eugénie A. T. Drog. A. T. Hest. de X ^{me}					
M. W. Dubuis	8	6, 5	7, 5.	7, 5	6, 5
" Redard	8	6 -	7	5 m. 6.	5 -
Licence: Hest. de X ^{me} de X ^{me} , Symbolique, Eugénie A. T. Hest. de X ^{me} de X ^{me} de X ^{me} de X ^{me}					
M. Dubuis	7	8	8.	7 m. 7, 5	8
Sublia	7	7	8.	8 m. 7, 5	8, 5
G. 8.	9.	8	8.	8 m. 7, 5	8, 5
Licence: Théologie, N. S. T., Philosophie systématique					
M. Dubuis	8	5	7		
Sublia	6	7	7		
G. 8.	8.	7.	7, 5		

Ces chiffres obtenus en moyenne par M. W. Dubuis 8, 5, Sublia 8, 5, G. 8, 5

D'autre part, M. W. Dubuis est admis pour l'examen proposé de l'écrit avec la moyenne 8, 5. En échange de cette délibération, le jury décide que M. Redard n'a obtenu la note 6 pour l'examen écrit qu'en faisant un peu de questions écrites au recteur par écrit, d'un point au dessous du minimum exigé il se joindra, demandeur au bénéfice de ces examens écrits.

Pour le doctorat, M. Boyer a été appelé à traiter par écrit

- les sujets suivants :
- A. Qu'est-ce que l'empirisme religieux? Son rôle dans la religion.
 - Les données fondamentales
 - B. Le libre arbitre
 - C. Esquisse d'une histoire de la doctrine de l'inspiration dans les

l'Écriture

À l'écrit, les questions suivantes ont été posées :

- Le Sermone de l'Éternel. - (Théol. biblique de l'ancien Testament)
- Origine des sectes religieuses dans l'homme.
- La chronologie, à partir de XVIII^{me} siècle spécialement au XIX^{me}.
- Le lapsus des devoirs (morales).
- La transformation du rôle de la dévotion au cours de l'Église et l'histoire du dogme.
- Le sens de l'apologétique dans l'Église. (Théol. de N. T.)

Les épreuves écrites ont été appréciées par la mention assez bien. Le candidat oral par la note Bien. M. Boyer est autorisé à présenter sa thèse au doctorat.

Il a été prié d'être favorablement pour les dépenses suivantes de la
 séance du Cours:

Caranivius: Mm Propere Favre
 Maunio Mayor.
 Alfred Petermann
 Marul Redard

Car nouveaux: Alpo Bourguin. -

En date du 11 Nov.
 a été en ad. diplomatique
 une copie comme à l'usage
 on a vu le professeur
 genève st. A. T. le
 Doyen de la Faculté,
 après deux de Compt.
 Approuvé, et Mm Joly
 Chay. D. enseignement
 l'heure au gymnase
 M. Mirad, Directeur
 Ceux, est un examen de
 la de l'expérience et de
 d'après les notes et
 le petit bit au, voir
 en référence p. 200 le
 texte de la de l'expérience
 d'une copie.

Le 2^e fév. 1914 a eu lieu l'examen de Théologie de M^r Amédée
 Guir, devant Mm Nuel, Curier et Narbel. L'examen a été admis
 avec la note 5.

Comité de Faculté du 26 février 1914. à 11 h.

Chez le doyen. Les quatre membres sont présents.

Le premier objet de l'ordre du jour est la fixation de la session
 d'examen du printemps, en vue de laquelle s'annoncent pour le
 pupilage de M^r Marul Redard, qui est un bénéfice de 4 années
 est, et pour l'élève M^r William Joyet.

On décide de consacrer aux travaux écrits de l'année, les 16. 17
 et 18 Mars, avec examen écrits aux écrits de l'après-midi du 18 Mars.
 Les épreuves orales de pupilage pour les Commens de la 17. M.
 Emory se chargera de l'examen de philosophie, M^r Narbel, de celui de
 Littérature.

Les épreuves orales de l'écrit en lecture de l'écrit de pupilage pour
 pour ainsi dire les 19, 20 et 21 Mars.

Comme experts on indiquera Mm. J. Siorder
 Buttler
 Leroy,
 Mian. -

M^r Narbel donne ensuite connaissance d'une lettre de M^r Jean
 Louis Gardon, de Galba (Crinée) qui désire connaître dans quelles condi-
 tions il pourrait, le cas échéant, étudier à Lausanne. Il lui en a
 envoyé un exemplaire de l'écritement de la Faculté de Théologie.

Une autre lettre est communiquée par le Bureau de l'Uni-
 versité, signé de M^r Demetrios Iphimios, docteur en théologie, produit
 sans un certificat (copie) du Patriarche de Constantinople. Il demande
 s'il peut être admis à suivre des cours de théologie à Lausanne. - Il y a

répondre au Bureau de l'Université que notre Conseil n'y voit pas d'inconvénient, qu'il est d'enquêter de la valeur exacte des certificats qui seront présentés à M. Sphéromos demandait à passer & examiner

Un certificat engage sur le point signalé p. 284 (prédications faites par des étudiants de sermons qui n'ont pas été approuvés par leur professeur, ou au moins par celui de théologie pratique. On décide de maintenir le principe qui a prévalu jusqu'à présent, à savoir qu'aucun sermon ne peut être présenté sans être muni de l'approbation, au moins de plusieurs théologues. Le professeur sera ainsi de tenir la main à l'exécution de cette décision.

En vue d'une révision éventuelle du règlement de la Faculté de théologie, M. Lemoine propose un échange d'idées sur la question de savoir s'il n'y aurait pas avantage à restreindre les étudiants à donner à l'écrit, au lieu de la question de tous les littéraires, à la lecture de quelques ouvrages choisis. Ce premier rang, donné, aurait ensuite à rendre compte, - les remplaçant à l'examen actuel. La discussion influe l'entraîne sur ce point, qui fait valoir les avantages de ces systèmes en présence ne peut naturellement aboutir à une décision formelle, mais fixe quelque chose en vue de l'avenir.

Session d'examens de Mars. 16-21.

Deux candidats se présentent: M. Manuel Rodard pour le grec, M. Waltham Joyer pour l'italien.

M. Rodard était au bénéfice de ses examens écrits précédents, ce qui n'a pas à faire de travail de ce genre, cette fois en

Tout M. Joyer on choisit les sujets suivants:

Enquête + Cornélius II, 17-27

Théologie historique: le péché et la grâce dans la doctrine catholique, et systématique: La toute puissance de Dieu et la prière qu'elle soulève.

M. Joyer obtient pour la moyenne de ses travaux écrits, la note 6.

N'en sera admis aux épreuves orales qui donnent le même résultat. M. Joyer en sera admis à l'école.

M. Rodard pose avec succès la question de la note 7.7.

Composé comme expert. M. Sordet, 7 l'année.

M. Leroy - 6 4

Conseil de Faculté du 15 avril 1914

Tous les membres sont présents.

La Réunion du Conseil a lieu à l'issue de la séance de théologie du 15, ouverte par un culte et une allocution du doyen sur 1 Cor. II, 6-16.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. le professeur O. Barthelet, Cof. du Département, qui nous est communiquée par M. le Recteur. Elle renferme l'offre d'un cours de langue hébraïque, la partie de la vie, et traitant de l'hygiène vocale. Ce cours est offert aux étudiants de Faculté de Théologie, de Droit, et de Lettres, ainsi qu'aux élèves de l'École Normale. Nous sommes disposés à accepter, sans réserve, sans objection, sans garantie, le cas échéant, que des étudiants en profitent.

(1)
voir page 286
en marge

Autre communication: M. le Directeur du Gymnase de Langue annonce, en date du 28 Mars, qu'il a reçu du Département un avis "comme quoi le cours d'hébreu serait placé à une heure convenant également bien aux élèves du Gymnase et aux étudiants de la Faculté, afin qu'il puisse être commun à tous deux". Ceci à propos de la décision prise par le Conseil du 11 Novembre (1). Il demande donc au Doyen des renseignements à la rentrée au sujet des étudiants qui suivraient ce cours.

Observation. Pour faire suite à cette demande, le Doyen a, le même jour, 15 Avril, interrogé les étudiants, pour savoir quels sont ceux qui désirent suivre ce cours d'hébreu au Gymnase. Aucun n'a manifesté l'intention, au moins pour ce semestre, et le Doyen a répondu dans ce sens à M. le Directeur du Gymnase de Langue.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Doyen aux étudiants de première année, demandant s'ils sont autorisés à remplacer la fréquentation obligatoire de l'œuvre littéraire française par la lecture d'un certain nombre d'ouvrages littéraires, qui seraient choisis par l'examen. Ils ont répondu à leur requête une very longue liste de chapitres de livres de littérature à lire français, sur lesquels ils pourraient être interrogés.

Le Conseil de Faculté est disposé à accorder à titre d'essai l'autorisation demandée, sous réserve de l'usage de la décision de principe. Cette décision occasionnelle ne modifie pas officiellement le mode de faire suivre jusqu'à ce jour et quant à la liste proposée par M. le Doyen, en conséquence, elle sera dûment révisée et réduite. Cela d'autant plus qu'elle ne nous a été présentée qu'à titre d'exemple.

Le 2 Juin a eu lieu l'examen de "petit hébreu" de M. Charles Matton, qui a été admis avec la Note 8.

M. Bouquin a présenté l'association suivante. Tenue le 6 juin 1914. Le motif que M. Marcel Bouquin oppose au vote de l'association de longue durée est de savoir la terminaison de l'année 1913 (Ligne) monétaire.

Conseil de Faculté du 15 juin 1914.

Tous les membres sont présents, sauf M. Emery ex absent.

Après avoir communiqué votre lettre du Comité d'organisation (M. le professeur Dubois, Aubert & Major) chargés d'organiser à Neuchâtel l'Union des universitaires des Facultés de théologie romandes. Elle aura lieu le 29 octobre. Cette lettre nous en annonce une nouvelle qui sera adressée par 5 septembre, et qui renfermera un prospectus d'adhésion à l'Union projetée.

Autre lettre de l'Université de Genève (faculté de théologie) concernant les sujets de cours de vacances destinés aux pasteurs, étudiants en théologie et laïques cultivés, du 31 août au 12 septembre 1914.

Fixation des examens de propédeutique et de baccalauréat. Ils auront lieu du 16 au 27 ^{juillet} ~~septembre~~. Avec le programme suivant:

	Propédeutique.	Licence.
Jeu. 16	travail écrit	travail écrit
Vend. 17	id	id 2h. app. th. de.
Samedi 18	Littérature et philosophie.	id " " "
Lundi 20	N.T. Ségur des ap. 1	Dogmes. Morale et théol. N.T.
Mardi 21	A.T. id	A.T. Ségur. hist. d'Israël. Ségur N.T.
Mercredi 22	Hist. de X ^m des dogmes. des obligations.	Théologie des Dogmes. Symbolique
Jeu. 23.	Mon. les 11 de bible J.C.	Théologie pratique.

Comme expert j'en ai proposé M. Moller paleur Lausanne Vuilleumier - Ches. etc. Thilo par Moudon Gestor par d'aussonne

Il est donné communication d'une requête de M. Barthelemy Marchand. Veuillez lui indiquer votre avis. Donner un cours libre sur le luthéranisme et le protestantisme. Le conseil prend connaissance de la proposition appuyée sur cette demande. Il décide de suspendre la décision jusqu'au moment où lui parviendront les cours qu'il sera donné à Neuchâtel. Les renseignements qu'il doit donner en charge de demander.

Le conseil prend enfin à la nomination des D. de la délégation à la Commission de concordation laquelle doit être renouvelée en même temps.

quels autres autorités ecclésiastiques, M. le professeur Kuster a mis à la
demande à être de charge de cette fonction qu'il a occupée pendant de nom-
breuses années, le conseil d'après lequel se rend avec regrets à la raison et
Corps de députation de MM. Emery, Charan et Narbel.

Séance du 29 juin à 10 heures.

Telle du Sénat. et Elus assistent.

présent: MM. Nuisbaum, Charan, Narbel

L'objet de l'ordre du jour est le choix du Doyen pour
l'exercice de 1914-1916. M. Emery est désigné à cet effet. Conformité
à la loi de cette nomination est faite. La Commission réunie, séance.

Examens de la Session d'été.

du 16 au 23 juillet 1914

Président pour le propédeutique: MM. Aug. Löffler et Amédée Grün.
pour la théologie MM. Maurice Mayor et P. Grandchamp.

Les sujets d'examen sont les suivants (pour les théologues écrits):

Ancien Testament: Propédeutique: Baume. 79. 1-10

Nouveau Testament et. Jean 15. 1-15

Licences: Matthéus 4, 16 - 5, 10.

Théologie historique: Propédeu: Les grands révérends pendant du 18^{es} s.

Licence: Baur et l'école de Tubingue.

Philologie Syrienne: Les saintes Écritures.

Toutes théologies écrits: M. Mayor obtient. L'ing. 6. Hist. 3. Systém. 5

M. Grandchamp. 7 5 5.

M. Mayor n'est pas admis à continuer.

Pour le propédeutique: M. Löffler a T.S. N.T. 7 Hist. 6 1/2 moy 7 1/2

M. Grün. 7 7 6 1/2 7.

Les moyennes d'examen sont les suivantes:

	M. Löffler	M. Grün
M. Grandchamp.		
Dogm. 5 1/2		
Moral 7		
Nouveau Testament. 6		
et Theol. bibl. 5 1/2		
A.T. 6 1/2		
Systématique. 6 1/2		
Théol. pratique. 8.		
Moyenne. 6 3/4.		
1 Lettres		
Littérature espagnole..	7.5.	6.
Nouveau Testament.	6.5	8 ^m
Ancien Testament.	7.	7
Histoire du Christ.	8.	6
Histoire des Pères et des Docteurs.	7.	6.
Théologie pratique.	7.	6.
Moyenne.	7 1/2.	6 1/2.

On font onne' comme expect. Mm lepasteur, Fonten et Maurin. Vuilleumier pendant 9 le'annes.

Conseil de faculte' le 23 juillet

à l'issue des examens. M Emery absent s'p' excuser.

Le doyen donne connaisance au Rapport de Faulli au Syode qui est adopté.

On examine une demanse de M. W. Bouquie, actuellement Suppléant en France, qui demanse, après avoir suivi le cours Neuchâtel, de pouvoir terminer ses études dans notre faculté. - M. Bouquie n'étant pas bachelier et lettré, il a été s'is. Neuchâtel. pour s'inscrire à l'examen qu'il a subi pour entrer à la faculté de théologie des Unis. usité de cette ville, peut être considéré comme équivalent au Baccalauréat. De renseignements pris, résulte que cette équivalence n'existe pas. Il sera civil (il a été civil) - M. Bouquie que sa demanse ne peut être prise en considération. On lui suggère de s'inscrire à l'Oratoire de Genève.

Le Doyen ^{par sa copie} ~~convoque~~ que, ensuite des communications entre collègues, qui ont abouti à un préavis négatif, en ce qui concerne la demanse de M. Mastionard (v. p. 289) ce préavis négatif, est communiqué à la Commission académique, qui l'a fait sien.

Conseil de Faculté' du 15 Octobre

à 4 heures chez le doyen. Présent: Mm Vuilleumier, Emery, Narbel, et Tomerod. convoqué en vertu de l'art. 2 du Règlement de la Faculté.

Il est pris note d'une lettre de Neuchâtel, annonçant que, vu les circonstances, la réunion fraternelle des professeurs des six facultés, qui devait avoir lieu dans cette ville, est renvoyée à l'année prochaine.

Pour suite des mêmes circonstances, qui font qu'aucun étudiant n'est présente aux épreuves, il n'y aura pas de session d'examen en Octobre.

On décide de fixer la rentrée au mardi 20 Octobre à 9 heures.

M. Gourmat, privat dozent, demande un délai pour la présentation de sa thèse de doctorat. Le doyen en charge lui écrit qu'un délai de deux ans lui est accordé.

Diverses mercuries sont décidées en vue de la situation que les événements font à la faculté, dont plusieurs étudiants sont privés de mobilisation, ainsi que Mm Chavan, Ormoud & Colomb.

Sur la proposition de M Emery, il est convenu que les professeurs ci-dessus, MM. Emery, Nabel, Fomero, ainsi que M Vuilleumier, la chaire lui est possible se chargeront, jusqu'à nouvel ordre des analyses écrites, et alternativement une fois par semaine.

En outre, pour compléter en quelque mesure le cours d'histoire du Christianisme, MM Fomero et Nabel réviseront, une fois par semaine, tout ce que les étudiants des deux premières années, M Fomero pour une répétition d'histoire et d'Église, le second, pour l'étude de portions de l'Écriture rapportant au Nouveau Testament. M Emery venant en outre de faire de même pour les ^{études} de la Volée Supérieure.

Il est rapporté l'horario actuel des cours quelques modifications provisoires par suite des circonstances ci-dessus, et dans le but d'indiquer les heures qui se trouvent vacantes. Ce horaire de genre sera affiché par le Secrétaire du nouveau Doyen, M Emery.

Décret de Louis Emery

Du 16 octobre 1914 au 16 novembre 1915.

Conseil de Faculté Du 17 février 1915

par M. Nabel

Présents: M. M. Vuilleumier, Nabel et Emery. M. Chavan est absent, retenu par ses fonctions d'aumônier.

Les décisions suivantes sont prises ou enregistrées après avoir été prises dans le courant de l'année au cours d'entretiens du Doyen avec MM. Vuilleumier et Nabel, le quatrième professeur, M. Chavan étant mobilisé.

Le Département nous communique un projet de modus vivendi pour régler l'attribution de ouvrages provenant de collections données ou léguées à l'Université. Nous l'acceptons, mais en faisant la réserve que nous ne nous engageons à tenir à jour le catalogue des ouvrages de notre bibliothèque de faculté, tant que nous n'aurons pas eu l'assistance des armoires pour y ranger les livres de la dite bibliothèque.

Par lettre du 20 octobre, M. Penitaz partem à grandm
à privat docent, nous offre de remplacer M. Charavon
l'histoire des Dogmes, à raison de 2 heures par semaine.
Nous le remercions de son offre, ms le prions de s'en-
tendre au préalable avec M. Charavon.

La faculté de théologie évangélique de Genève nous a
fait savoir qu'en raison des circonstances, elle ne ferait
pas de séance publique de rentrée, mais elle nous trans-
met un message de très chaude et cordiale sympathie. Le
Doyen lui a répondu dans le même ton. (22 octobre)

Nous prenons acte de la protestation de la faculté
libre de théologie de Montauban en réponse aux
appels à une manifettes des professeurs allemands
à tout particulièrement des théologiens. (4 novembre)

Par lettre du 12 janvier 1915, le Département rappelle
aux professeurs qu'ils doivent s'en tenir aux vacances lé-
gales, à qu'en cas d'empêchement momentané,
ils doivent en aviser le recteur. Nous en prenons acte
avec le sentiment que généralement la faculté de théo-
logie est la dernière à terminer les cours et souvent la
première à les commencer.

Nous constatons avec plaisir, dans le vu d'une lettre
du Directeur du Gymnase Chaux-de-Fonds, que M. M. Gardiol,
Moreillon et Rod, étudiants de première année,
ont passé leur examen d'hébreu avec des notes très suf-
fisantes.

Cinq de nos étudiants ^{dix immatriculés} ~~Sarri~~ M. M. Wanner, Farcy,
Petermann, Vittoz et Savary, ^{étant retenus par le service militaire,} le nombre de nos
étudiants se monte ce semestre au nombre de 12 dont
deux auditeurs, M. M. Pierre Terrian et Ernest Cornaz
des dix ~~dix~~ immatriculés se répartissent comme suit:
4^e année Redard Marcel

3^e année Bourquin Marcel
 Engelmann Thibaud
 Lecritain Jean
 2^e année Masson Charles
 1^e année Gardiol Maurice
 Grin Edmond
 Morcillon Richard
 Payot Edouard
 Rivet Jules.

M. Sétaç pasteur à Bienne, ayant demandé au Doyen si l'on peut être immatriculé dans notre faculté sans être porteur du baccalauriat es-lettres classiques, le Doyen lui a répondu négativement, conformément au Règlement.

Session d'examen de printemps 1915

En suite de fait que 8 étudiants de la faculté ont été mobilisés du 4 août 1914 à la première quinzaine de mars 1915, la session de printemps des examens a été, sur la demande d'un des intéressés, M. Maurice Mayor lieutenant d'infanterie, fixée à la rentrée du semestre d'été, soit du mardi 13 au mardi 20.

M. M. 1 Berquin pasteur à Morges et Logoz pasteur à Baulens fonctionnaires comme experts.
 Un candidat, M. Maurice Mayor, représentant pour l'examen de licence. Il a été admis avec une moyenne de 8 pour les travaux écrits (Sujets: 1 Cor. III 1-15 - Schleiermacher - Les principes de la morale chrétienne) et de 6 pour les examens oraux.

L'examen présidentiel a été subi par M. Marcel Bourgeois, dont les notes ont été 9 pour les travaux

écrits (1 Samuel III 1-10 - Actes XVII 22-34 - le catholi-
cisme de 1848 à 1870), et de 8 pour les épreuves orales.

Conseil de faculté du 11 avril 1915

Après la culte l'ouverture des cours du semestre d'été;
où le Doyen s'est inspiré d'Actes V 29: Il faut obéir
à Dieu plutôt qu'aux hommes, les quatre professeurs
ordinaires se sont réunis dans la Salle de la Commission
synodale à 9h. du matin. Sur la demande du Dépar-
tement de l'Instruction publique, qui a l'intention de
procéder à une refonte de la loi du 10 mai 1890 sur
l'Instruction supérieure, le conseil a examiné quelles
modifications il y aurait lieu, selon lui, à faire subir
à la dite loi. Celles qui lui paraissent désirables ne con-
cernant pas spécialement la faculté de théologie mais
l'Université dans son ensemble, nous ne les transcrivons
pas ici. Notons, par contre, que le conseil tient à ce
que la loi nouvelle mentionne, comme l'actuelle, le
nombre de chaires ^{ordinaires} affectées à la faculté et maintienne
ce chiffre à cinq. Séance levée à 10^h 1/4.

Conseil de faculté du 19 mai 1915

La séance a lieu le soir chez le Doyen. Sont présents, outre
celui-ci, MM. Vuilleumier et Charav. M. Naibel s'est fait
excuser.

M. Redart, étudiant de 4^e année, demande, pour raisons
de santé, de l'autoriser à ^{se} présenter aux examens de licence
en octobre prochain, bien qu'il ne puisse achever pour
cette date les exercices pratiques complémentaires, qu'il
à faire ceux-ci après les examens. Cette demande est re-
çue à l'unanimité.

Le Doyen de la faculté de théologie à Genève, M. Choisy.

nous demande si nous admettons aux examens et par consé-
quent au grade de licencié les étudiants qui, sans baccalau-
riat, sont sortis de l'École préparatoire de Théologie et
de l'Oratoire. Nous répondons que nous sommes très
larges pour l'immatriculation, mais que pour l'admission
à l'examen propédeutique nous exigeons le baccalau-
riat en lettres classiques et un examen de langue hébraïque,
et que nous ne considérons pas comme équivalent au baccala-
uriat le diplôme de sortie de l'École préparatoire.
Nous avons bien fait il y a quelques années
une exception à cette règle (cas de M. Genet), en consi-
dérant comme équivalent au baccalauriat ce diplôme de
sortie accompagné d'une année d'études dans la faculté
de Théologie et d'Oratoire et d'un examen supplémentaire
de langue grecque. Mais l'expérience faite alors ne
nous encourage pas à recommencer, mais plutôt à rester
fidèle à notre Règlement.

Le conseil prieux en faveur de la Dispense des finances
d'études, six étudiants : 1 de 4^e année, 1 de 3^e, 1 de 2^e
et 2 de 1^e.

Conseil de faculté du 19 juin 1915

à l'Université. Sont présents MM. Vuilleumier, Nabel et
Genet. Est excusé M. Chavan, mobilisé à nouveau depuis
le 15 juin, ainsi que nos collègues MM. Chamuel et Colomb.
Le conseil adopte le projet d'horaires des examens pro-
pédeutiques, lesquels commenceront le Vendredi 16 et
se termineront le Jeudi 22 juillet. M. Nabel fera passer
les examens de littérature française, M. Vuilleumier ceux de
M. Chavan si celui-ci ne peut être présent, M. Genet
ceux de philosophie. M. Colomb assistera probablement
à ceux de Théologie pratique.

Le conseil a navré d'une demande de cours libre
 sur le Talmud et la Mishna par le Dyblid. Tschernowitz, de nationalité russe et de religion israélite. Les
 titres de M. T. sont parfaitement suffisants, néanmoins,
 après quelques réserves de M. Warbel, le conseil décide
 de repousser sa demande: 1^o Parce que ce cours ne saurait
 pas être par nos étudiants, ne répondant guères à un besoin
 de ceux-ci. 2^o Parce que notre faculté est une faculté
 de Théologie protestante et non une école des sciences
 religieuses, et qu'en conséquence le dit cours serait
 mieux à sa place à la Faculté de Lettres.

Séance d'examens de juillet 1915

Se sont présentés deux candidats à l'examen propédeu-
 tique: MM. Meaton et Petermann. Au cours des
 examens, qui ont duré du 16 au 22 juillet inclusive-
 ment et ont pris six séances, ils ont obtenu,
 pour les examens écrits, les notes 9⁺ et 8 et pour
 les oraux, 9⁺ et 7. En conséquence des excellents
 examens de M. Meaton, le conseil de faculté
 a décidé de demander pour lui un prix Gay de
 50 fr. et la Commission universitaire a ratifié cette
 demande.

MM. Lenton professeur à Lausanne et Leroy profes-
 seur à Leipsy fonctionnaient comme experts.
 Les sujets donnés aux examens écrits furent:
 A.T. Deum 62/2-9 et Deuter. 6/4-13; pour le
 N.T. Matthieu 11/2-16 et pour l'histoire du Chris-
 tianisme, St. François d'Assise, et le libéralisme dans
 l'Eglise Catholique de 1850 à 1870.

M. Vuilleumier a prêté à l'examen l'histoire

Conseil de
Faculté
du 22 juillet

De Christianisme en remplacement de M. Charan molé-
lise, M. Karbel à celui de littérature française et
M. Emery à ceux de philosophie et d'histoire des
religions.

Dans la séance qui a suivi la clôture des exa-
mens et où n'assistèrent que M. de Vuilleumier, Kar-
bel et le Doyen, il a été décidé qu'à la rentrée du
Semestre d'hiver, les étudiants seraient avisés que
travaux théoriques et exercices pratiques ne seraient
reçus à correction par les professeurs qu'autant
longtemps que les étudiants sont régulièrement ins-
crits à l'Université pour des collegia privata. Les
vacances qui suivent le dernier semestre insont
comptent avec le semestre, mais les travaux doi-
vent être remis aux professeurs interposés avant la
fin des cours, le 30 juin.

En réponse à une demande du recteur, nous
décidons que nous admettrons comme équivalent
au baccalauréat es-lettres le diplôme fédéral
de maturité à deux conditions: 1^o qu'il comporte
des examens sur les quatre langues française,
allemande, latine et grecque; 2^o que le porteur
du dit diplôme passe devant la Faculté
un examen de logique et de psychologie.

Conseil de Faculté du 28 septembre 1915

chez le Doyen. à 8 h. Les quatre professeurs ordinaires
sont présents. Le rapport annuel du Doyen au Syndic
est adopté avec quelques modifications de rédaction.
Il mentionne, entre autres, un fait qui n'a pas été
noté ici en temps et lieu: c'est que M. Jean Secretan
a obtenu cet hiver un prix de 80 fr. pour un travail

de concours sur le développement de la pensée eschatologique de l'apôtre Paul dans son rapport avec l'histoire de la vie.

L'horaire des examens d'octobre est établi. Comme il n'y a qu'un candidat inscrit pour l'examen propédeutique, celui-ci est fixé du 15 au 20 octobre inclusivement. Seront proposés comme experts MM. les pasteurs Bezanger (Lutry), Mayor (Cully), Renaud (Croisettes) et Thilo (Moudon).

En raison du dérangement causé par la guerre au cours normal des études, il est décidé qu'une session extraordinaire d'examen aura lieu au mois de décembre prochain, s'il y a des candidats.

Vice-décanat
de H. Narbel.

Session d'examen d'Octobre, du 15 au 20 de ce mois

Le seul candidat sur 4 présents, Jean Seretan, qui a passé son examen propédeutique.

Les sujets de ~~travaux~~ écrits ont comporté une version hébraïque: Genèse 4. 3-14, un travail d'énergie du Nouveau Testament. (Matth. 16. 13-23) et une composition sur l'histoire du christianisme: L'achèvement de l'organisation de l'Eglise et la victoire sur le paganisme.

Ces travaux ont obtenu respectivement les notes 8. 7. 7. Moyenne générale 7 $\frac{1}{2}$.

A l'examen oral, les notes suivantes ont été attribuées: Littérature 9. Philosophie 7. Histoire de religion 7. Histoire du ké'le de J.C. 7. Histoire du christianisme 6. Ancien Testament 6. Nouveau Testament 7. Théologie pratique 6. Moyenne générale 6 $\frac{2}{5}$. L'examen a été admis.

Ont fonctionné comme experts MM. Mayor, pasteur à Cully et Bezanger, pasteur à Lutry. 6 Séances.

Il est donné connaissance d'une lettre de Neuchâtel, où devrait avoir lieu la réunion des six facultés romandes. Le comité d'organisation, composé de plusieurs des six facultés de Neuchâtel, propose, comme l'an dernier, de réunir cette rencontre facultative à un moment plus favorable.

Tout

tout en demandant si notre faculté a quelque voeu ou quelque proposition à formuler sur ce point. Il en a simplement pris acte de cette communication.

L'entrée des Cours jeudi 21 Octobre à 9 heures du matin.

page 303.

L'entrée des Cours a lieu devant un nombre d'étudiants qui n'avaient pas été atteints. Depuis hier de nombreux Vaincisseurs de la liste de quatre ou cinq. M. le Vice Doyen a reçu un étudiant une allocution sur Elo. 1-7 ou 13. 1-2, dans le premier qui terminait, fait mention de notre Collège de l'époque qu'il remplace ce jour, et dont l'état d'attente donne lieu aux plus graves inquiétudes.

L'après-midi du 1. Novembre 1915. À 14 heures Doyen 10 heures.

présent Mr. Nuillecomm, Chancelier, Marbel

On dit de quatre des étudiants veulent profiter de l'absence de M. le Doyen pour leur en offrir au cours de ces deux jours (voir la séance du 28 Septembre) celle-ci pourra être finie à 10 heures et avoir avantage avant ou après la V. C. de Noël, c'est-à-dire fin de semaine ou commencement de Janvier.

On prend connaissance de deux demandes présentées par deux étudiants et tendant en réalité au même but. Elles sont présentées par M. Pierre Guillaud et Charles Bonnard, tous deux porteurs d'un diplôme de bachelier à l'Université de Genève. Ils ont été remplis par l'anglais. Le premier annonce l'intention de faire une année de lettres avant d'entrer en théologie comme élève régulier. Le second, bachelier du gymnase de la Chapelle de Genève, comprend aussi l'obtention d'un examen de bachelier avec succès. Il fait une demande à pouvoir suivre quelques cours de cette année-ci. M. Bonnard voudrait entrer tout de suite en théologie.

Il sera répondu à ces deux vœux que leur demande est accordée tout en précisant qu'ils ne pourront prendre leur inscription en vue de l'examen propédeutique, qu'après être mis en règle par le moyen d'un examen de bachelier (pour M. Bonnard) de grec (pour Guillaud) et ce examen aura lieu devant le conseil de faculté.

Quelques étudiants demandent pendant combien de semestres il faut aller à suivre les cours de littérature française / deux semestres ou quatre. On répond que, selon l'usage constant, deux semestres suffisent. On fait aussi observer qu'il y a lieu de conseiller à M. le Doyen de dire de 1^{er} et de 2^e années, de choisir pour suivre les cours de littérature et de deux semestres ou de l'enseignement de l'Ancien Testament. On compte le programme le moins chargé. On se rappelle comme les cours d'histoire

Le philosophe, il met au premier, puis que cet enseignement a jusqu'ici
composé quatre semestres. Pour ceux de la philosophie ancienne et ceux de
la philosophie moderne. Le vice-recteur informera s'il continue à en être
aussi, afin de se souvenir les étudiants.

Le recteur s'engage ensuite sur les circonstances, douloureuses de la
bonne note fautive, perdue de la grave maladie de M. Emery. Comme à notre
grand chagrin, il est probable que notre collègue ne pourra de sitôt reprendre
les cours, le vice-recteur est chargé de faire une demande au sein du Sénat
pour s'informer s'il pourrait, et d'une quelconque manière, subsidier M. Emery.
Suivant le résultat de cette demande et selon les circonstances, le Comité de
fautive d'ici.

Le 6 novembre, notre collègue a été appelé à deux reprises, après plu-
sieurs semaines de souffrance, de se rendre à la cérémonie de son départ.
Celle-ci devint une nombreuse assemblée dans le Temple du Trajan. Le 9 novembre
à 8 heures du matin, cette cérémonie fut impressionnante et fut ouverte par
une prière de M. le pasteur H. Sauton, et par un culte, finissant par M. de re-
Haller, pasteur. On fit ensuite la parole M. Nord, recteur, Nabel, vice-
recteur, Fleury, puis deux de la Commission, M. Rivier, au nom de
l'Université de cette ville, M. Trudgnot, au nom de celle de Genève.
L'après-midi la parole, M. Baumgartner repré- sentait la Faculté
Cet oratoire de Genève et M. Martin, le consistoire de cette ville.
Les discours arrivés à la fin furent dirigés vers l'Université de
Lausanne, on a eu lieu d'inhumation. L'après-midi, M. L. professeur
Fomerod, a appelé le même M. de Bernani et s'est adressé une dernière
fois à l'Université de son confesseur. Au delà de la Faculté de
ceux de la Faculté de Théologie, ont fait entendre un chocer.
Le chœur de la Faculté de Théologie ont fait entendre un chocer.

le 9 novembre

1) qui a parlé sur son 1.2
même moment en mot.

1) Il y a lieu de se féliciter
de ce que ce chocer était
celui des étudiants en
Théologie.

à ces lettres on venait
d'ajouter deux, deux
autres, l'une de M. de
Dyon, H. v. d. de Genève
après, tant la commission,
G. de Genève, l'autre, de
M. Wernle, recteur de
l'Université de Bâle.

- des lettres suivantes de condoléance, adressées aux
des de la Faculté, nous ont été adressées:
- de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève
- de l'Université de Neuchâtel.
- de la Faculté libre de Neuchâtel
- de la Faculté libre de Lausanne.
- des professeurs de la même Faculté.
- de M. Lucien Gautier
- de Madame Emery, unissant du pain prononcé par
chacun, et de l'envoi de la commission par son nom.

Séance du 7 novembre.

Council de faculté du 17 novembre à la Salle du Sénat à 10 heures du matin
Présent, M. le Vicaire général Charan, Nabil.

Il en est convenu comme d'une lettre de M. le Recteur en date du 16
disant "au Département des Instructions publiques demande l'avis de
l'Université en vue de pourvoir d'un titulaire la chaire devenue vacante par
"Suite du décès de M. le professeur Emery."

Cette lettre demande nos propositions en vue d'une tier. prochaine con-
sultation de la Commission en matière de...

et la suite d'un long entretien qui rappelle que dès le moment où il
fut question de donner un successeur à notre regretté collègue, la femme
de la faculté s'est aussitôt portée sur M. Fomard, qui depuis longtemps et
dès à ses notes, il a été cité à M. le Recteur qu'en considération de ses services
que M. Fomard a rendus à l'Université d'au son enseignement sur
l'histoire des religions, et en outre de ce que nous savons et étendons de son
connaissance et de sa haute valeur intellectuelle, notre Conseil de Fac-
culté unanime le propose comme successeur de M. Emery d'au la chaire
de Théologie Spéciale et Liturgique. Nous demandons aussi qu'il soit
nommé à titre définitif.

Une lettre de la Commission Synodale rappelle que celle-ci a, dans la
régle son entretien trimestriel ou bi-trimestriel, et les affaires accablées à quelques-uns
di'ant par la cause des études. L'organe M. Emery, qui fait à part de
la Commission Synodale, donnait à cette occasion les renseignements né-
cessaires. On nous demande d'écarter un d'entre nous qui pour-
rait être convoqué et entendu à l'occasion de ces entretiens. Le Conseil
entire d'au ces motifs et décide à cet effet la vice-doyen M. Nabil. Le
domicile a écrit dans ces cas à la Commission Synodale.

Une lettre de M. le Recteur a communiqué les demandes de dispense
Cet-à-propos d'études présentées par MM. les étudiants

Manuel Bourquin S	François Favoy S
Maurice Gardin.	Alexandre Lavanchy
Jules Rod.	Michel Mayor
Gérard Savary S	Alfred Belmann S
Max Vermand	Joan Roth.
Ulryue Bried	Leon Subilia fils Hommi
Auguste Litojey	Leon Subilia fils Paul

Il me sera de ce jeune homme qui se nourrit en l'absence du gymnase
M. Charan a eu l'obligeance de me renseigner auprès de M. le Directeur
du gymnase le renseignement me est également favorable et il a été dit
à M. le Recteur que notre Conseil appuie en divers endroits. Plus
avant entendu que l'individu, le travail a été conduit de ceux qui
sont au bénéfice de cette faveur, ainsi l'objet de l'attention particulière

2. leur programme. Mais arbel qui s'en préoccupe est étendu par
 la loi sur le syndicat de subvention des subsides, est chargé de l'éd.
 lors de quelques uns de ceux qui sont au bénéfice de la loi de l'aliné
 des études, s'agissent pas sur le list de noms. Il sera donc ces ord.
 que de la y comprendra d'offrir, le subsidie impliquant la dispense.

Observation le seul étudiant
 à trouver dans le cas d'après
 son ad au bénéfice d'un subsidie
 sans qu'on ne s'agisse de la
 de la loi sur le règlement de l'éd.
 de ce regard.

Le 25 novembre 1915, deux étudiants ont passé leurs examens
 de philosophie devant leur professeur M. Grégoire. Fonctionnaires comme-
 experts, MM. Vuillemin et Marbel. Ces deux Messieurs Restin qui a ob-
 tenu la note 7 et Edouard Payer, la note 6.

Liste des étudiants en théologie à cette date - c.
 (25 novembre)

4^e année. Fetermann Alfred

Wanne Nicolas

Bouquin marcel

Lotoffey Auguste

Grin, Amodeo

3^e année. Favre Prosper

Secréta Jean

Eyschmann Théodore

Mallon Charles

Saravy Girard

2^e année Rod Jules

Mouillon Richard

Payer Edouard

Grin Edmond

V. marcel Mas.

Gardet Maurice

Fleury Jean

Surstan Pierre

1^{re} année. Wismand René

Marthaler marcel

Kocher Jean Louis

Toger Jaquet

Roth Jean

Viltz Robert

Subilia Léon

1^{re} année. Subilia René

Saravy alexandre

Fried Ulyse

Bonnard Charles

Cheriz Robert

Mallon marcel

Guillard Pierre

aujourd'hui également à
 joindre les autres en dessous.

Conseil de Faculté du 13 décembre 1915 à 5 h de soir chez le vice doyen

présents: M. Vuillemin, Charan, Fomors & Narbel.

M. Fomors a assisté à cette séance à laquelle il a été convoqué après que le conseil de Faculté a eu connaissance que sa nomination intérieure avait. Comme celle-ci n'a pas encore été communiquée officiellement, M. Narbel est chargé de s'entendre avec le Département au sujet du moment ou les cours de dogmatique pour commencer sans qu'il y ait l'intention d'anticiper la décision officielle sur cet objet.

M. Narbel attire l'attention de ses collègues sur l'article 19 du Règlement général de l'Université, disant que, en cas d'absence ou de mort du doyen, la faculté est appelée à élire un nouveau, la période de vacance restant au plus d'un semestre. Comme il n'y a pas de conseil de la section de la position de vice doyen en pourvu par un nouveau titulaire. Le conseil désigne M. Charan.

M. Charan accepte de donner de prendre la succession de M. Emory comme bibliothécaire de la Faculté. Il en donne ensuite connaissance au conseil de Département, fait au conseil les modifications apportées par le conseil de Département à la disponibilité de fond D. J. Meunier, et indiquant les mesures prises et à prendre pour la répartition de somme, revenant à la Faculté...

Les vacances de Noël ont été prises du 24 décembre au 31 janvier inclusivement et rentrent le 6.

Le seul candidat présent pour les examens de l'année de service extraordinaire prévue par le décret de l'arrêté du 29 septembre 1914 (arr. 299) est M. Charan. Mais il a été dit que ces conditions ne changent pas de la décision de l'Etat Major de l'Armée, dispensant de service de réserve les autres des Universités qui ont déjà perdu une année d'études par suite de l'absence militaire. Le conseil de Faculté se prononce en faveur de l'admission de M. Charan. Le conseil de Faculté se prononce en faveur de l'admission de M. Charan. Le conseil de Faculté se prononce en faveur de l'admission de M. Charan.

Le 14 décembre M. Charan a été nommé vice doyen et a obtenu la note 10.

Le 15 décembre M. Maurice Gardiol a passé devant un jury composé de M. Vuillemin, Thelin, Fomors & Narbel les épreuves de l'Université de la Sorbonne et l'anglais et le latin. Le jury propose à l'Etat Major de l'Armée un prix de 1000 francs.

305

Décanat de M. A. Chavan.

M. Prosper Vauze a subi le 11 février 1886, devant
M. M. Narkel et Vuillemin, son examen de langue hébraïque.
Il a été admis avec la note 7.

Ex. 9 hébreu.

M. Charles Massin a obtenu un prix de 125 fr. pour
un mémoire sur "Les 95 thèses de Luther". Le jury était composé de
M. M. Schröder, de la Faculté, Ferreres, et Chavan.

Courses.

Conseil de Faculté du mercredi 16 février 1886, sous la présidence de M. Chavan.

Sont présents M. M. Vuillemin, Narkel, Ferreres, Chavan,
et les chargés de cours M. M. Colombet et Chamorel, commissaires à la Faculté,
pour la discussion de la question des exercices pratiques.

Le doyen a souhaité la bienvenue à M. Ferreres, qui
siège pour la première fois en qualité de professeur ordinaire.
M. Chavan rappelle qu'il a présenti M. Ferreres aux étudiants
le 15 décembre 1885, au moment où il a commencé son cours.

Présentation
de M. Ferreres.

Une lettre du Département à l'Université, lettre pro-
venue communiquée à la Faculté, fait remarquer que la Faculté
a alloué à M. Masson le prix Gay en faveur de la somme
à 150 fr. Or la part des intérêts de la fondation Gay dont
peut disposer la Faculté n'est que de 46.35 fr. Nous en
prenons bonne note pour une prochaine fois.

Prix Gay.

La prochaine mobilité ne dérangera pas la
Faculté, comme les précédentes. M. M. Chamorel et Colomb,
annonciés, pourront donner leurs cours jusqu'à la fin du
semestre, et M. Chavan, ayant donné pendant trois mois
12 h. ou bien de 9, est à fait. Tous les étudiants (sans exception
de la fin de semestre d'été) ont obtenu un congé, et pourront
poursuivre régulièrement leurs études.

Mobilité.

Le Département a écrit la Faculté qu'elle peut disposer

des intérêts du Fonds J. J. Mérier, soit: solde ancien 190 fr. et Répartition de 1100. 287. 50, total 477. 50. Il est décidé de prendre un carnet à la Cass. d'Epargne cantonale.

La session d'examens de cours est fixée du samedi 11 au vendredi 17, et l'horaire de ces examens est établi: Sont proposés comme experts m. m. les past. Meun, de Haller, Neyrent, et Rob. Curchet.

M. Nardel transmet au Conseil une demande de la Commission d'exam. - félicitation et de Mult. - quelq. a verballement adressé son Président m. Rob. Curchet, ten. - tant d'esp. en réta. - blisse à la Faculté un enseignement consacré aux Mult. La question sera examinée dans une prochaine séance.

Le Conseil aborde ensuite la question du remplacem. - ment éventuel des exercices pratiques par des exercices analogues - mais portant sur des sujets d'ordre purement scientifique. Cette question a été déjà discutée en mai 1913 (cf. p. 278) La Résolution de l'art. 13 du Règlement de la Faculté avait été adoptée par le Conseil, et les art. nouveaux, (rédaction de m. Emery) avaient été adoptés (p. 280) et transmis par M. Nardel, alors Doyen, à la Commission universitaire. Celle-ci n'en a pas effectué la transmission au Département, lequel n'a jamais sanctionné cette modification. Lors de nouvelles demandes ayant été formulées par des étudiants, M. Charon a rappelé la question à la Commission universitaire, en demandant quel' affaire suivit son cours. La Commission universitaire jugeant la chose assez grave pour mériter un nouvel examen, et adressant à la nouvelle rédaction quelques objections de forme, l'a renvoyé au conseil de Faculté pour étude complémentaire. Vers la question, de fond et de rédaction, est donc remise en discussion. M. m. Nardel, Charonnet, et Colomb (se) font ressortir le danger de la voie dans laquelle on s'engagerait; m. Duillemaier expose ce qui se fait dans d'autres universités; M. m. Charon et Farnoud expriment un avis favorable à la lecture projetée; et la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine assemblée du Conseil.

La séance est levée à 4.30 h

Le Doyen A. Charon.

Rotation pour les benevoles pratiquants (Troisième)

- mm. Chamorel, Charvaz, Colomb.
- Charvaz, Colomb, Fernerod
- Colomb, Fernerod, Narkel.
- Fernerod, Narkel, Vuilleminier
- Narkel, Vuilleminier, Chamorel
- Vuilleminier, Chamorel, Charvaz.

Session d'examens de mars 1916.

du Vendredi 11 mars au Vendredi 17.

Sont présents mm. Prosper Favre et Grand Savary pour l'examen propédeutique.

Les sujets suivants ont été choisis pour l'examen écrit:

Ancien Testament. Ps. 14. v. 8 à fin.

Nouveau Testament. Matt. 17. 1-13.

Hist. du X^{me}. La Restauration et le Réveil, au com. du XIX^e S.

Les travaux ont été appréciés comme suit. M. Favre. M. Savary.

Ancien Testament	3.	9
Nouv. Testament	5.	7.
Histoire	6	9.

M. Favre n'a été pas admis à l'examen oral. M. Savary qui continue seul, obtient les notes suivantes:

lettres 9	} moy. 9.	Hist. des relig. 9	} moy. 7.5.	} moy. général $\frac{48.5}{6} = 8.$
Philos 9		Scrits de l'Écrit. 6		
Hist. du christ ^m 8	Théol. pratique 9.			
Exepli AT 7	} moy. 7.5.	Exepli NT. 8	} moy. 7.5.	
Isaïe 8		Isaïe 7		

Cette session a fonctionné comme experts: mm. de Haller et Rob. Lurich di-
parteurs et Causanne (7 séances)

Procès verbal rédigé par M. Narkel, vid. leg.

Le 22 mars, M. Jean Fleury a passé devant mm. Vuilleminier - Narkel son examen de juillet Hébreu. et a

été admis, avec la note 9.

Le 26 février 1916, M. Edouard Puyot a paru devant MM. Farnes et Marchel l'examen de philosophie qui avait été jugé nécessaire pour compléter son diplôme de bachelier et régulariser son inscription. Cet examen a été admis avec la note 6.

Le semestre d'été 1916 a été sursois, le jeudi 12 avril, à 9 h, par un velle prédicte par le bryen, qui a parlé sur Eph. 5/10-20.

Conseil de Faculté du Lundi 14 avril 1916.

à 4 h. - chez le Doyen.

Sont présents MM. Villenueve, Marchel, Farnes, Chamorel, et Charon.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Conseil discute d'abord la question de rétablissement d'un cours sur les missions . La demande de la Commission d'Évangélisation ayant une portée plus pratique que théorique, M. Farnes estime que la meilleure solution, plutôt que de surcharger nos programmes, serait de mettre bacheliers en contact, dans des séminaires spéciales, avec les missionnaires de passage au group. Il soumettra cette solution à la Commission d'Évangélisation; le Conseil se déclare d'accord.

Il est donné lecture de deux lettres de M. Benjamine, étudiant, insistant pour connaître la décision du Conseil sur la question du remplacement des travaux pratiques. La discussion est reprise sur ce sujet. M. Villenueve propose de renoncer à remplacer les œuvres pratiques par d'autres travaux, mais d'instituer, pour ceux qui veulent continuer leurs études

309.

et acquiesce un diplôme sans s'astreindre aux exercices
prescrits, un titre de bachelier en théologie. La
proposition est adoptée, et le Conseil vote, pour
l'insérer dans le Règlement de la Faculté de Théologie,
un article 26 bis ainsi conçu.

« Art. 26 bis. Les candidats qui ont subi
avec succès les épreuves prévues au Chapitre IV,
mais sans remplir les conditions stipulées aux art.
13, alinéa 2°, et 15, alinéa 5°, reçoivent un
diplôme de bachelier en théologie.

Le bachelier en théologie qui présentera
les exercices mentionnés à l'art. 13, alinéa 2°, et
subira avec succès les examens stipulés à l'art.
15, alinéa 5°, recevra le diplôme de licencié
en théologie. Un droit d'inscription de 30.-fr.
sera perçu pour ce complément d'épreuves,
et reparti entre professeurs qui y auront
pris part. »

Il y aura lieu d'ajouter à l'art. 28, § 1° :
Le diplôme de licencié, ou de bachelier, en théologie, etc.
- et de faire figurer le bachelariat en théologie
dans l'énumération des grades et diplômes conférés
par l'Université (Loi du 1 sept. 1909.)

La séance est levée à 6.30 h.

Le Secrétaire: A. Chauvanpuy

Conseil de la Faculté du Lundi 12 Juin 1910

à St. S. Mgr M^{gr} l'Evêque d'Autun

Le Conseil est en complet. M^{gr} l'Evêque. Le cours
assisté à la séance. Le procès verbal de la séance du
11 Juin est lu et adopté.

À la demande du Rector, et pour que le

nom des nouveaux titulaires finira finira au programme
d'hiver, les Conseils de faculté ont à désigner le nouveau
Doyen avant le 15 juin. Le Conseil se prononcera en
faveur de M. Formey.

Une lettre du Département informe M. M...
qu'il est en principe d'accord avec notre proposition
de créer un diplôme de bachelier en théologie. Ce
nouveau grade sera mentionné dans le règlement
général révisé, et pourra être conféré après l'en-
tente en vigueur de la nouvelle loi.

Le Rectorat demande à la Faculté d'examiner
d'ici à la fin du semestre les modifications à
apporter au règlement du 25 janvier 1880. Cette
façon de procéder paraissant peu pratique, le
Doyen est chargé de proposer à la Commission
universitaire l'élaboration préalable d'un projet
de règlement nouveau, qui serait soumis à
l'examen des divers facultés.

Le Conseil admet une demande de M.
Perroy, prêtre Secour, d'instituer, le mardi
de 3-4 h., un Séminaire de théologie biblique
de N.T.; M. Perroy y étudiera et lui sera préchant
les Pères apostoliques.

Les examens de fin d'année sont fixés de la
manière suivante:

- Lundi 10 juillet, Écrit, exercices.
 - Mardi 11 " " Histoire. Correction.
 - Mercredi 12 " Oral: Histoire, Littér. franç.
 - Jeudi 13 " Philosophie. Hist. des relig.
 - Vendredi 14 " A.T. - Pratique
 - Samedi 15 " - N.T. Scrite de J. Christ
- Experts: MM. Lefort, Trabaud, Gelay, P. Bernard.

274

La séance est levée à 9 h.

Le Doyen
Chavanon

Dans une séance qui a eu lieu, pendant les vacances, le 12 juillet 1876, à l'Université, le Conseil de Faculté a décidé de remplacer M. Emery à la Commission de Consultation par M. le prof. Farnes. Avis en sera donné par le Doyen au Département et à la Commission.

Le 12 juillet 1876, M. Pierre Secrétan a passé devant MM. Vuillemin et Nardel son examen d'hébreu et a obtenu la note 8.

Séance d'examen de juillet 1876.

Trois candidats se sont présentés à l'examen propédeutique : M. Engelmann, M. Edmond Foin, et M. Jartiel.

M. Engelmann a échoué à l'examen écrit.

M. Foin a obtenu : écrit 9, oral 8. Admis.

M. Jartiel " " 8 " 8. Admis.

Aut. sanctionnée comme experts MM. Lefevre et Rabaud.

Le Rapport de la Faculté au Synode sur l'année universitaire 1875-1876, a été rédigé par le Doyen, et adopté, par voie de circulation, par les membres du Conseil de Faculté, les 13 et 16 sept.

Conseil de Faculté du 18 septembre 1876.

La séance a lieu à 3 h, sous le Doyen. Tous les membres du Conseil sont présents. Les précédents procès verbaux sont lus et adoptés.

Deux candidats seulement se sont inscrits pour le propédeutique et un pour le baccalauriat en théologie.

Comme nous savons que d'autres étudiants se préparent en vue de ces examens, le délai d'inscriptions sera prolongé jusqu'au 5 octobre; mais en sera donné à ces étudiants.

Le projet de tableau d'examens établis par le Doyen est adopté. Les épreuves auront lieu du 16 au 23 octobre.

Les experts suivants seront proposés au Département: M. P. Bernard, M. Renard, M. Henri Secretan, M. Pat. Bergier.

L'ouverture des cours du semestre finira comme d'habitude le mardi 24 octobre, à 9 h.

La séance est tenue à 4.30 h.

Le Doyen: A. Chassagnat

Pour compléter le procès verbal des Examens de juillet 1906, p. 311, il est noté que les travaux écrits ont été les suivants: A.T. Versin: M. Eugelmann 1 Sam. 8, 10, 20 mm. from a Gabriel Decr. 12/4-12. - N.T. Versin et Lœgeu, Matth. 11/2-19. (M. Eugelmann n'a pas donné son travail d'œuvres, le sachant insuffisant). - Westen: Inquisition, manichéisme, épicurisme.

Séance d'examens de lecture 1906.

Trois candidats se sont présentés; M. Maurice Bourquin pour le Baccalauriat en théologie, M. Jean Henry et Edouard Payot pour le propédeutique. Tous ont été admis (M. Bourquin 7, 5; M. Henry, 7 2/3; M. Payot 6).

Les travaux étaient les suivants, pour examens écrits: Baccalauriat: 1 Pierre 2/13-25. - La 1^{re} Synagogue, Anselme Propit: Ps. 46. Luc 11-13. Lutherus de 1525 - 1530. Notes d'œuvres: M. Bourquin 8 1/2, M. Henry et Payot 7 1/2. -

Ons professeurs comme experts M. Henri Renant, de Crestat, et M. Roger Bernant, de Mombas.

L'off. d'étude 496. M. Charles Bernant, après deux semestres d'études, a passé avec succès, devant les professeurs de la Faculté et les Experts penitenciers, une épreuve indiquée ci-dessous, son examen de grec. L'examen a été purement oral, et a consisté en deux traductions, d'une de Xenophon, l'autre d'un Evangile, et une interrogation portant sur les formes de la langue grecque.

Liste des Etudiants au semestre

d'hiver 46-47.

4^e Année (et retardataires) m m.

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. M. Petermann Alfred | 8. Jeyes Jacques |
| 2. M. Engelmann Théodore | 6. Kohler Jean Louis |
| 3. M. Mamon Charles | 7. Lavanchy Alexandre |
| 4. M. Estoppay Auguste | 8. Marthaler Marcel |
| 5. M. Savary Jérôme, préter | 9. Mayor Michel |

3^e Année.

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| 1. M. Tenny Jean | 10. Roth Jean |
| 2. M. Jardiel Maurice | 11. Subitica René |
| 3. M. Guin Edmond | 12. Visinani René |
| 4. M. Poyet Edouard | 13. Vetter Robert |

1^{re} Année.

- | | |
|-----------------------|--|
| 5. M. Rod Jules | 1. Juillard René (2 ^e semestre) |
| 6. M. Secrétan Pierre | 2. Nicolek (2 ^e semestre) |

2^e Année

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| 1. M. Mareillon Richard | 3. Chamuel Pierre |
| 2. M. Vernand Max | 4. Ferrari Eugène |
| 3. M. Brier Myose | 5. Krapp Ferdinand |
| 4. M. Cherp Robert | 6. Lavenez André |
| | 7. Menthaux Jacques |

8. Mensup. Emile 11. Truan Charles
 9. Rochat André 12. Chenaux
 10. Zorn Louis
 Total : 5 + 6 + 13 + 12 = 36 étudiants

Décanat de S. Fomerod.

Décrets pris en novembre et décembre 1916.

Doctorat
 honoris causa
 de M. A. J. Schweder

M. le prof Vuillemin averti la question de la promulgation de doctorats honoris causa à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la fondation de notre Université. Cette question n'a pu être résolue pour la séance de présentation du Recueil, elle le sera pour la séance de proclamation des concours. La Faculté de Théologie, sur la proposition de M. Vuillemin adoptée à l'Université présentera M. le prof Alfred Schweder de la Faculté libre en reconnaissance pour sa révision des Conférences sur le NT de Brunet, cette œuvre basée sur une méthode rigoureusement scientifique et de signifiées écrites à notre public religieux.

Vœux pour
 le règlement
 général.

Pour le projet de règlement général de l'Université, deux demandes sont présentées :
 1° l'inscription de notre nouveau grade de baccalauréat en théologie et la détermination des droits des professeurs à l'usage de la Bibliothèque cantonale.

Examens de
 petit baccalauréat

Au mois de novembre 4 étudiants ont passé l'examen du petit baccalauréat. Ce sont MM. Rodrat 9 Zorn 9. Truan 8 Lavenex 7

375

En mois de décembre deux étudiants ont passé le même
examen M^l V. Boz W. Vissinuel 9.

1917

Le dimanche 4 février M. le prof. Karbel est mort
après quelques jours seulement de maladie. Ses obsèques
ont eu lieu le mardi le service à 10^h 1/4 à l'Eglise.
St Jean. Le service funèbre a été présidé par M^l
Turiquet et Hamonet. M^l le recteur Charvot a parlé
au nom de l'Université, le doyen au nom de la Faculté.
Nous avons reçu des lettres de condoléances des Facultés
maternelle et indépendante de Neuchâtel, de la Faculté
médicale de l'Université de Genève. Une déléguée
de la Faculté libre de Lausanne assistant au service
funèbre.

Mort de
M. Karbel.

Conseil de Faculté du lundi 12 février 1917

Présents M^l Vuilleumier, Charvot, Fournier.

M. le recteur a lu un rapport sur la situation de notre Faculté.
Deux décisions sont prises. 1^o Une enquête sera
faite auprès de M. Emile Lombard de
Neuchâtel pour savoir s'il pourrait être un
candidat à la succession de M. Karbel.

2^o Une demande sera faite auprès du Département
pour savoir si la place de professeur auxiliaire
à l'Hôpital occupée par M. Karbel, ne pourrait
pas être assignée à la chaire de théologie pratique,
et si nous ~~ne~~ pouvons espérer voir un de
nos chargés de cours élevé au rang de professeur
de la Faculté, à savoir M. le prof. Charvot. Il pourrait
donner un cours de sociologie théorique pour répondre
au désir exprimé dans la discussion du 5 janvier.

Jeudi 15 février Séance des concours. Quatre étudiants ont présenté des thèses. Jean Potts a obtenu un prix de 100 frs «Bat, cendens et époque du 4^{me} évang.». Jean Secretan un prix de 120 frs et Pierre Julliard un de 140 frs pour le même sujet «Saint François d'Assise». Enfin Charles Masson un de 190 frs : «Caractères distinctifs de la connaissance religieuse».

Examen mars 1917. Experts M. H. Prodhon, Gauth.

Sujets de licence. Lucrèce, 1, 10-25, Symbologie Les agents de la vie chrétienne. Critique de la morale de Plotin.

Sujets de précédent bachelier : Jules 6, 11-14, 62-84; Matt 9, 1-12
La grande Bretagne au 17^{me} siècle.

Succès écrits M. F. Wanner des oraux publiés
M. J. Rod T. E. Engelmann.

M. Cheneux a passé un examen de latin succès 9.

Mars avril Revue de la chaire d'épées de N.T.

M. Lombard n'ayant pas accepté nos offres, démarches ont été faites auprès de M. G. Berger professeur à Genthod, priant d'accepter à l'Université de Genève et auprès de M. le pasteur Neesen docteur en théologie à la Brème Neuchâtel, elles n'ont pas réussi.

Après avoir vu que M. Lombard avait accepté de nouvelles démarches ont été faites auprès de lui, elles ont abouti. La préparation de 3 années de cours l'effrayant ainsi pour les deux premières années M. Lombard se chargea de 6 années (3 années d'épées et 3 années pour l'histoire du Siècle ou la littérature de N.T.). Il commença en automne 1917. La liste des thèses de M. Lombard a été adressée au Département de l'Institut d'Etat et sanctionnée nos propositions. M. Lombard est professeur ordinaire.

M. le professeur G. Baldersberger, qui est professeur ordinaire de N.T. à l'Université de Gessen

311

est réfugié en Suisse. Il a donné sa démission de professeur
en Allemagne. Il a pu se procurer le pseudonyme de M. le professeur
Walker. A titre de chargé de cours, il a enseigné
pendant l'hiver du semestre d'été, comme professeur
du N.T. Il donnera 6 heures (3 heures d'écritures
de notes et des pour les 4 années de mes étudiants et
3 heures sur le problème graphique pour les deux premières
années). En outre nous le chargerons pendant les 2
années (1917 à 1919) des trois heures d'écritures de
M. de Lambert si on ne se charge.

avril 1917 Reorganisation de la chaire de pratique

Notre combinaison prévue entre la chaire de pratique
et la place de second aînéméier à l'Hôpital cantonal
n'a pas réussi. Mais une autre solution s'est présentée.
M. le professeur Thummet est appelé à donner un nouveau
cours de 2 heures de sociologie moderne en plus des
deux qu'il avait, cours réclamé par le Syndicat
dans sa session de 1916. Il prendra en outre
l'enseignement de l'histoire sur le Collège normal.

Il sera professeur extraordinaire et donnera sa
démission de professeur de St. Laurent si on lui permet
de consacrer davantage à ses étudiants. Il est
bien entendu que M. le professeur Klenz, chargé de
cours au même a donné son enseignement comme
par le passé. Les propositions ont été acceptées
par le conseil le 14 décembre.

juin 1917 Lucas Levard Il a été ouvert. Lettres
librairie, réimpression du jugement d'un conseil de
Bernes, réimpression d'une œuvre constitutionnelle
parlante. Une somme de 50 frs a été partagée

entre les cinq candidats. Le jury est formé de
MM André Leclerc, Léont et Fournier.

Thèse de doctorat Goumy En juin M Goumy
nous a remis son manuscrit. M le préfet Muller
en a pris connaissance. Suite de son rapport,
l'impression en a été autorisée. Il est bien entendu
qu'il doit présenter des thèses sur les diverses
disciplines de la théologie.

Examens de juillet 1917

Exposés MM les pasteurs Duband à Leyraud et
Delchambre à Merges.

Licence. Sujets, Gal 3, 14-29; La théologie de
St Augustin: L'union de ciel et de terre.

M Ch. Hamon a obtenu 9 points sur 15 pour les
exposés. La mention très bien sera inscrite sur son
diplôme. Le prix Gay de 50 frs lui sera alloué.

Dogmatique Sujets, Ro 44, 18-27; Matt 4, 12-25
La carte réformatrice.

Présidents MM J. Roth	8 points écrits	6 1/2
P. Genet	7	6 1/2 présence.
P. Vitez	8 1/3	7

M Pierre Jullien passe un examen de grec qui
est jugé insuffisant. Il devra être examiné à nouveau
sur le grec par la grammaire.

Examens d'octobre 1917

Exposés MM Goley par la Chambre et Bonnard par la
Mendac.

Licence Sujets 2 Thes 2, 1-12; Que devons nous à
Schleiermacher? Quelle est selon vous l'autorité d'origine
en dogmatique.

MM Guin S.	écrits	7	présence	6
Edouard		6		6
G. Sarony		9		8

Page Doukque. Sujets. Gen 2. 1-9 Matt 6. 13-22

M. Reich Duryti, sa vie et son oeuvre.

M. Moreillon Prats 28 oeuvre 7'

P. Vulliamy 17 —

P. Vulliamy a repris son examen de grec, il est admis
il n'a pas repris les examens de latin.

oct 1917. Cette Université, ceux de M. M
Lombard et Monneret ont eu lieu au milieu
d'une grande amitié.

31 oct 1917. Séance de Jubilé de la Réformation
dans la Salle du Sénat. Elle a été organisée
sous les auspices des 2 facultés de théologie de
notre ville. M. le prof Vulliamy nous a présenté
une magnifique étude. Professeurs et étudiants de
Lausanne aux temps de la Réformation. M. le
professeur Lempfer a traité le sujet de la réformation
aux temps actuels.

Consent de faculté du vendredi 7 décembre 1917

Présents M. M Vulliamy, Monneret Lombard

Fonctionnaire M. Monneret est excusé.

Lecture est donnée des dernières pages au cours de
l'année 1917, le procès verbal est adopté.

La Commission universitaire demandée au
Consent de la Faculté de théologie s'il adopte
pour désigner les branches principales de son
enseignement, l'indication de nos cinq services.
cette indication devant figurer dans le Règlement
général. Le point de vue est approuvé.

La soutenance de thèse de M. Goumy est fixée

au mardi 29 janvier à 3 heures. M. le professeur
Vuillemin-Ducloux se charge de la critique
de la 1^{re} partie de la thèse, Calvin évangéliste. M. M.
les professeurs Walther et Schroeder seront chargés
des autres parties. Chaque professeur posera en
au candidat les questions de sa thèse.

Lecture est donnée d'une circulaire du Bureau
de la Confédération des Eglises protestantes de la Suisse.
Les renseignements demandés au sujet de nos
candidats d'entrée et d'examen sont donnés
par le Doyen.

Adresses proposées sont faites par l'auteur
de livres et de articles pour la Pastorale de
notre faubourg. M. Chouan nous présente les comptes
Il est admis, M. Chouan se chargeant des
nouvelles adhésions.

Le Doyen -
F. Fournier

14 Dec 1917 Examen du petit bébé

Cet examen a eu lieu au Gymnase. Supplé.
M. M. Golay, Thebin et Vuilleminier

- M. M. Menouse 9 -
- Ferrari 8 -
- Bernard 7 -
- Menouse 7 -

Mardi 29 janvier 1918. Soutenance de la thèse de
M. Gummoy. « La doctrine du salut d'après les commentaires
de Jean-Calvin ». Elle a lieu dans l'auditoire II, sur les
les places sont occupées. M. M. les professeurs Vuilleminier
Fuliquet Schroeder sont bien sûr l'abbé Bague. Le candidat
répond avec assurance. Après trois heures de débats
la séance est levée. Le conseil demande à P. Lammerson
montrant qu'il possède admirablement les sources des
Commentaires.

321

modernisme de conférences à M. Germeys le grand et Docteur en
Théologie.

Examens du jeûte Hebreu

jeudi 28 février 1918. Experts M. Golay et Vuillemin

Brufft Ferdinand 7 -

Lavanchy Alexandre 9 -

13 mars 1918 Experts M. Lambert et Vuillemin

Nicolet 8 -

Examens de mars 1918

Experts: M. Berquet et Brodson

Sujets: par le page technique

AT Juges 2, 11-19

NT: Matt 22, 1-14 Jean 12, 20-36 -

H. T. Jean Calvin et son œuvre -

Ont obtenu pr les cents par la norme

M. Nicolet 7 $\frac{2}{3}$

Monsieur Bernard 7 $\frac{1}{3}$

Semestre d'été 1918.

Au cours de ce semestre les décisions suivantes ont
été prises

M. Formoret a demandé à être débarré
du cours de Théologie biblique pour le confier
à M. le professeur Baldeuzgerger, spécialiste
en la matière. Nous avons accepté au sein
de notre Faculté Monsieur Baldeuzgerger
pour tout le temps qu'il passera à Lausanne.
Comme l'année prochaine ce cours de Théologie
biblique doit être donné et que M. Baldeuzgerger
doit encore donner l'enseignement du NT aux aînés,
il est décidé par mesure transitoire que pour

l'année universitaire 1918 - 1919 M. Baldersperger
 donnera 2 heures d'exégèse et 2 heures de
 théologie biblique, donc une heure de plus
 que cette année. Le titre du cours de théologie
 biblique sera sous forme de cours sur la
 religion de Jésus et du siècle apostolique.
 Nos propositions ont été admises par la
 Commission universitaire et le Docteur.

Pour permettre de simplifier le règle-
 =ment général qui ne prévoit que l'Univer-
 =sité que des certificats, des licences et des
 doctorats, la Commission universitaire nous
 demande si nous ne pouvons pas modifier
 le titre de notre grade de bachelier en théologie.
 Satisfaction sera donnée à la Commission
 universitaire. Le titre de licence es sciences
 religieuses remplacera dans notre précédent
 règlement celui de baccalauréat en théologie.

En l'absence de M. Vuittemer, nous convenons
 il est décidé d'organiser un Jubilé en l'honneur
 de notre vénérable doyen qui va desormais
 sur 100^{me} semestre d'enseignement. Nous
 ne pouvons laisser passer cette date. Nous
 priions la Commission universitaire de prendre
 la responsabilité de l'organisation de ce Jubilé
 avec nous. Elle inviterait les thurcées mises
 de notre côté nous inviterions les Facultés
 indépendantes de Lausanne Neuchâtel et de Orabois

de Genève. ainsi que les représentants de notre Eglise.
Le corps pastoral vaudois s'associe à notre
fête.

M. le professeur Chammouel est désigné comme
doyen de la Faculté pour la période universitaire
1918-1920

Jubilé H. Vuillemin, mardi 22 juillet
Séance solennelle dans la salle du Grand Conseil.
Ont pris la parole M. Dubuis conseiller d'Etat
chef de département de l'Instruction publique et des
Lettres, M. Perron cedeur, M. Fournet doyen
M. Marti prof de théologie à Berne au nom
des Universités de la Suisse Allemande, M. Dubois
prof de théologie à Neuchâtel au nom des Facultés
néerlandaises de la Suisse Romande, M. Bridel Chiff
au nom des Facultés indépendantes de la Suisse
Romande, M. Pierre Secretan au nom des
étudiants, M. Pierre Guisan au nom de
l'Université de la Reine de théologie et philosophie.
Deux discours de nos étudiants sur la doctrine
de M. le professeur Chammouel ont été agréables-
ment écoutés. Des souvenirs du corps
des professeurs de l'Université, et des esprits
en théologie ont été remis à M. Vuillemin. Un
numéro spécial de la Revue de théologie et philosophie
lui a été dédié. Belle et remarquable séance
qui a été suivie d'un repas à l'Hôtel pulvere
où 14 orateurs se sont fait entendre au milieu
d'une atmosphère de joie et de reconnaissance
le Jubilé a parfaitement réussi. Nos vœux.

personne de dans les témoignages ce qui a notre dire
être une collègue. Que Dieu le conserve longtemps
encore au milieu de nous avec la plénitude
de ses dons.

Session d'examen de juillet 1918

Exposés de M. Uselin et Logoz -

Sujets p. la Licence NT. 1^{er} Mars 4, 13-5, 11 - Histoire
La chute de Justinien dans le catholicisme Byzantin
Hercule et la religion chrétienne. M. Maurice Guérou
obtient le grade de licencié avec 8 2/3 pour les écrits
Sujets p. le Supplément

M. Guérou a remis ses examens écrits, mais pas ses examens oraux.
M. Luvannet a obtenu 8,8 Examens dit Probat 8,6.

Mort d'Alfred Desormes Les vacances et tout
lui lorsque la grippe a fait une victime au
milieu de nous. Alfred Desormes ne mourait
plus les examens mais il préparait ses examens. M.
le recteur Charrier a pu le voir au bord de son lit
en l'absence du doyen en visite pour raisons d'hygiène.

Leht et autres M. Schmeizer et M. M. avec M.
pendant les vacances, sont de consultants
fautes auprès des collègues absents, et avec
l'ajout d'un des collègues présents M. M. Charrier
et Charrier. De l'un a été prise de demander
au Département que M. le professeur Vanthienen
soit déchargé de ses cours d'économie, sans que
son traitement soit diminué. cela afin que

Même le professeur Kullerier puisse se consacrer entièrement à la rédaction de son Histoire de l'Église romaine, bien exprimé par plusieurs ouvrages hors de son genre. Pour les cours d'énergie. M. Vaillancourt ne sera pas remplacé par un professeur nommé par le Département. Nos étudiants suivent les cours de M. Gagnon professeur d'AT à la Faculté libre. Pour nous rendre service M. Gagnon est prêt à reprendre son cours de l'année dernière pour nos étudiants de 3^e et 4^e années, dans notre auditoire de la cité. Nos étudiants de 1^{re} année suivent aussi son cours au début de l'été. Le Département a accepté notre proposition.

Séminaire d'examen d'octobre 1918

Experts M. Gagnon de Nyon et Berger de Morges.
 Sujets de licence NT Jean 14-17. Hist Edmond Scherer
 du livre de Strasbourg, la crise de 1850. Systématique
 du rôle de l'ascétisme dans la vie chrétienne.
 Sujets de propédeutique: Jean 9, 4-29 AT. ps NT Jean 4, 26-40
 Hist. Luther prêtre 1517-

M. Payot obtient par les examens écrits 7 1/2 par les examens oraux 6 1/2. Rest admis avec la licence.

Messrs Bernard et Joyet sont arrivés au cours des examens à se retirer pour insuffisance.

Ont réussi M. Chevreton écrits 9 oraux 9
 par propédeutique -

Dorn	9	9
Ferrari	8	8
Wrafft	7	6 1/2
Neubauer	7	6 1/2

Il est demandé de demander à M. Chevreton et Dorn le prix Cuy.

Le Doyen A. Fournier

1918. Nov.

Décret de J. Chamard

Conseil de Faculté du 1^{er} Novembre, chez le Rector.

Tous les professeurs sont présents.

Le culte d'ouverture des cours pour le semestre d'hiver est fixé au 3^o Novembre à 10 h. du matin. Cette date tardive du 3^o Novembre provient de la fermeture de l'Université par suite de l'épidémie de grippe épidémique.

M^r Joumay, Docteur en Théologie, demande à être nommé, en cours d'année, professeur à titre de privat-docent, comme suit :

- 1^o Cours de connaissances bibliques, de N. T. soit lecture des Textes, les livres historiques pour les étudiants de 1^{er} degré, et les épîtres pour les années.
- 2^o Lire le cours, qui comprendra, non l'analyse des livres, étude de passages particuliers, minusculation de certains textes et de certains passages, soit sanctionnée par un examen.

3^o Que M^r Joumay soit nommé chargé de cours, à titre de privat-docent.

M^r le prof^r Guilloumier estime que la proposition de M^r Joumay de profiter de ce cours que nos étudiants ont incontestablement prouvé qu'ils savent les difficultés de leur connaissance biblique, mais il ajoute que le même travail devrait être fait pour l'A. T.

M^r Fournet ne voit pas la nécessité et aussi moins la possibilité de transformer la situation de M^r Joumay à la Faculté. Il approuve un projet en ce qui concerne la matière de son enseignement et propose que M^r Joumay fasse lui-même les démarches auprès de l'Université et de l'Instruction publique et les autres pour obtenir le remboursement de ses frais de voyage.

M^r Chevreton estime que la proposition de M^r Joumay, pour intéressante qu'elle soit, ne s'accorde pas exactement avec la situation que nous avons constatée. C'est avant tout le travail individuel et l'ignorance de la partie qui fait défaut chez certains de nos étudiants ; nous ne pouvons pas, ou ne pouvons pas pour un cours nouveau.

La discussion aboutit à la décision suivante :

M^r Joumay pourra, à titre de privat-docent, donner un

vous & votre univers - comme, sans de N.T.

Il demande lui-même un département d'étude université des pays
de voyage.

Il est dit: qu'à l'examen, M. M. les professeurs de l'A.T. & de N.T.
proposent de justifier mes candidatures en vue de l'obtention de l'étude de leur
universités belges, & que ce nouvel degré pourra être introduit
dans le règlement qui va être révisé.

Il leur demande au Conseil de l'Université de bien vouloir valider
les finances d'inscription mes cours proposés par M. Jangé, pendant
le cours de M. le prof. Vuillemin, & que la somme en sera versée
indépendamment entre les mains de M. Jangé.

M. M. Fournes & Chomond ont demandé d'étudier la révision
du règlement de la Faculté de Biologie & de présenter un projet
au Conseil de famille.

Conseil de famille chez M. le prof. Vuillemin, le 17/2 1919

Le Doyen prie le Conseil de le prononcer sur la question posée par
M. Stayer Directeur de l'École de Commerce au Département de l'Instruction
publique & des Lettres, transmise par le Secrétaire à la Commission uni-
versitaire & renvoyée par elle au Conseil de famille pour avis
& rapport.

La Tenante M. M. Stayer, formule à propos de ces spi-
rit de l'étude par M. Fournes, Diplôme de l'École de Commerce, & des
autres de même également les cours de la Faculté de Biologie & de
de présenter aux examens, tend à obtenir l'immatriculation dans
toutes les facultés pour les élèves sortant de l'École de Commerce
rejoignant les examens complémentaires nécessaires.

On n'approuve pas aux Facultés de Statistique & de Commerce la
question d'immatriculation, mais bien celle de l'admission aux
examens.

Les professeurs de la Faculté de Biologie sont manifestés à

moment que

1° La spécialisation de plus en plus marquée de études secondaires a pour conséquence inévitable d'éloigner les jeunes hommes et d'obliger à faciliter le passage d'une école à une autre. Il est naturel que, un jeune homme se sente une vocation qu'il ne poursuivra pas au cours de son examen alors qu'il se trouvait déjà engagé, de par l'organisation actuelle, dans une voie déterminée. Il est nécessaire que, dans ce cas, le changement de voie lui soit facilité.

2° Il n'est pas toujours possible au jeune homme de faire un ou deux ans d'études complémentaires avant de prendre les inscriptions régulières dans une faculté. Il faut ici, encore, faciliter aux étudiants qui trop tôt ont été pourvus de connaissances, mais qui ont la volonté de travailler à améliorer les bases de leur préparation intellectuelle, l'admission à l'université.

3° Il appartient à chaque faculté, après examen de titres et candidatures, d'admettre les candidats d'examen ^{sur les notes} acceptés à élire son intérêt pour pouvoir se présenter à l'examen de licence à notes fixes exigées par la faculté.

4° Tout au moment d'examiner le programme de cours de l'école de commerce, la faculté décide sur l'avis du Comité, si elle obtient son immatriculation, subira un examen sur chacune des branches suivantes : Lettres, grec, hébreu, psychologie et logique.

La date d'imscription pour la session d'examen de Mars a été prolongée jusqu'au 15 Mars.

Les examens auront lieu aux dates ci-après :

le 17 Mars A.T. et N.T. ex: écrits.

18 " Histoire de l'histoire. écrit. (3/2 correction).

19 " Hist. de la Philosophie et Litt. française

20 " Hist. des religions, — de l'ère de J. Postique.

21 " A.T. Exigés — hist. litt.

22 " N.T. Ex. hist. litt. H. de l'ère

Les experts désignés ont reçu les propositions M. Roux, Rouger
les suppléments M. de Lacroix et J. Lallemand.

M. Charbonnet met le conseil attentif à la situation faite aux profs
à l'égard par la répartition, proposée par la Commission universitaire,
de la fin de nos établissements par l'Etat à titre d'enseignement
libre de traitement des profs de l'université. Il est ainsi posé une
demande en fait à la Commission universitaire de venir en
aide à la division par l'état d'une répartition plus équitable à moins
disastreuse pour certains professeurs.

Council du 5 Mai 1919 de la Sorbonne.

Tous les membres du Council ont présents.

Le Doyen Louis Luchaire a lu l'acte de l'Etat qui renonce à sa
qualité de propriétaire.

Quelques indications sur l'ordre de l'administration de l'université
ont été par le Council d'Etat.

Puis M. Lombard expose au Council un projet pour le semestre
d'hiver prochain. Il demande de penser d'abord une heure à psycholo-
gie religieuse sans augmenter les heures qui ont été au programme.

M. de Salins expose ensuite ainsi deux à l'histoire religieuse pour
les années, 2 heures d'espagnol pour les étudiants de I^{er} degré. M.
Lombard : 2 h 1/2 d'espagnol pour le II^e degré, 3 heures d'histoire de
Jésus-Christ pour le I^{er} degré. Reste une heure ; à la place
de l'histoire de l'Empire. Cette histoire peut être étudiée directement
par les étudiants eux-mêmes d'après les ouvrages que le professeur
leur indiquera. Par suite, le cours de psychologie religieuse devra
être par les étudiants, et d'un grand intérêt pour eux, si on
donne pendant cette heure, par M. Lombard qui a fait le
cours pendant une heure spéciale.

La proposition de M. Lombard a obtenu l'approbation unanime
du Council.

Le Council aura ratifié en outre à l'égard la situation qui pourra être faite

aux futurs missionnaires, les cours qui ils auront à suivre, les examens qu'ils auront à subir & les conditions qui leur seront faites dans l'Université. Pour l'heure, le programme nous apparaît définitif, le point de vue de "Lion", Comité central des œuvres missionnaires pour la Suisse romande, est d'exiger le plus possible des futurs ouvriers & de maintenir le filière habituelle des études théologiques.

M. le prof. Villamier demande que le Commission universitaire soit appelée à vérifier une modification au programme des cours, en ce sens que le n° 2 serait formulé comme suit: Etude exégétique & critique de l'Évangile.

Session d'examens de juillet 1915

Experts: MM. les pasteurs Rœdi & Harbel.

Sujets: Licence N.T. II Cor. X 1-16. La Supériorité de X^m sur les autres religions - Le Concile de Trente

Propriété antique: A.T. Ps. 73 v. 21-28. N.T. Luc XVI 1-13

Licence de Calvin à Genève

Résultats: 1^o Propriété antique

MM. Monod 7. Bormand 6. Lavenex 6.5

2^o Licence

MM. Chenuy 9 3/5. Jirin 9. Fleury 8. Roth 7. Rod 7.

Monsieur très bien à MM. Chenuy & Jirin. Prix payé partagé entre les deux candidats, pour le 2/2 au 1^{er}, pour le 1/5 au second.

Session du 2^o octobre, chez le Docteur

Le Conseil est réuni pour fixer la date des examens & la tenue des cours d'octobre.

Les experts proposés sont MM. Jean & Théodore;

impléants: M^r Glay & C^ombat

Les examens écrits commenceront le 15 octobre à 8 h.

Les examens oraux le 17 à 9 h.

Le thème d'ouverture des cours est fixé au Mardi 21 octobre, à 9 h du matin.

Notre professeur Lombard étant parti à deux heures de cours de plus, par suite du départ de M^r Baldensperger, le Doyen est chargé d'inscrire au Département pour assurer une répartition proportionnelle de traitements.

Examens Octobre 1919

Examens M^r Glay & M^r C^ombat

M^r Piote se présente pour subir l'examen complémentaire de grec. Il obtient pour l'écrit la note 7 et pour l'oral la note 7.

M^r Subilia se présente à l'examen propédeutique

Voici les notes obtenues. Grec A.T. 6
N.T. 5

- H^o de X^{me} = 5 (moyenne)

Oraux A.T. 391. 6 }
les différents genres de } 5
la poésie hébraïque 4 }

Après cet examen, M^r Subilia a été spontané-

17.
yé
ni

Séance du 8 Mars 1920

Le Conseil est réuni chez M. le professeur Chavann.

Le Doyen met au comant le Conseil des Doyens toutes fois le Comité d'Étude préparatoire de Théologie à Genève pour déterminer que le Diplôme d'Études de Théologie à cette école soit mis au même rang qu'un baccalauriat 5. lettres et ainsi aux élèves la libre entrée dans les Facultés de Théologie universitaires.

Après les membres du Conseil ont manifesté à l'égard des propositions de Comité de Genève 2 opinions: 1° que la dite école doit préparer les élèves pour l'examen dans les établissements officiels. 2° que la question intéresse pour le moins surtout les Écoles pour les Facultés, puisque les Écoles ne sont reconnues et leurs diplômés les titres que les Facultés de Théologie n'ont pas qualité pour choisir ou fixer.

Monsieur le Doyen de la Faculté de Théologie libre de Lausanne nous ayant invité à nous réunir avec ses collègues pour examiner la question, le Conseil décide d'accepter l'invitation fixée au Vendredi 12 Mars, à 8 heures chez M. le professeur Juisan.

La session d'examen est fixée du 18 - 25 Mars, avec 1 h. de repos journalier.

	Leçon	Propriétaire
Jeudi 18 Mars	<u>Enis</u> N.T.	A.T. N.T.
Vendredi 19 "	" Th. historique	Th. historique
Jeudi 20 "	" Systématique.	
Vendredi & Samedi 19 & 20 Mars à 3 h	(ouverture des travaux)	
Lundi 22 Mars	Oraux A.T.	Litt. & Philos. Hist. de Jéru.
Mardi 23 "	" N.T.	A.T.
Mercredi 24 "	" Systématique	Hist. eccl. Pratique
Vendredi 25 "	" Hist. dogm. Pratique - Ex. N.T.	Hist. de relig.

Pour assurer son programme le cours de Psychologie religieuse par M. le professeur Lombard est ici pour à faire

l'hiver prochain, il est décidé, sur la proposition de l'assemblée
générale, que l'Examen de N.T. sera donné aux deux séries
séparées à raison de 3 heures par semaine. Trois heures seront
consacrées aux cours historiques de N.T. et une heure
à la lecture successive de N.T. aux jeunes étudiants.

M. M. Raymond
Lambert

Le Comité s'occupe à une prochaine séance l'examen de
réglement à la faculté de théologie, qui doit être révisé
sur quelques points.

M. M. les experts désignés par le Comité sont M. M. M.
Raymond, Lambert, Raymond et P. Thom.

Examens le 11 Mars 1920

M. M. les experts Raymond - Lambert ont accepté leur mandat.

Sujets d'examen écrits: Propédeutique. Première 4 1/2 - Deux 13 1/2
La Confirmation

Deuxième: I Thes. IV 13 - V 11

La nature de l'Église dans le catholicisme - Sur quoi fait vous reposer
votre foi et la vie future?

I. M. Jodin a été admis avec succès l'examen propédeutique 8 1/6 -

M. Perrin " " l'ex. supplémentaire 8.

II. M. Orillon " " l'examen de langue 8

III. M. Weiss est admis pour le grec, la logique et la psychologie

M. Amiot " pour la psychologie.

Le 26 Mai 1920

Petit Hébreu. M. Piot est admis avec 8

M. Weiss " " avec 7.

S. Reinoud

Séance du 7 Juin 1920

La séance a lieu chez le Doyen. M^r Fornesot est absent.
L'élection du Doyen pour la période 1920-1921 - 1921-1922
donne lieu à un échange de considérations très amicales, à
la suite desquelles M^r Lombard prie le Conseil de faire abstraction
de sa personne et de tout de Diranant. M^r Chavan
est élu Doyen, malgré ses efforts pour persuader notre cher
collègue le professeur Lombard, d'accepter la charge qui lui
vient selon la tradition dévolue à la faculté. Le Conseil renvoie
M^r Chavan d'accepter cette charge, malgré qu'il ait déjà fait
un long séjour à la Commission universitaire. On n'en sera plus
plus intéressé aux affaires administratives et d'autant plus apte
à défendre les intérêts de la faculté et ceux de l'université.

Le Doyen donne lecture au Conseil de l'abandonnée composition
d'une commission avec M^r le professeur Goussier, membre
et M^r le prof Sullamier pour les cours d'histoire et l'H.T.
M^r le prof Goussier a demandé quelques modifications à pro-
poser quelques cours, qui ne peuvent pas être tous pris en
considération. Cependant à la suite de la discussion ouverte
par les propositions de M^r Goussier, il est décidé d'insister sur
le règlement de faculté par les examens prévus à l'art. 8,
1^o, 2^o ultérieurement doivent avoir été subi deux semestres avant
l'examen propédeutique et par l'examen dit de petite hébraïque,
prevu à l'art. 8, 2^o, alors avoir été subi trois semestres avant
l'examen propédeutique.

Comme le règlement de faculté, révisé et adopté par le
Comité universitaire, est sous presse, le Doyen est chargé
de faire insérer, par le meilleur moyen, les modifications
votées par le Conseil.

Le Conseil décide en outre d'envoyer une lettre à la Commis-
sion des études de l'École libre pour la réunion de l'Université

arrivé à nos études pour suite à la suppression de M. Vuillemin par M. le professeur Jampet.

Le Doyen donne ensuite lecture d'une lettre de protestation proposant aux professeurs de suivre la tradition de la promotion annuelle. Les professeurs acceptent avec plaisir les propositions les plus raisonnables et s'entendent avec eux pour fixer la date de cette sortie.

Provisoirement les examens sont fixés au 16 juillet. Toutefois cette date n'est pas définitive pour deux raisons : d'abord il y a des inscriptions pour l'examen de licence.

Examens

Séance 2 - juillet 1920.

Ont été proposés comme experts : M. Jolay, Argonne, Thib, Traband.

ont fonctionné Messieurs Jolay et Traband.

Pas de candidats pour la licence.

Propédeutique. Le présentent M. Subilia R. - Weiss - Meylan et Robert.

Monsieur Weiss échoue l'examen. Monsieur Subilia abandonne l'examen oral après la 4^e question.

Messieurs Meylan et Robert subissent les examens avec succès. Le 1^{er} : M. Meylan avec une moyenne de 9 - et le 2^d : M. Robert avec 1 moyenne de 8.

M. Ostrowskiy passe un examen complémentaire de psychologie.

M. Domiet subit avec succès 2 examens complémentaires : 1^{er} - grec 12 et 2^d - logique 7.

Le Doyen : J. Kammerel

Séance N° 23 Septembre 1920

Am, le Soyon

Présents: M. Fournet, Chauvin & Chamard

M. M. Guilleminot & Lombard se sont excusés.

L'objet à l'ordre du jour est la fixation des examens & la désignation de M. M. les experts.

Les examens auront lieu du 15 octobre au 23.

Sont désignés en département comme experts: M. M. les professeurs Besonçon à Ligny & Cheppuis à Montreux.

Suppléants M. M. les professeurs Jeyes à Dommarin
Borle à Aubonne

Séance d'examen 9 Octobre 1920

Candidats au propédeutique: M. Piolat

Candidats à la licence: M. M. Zorn, Lavandey, Engelmann, Vitroz, Rochat, Julliard.

M. Jaurès se présente à l'examen complémentaire de grec.

M. Novonay, étudiant auditeur, candidat à la thèse, subira devant le professeur de cours & une Commission spéciale désignée par le Comité des thèses, 4 examens: Hist. litt. de l'A.T.

Histoire de l'art, Histoire des religions, Hist. de Jésus & Jésus-Christ.

Il est entendu, par lettre de M. Fournet Julliard (voir dossier de Janvier 1918-1920) que ces examens n'ont aucun caractère officiel & intéressent la seule Commission des thèses.

Voici les résultats des examens:

M. Piolat Obtient la moyenne de 6

M. Jaurès réussit son examen de grec & obtient la note 8.

M. M. Zorn Obtient la moyenne 9

Lavandey " 8

Engelmann " 7

Vitroz " 9

Robat obtenu la moyenne 7

Guilland " " 7.

Le Conseil d'Israël d'Israël le prix Fey &
M. Fom.

Décanat de A. Chouard.

Le culte d'ouverture du semestre d'hiver 1920-21, a
lieu le mardi 26 octobre, à 10^h, à l'Auditorium II. Les prières
sont à la page qui se trouve dans le livre de la Vérité, page 432.

Étudiants au semestre d'hiver 1920-21.

<u>I. Année</u>	<u>II. Année</u>	<u>III. Année</u>	<u>IV. Année</u>
M. Beauvois Pierre	M. Dusterre Maurice	M. Déurey Marcel	Pas d'étudiants
M. Besson André	M. Guillet François	M. Monnier Henri	
M. Centlivres Robert	M. Guiberson Wilhelme	M. Novarro (miss) Etienne	
M. Cheney Jean	M. Grim & Joseph	M. Coste & Henry Casimir	
M. Maillard Frédéric	M. Jaccard Pierre	M. Tricot Paul	
M. Virinard Alexandre	M. Meyer Ernest	M. Robert Adolphe	
	M. Weiss Joseph	M. Sonderegger (Bâle)	
		M. Meylan, <u>président</u> Henri	
		M. Trachsel (miss) Louis	
Au total, <u>vingt</u> étud. répartis			

Examens de langue hébraïque, eulés les 4 et 11 novembre 1920
devant MM. Kuitteumier et Galey.

M. Déurey, note 7/2; M. Guillet, note 8; M. Monnier, note 7.

Le Conseil de faculté, réuni le 15 décembre 1920, par
M. Fernand, a décidé de demander l'institution, à la
faculté de théologie, d'un enseignement pratique de
droit administratif, portant sur des matières en rapport
avec le ministère pastoral. Il s'agit d'une série de
leçons, données tous les deux ans, au cours du semestre
d'hiver, et destinées à orienter les futurs pasteurs dans
l'interprétation et le maniement des lois et règlements
qui fixent leurs compétences dans les divers domaines
où leur ministère les mettra dans l'obligation d'intervenir.
M. Girard paraît spécialement qualifié pour donner

cet enseignement, c'est M. Jean Spiro, prof. ecti. de législation industrielle à l'École d'Ingénieurs. Par lettre en date du 18 décembre, le Doyen a saisi de cette demande le Rectorat et par lui la Commission universitaire la priant de faire auprès du Département les démarches nécessaires pour que ce projet soit réalisé.

Le 2 janvier 1921, M. le prof. Vuillemin a célébré son 80^e anniversaire. Le jeudi 13 janvier, un modeste banquet, à l'Hôtel de la Cloche, a réuni les professeurs de deux facultés de théologie, ainsi que M. le past. Golay, directeur de notre cher et vénéré Lycée d'apr. des étudiants en théol. de l'Université sont venus chanter, et féliciter leur cher maître. En Dieu le garde longtemps encore à la Faculté, à l'Épse, et au pays.

Séance du 16 février 1921, S. H. eccl.

par M. Vuillemin, professeur.

Présents M. Vuillemin, M. Verneset, M. Chamarel, M. Charvin, M. Lombard absent est excusé. À l'ordre du jour, la fixation des examens et la désignation des experts.

Les examens sont fixés du vendredi 11 au vendredi 18 mars. Les cours se terminent le 12 mars à midi. Les experts proposés au Département sont choisis en la personne de M. Raymond, ancien pasteur à Pully, et M. Jules Vincent, agent des Uviers. Suppléants, M. Meyrand, M. Bostinay. Les inscriptions seront reçues au secrétariat jusqu'au 4^e juin.

Le culte de rentrée du semestre VII^e aura lieu le mardi 19 avril, à 10.45 h., Auditoire II.

Examens de langue hébraïque, subis le 1920, devant M. Vuillemin et M. Golay, M. Théophile Fein, note 8. M. Centlivres, note 9.

Séance du Lundi 7 Mars 1821, à l'Université.

Présents: M. Vuilleumier, M. Fournet, M. Chamarel, M. Charan.

Le Doyen commença par féliciter M. le prof. Chamarel, au nom du Conseil, pour son élévation de l'Université à l'Ordinaire.

Lecture est faite d'une lettre de M. le Recteur, arrivant au Département, en date du 22 février, et autorisée d'instaurer à la faculté de Théologie d'un enseignement pratique de droit administratif en rapport avec le ministère pastoral. Ce cours serait donné, dans le deux ans, au semestre d'été; de façon à permettre aux pasteurs de le suivre. M. l'aveugle Hoffers sera chargé de cet enseignement, et le Doyen s'entendra avec lui pour l'organiser dans le détail. Il devra être gratuit.

Le Conseil consulte avec tristesse pour M. le professeur Lombard qui tombe malade, et pour il y a bien de chances à son remplacement provisoire. M. Chamarel est chargé de s'occuper de la Bibliothèque. Les sermons seront, les uns, faits par écrit, les autres, répétés entre M. Vuilleumier et M. Fournet. Quant à l'enseignement des disciplines théologiques portant au Nouveau Testament, il est décidé de présenter le Département au sujet d'une demande à adresser à M. le prof. René Guisan, pour le prier de s'en charger au semestre d'été. Le Doyen fera dans ce sens les démarches nécessaires.

Séance du 16 Mars 1821, à l'Université.

Présents: M. Vuilleumier, M. Fournet, M. Chamarel, M. Charan.

Le Doyen donne connaissance au Conseil de ses démarches pour le remplacement momentané de M. Lombard. Le Département présente au sujet de l'intention du Conseil de faculté de proposer M. René Guisan, s'est déclaré d'accord. M. René Guisan, consulté par M. Charan, a accepté en principe et se prêterait favorablement à une demande formelle. Après entente avec M. Lombard, M.

Quirson serait prêt à recevoir nos étudiants de la vallée supérieure à son cours de deux heures sur l'Épître de Jacques, à la Faculté libre; il viendrait en outre donner à nos étudiants, à l'Université, un cours d'histoire littéraire du Nouveau Testament, de trois heures, et un cours d'exégèse des Actes, deux heures. Le conseil de faculté approuve les demandes déjà faites, enregistrées avec satisfaction par le Président; M. Charvat lit la lettre qu'il a préparée pour informer l'Université de notre décision et la prie de faire imprimer au Département la Semaine officielle de l'université. Ses termes en sont admis, et l'envoi de cette lettre est voté à l'unanimité.

M. Franz Lenka, étudiant en Lettres, demande à entrer à la faculté de théologie. Il a été, deux ans, étudiant à la faculté de théologie de l'épiscopat libre. Le conseil décide que ses quatre semestres d'études antérieures au Chemin des Églises lui seront comptés. Par contre il restait du certificat de la Commission des Études de la faculté libre, que les examens subis avec succès par M. Lenka ne correspondent pas complètement à notre programme. Il est donc décidé que M. Lenka subira un examen complémentaire d'histoire de la littérature française, d'histoire des religions, d'exégèse de l'Ancien Testament, d'histoire littéraire de l'Ancien Testament ^{et du Nouveau} et d'histoire du christianisme à partir de la Réformation.

Examens de l'année 1921. (du 11-18 mars)

Président: M. Osimir Ostasiewicz. Cant. mission. M. Smil Trachsel.

M. Trachsel, étudiant auditeur, a suivi à la Faculté, pendant 2 ans, un enseignement complémentaire à ses études antérieures, suivant le programme admis par le Comité de la Mission Suisse aux Indes. Son examen a porté sur l'exégèse de l'Ancien Testament, l'histoire de la religion d'Israël, l'exégèse du Nouveau Testament, l'histoire de la théologie moderne, un sujet d'histoire de la philosophie ancienne, et la théologie systématique. Un représentant du Comité de la Mission Suisse aux Indes a assisté aux examens, qui ont été

admis avec la note moyenne de 7.

L'examen propédeutique de M. Ostachewicz a été admis avec la note moyenne de 7,5.

Les experts étaient M. Jules Vincent et M. Emil Butkay.

Séance des exercices d'été, chez M. Chovan, à 8h.

Présents M. Vuilleumier, M. Fournier, M. Chamerul, M. Chovan.

M. Lombard Malaret est fait examinateur. Il est prié aussi d'omettre du département, du 12 avril, accordant à M. Lombard un congé pour le semestre d'été 1921, et désignant pour le remplacer au cours de ce semestre M. René Grisan, professeur à la Faculté de Théologie de l'Église luth. — Le Conseil prend note du fait que M. Vuilleumier a renoncé dès le présent semestre à donner son cours sur l'histoire de l'Église Vaudoise, et qu'il reprendra un semestre d'hiver prochain des cours d'origen, complétés ensuite pour ce semestre à M. le prof. Gumpertz. Le Doyen adresse à M. Gumpertz et à la Commission de l'Église luth. ses remerciements, pour une collaboration précieuse à rendre de précieux services. — M. Aprio a commencé son cours de droit administratif le 20 avril, devant une vingtaine de personnes, dont quelques étudiants de la Faculté luth. et un certain nombre de pasteurs.

Séance du lundi 20 juin 1921, chez le Doyen à 3h.

Tous les membres du Conseil sont présents, sauf M. Lombard, en congé. Les procès verbaux des deux séances précédentes sont lus et adoptés.

Il est décidé qu'il ne sera pas exigé de formalité ni de finance d'inscription pour l'examen complémentaire de M. Leuba.

La Faculté de médecine ayant décidé de dispenser les fils

Le programme de médecine des Finances d'études dans cette faculté, la Commission universitaire estime qu'une telle mesure ne peut être adoptée que si elle est appliquée à toutes les facultés et aux ^{lignes} ~~autres~~ des enfants de professeurs enseignant à l'Université. Les facultés doivent être consultées. M. Vuillemin relate le fait qu'à Bâle les études sont gratuites pour les enfants de professeurs, et qu'il a toujours considéré comme une lacune l'absence de disposition semblable à l'Université de Lausanne. D'autre part, le fait de demander cette gratuité au moment où les finances d'inscriptions viennent d'être relevées, pourrait être mal interprété. Le Conseil de la Faculté de répondre qu'en principe il estime cette mesure justifiée, mais que l'application doit en être retardée.

Le Recteur de l'Université est en pourparlers avec M. Henri Junod, anthropologue renommé venu d'Afrique pour lui demander d'ouvrir à l'Université un cours d'ethnographie et de psychologie des peuples primitifs. M. Junod espère pouvoir répondre à ce désir, mais pour l'année 1922-1923 seulement. En attendant il pourrait transférer à l'Université le cours d'une heure, sur la psychologie des noirs, qu'il devait donner à la Faculté de l'Esprit Libre. Le Conseil approuve ces deux projets, avec une vive satisfaction, et se déclare d'accord pour que le cours de M. Junod soit placé sous le patronage de la Faculté de théologie et de la Faculté des Lettres.

Le Conseil examine ensuite le programme qu'il soumet le Doyen pour la suppression des proscrits et de la bière. La session commencera le jeudi 14 juillet, et se poursuivra jusqu'au Vendredi 22. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 juillet, au soir. Pour les reports, les propositions suivantes seront faites au prochain parlement: M. Roger Bernard, pasteur à Montebell, M.

* Le cours de M. Junod sur la psychologie des noirs a été donné à la Faculté Libre.

Berquet, pasteur à Courmayeur - 2^e Commune; M. N. Levertin pasteur
à Courmayeur - 1^{re} Commune, et M. Courchet pasteur à Vercy.

Examens de langue hébraïque, octobre 18
juillet 1921, devant M. les prof. Vuillemin et Goloy.
M. Germond 9, M. Boron 8, M. Maillard 8.

Hébreu

Examens de juillet 1921, du 14 au 24.

M. Eugène Terrain et Max Vermand, ont passé avec succès
leurs examens de langue. M. Perrin a eu note 7 3/5, M. Vermand avec
6. L'examen propédeutique a été écrit par six candidats,
qui ont obtenu, tous, M. Guibon a eu note 8, M. M.

Secury, Mammier, Weitz, et Jellet avec la note 6. En leur
annonçant les résultats, le Doyen leur a été adressé un
la lettre de ces examens, et ceux de ces quatre candidats ont
pris acte s'ils veulent poursuivre la licence. M. M.
de la Faculté a subi également avec succès les examens de composition -
sains, et obtenu la note Moyenne de 8: M. M. Jean Berquet
et Raphaël Bernard ont également obtenu comme experts.

Le Doyen a écrit à M. les professeurs A. Semperey
et René Frison, ainsi qu'à la Commission des études une lettre
de remerciements pour les services rendus à la Faculté
en remplaçant temporairement M. Vuillemin et Goloy.
Le culte d'ouverture des cours 1921-22 aura
lieu le jeudi 27 octobre à 10 h.

Par lettre en date du 26 septembre 1921, la Commission
des études de l'Université de Vandœuvre invite la Faculté à se faire
représenter à la séance d'ouverture des Cours de la Faculté de
ce jour 13 octobre. Le M. Doyen, M. Chamuel, s'est
chargé de cette mission, et a pris la parole au nom de la Faculté.

Par lettre du 22 octobre 1921, M. David Aubert,

d'Chavannes-Remus, en possession du diplôme de fin d'études
de l'école préparatoire de Genève, demande l'autorisation de
suivre les cours à titre d'auditeur, tout en préparant son
baccalauriat en lettres classiques. Le conseil de faculté, consulté
pendant les examens, décide que les semestres d'été à titre
d'auditeur seront comptés comme semestres réguliers, s'ils
se font avec ^{succès} fidélité et conformément au programme complet.

Par lettre en date du 26 octobre, M. Théophile Grin,
qui a terminé sa deuxième année d'études, annonce à la
Faculté son intention d'aller passer un an, peut-être deux, à
l'Université de Strasbourg. Il reviendra à Caen comme suit pour
sa dernière année soit pour les examens de licence. M. Grin
est rendu attentif au fait que les examens de licence porte-
ront sur les branches et les matières qui auraient fait
l'objet de l'enseignement donné à la faculté de Caen et
non sur les cours suivis par M. Grin à Strasbourg.

Examens d'octobre 1921. du 4^e au 24^e.

Se présentant, pour la licence: M. Ferd. Krafft, M. Ch.
Truan, M. P. Secrétan; pour le baccalauriat, M. A. Meyer, M.
P. Jaccard. Fonctionnent comme experts M. Fern. Secrétan
passant à Caen, M. Fern. Salibia, passant à Blonay.

Tous les candidats sont admis. Ils ont obtenu les
moyennes suivantes: M. Krafft 6, M. Secrétan 6²/₃, M.
Truan 7¹/₂, M. Meyer 6²/₃, M. Jaccard 7²/₃.

Semestre d'hiver 1921-1922.

Le culte d'ouverture a été célébré le jeudi 27 octobre
à 10 heures, aud. II, et présidé par le Doyen. Une retraite
organisée par la Commission d'évangélisation a réuni
à Belmont, l'après-midi et le soir, professeurs et étudiants.

La liste des étudiants est celle du début de l'année précédente. Outre modifications suivantes: en moins, M. Prachtel, qui a terminé ses études, M. Sonderger vertau' a' Bâle, M. Moser, mathe, qui poursuit ses études à Montpellier, M. Weid', qui fait en France son service militaire, et M. Frin parti pour Strasbourg. - en plus: M. Fréd. Abenger de Bâle, venant faire un semestre à Constance, dans la 3^e année d'étude, M. Aubart, précédemment admis comme auditeur, et quatre étudiants réguliers de 1^{re} année, M. Berger, M. Savary, M. Vermeil, et M. Rappin. Au total 24 étudiants. M. Mennier continue comme préteur.

Le lundi 12 décembre a eu lieu un sermon de langue hébraïque, donné par M. le P.^r Galay, avec vingt-cinq assistants: M. Beausse, 7. M. Chesne, 8. M. Justerac, 8. M. Rappin, 9. M. Visinani, 6.

Des leçons missionnaires, organisées par la Commission d'Évangélisation, ont eu lieu les 15, 16, et 17 décembre, à l'Auditeur II. Les leçons ont été suspendues les 15 et 16. Les leçons missionnaires ont prouvé, entre les étudiants, un certain nombre de pasteurs et de missionnaires, ainsi que quelques dames, et ont eu plein succès. Ils se sont terminés le 17 par un service de 4^h Cène à la Cathédrale. Le sermon a exprimé à la Commission et aux assistants les remerciements de la Faculté.

Le Conseil de faculté, réuni occasionnellement chez M. Vuilleumier le 21 décembre, a décidé que tout sermon d'étudiant devrait porter, sous peine d'être refusé, un titre indiquant le sujet traité, et un argument au sommaire donnant brièvement mais clairement le plan.

Le même jour, le programme des examens complémentaires de grec, pour les étudiants dont le baccalauriat ne comportait pas cette langue, est élaboré, en tenant compte des exigences du Gymnase, de la façon suivante: Une pièce de

Sophocle (Antigone) - un livre de Thucydide (le 1^{er}), pour la version, et un Evangile (marc) et le livre de Actes, pour l'examen oral.

Séance du mercredi 22 février, chez le Doyen

Tous les membres du Conseil sont présents, sauf M. Lombard, exc.

Les examens de mars sont fixés, des vendredis 10 au samedi 18. Le tableau préparé par le Doyen est admis sans modifications. Les experts proposés au Département sont M. Reymond, ancien pasteur de Pully, M. Neyroud, M. Méun, et M. Béranger chapelain de l'Hôpital. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat jusqu'au 4, à midi.

M. Menemp, étudiant, demande à se présenter aux examens de licence en théologie qu'il lui reste encore à fournir un sermon et un catéchisme, qu'il s'engage à nous donner au début du semestre d'été. Le Conseil décide de ne pas accorder cette autorisation. M. Menemp s'inscrit pour la licence en Science, Religieuses, et renouvellera juillet, après l'achèvement de ses travaux pratiques, son examen de théologie pratique.

M. Leenhardt, missionnaire à la N. Calédonie (Paris) donnera le 24 février, à l'auditoire II, à 11 heures, une leçon aux étudiants réunis de la Faculté de théologie de l'Université et de celle de l'Église libre. Les professeurs sont invités à y assister. Le Doyen présentera M. Leenhardt.

Le Conseil examine les articles successifs d'un projet de règlement du Fonds des Publications de l'Université de Lausanne, soumis aux Facultés par la Commission universitaire. Aucune modification n'étant proposée, la Faculté de théologie préavisera en faveur de l'adoption du règlement tel qu'il nous est présenté. Il statue, pour les professeurs, une retenue de 3% sur la part des finances de cours.

347

Scène du vendredi 2 Juin, à l'Université

La séance est ouverte à 11.30 h., dans l'ancienne Salle du Sénat; tous les membres du Conseil sont présents.

L'ordre du jour appelle la nomination du doyen qui doit être élu en février, pour deux ans, le 15 octobre 1922. Cette charge est offerte à M. le Comte, qui se retire, la préparation de son enseignement absorbant la totalité de son effort. Le Conseil s'adresse alors à M. le doyen de notre collège, et appelle à l'unanimité au décanat M. le prof. A. Fournier, qui veut bien accepter.

Le programme des examens complémentaires de latin, pour les candidats dont le baccalauréat ne comportait pas cette branche, est élaboré de la façon suivante. Une version, et une interpolation orale, porteront sur un livre de Virgile (un chant de l'Énéide) quelques odes d'Horace (la valeur de six odes de moyenne érudition), une portion à déterminer de Tacite, et un discours de Cicéron.

Les examens de juillet sont fixés, à partir du lundi 10 juillet. Le doyen est chargé d'en préparer le programme. Le concours de M. Gampert et Genin, anciens bacheliers, sera demandé; pour l'examen portant sur les œuvres qui ont été données. Les experts à proposer au Département sont choisis, en la personne de M. Paul Chapuis pasteur à Elton, Robert Fouy pasteur à Reims, Maurice Berthel, pasteur à Aubernois, Emile Auguste pasteur à Pagny.

M. le prof. D. Deloy a bien voulu proposer de répéter pour les étudiants en théologie, et sous une forme adaptée aux besoins des ministères pastoraux, les cours d'hygiène sociale. La Faculté enjoint, et accepte avec reconnaissance cette offre.

Le cours a commencé le 18 avril.

En réponse à une invitation, le doyen a représenté la Faculté et l'École au centenaire de l'Institut de Glogy, près Montbéliard, le 25 mai.

Examens de Mars 1822.

Se sont présentés, pour la licence, M. Ch. Bonnard, M. Casimir Ostrowski, M. René Visinaud, M. Jacques Menthonnay, M. André Lavenex, et M. Emile Menouge. M. Visinaud et M. Menouge ne se présentent pas pour le examen de théologie pratique. Par le président de l'Université ont fonctionné comme experts M. Neveu et M. Béranger.

M. Ch. Bonnard échoue à l'examen écrit.

M. Lavenex (17 $\frac{1}{2}$), M. Menthonnay (8), et M. Ostrowski (7 $\frac{1}{2}$) reçoivent la licence en théologie. M. Visinaud et M. Menouge (8 et 7) reçoivent la licence en sciences religieuses.

Examens de Juillet 1822.

Se sont présentés, pour la licence, M. Ch. Bonnard, M. Jean Serutan, et M. Emile Menouge pour l'examen de théologie pratique; pour le propédeutique, M. Centlivres, M. Germond, et M. Maillet. Ont fonctionné comme experts: M. Paul Chapuis d'Allen, et M. Robert Gayot de Blois.

M. Ch. Bonnard et Serutan, admis à l'écrit, échouent à l'oral.

M. Menouge, admis à son examen de pratique, reçoit la licence en théologie.

Les trois candidats au propédeutique sont admis, avec les notes moyennes suivantes, M. Centlivres 8 $\frac{1}{6}$, M. Germond 6 $\frac{1}{2}$, M. Maillet 6.

L'examen d'hébreu a été subi avec succès, le 12 juillet par M. Bergier, 7 $\frac{1}{2}$, Savary, 6, et Vermeil, 7.

Séance du mardi 19 septembre 1822.

La séance est ouverte à 5 heures, chez le doyen. L'objet de l'ordre du jour est l'organisation des examens d'écrit, compléqué par le fait qu'une session de la commission de censure est prévue pour la fin de ce mois d'écrit et que deux candidats, désirant se faire censeurs, devront être libérés le plus tôt possible avant les épreuves de

consécration - de degré o' elakari' un projet de programme d'examens permettant à ces deux candidats, dont l'un a déjà écrit ses papiers les épreuves écrites, d'arriver terminés le samedi 24. Les examens qui commenceront le lundi 16 octobre, se termineront le mardi 24. Les experts proposés au Département seront M. M. les pasteurs Maurice Berle, d'Aubonne, Emile Mezger, de Yvernois, Emile Marier, à St-Livres, et Louis Garbail, à Corsier.

La salle de séminaire est prête. Mais les installations pour la bibliothèque sont insuffisantes - Le Doyen a engagé auprès du Département des demandes pour obtenir les corps de bibliothèque nécessaires.

Les examens complémentaires de latin et de grec auront lieu au commencement de novembre.

Le culte d'ouverture du semestre d'été est fixé au mercredi 25 octobre, à 4 heures.

Examens d'octobre 1922.

Sont présents, pour la licence, M. Jean Secrétan, M. Charles Bonnard, M. Marcel Secury, et M. Adolphe Robert. au présidant: M. Pierre Beausire, M. André Bovon, M. Jean Chessex, et M. Alexandre Visinard. M. Neveuay substitue en outre quelques épreuves complémentaires de l'examen présidant: M. Maurice Berle, pasteur à Aubonne et M. Emile Marier, pasteur à St-Livres, fonctionnaires comme experts.

Tous les candidats sont admis, avec la moyenne suivante: M. Secrétan 7; M. Secury, 7½. M. Bonnard 7. M. Robert 8½. M. Beausire 7; M. Bovon, 6⅔. M. Chessex 6½. M. Visinard 7.

Les examens complémentaires de M. Neveuay obtiennent une moyenne de 6½.

A. Chavan
Doyen

1922, nov.

1922
Décanat de N. Tournes

Le culte d'ouverture du semestre d'hiver a été célébré le mercredi 25 octobre à 10¹/₄ heures audit N. et présidé par le Doyen. La retraite organisée par la Commission d'évangélisation a eu lieu comme par le passé à Belmont. quelques jours après l'ouverture des cours, le mercredi 1^{er} novembre

Oudon a passé son examen du petit hébreu en novembre et a obtenu la note 9.

Graf a subi les examens complémentaires de latin et de grec le 9 décembre et a obtenu pour le latin la note 8 pour le grec la note 7.

La Faculté des Lettres a organisé avec une subvention de l'Université un cours d'ethnographie religieuse de Murrion le missionnaire Juvet. Elle nous demande si la Faculté de Théologie prendrait sous son patronage à cours l'hiver prochain la prolongation de cours est désirable. Il est rare de posséder une personnalité qui ait à la fois la pratique de la méthode scientifique et le témoignage qui ont été le dernier des manifestations religieuses des missionnaires. Nous sommes prêts à prendre la responsabilité de ce cours si la Commission universitaire est disposée à continuer son subside.

Notre collègue M. Vuillemin a pris la décision de renoncer à son enseignement. Nous lui avons adressé la lettre suivante : c'est avec un grand étonnement que vous nous informez avoir donné à Murrion le Chef du Département votre démission de professeur pour la fin du présent semestre. C'est aussi avec un grand étonnement que le Bureau de la Faculté de Théologie a enregistré aujourd'hui (6 mars) votre démission. Vous êtes notre vénérable doyen, notre père spirituel, c'est avec une grande tristesse que nous voyons les liens de dépendance entre la Faculté et vous, vous qui vous êtes consacré à elle, avec vos dons exceptionnels pendant 54 ans

Nous espérons bien que si les lieux se séduisent, il ne se comptent jamais
 Nous comptons toujours sur votre collaboration dans la mesure de vos forces
 Nous sommes toujours en particulier que nos vœux de succès en principe
 sur la prolongation de votre cours d'Introduction au semestre d'été.
 En tout cas les lieux de votre existence et nous subsisteront toujours
 également. C'est dans ces sentiments d'affection filiale et de grande
 reconnaissance que nous vous adressons ce petit de votre dévoué

Après lecture de votre lettre suivante a été adressée à la Commission
 universitaire. Nous avons pris connaissance avec une grande tristesse
 de la décision pour la fin du présent semestre de M. le professeur
 Henri Tulleumier qui pendant 54 ans a enseigné l'histoire et
 les disciplines de l'AT à nos étudiants avec la distinction que nous
 savons. Comme le temps presse pour prendre des mesures pour
 le semestre d'été nous devons songer au remplacement de M. Tulleumier.
 Les démarches ne sont pas légères autour de nous. Nous n'en
 connaissons que deux dans le canton. M. Guignat. Au Lucerne
 et Golay. M. Guignat est professeur à la Faculté libre du Neuchâtel.
 Il nous a prêté son concours pour un remplacement provisoire
 partiel de M. Tulleumier. Sa candidature ne pourrait être prise en
 considération qu'au cas d'une fusion entre nos deux facultés
 de théologie lausannoises. Cette fusion aura-t-elle lieu un jour ? nous
 ne savons. Il ne nous est en tête creux aujourd'hui. M. Guignat
 pasteur à Neuchâtel est un fort philologue mais nous craignons
 qu'il n'ait pas l'autorité requise pour donner des cours à des étudiants.
 M. le pasteur Golay de Lsexelles imite depuis 19 ans les élèves du
 Gymnase d'origine aux études philologiques. M. le prof. Henri Tulleumier
 rend hommage à ses connaissances linguistiques, il donne excellent
 la préparation donnée par M. Golay à nos étudiants. La personnalité
 de M. Golay est des plus agréables. Si sa grande paroisse de Lsexelles l'a
 empêché de se tenir au courant de toutes les publications concernant
 la discipline de l'AT, ces lacunes seraient comblées par quelques
 années de professorat. Nous ne connaissons pas de candidats

1923

essentiels en vertu de notre Constitution. Le Conseil de notre Faculté, à l'unanimité, propose à la Commission universitaire de présenter la candidature de M. le pasteur Gotay au Département, comme professeur extraordinaire d'exégèse et des disciplines de l'Ancien Testament.

En raison des services rendus par M. Vuilleumier, nous avons avisé la Commission universitaire que notre Conseil propose que l'honorariat lui soit conféré.

Pour le semestre d'été comme même semestre M. Vuilleumier prolongera son cours d'introduction à l'A.T. et M. Gotay sera chargé des leçons d'exégèse.

Pour les examens de ¹⁹²³ mars, MM. Neyraud ont fait Paul Bonnard aux ports. M. le pasteur Pasquet ont été présentés au Département. Les deux premiers ont été admis. Les examens ont eu lieu le vendredi 9 mars au samedi 17.

Examen de grec. MM. Vermeil et Chapin se sont présentés. M. Chapin a obtenu 6 1/2. M. Vermeil 6, ce dernier sera interposé avec sur la gymnastique technique lors de son examen de grec du département.

Propédeutique M. Inzerre. Sujets des travaux écrits sont II, 13-21 Luc 16, 19-31. Note obtenue un petit six. Orateur moyen 7.

Licence en sciences religieuses. M. Meylan. Deux sujets: 1. Cor 3, 5-17. Œuvre du Conseil de l'école. Les origines de la conscience morale d'après Herbert Spencer 9 1/2. Orateur 9 1/2. Nous demandons au supérieur le pasteur Gay.

Licence en théologie M. Crochet. Mêmes sujets que M. Meylan. Deux 7 orateur 7 1/2.

Séance du Conseil du 21 mars à 2 heures

En présence de la demande exprimée au nom du Conseil d'Etat par M. Chablot chef de service dans un antécédent avec le doyen d'étudier les voies et moyens pour arriver à une diminution des dépenses concernant la chaire d'A.T. nous décidons de protester par la voie régulière de la Commission universitaire et par la voie d'une pétition collective adressée auprès du Conseil d'Etat. voir les C.N. ci-jointes.

Compte du Fonds Mercuri, achat et livres pour la Bibliothèque

	Reçu	Débourré
1907 Reste disponible au 30 juin +	F. 304. 25	
achat de Commentaire Meyer		F. 108. 65
avis p ^m . Ramel commandat. servant à la		
Faculté théologique, n ^o 215.	870 -	
Note d'achat unie p ^m Melny.		144. 70.
du 5 ^o janvier 1908 Note remise p ^m lui. achat et livres.		64. -
20/VII 1908 note Rouge		20 00
20/VIII " note Lorentz (Calvin. op. compl.		318 90
2/XII. " " Pache-Joury, brary. et lib. relié		20 00
Solde disponible au 15/12 1908	1092 50	
7/I 1909 note de Blanchot Lelieur p ^m 22 vol. Calvin		148 00
14/I " 4 abonnements p ^m 1909. Rouge lib.		70 00
31/III " Supplément p ^m abonn. à la Christ. Welt		2 50
" " Trad. de Justin Martyr, tome I		3 50
note de Rouf libraire		
27/12 " " Blanchot Lelieur		28 25

1923

Semestre d'été 1923.

Organisation des cours: culte, prise de charge d'avec M. Kullmannier, présentation de M. Goluy vice-compte rendu de la Tribune de Lausanne
Cours Juiv. La Faculté de théologie prend sous son patronage le cours de M. le missionnaire Janvet, l'Université subvenant aux frais de cet enseignement dans les mêmes conditions que précédemment et cela à partir du semestre d'hiver prochain.

Vérification de nos comptes de bibliothèque par le Département. Nous ne nous opposons pas à cette vérification, alors même que notre bibliothèque présente chaque année ses comptes à notre conseil.

Examens du petit hébreu Le 6 juillet devant un jury composé de M. Martin parthen et Goluy professeurs, M. Graf Krain a obtenu la note 7-8. Hausmann 6 et Oosterholz 7.

Examens de juillet. Experts M. Mayor de Lully et Hofer de ^{Lutry} ~~Genève~~. M. René Vinmandt, porteur du diplôme de licence es sciences religieuses, ayant fait tous les exercices pratiques requis, passe l'examen de théologie pratique supérieur. Il obtient la note 9, la Commission mixte est invitée à lui délivrer le diplôme de licence en théologie. M. Berger et Permet passent les épreuves du pré-séminaire. Ils obtiennent pour les écrits la note 7 et $\frac{2}{3}$ pour les oraux la note 7 $\frac{1}{2}$. Les examens ont eu lieu du 11 au 20.

Séance du Conseil du 12 aout à la Salle de la Commission syndicale à St-Benois. Tous les membres sont présents sauf M. Lombard excusé.

Sur la demande de la Commission de confection, nous faisons passer un examen de grec et latin à M. Janvet se préparant à l'Université. Sujets donnés: note du livre 2 d'Homère, 238 du livre 15 des Annales de Tacite, 247 du 2^e livre de Thucydide et un fragment de l'Épique de Sophocle.
 Résultats latin 8 grec 6 $\frac{1}{2}$.

Le rapport annuel est lu et adopté.

L'horaire des examens d'octobre est établi. Sont proposés comme experts M. M. Miliot, Bedouet, Auger, Benzeval, Courx. La rentrée des cours est fixée au lundi 29 octobre à 10 heures.

A l'occasion des 25 ans d'enseignement de M. le professeur en théologie Jument à Neuchâtel, il est décidé de lui accorder le doctorat en théologie honoris causa.

Semestre d'hiver 1923-1924

Examens du 15 oct au 23 oct. Experts M. M. Miliot & Courx et Bormand avec juré Vassaux. Le Département nous a priés de choisir les experts à Lausanne ou sa banlieue pour éviter les frais de voyage. M. M. L. Chapin et B. Savary passent les épreuves de présébutique. Ils obtiennent pour les écrits et les examens oraux M. Chapin 8 1/2 et 7 1/2 M. Savary 7 3/4 et 6 3/4. M. Vaeyghet Grim a obtenu pour la licence es sciences religieuses les notes 6 1/2 et 7. Trois licences en théologie avec les notes suivantes M. M. Pierre Leuba 8 et 8 3/5. Guberan Wilhelm 8 1/2 et 8 2/5 Monnier 7 et 7.

M. Joumaz aimerait reprendre son activité comme prêtre docteur. Il choisira pour objet de son cours les ouvrages latins de la patristique ou de la réforme - Le conseil provincial s'en occupe.

Le 12 janvier 1924 examen de petit baccalau experts M. M. Miliot juré et G. L. prof. Gauthier 6 Paquies 9 Vondervant 9.

Séance du conseil du 9 février 1924 Tous les membres sont présents sauf M. Chavouat ex. Les procès-verbaux ont été adoptés. Lecture est donnée d'une lettre du conseil d'état au Recteur réclamant 100 000 frs d'économie sur le budget de l'Université. Dans la Faculté de théologie la suggestion de la suppression du poste des cours de M. Colomb a été omise.

1924

au sein de la Commission unanimité. Le Conseil après délibération
deux fois a adressé à la Commission universitaire la lettre suivante
" Notre Faculté de théologie est constituée par ses cinq chaires organiques
y compris, ce serait compromettre et ruiner notre Faculté. La
suppression de l'une d'elles ne saurait être envisagée. Actuellement
la chaire de théologie pratique est divisée. Si les nécessités économiques
y contraignent, un seul professeur peut y suffire. Aussi ne
saurions nous nous opposer à la suppression du poste de 2760 frs
suggérée par le Département.

Seulement M le professeur Colomb nous a rendu et nous
rend encore de signalés services. Aussi demandons nous à la
Commission universitaire de garder à M Colomb sa place dans
notre Faculté si nous trouvons le moyen de le faire sans que
la somme de 2760 frs figure au budget de l'Université. "

— Il n'y a pas eu d'examen fin mars.

Semestre d'été 1924. La séance d'ouverture a eu lieu
le mardi 22 avril à 10 heures. Le culte fut suivi par une leçon
magistrale de M le professeur Golub sur Péripétisme et
légalisme. Cette leçon est sa leçon inaugurale qui avait
été envisagée.

Il y a eu une centaine des étudiants des facultés de
théologie de langues françaises et de l'école des missions de
Paris à Monnier (Château de l'Herminette) Haute Garonne
Genève du 2930 avril au 2 mai 1924. 14 de nos étudiants
y ont pris part.

Séance du 2 juin 1924 Tous les membres sont présents. Les
comptes de notre bibliothèque présentés par M Lombard sont examinés
reconnus exacts, déchargé lui en est donnée.

M le professeur Chamouzel est désigné comme doyen de la Faculté
de théologie pour la période automne 1924 à juillet 1926.
Lecture est donnée des propositions économiques de la Commission du Jean
Conseil.

M. Vélard agent de l'hygiène sociale a organisé 4 leçons de pédagogie sociale qui seront données par M. le professeur Bachelier à nos étudiants et aux élèves de l'École normale. L'aubain 2 lui a été accordé par le Département.

Une demande d'organiser une série de leçons sur les bases du positivisme par M. le Dr Liégeois nous est parvenue. La question de savoir si deux leçons pourraient être offertes aux étudiants des 2 facultés d'ici les prochaines sera examinée à l'automne.

Un programme des examens de juillet est organisé -
Petit berceau 7 juin Philippe Augier 7 Albert Besenard 9.

Examens juillet 1924 du jeudi 10 au jeudi 16. Experts
M. les pasteurs de Haller et Lurchook ainsi de Veray.

Cours de théologie Sujets de Jean 12, 20-36 Ec. Juges 4, 4-9 - 14-22
Not. Origine et développement du monachisme en Orient et en Occident.

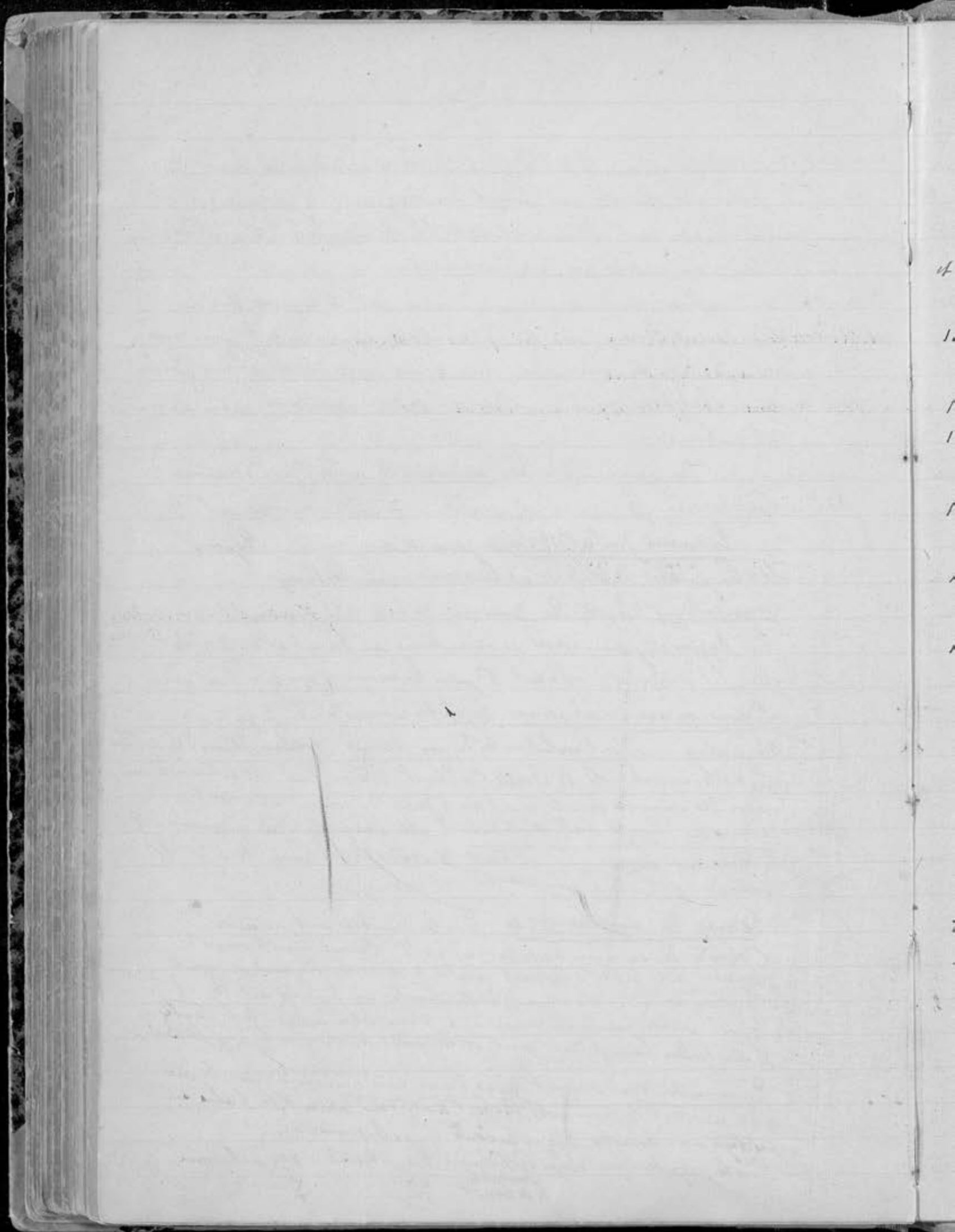
M. W. Brunschwiler obtient 5 pour les examens écrits, il est arrêté.

La science et les sciences religieuses Sujets des examens écrits 2 pp de Jean.
La science au cours de l'évolution des dogmes. Dernière conférence Thomas d'Aquin. Plin.
L'art et la morale. M. F. Guellec obtient 6 de moyenne. Il est arrêté au
cours des examens oraux ayant eu 5 pour les groupes AT et NT.

Examens des cours de théologie pratique. M. Violette Grin professeur de
la licence en sciences religieuses obtient 8. Il obtient aussi la thèse de
la licence en théologie.

Séance du 4 octobre 1924 Tous les membres sont présents.
L'horaire des examens d'octobre est établi. Comme experts nous
proposons MM. Girard de Belmont, M. de St Paul, Raymond avec profit
et Curdion de Brilly. Le rapport de la Faculté au Synode est lu et
adopté. Nous prenons connaissance d'une lettre du doyen de la Faculté
de Montpellier nous faisant part de la mort de M. de Mondon le prof. H. Béri-

Examens du 15 oct. - 22 oct. Une licence sans précédentes. Experts
MM. Girard et M. de Belmont. M. Robert Lurchook obtient la licence en
théologie avec les notes 8/13 pour les écrits 8 pour l'orale.
Pour le programme Violette Grin 8/13 pour les écrits 7 2/3 pour l'orale
M. de Belmont 6/13
F. de Belmont 7/13



Liste des Gradué's

Académie de Lausanne.

1885 - 1890.

(NB. Sous ce régime, les examens de licence se terminaient par la présentation et la soutenance d'une thèse imprimée).

1885. Octobre: Chaubert, Charles; David, Emile; Emeroy, Louis; Luzsin, Ami; Buenzod, Em^d;
Subilia, Charles.

1886. Octobre: Brossy, Charles; Genton, Edouard.

1887. Juillet: Brossy, Emile.

Octobre: Prod'homme, Emile; Augsbourget, Em^d; Mayor, Paul-Louis; Jirardet, Louis.

1888. Juillet: Subilia, Paul; Fornierod, Moïse; Secretan, Ed^t.

Octobre: Wyrsch, Arnold; Amiguet, Jules.

1889. mars: Meylan, Georges.
Juillet: Bardet, Louis; Rossier, Edmond.

Octobre: Saravy, Jules; [†] Testay, Charles; Subilia, Emile; [†] Ferrier, Frédéric; Secretan
Episcopi.

1890. Mars: Fischer, Julien;

Août: Milliond, Maurice.

Octobre: Curchod, Emanuel; Varey, Ad^t; Kochat, Ed^t; Colomb, Gustave;
Trabaud, Henri; Logoz, Ed^t.

Université de Lausanne.

I. Licenciés: 1890 et suiv.

(NB. La thèse est supprimée et remplacée par 4 monographies à présenter au cours des études. — Par mesure de transition, les candidats en cours d'études au moment du changement de régime, n'étaient plus tenus qu'à la présentation d'une thèse manuscrite)

1891. Juillet: Secretan, Gustave; Bonna, Ed^t (ont présenté les 2 dernières thèses imprimées)

Octobre: Pétrusset, Just.; Béranger, Emile; Morillon, H^{is}; Quignard, Gabr. (thèses

1892. Octobre: Lambelin, Ed.; Livardet, Charles; Divozem, Paul. } msc.)

id. : Pelichet, Just.; Berquer, Jean; Mounoud, Aug.; Chamouel, Gabr.; Rehard, Maur.; Paul, Em.; Gaillard, H^{is}; Jaccard, Comt.; Baumann, J-ag. (nouveau régime).

1893. Juillet: de Perrot, Ed^t (nom. sig.)
 Octobre: Limmer, L^t (domicile then videtur); Morcl, Franc^t (nom. sig.).
1894. Mars: Dedic, Marc.
 Octobre: Siorlet, James; Buttiaz, Emile; Meystre, Emile; Moreillon, Charles;
Marguerat, Ch.; Perrot, Jules.
1895. Mars: Monastier, Albert.
 Juillet: Roland, Ernest; Lurchod, Robert; Chastellain, H^{ri}; Schumacher, Ferd.
 Octobre: de Haller, Alb.; Chuard, Em.; Paccard, Octave; Béranger, Paul;
Renaud, H^{ri}; Nussbaum, Robt; de Perrot, Gut.; Perrichon, Jean.
1896. Mars: Epars, Louis.
 Juillet: de Cuesni, Phil.
 Octobre: Matthey, Hubert; Deluz, ; Bornand, John; Floffer, Max; Vittoz, Jean.
1897. Juillet: Charon, Aimé; Goumaz, Louis; Perriaz, Louis; Berjier, Rodolphe;
Golay, Emile; Beausire, Louis.
 Octobre: Bauty, Ed.; Borle, Maurice; Dessumontet, Const^t; Girardet, Charles;
Mittraux, Charles; Pichard, Em^t; Bize, Louis; Candaux, Jules.
1898. Mars: Rupin, Aimé; Vallotton, Charles.
 Juillet: Landriset, Maur.; Rossi, Em^t; de la Harpe, H^{ri}; Jomini, Ernest.
 Octobre: Vincent, Jules; Barblan, Louis; Barblan, Otto; Lehmann, Louis.
1899. Mars: Jaulmes, Phil.
 Juillet: Vallotton, Benj.; Bezignou, Edmond; Ceresole, Louis.
 Octobre: Yézet, Emile.
1900. Mars: Bornand, Roger; Gorgizat, Henri; Milliet, Louis.
 Juillet: Martinet, Robert; Benoit, René; Gorgizat, George.
 Octobre: Müller, Francis.
1901. Mars: Cotty, Gustave.
 Juillet: Genton, William; Bieler, Louis.
1902. Juillet: Spiro, Louis; Gaillard, Charles.
 Octobre: Martin, Jules; Lefèvre, Amand; Bauvrand, Maurice.
1903. Juillet: Klung, Maurice; Frey, Henri.

1903. Octobre: Trilo, Emst; Vuilleumier, Maurice; Combe, Et^m; Greus, Paul.
1904. Mars: Custer, Charles; Amiguet, Alf.; de Witt, Albert.
- " Juillet: Métraux, Paul.
- " Octobre: Jaccottet, Henri; Chappuis, Robert; Witthrich, Fritz; Rodière, H^{re}.
1905. Juillet: Karbel, Henri; Horcillon, Bertrand.
- " Octobre: Vittoz, Paul; Gardiol, Louis; Amiet, Albat. Chappuis, Paul; Jaccottet, Georges.
1906. Octobre: Pauz, Robert; Subilia, Henri; Delisle, Paul.
1907. Octobre: Marion, Emile.
1908. Mars: Genton, Edouard; Meyste, Pierre; Payot, Robert.
- " Juillet: Mayor, Louis.
- " Octobre: Vittoz, Georges; Subilia, Fernand; Graf, Arthur.
1909. Mars: Boyle, Emile.
- " Octobre: Noennoz, Albert; Tripod, Maurice; Vuilleumier, Louis.
1910. Juillet: Mamboury, Alexis.
1911. Mars: Basut, Emmanuel.
- " Octobre: Deleant, Ferdinand; Tripod, Albert.
1912. Mars: Grin, Philippe.
- " Juillet: Seret, Victor.
1913. Juillet: Subilia Stouart.
- " Octobre: Dubuis; Subilia Oswald; Graz, Jean.
1914. Mars: Joyet, William.
- " Juillet: Grandchamp.
1915. Mars: Monnie Noyer.
1916. Octobre: Bourquin Manuel.
1917. Mars: Worms Thierce. Juillet: Matten, Charles.
- " Octobre: Jim Amidi Estoppey Alf. Lavary Sébast.
1918. Juillet: Gardiol Maurice.
- " Octobre: Payot Edouard.
1919. Juillet: Chenaux; Ed. Grin; Fluery; Rob; Roth Jean.
1920. Mars: Mouillon Richard.
- " Octobre: Zorn Louis, Lavandry Albin, Engelmann Thierce, Vitay Robert, Rochat André, Guillard René.
1921. Octobre: Kroff Ferdin. Scrivan Pierre, Trouan Charles.
- " Juillet: Hermann Max, Ferrari Eugène.

- 1922 Mars: m. Casimir Ostrowski, m. Jacques Meuthemey, m. André Lavenex.
Licence en sciences religieuses; m. René Visinon, m. Emile Menoux
- " juillet m. Emile Menoux.
- " Octobre m. Jean Servin, m. Charles Bonnard, m. Marcel Decmy
- 1923 mars m. Adolphe & Robert.
Licence en théologie Pöschel
Licence en sciences religieuses H. Meyer
- juillet Licence en théologie René Visinon, après examens de théol. pratique
- octobre Licence en théologie M. Pierre Leuba, Wilhelm Guberson
et Monnier
- 1924 juillet Licence en sciences religieuses. Théophile Gein.
Licence en théologie Théophile Gein -
- octobre Licence en théologie Robert Centura. (card)
- 1925 mars Licence en sc. religieuses: M. Francis Gullet et Pierre Jact
- juillet Lic. en théol. M. Henri Gormond
- octobre Lic. en théol. M. Frédéric Maillard. théol. pratique
- 1926 mars Lic. en théol.: M. Emile Meyer et F. Gullet, ap. exam. de
Lic. en sc. relig.: M. André Provot.
- juillet Lic. en théol.: M. Pierre Savary. lic. en sc. relig.
- octobre Lic. en théol.: M. Charles Bergier et Wilhelm Rusterholz
- 1927 mars Lic. en théol. M. Roger Prothom et Edmond Rapin.
- juillet Lic. en théol.: M. René de Perrot, et André Vermeil, André
Provot et Wilhelm Rusterholz, es 2 degrés ap. exam. de théol.
prat.
- octobre

the

and
fact

the
the

shot

i

and
at.

II. Docteurs.

a) honoris causa.

b) Ritè.

1894, Juillet: Jules Bovon, prof. à la Fac.
libre de théol. (+ juill. 1904).

1899, février: Henri Du Bois, pasteur et
prof. à Neuchâtel.

1900 Mars: Gerrit Keizer, hollandais.

1903. Novembre: Henri Trabaud, past. à Longjumeau.

1909 Janvier. Louis Perricay, pasteur à Sté-Croix

1911, octobre, à l'occasion du 400^e anni-
versaire de Pierre Viret:

Jacques Cart, ancien pasteur
de l'Egl. libre, retiré à Paris;

Edouard Bachler, pasteur à
Thierachern, privat-docent
à l'Université de Berne;

Georges Fullignat, D^r ès-sciences,
prof. à l'Univ^{rsité} de Genève.

1912, octobre: Aloys Berthoud, prof. à la
Fac. (évang. & théol.) à Genève, à l'occas.

du 25^{em} anniversaire de son professorat.

1916, nov: Alfred Schroeder, prof. à la Fac. des sc. lib. à Genève.

1918 Janvier Louis Goumaz, directeur, à Lyon.

1923, septembre: Emile Dumont prof. à la
fac. de théol. de l'Université de Neuchâtel,
à l'occasion du 25^{em} anniversaire de son professorat

1930, 9 juin: Paul Lauffer prof. à la fac. lib.
de théol. de Lausanne, à l'occasion du 25^{em}
ann. de son professorat.

Oberhofen, le 6. 4. 17
Villa Speranza

Monsieur et très honoré collègue

Merci de tout coeur de l'envoi des
commentaires. Après le contact personnel
avec votre Faculté par la visite de ses ex-
cellents Docteurs, voici le contact scientifique
par les livres empruntés aux bibliothèques
de ses professeurs. Je suis très touché de toute
l'amabilité que vous et vos collègues ^{vous} m'avez
témoignée encore avant que j'aie pu me présenter
à vous en personne. Il me tarde de faire votre
connaissance et de vous remercier de vive voix.
Je compte arriver à Lausanne dans le courant
de la semaine prochaine. Est-il nécessaire que
j'assiste à la séance d'ouverture qui est fixée,
comme on l'indique M. Forissard, au 12 avril?

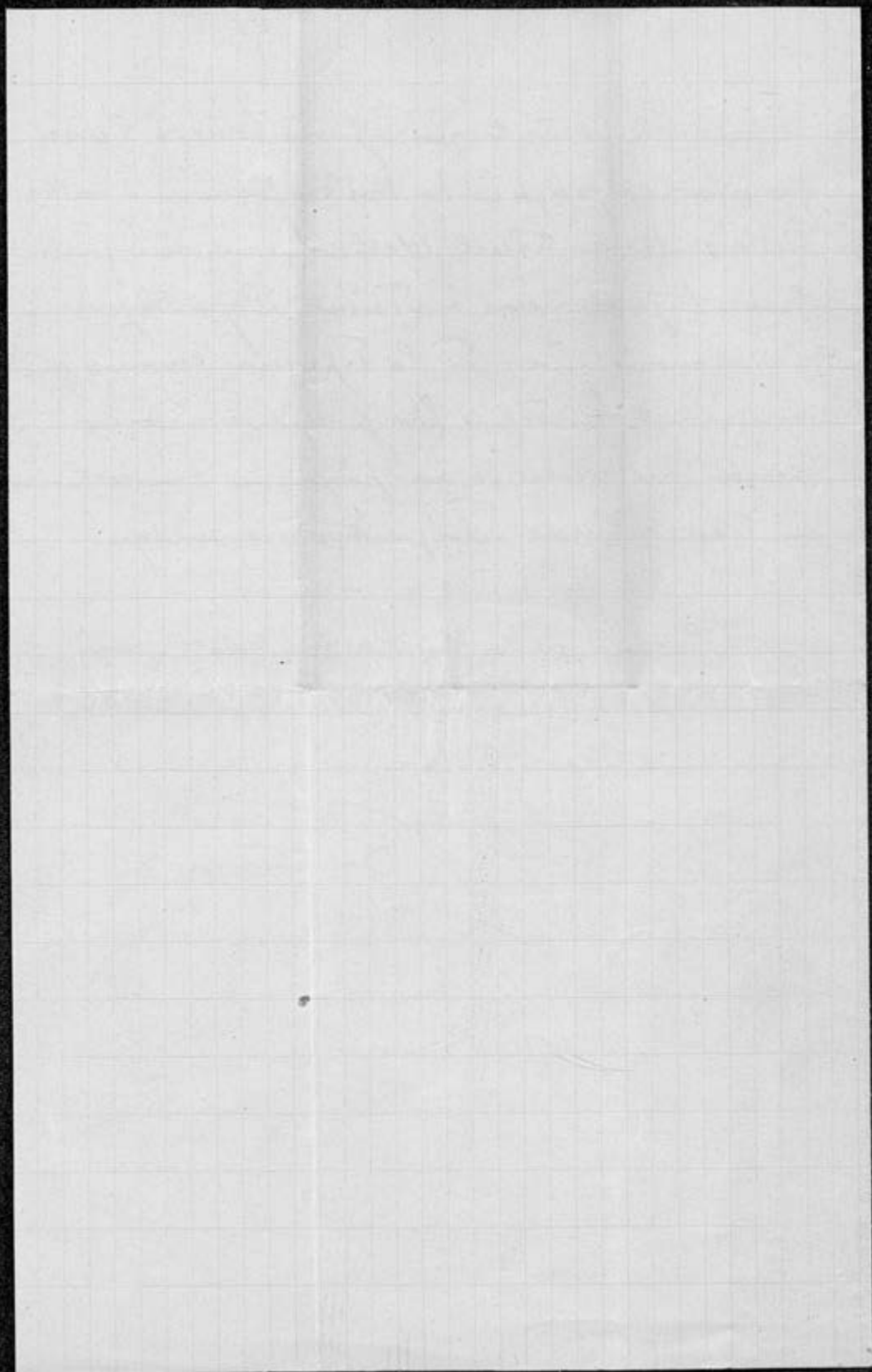
Je ne sais encore, si je pourrai voyager avant
jeudi ou vendredi. Mais si vous m'en exprimez
le désir, je m'y arrangerai pour mercredi et
ferai suivre les bagages qui ne seraient pas
prêts.

Auriez-vous l'obligeance de remercier en mon
nom votre cher Doyen de toutes les bienvenues qu'il
a bien voulu faire pour moi? S'il a l'intention
de m'envoyer encore un ouvrage sur les Actes ou
sur Paul (peut être A. Sabatier), je le prierais de
choisir des livres français, puis que j'ai besoin
surtout de m'initier à la théologie française
les travaux allemands, je les connais pour la
plupart. J'ai écrit à mes connaissances de
Göttingen pour demander, si on ne pourrait pas
m'envoyer une partie de sa bibliothèque pour l'édou-
ard (à Berne!). Rémoussai-je à l'obtenir?
Quant je serai en possession de mes manuscrits,
je crois pouvoir m'acquitter de toute la
besogne de faire les 6 h. de cours. Auparavant

il faudra sans doute que je me borne à l'ensei-
gnement exigélique en tous cas je vais me mettre
tout de suite au travail. Malheureusement ma santé
laisse toujours encore à désirer - il y a toujours
les maux qui me de la dépression nerveuse qui
reviennent. Et depuis hier je suis de nouveau
accablé au moral et au physique. Puisse l'air
de bon Zénon servir tous ces maux.

Recevez encore, très honoré collègue, mes
plus vifs remerciements et l'expression de
ma haute considération

W. Barthelemy



N. prof. Emile Golan

à succéder en 1923
au prof. Henri Vuilleumier.

voir p. 350-352 du vol. II
des P.O. de la Fac.

Il a ~~été~~ arrêté d'en-
seigner en 1945.

U. p. 346 du vol.

III..

Vinei	1837 - 1845	
Is Curiaï	1846	etc.
Henri Roulei	1848	"
Samou Vuilleumier	1851 (ord. 1852) - 1882	
Paul Velloûa	1883 - 1890	
Henri Paschouet	1890 (ord. 1891) - 1901 (+)	
Aletis de Loës	1902 - 1907 (+)	



DÉPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET
DES CULTES

Service de l'Enseignement supérieur

Ne traiter qu'un sujet par lettre
et rappeler le numéro ci-dessous
dans la réponse

Téléphone 2000

N° 1329.

Lausanne, le 23 novembre 1918.

A l'Université,

L A U S A N N E .

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

Monsieur le Recteur,

Nous avons l'honneur de vous informer que M. Goumaz, directeur des écoles de Nyon, jusqu'à présent privat-docent à la faculté de théologie, nous a fait savoir qu'il renonçait désormais à donner son cours de lecture cursive du Nouveau Testament, pour deux raisons : 1) cet enseignement comportera un examen de " connaissances bibliques " obligatoire, mais qu'un privat-docent n'est pas autorisé à faire subir; les étudiants seront interrogés par le professeur titulaire de la chaire de Nouveau Testament; M. Goumaz estime qu'il lui serait difficile de faire un cours dont il ne pourrait pas juger personnellement le résultat. 2) Le voyage régulier de Nyon à Lausanne entraîne des frais trop considérables.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Chef du Département,



DÉPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET
DES CULTES

3^me Service

TÉLÉPHONE N° 2000

N° 68

Lausanne, le 14 janvier 1919.


Monsieur le professeur G. Chamorel, doyen de la
faculté de théologie,
LAUSANNE.

Monsieur le doyen,

Nous avons l'honneur de vous informer que, dans sa
séance du 10 janvier, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder à
M.M. les doyens des facultés un traitement annuel de 500 francs
qui sera payé à partir du 1 janvier 1919.

Veillez agréer, Monsieur le doyen, l'assurance de
notre considération distinguée.

Le Chef du Département,



i es- 452

Receipt of 254

4

